

T-2

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

Ashwin Street, petition for paving, 10,  
 Alexandra Hospital, re level & macadam on Charrow St, 13, 24,  
 Armitage Municipality, re protest of the contamination of the process-wood ditch, 19,  
 Ashwin I.C. re assessment roll for Nolan Street Sewer, 26,  
 St Andre Street Sewer, from Salford to Laurier, 76, 92, 264,  
 St Antoine Street, for 12" dia pipe main, 120, 140, 166, 200,  
 — do — for an app. of \$1,000 to improve the portion appropriated, 145,  
 Allard J.P.C. re level of St Antoine Street, 150,  
 St Antoine Street, C.S. report re drainage of certain properties, 166,  
 do & Thindor, re state of trails, 171,  
 American Tobacco Co., to erect reflectors, 177, 265,  
 Ames to B. to macadamise the roadway opp. #143 St Antoine St, 182,  
 Appropriations to S. to prepare same for the year 1906, 197, 247 to 256, 257, 258,  
 Albert Street Sewer, from Desjardins Av. Eastwards, 201, 227, 240, 270,  
 Amireault O. increase of salary, 248, 288,  
 Auclair to L. — do — 248,  
 Asst-Jermain, increase of salary, 251,  
 St Andre Street Sewer, re accident to laborers, 265, 275, 278, 281,  
 Appropriation for 2 engineers & 1 extra clerk, 280, 287, 297,  
 — do — of \$546 for a watchman at the Outremont Quarry, 287,  
 Armitage Village, re steel outlet into Riviere des Prairies, 300, 311,  
 St-Amand M. re level of Sheppard, Fullum, Fochelaga, Riville & Amidy Streets, 307,  
 Appropriation of \$10,000 for the western division yard, 314,  
 — do — of \$1,000 to purchase rubber boots & white going suits, 315,  
 Application of Mr E. Cheron for a position of foreman, 329,  
 Asphalt. Master. Contract. Seely Asphaltum Co, 346,  
 do — do — Canada Roofing Co 346,  
 Amesse A re ground Moureaux St 361, 365, 386,  
 Administration Division, 434,  
 Alexandra Hospital, re repairing Charrow St, 443,  
 Appropriations to S. re new Buildings, 454,  
 Armitage Streets, erect. of cost of mch. and laying wooden sidewalks, 481,

Brebeuf Street, to lay a 12" tile pipe, 185,  
 — do — revision of Messrs Drummond & Macintyre's Mainsewers, 192, 199,  
 Bulanger Co. accepting street level of Davidson St. 200, 212,  
 Barrassa D. — do — do — do — 212,  
 Brittain A. leave of absence, 212,  
 Carnard L.A. to erect a steel lamp cor. Lemieux & St. Nicholas, 220,  
 Boyer Street Sewer, for a further app. of \$1500., 225,  
 Bell Tel. Co. re modifications in section of their poles, 226,  
 Boyer Street Sewer Co. S. to call for tenders, 226,  
 Barber Asp. Pav. Co. to refund guarantee retained for work in 1903, 237,  
 Butler Co. for an increase of salary, 239, 249,  
 Bellmore Land Co. re share for a per. sidewalk on St. Catherine St., 242,  
 Barlow R. increase of salary, 247, 258, 258,  
 Golté R. — do — 249,  
 Cousquet A. — do — 251,  
 Coucher P. claim for accident in St. André St. Sewer, 278,  
 Brebeuf Street Sewer, from No 431 to Northern City Limits, 286, 287,  
 Cumberay Ald., re opening of Moreau St. quarry, Davidson St. Level, 291,  
 — do — re smoke from engines of Chateauguay Northern Ry, 294,  
 Gray A. & Co. to substitute bonds instead of percentage retained, 299,  
 Bricks contract Hy de Webster 335  
 Bricks contract Stinson Reef Bricks 335  
 Bass contract. R.E. Boyd & Co 335  
 Blocks (Granite) contract J. Brunet 345  
 Blocks (Scoria) contract F.D. Lawrence 345  
 Blocks (Metropolitan or Canton) contract Hy de Webster 346  
 Bricks (Bolivian) contract A. Breunier 346  
 Blue paving stone — do — 346  
 Blocks (Logans) — do — Lamin Litch 346  
 Barber Asphalt Paving Co. for laying Trinidad Asp. — 348. 350  
 Bought L. re N.S.R. tracks, passway & Sidewalks 355  
 Bell Telephone Co re post. 356  
 Bursdon re opening Deseray St 356  
 Gray & Co. macadam. 357  
 Blanchard J. re is position as Dugeneer. 384. 393

Bank of Montreal to construct vault on Papineau Av. 114, 27,  
 Bourgeois Street Sewer, contract awarded to Mr. M. Duceen, 16,  
 Belvidry Street - Co. S. to repair wooden sidewalks, 20,  
 Brebeuf St. Sewer from existing end to Jacques Av. 20, 61, 185,  
 Beaubien Street Sewer cor. Rappo for the new Fire Station, 29,  
 Berthelot J. H. claim for damages to his hay crop, 42, 55,  
 Brunet Estate, extension for building material permit, 45,  
 Baucher A. D. expropriation of lot 603 St. Mary's Ward, 51,  
 Building Inspector, re permits from the Road Dep't, 57,  
 Bell Tel. Co. re location of poles, 57, 57, 58, 90,  
 Boyer Street Sewer from Desfermont St. Northward, C.S. for report, 64,  
 Cumberay Ald., re state of Davidson Street, 70,  
 Boyer Street Sewer, from Desfermont to Beaubien Sts. 76, 93, 141,  
 Thureau N. to purchase all the old iron and steel, 79,  
 Boyer Street Sewer, from Can. Pac. Ry. tracks Northward, 80,  
 Barry J. re flooding of his premises 1297 to 1305 St. Catherine St., 86,  
 Cumberay Ald., re paving of Deseray St., 87,  
 Bellmore Company, re title's share for per. sidewalk cor. St. Catherine & Metcalfe, 89,  
 Boyer Street Sewer, from Desfermont to Beaubien Streets, 93, 141, 240,  
 Crush S. re per. sidewalk on Duvernay St., 109,  
 Bricklayers for an increase of 5¢ per hour, 122,  
 Bertrand Street to change the material for per. sidewalk, 127,  
 Brebeuf Street — do — do — cor. N. of Mt. Royal, 132,  
 Boyer Street Sewer, re forcing proprietors to pay the cost of caucers, 141,  
 Gray A. & Co. re closing Carrières Street, 143,  
 Triens A. S. re renumbering of immovables, 149,  
 Butler Co. for an increase of salary, 161,  
 Berthelotte J. A. claim for land used for the sewage farm sewer, 162,  
 Crush S. re level of per. sidewalk on Duvernay Street, 165,  
 Burke Mr. claim of accident at Outremont Quarry, 169, 192,  
 Beaubien Street for a sewer from end of existing sewer to 120 ft. Eastward, 170,  
 Gray A. & Co. to refund deposit, 171,  
 Perry A. re vehicle for removal of snow, 174, 198,  
 Butler Street Sewer, from Existing End to Royal St., 180, 200,  
 Baucher A. re expropriation by Lalonde St., 185,

Brousseau Aug appointed Section Foreman 394

Brunet J re contract Granite Blocks 410

Bumbray Ald re Sewers Hochelaga Ward 414

Baugh M re homologated line Coburn 418

Birt Henry re Vault under Sidewalk 423

Bumbray Ald re St Germain St sewer 439

Banger E re Emerette Concrete Sidewalk 452

Bellefeuille E L D re removal of Iron post 453

Bergonville re pier Sidewalk Harbour 477

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

City Surveyor, to consult aldermen for location of poles, 90, 91,  
 do - to order street names & numbers to Denis Adr. & Signs Co., 91,  
 Chamblay Street Sewer, from M. Terminal Ry. to Forsyth St., 93,  
 City Surveyor, to purchase asphalt "Uome", 94,  
 do - to order stone for per. sidewalks as stipulated in the Report adopted, 94,  
 Chateaugay & Northern Ry. re complaints, 96, 124, 302,  
 Chabreau Street lesion by Estate Sheppard, 101,  
 C.P. Ry. re complaint of Montreal Brewing Co., 102,  
 Christine J. re state of Lemoyne Street, 107,  
 Crockett Street re decision from St. Catherine to Ontario Sts., 108,  
 City Surveyor, to sell old iron @ \$11<sup>00</sup> per ton, 111,  
 do - to prepare lists of vaults, coal chutes & openings in sidewalks, 112,  
 do - to submit requests for gutters to the Comtee, 112,  
 Countess M. L.S. to repair asphalt opp. the gate-entrance on Maisonneuve St., 118,  
 Canadian Gas Co. to lay a pipe through the dyke, 131,  
 Cuyllier Street re level from Ontario St. Northward, 132, 264,  
 Cushion Dame S. re opening of Mackay St., 134,  
 Christine J. re excavation made by Silica Carytic Stone Co. on Lemoyne St., 135,  
 Congregation Street L.S. to repair sewer, 141,  
 Chapdelaine C. for a petition, 151,  
 Catherine Street Sewer, contract awarded to Seclair & McDonald, 161,  
 Can. Rubber Co. to erect 2 iron guide posts on Notre Dame St., 164,  
 Comte Street Sewer for a further app. of \$200<sup>00</sup>, 167, 224,  
 C.S. to repair pavements under guarantee by the Warren Kil. Pav. Co., 170,  
 St. Catherine & St. Lawrence re state of rails, 171,  
 C.S. to prepare an estimate for a general plan of street level, 180,  
 C.S. to lay a wooden curb around the projected skating rink at Fletcher's Field, 181,  
 C.S. to repair per. sidewalk 51 to 63 Victoria St., 181,  
 C.S. to repair the paving of St. Paul Carrier Street, 181,  
 Cedar Av. Sewer, contract awarded to Charpentier & Sauriol, 187,  
 C.S. report re connections made with the Back River Sewer, 190,  
 Cordeau M. for a wooden sidewalk 164 to 174, Cuyllier St., 195,  
 City Attorneys re article 117 of Rules of Council, 200, 225, 312,  
 Charlton C.P. Co. to construct a granolithic sidewalk cor. St. Catherine & McGill, 203,  
 Contingent \$50<sup>00</sup> for car tickets, 203,

Crescent Street, re renumbering, 7,  
 Coughlin P.J. re fence erected on Chicago Ave. by Chateaugay & N. Ry. Co., 10, 10  
 Can. Rubber Co. to lay conduit & etc. on Notre Dame St., 13, 30,  
 C.S. to study by-law N<sup>o</sup> 49 and prepare amendments, 14,  
 C.P.R. re proposed line on St. Patrick St., 14, 27, 97, 135,  
 do - re plans for Sherbrooke Street Subway, 15, 301, 308,  
 City Council asking some explanations re certain contracts, 15,  
 Charpentier J. to refund deposit, 17, 171,  
 Cedar Avenue Sewer for the children's Memorial Hospital, 17, 189, 187,  
 Chateaugay & Northern Ry. Co. re closing certain streets with their cars, 25, 26, 27,  
 Chaput C. for a sewer in St. Jean Street, 28,  
 Charlton C.P. to construct vault cor. St. Catherine & McGill, 28,  
 Charles F. Co. re slippery state of the paving on St. Gabriel St., 40, 55,  
 Centre Street L.S. to supply blocks to M. S. Ry. Co., 54,  
 Central Electric Co. re laying 12 pipes in certain streets, 54, 64, 81, 263,  
 Chartier A. for a per. sidewalk on Notre Dame & Cuyllier Sts., 56,  
 C.S. to submit to Comtee all applications for location of poles, 58,  
 Charron Street lesion, from Nelson to Lebel Streets, 59,  
 Charlton C.P. Co. to construct vault cor. St. Catherine & McGill, 59,  
 C.S. report re drainage of Town of St. Denis into City sewers, 60,  
 C.P. Ry. re plan submitted for Sherbrooke Street Subway, 62,  
 Chartier A. re claim for private drain in Cuyllier Street, 64,  
 C.S. to cut down the poles belonging to M. S. Ry. Co. on Notre Dame & Levesque, 65,  
 C.S. to protest all companies to repair their cuts in per. pavements & roadways, 65,  
 C.S. to notify the owner of the vault at #34, Levesque Hill to repair same, 65,  
 Caron J. Co. for drain connection at #177 1/2 St. Denis St., 66,  
 C.S. to repair roadway on St. Denis St. fromARRIERE to Levesque, 69,  
 City Attorneys re assessment roll for per. sidewalks, 71,  
 C.P.R. Co. to place a special gate-keeper at St. Timothee Street level crossing, 73,  
 C.S. to submit a list of repairs to per. pavements before executing works, 75,  
 C.S. to give order to St. Denis Adr. & Signs Co. re et al. for street names, 75,  
 Catherine Street Sewer, extension to Desjardins Co. 86, 160, 161,  
 C.P. Ry. Co. re requested to respect its obligations for closing certain streets, 88, 102, 103,  
 Cochrane R. M. for a petition, 88,  
 City Attorneys' opinion, re location of poles, 90,

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

<sup>236</sup>  
St Catherine Street, deputation re street car service from St Timothy to Papineau, 206, 207.  
Chaboulay Street re opening from St Paul to William, 211.  
Cuebillier Street for bid app. of \$300<sup>00</sup> to cover service pipes, 222.  
St Christophe Street Sewer for a further app. of \$75<sup>00</sup>, 224.  
C.S. to send 2 inspectors to find the street car service on Dufferin & Laurier Av. 230.  
C.S. to repair the roadway on Chamberland Street, 230.  
C.S. do - do - do on Salford Street, 230, 231.  
C.S. to lay a crossing over St Denis & Belanger Streets, 231.  
Council Central des Netiers & du Travail, re removal of snow & etc., 235.  
Crescent Manuf' Co. re opening of Chaboulay Street, 237.  
C.S. to deliver stone of Mr. Sauriol where he deems it the most advantageous, 241.  
Chagnon J. for a position as carter, 242.  
St Cuneonde Municipality, submitting requirements for 1906, 244, 245.  
do - do - annual grant made by the M.S.R. re snow removal, 244.  
do - do - re employment of employees, 244.  
Charlebois J. increase of salary, 248.  
do - do - to retain an amount for absence from office, 248.  
Chairmen, no increase of salary 250.  
Cyr N. no increase of salary 251.  
do - do - to deduct \$3<sup>00</sup> per day for absence of duties, 251.  
Charbonneau O. increase of salary, 251.  
Charpentier & Sauriol, offering stone from Cedar Av. Sewer, 262.  
C.P.R. Co. re opening of level crossing at Carrier Street, 262, 269.  
St Charles F. N. Co. to entertain their sidewalk on St Gabriel St, 263, 269.  
Chairman, wishing a happy new year to the members, 278.  
Can. Transfer Co. re erasure of homologated line of St David's Lane, 279.  
C.S. to reduce the depth of snow on streets where the cars of M.S.R. are in operation, 285.  
C.S. to establish snow dump on Park Av. S. of Duluth Av. 289.  
Chairman, wishing welcome to the new committee, 292.  
C.P.R. Co. re S.C.R. re siding track on St Patrick St, 296.  
C.S. re removal of snow on Duluth Av. 301.  
C.S. to prepare a list of street names in St Henri, St Cuneonde, Villars & Beaumont, 303, 310.  
Chayer S. L. for a position, 310.  
C.S. to extract stone from Fabry & Moreau Streets, 313.  
C.S. to procure copies of the charters & documents of various companies operating  
same in the City of Montreal, 315.

Complaint of H. Dumas of Lebellet about Gully of Pension 329  
Cleveland Stone Co. give notice to Sauriol & Sauter as their agent  
to heron, E for a position 329  
Cement contract. Wm - McHally Co 334  
Cement contract. A Bremner 334  
Castings (Iron) Canadian Iron Foundry 335  
Coal Tar contract a McArthur 336  
do - do - Sockley & McComb 336  
do - do - Paterson Mfg Co 336  
Cotton Waste Contract S. J. Lafleur 337  
Creststone contract O. Mandeville 340  
Crossing flagstone contract F. D. Lawrence 342  
Creststone laying contract R. Beauchamp 345  
Cement Siderole Canada Roofing Co. 347  
Composition - do - do - 347  
Lose W. H. K. P. protest re D'pair Pipes 352  
Charest A asking a position 357  
City Surveyors opening re construction of Sewer. 359  
Contractors re division of the City in three sections 360  
Cherrier R. re claiming damages 365  
Coal Tenders refer to C.S. to tabulate prices 368  
Charpentier re supply of Stone 371  
Coal Tenders. C. S. give tabulate prices 383  
City Attorney re Crossing Level 388  
do - do - re switch plate & Patent 389  
City Surveyors report re Carriers & Sewer 389  
do - do - re work 389  
Canadian Iron Foundry Co. re working men 390  
Castings (Iron) contract. Canadian Iron Foundry Co. 390  
do - do - Gauth Co & W. B. Colas, 390.  
City Surveyors re painting Quarry 394  
Changing name of Streets 395  
Via Phylleation de la Patrie re construction Vault under sidewalk  
City Surveyors re Foreman B. Henri & P. Cuneonde 410  
do - do - re Gullies 411  
do - do - re permanent sidewalk Richmond & James 411  
City Attorney re opening of Lane 411  
do - do - re 411

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

De Senis Street Co. S. report re grading 189,  
 Dubord C. for a position to check the street car service, 208,  
 Dominion Street Sewer Co. & et al, asking that few streets be kept in good condition, 218,  
 Dufferin Street Sewer, Co. S. to call for tenders, 226,  
 Draughtman, for an app. of \$1,500<sup>00</sup>, 248,  
 Dillon J. No. re salary, 249,  
 Diquise A. increase of salary 250,  
 Dubord A. do do 250, 288,  
 Dery J. do do 251, 288,  
 Dagenais C. do do 251, 288,  
 Duquette Ald. re street car service on Dufferin St., 262,  
 Delathourer J. claim for 75<sup>00</sup>, 282,  
 Davidson Street Sewer to be extended 80 feet, 282,  
 do do from end of existing sewer to No 401, 286,  
 Du Palais St. Sewer, from St Denis St. to Western City Limits, 287,  
 Duquette Ald. re sewers in Villerey & Belanger St., 294,  
 Desrosiers H. for a position 308,  
 Dillon J. regarding satisfaction given by the Barber Asp Co. 332  
 Demers G. H. about Gully Offense 329  
 Deschamps 40% & 50% contract Hamilton Powder Co. 338  
 Detonators contract Beauvais Freres 338  
 David & Guay. Ald. re level crossings. 364  
 Delormier Ave. Machinery protection 370  
 Dion Joseph re sewer Richeleau St 384  
 Davidson St. sewer to be constructed by day labor 414  
 Dagenais Ald. re Centre St. rails. 419  
 Dagenais Ald. re street sweepings 419  
 Dagenais Ald. re new line Charlevoix St 419  
 Davidson Mfg Co. re contract 430  
 Delegation re tramway Mill St 438  
 Dillon J. re resigning his position 447  
 Delormier Corporation re opening of Dufferin & Chaplain Sts 453  
 St Denis Sand Co. re sewer of Lower St. 453  
 Delormier Corporation re sewer Belleville St. 460  
 St Denis Ward Aldermen re Villerey Sewer. 461

Dominion Concrete Co. re invention of building sewers in concrete, 11,  
 Desery C. R. re siding track on the dike, 12, 42,  
 St. Dominique Street Sewer, contract awarded to Keegan & Dillon, 16,  
 Dumont Street Sewer, from Elizabeth to Sherbrooke, 18,  
 Desrosier Av. Shops \$700<sup>00</sup> for a steam hammer, 18,  
 Deposits, to be reimbursed to the unsuccessful tenderers, 23,  
 Denis Street Co. S. for estimate to make drainage from C. P. R. Northwards, 29,  
 Doherty J. D. re selling 8 tickets instead 10 by the M. T. Ry. Co. 39,  
 Dillon J. H. leave of absence for one month, 46,  
 St. Dominique Street for a wooden sidewalk #396 to 408, 53,  
 Dorion Street, division of lot 1225 subd. 82, Papineau Ward, 61,  
 Du Palais Street, to be homologated at a width of 100 ft. from barrier to Papineau, 62,  
 do do name, to be changed to Boulevard Joseph - do - 62,  
 St Denis Land Co. re taxes on certain lots in St Denis Ward, 70, 80,  
 Demers H. re gully at #47 Sabille St, 71,  
 Desrosiers Street Sewer, from Centre to Chateauguay, 76, 111,  
 St Denis Land Co. to cede Cad. 7 subd. 738, 739, 873, 874, 1008, 1009, 1026 & 1027 3<sup>rd</sup> subd. 80,  
 Desrosiers Av. Sewer, to build another outlet, 86,  
 Duquette Aldermen, for wooden sidewalks in St Denis Ward, 107,  
 do do re level of Rosier Street, 108,  
 Dorion Street Sewer, from end of existing sewer to Sherbrooke St, 122, 264, 312,  
 St Denis Street Subway re expropriation of different properties, 123, 145, 196, 197,  
 Dumont Av. to be homologated southwards to Ontario St., 139, 216,  
 Deschamps J. P. jobs for sidewalk S.W. cor. Centre & Popery Sts, 160,  
 Dufferin Street for a sewer from barrier to Desrosiers, 161, 190, 313,  
 Davidson Street, for a sewer N. of Hochelaga St., 168,  
 do do from end of present sewer S. of Ontario, 168, 212, 260,  
 Dineen M. to refund deposit, 171,  
 Desery Street, division by the Est. F. L. Meisan & Est. Barsalou, 184,  
 St Denis Ward for an app. to lay wooden sidewalks, 184,  
 Duquette Ald. to cover with earth certain <sup>water</sup> connections on St Andrew Street, 186,  
 do re street car service on St Denis St. N. of C. P. R. track, 186,  
 Dubord Street, to change the name to that of Tiger Avenue, 188,  
 St Denis Street N.W. corner of Conite for a gully, 189,  
 Drain connections for a further app. of \$300<sup>00</sup>, 189,

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Dagenais Ald re width of Sidewalks St Gabriel Ward. 472  
 do do re macadamizing, Mairie St Patrick. 473  
 Dubuc Statute re opening of Laurier Av. 476,  
 Denis. Mairie. Mairie following the proposed drainage, 479.  
 Des Montgoin. Champlain. Mairie. re gully, 480,  
 Dagenais Street re construction of a sewer, 481,  
 Dubuc. Mairie. re macadamizing stone, 485,  
 do — contract of Outremont Quarry for 5 years 486,

472  
473  
476  
479  
480  
481  
485  
486

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Elizabeth Street Sewer, from Desjardins Co. to Dumont, 18,  
Expropriations (Annual), 165, 166, 300,  
Calice Av. re session, 280,  
Estate Smith regarding location McLeod & York. 329  
Ekers Mayor. re work to Mr. Beaudet 442  
Expropriations re removing poles 456  
Elizabeth Street sewer, 481,

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Cordes M. re. Suspension of Paul Lafontaine Exp. 413  
 Châirman re. Ingeneers M.S.R. 419  
 Corbett M.D. re. Vahlet under sidewalk 422  
 Canadian Bag Co re. laying 1 inch pipe 425  
 Clam Sub. Corp. re. Joly line 426  
 St Catherine Town re. macadamizing 427  
 City Surveyors report re. River St. & Kent Bridge 433  
 City Surveyor re. work 434  
 do do re. paving track space 435  
 do do re. Section Foreman 435  
 Charlton B. Co re. vault. 442, 452  
 Chrusa J. re. permanent sidewalk Marquette St. 445  
 City Attorney's re. St. Patrick line 445  
 City Surveyors re. rail Cote des Neiges road 445  
 do do re. level Imperial Ave. 446  
 do do re. Rolland Estate 446  
 Charland J. re. reimbursement of Salary. 456  
 Desclieux & Citizens re. amelioration of said street. 460  
 Champagne M. re. opening Lariviere St. 461  
 Crescent Electric Co re. removing post opp. No. 8 Chenaille St. 462  
 Commission of Roads & Toll Gates re. Notre Dame St. 464  
 do Surveyor re. posts Victoria St. & Michael St. 468  
 do Surveyor re. level of rails of M.S.R. on St. Lawrence St. 468  
 Church of the Gesù that the steps be removed. 477.  
 Charles re. paving of St. Gabriel St. 477.  
 Commissioners St. re. paving. 480.

F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

Fabre Street, \$1,000<sup>00</sup> for improvements, 17, 307,  
 Fernyhaugh M. J. asking to withdraw his application for a sewer in London Av. 79,  
 Fabre Street - petition from M<sup>r</sup> Royal to Sifford. Sts. 137, 307,  
 Fernyhaugh Street to S<sup>t</sup> for an estimate for a sewer, 144, 151,  
 - do - for a sewer from Davidson to Decoy Sts. 151,  
 - do - petition - do - do - from M<sup>r</sup> De Lisle, 151,  
 Fenders, to S<sup>t</sup> for a report of sewers of the M. S. Ry. Co. 170,  
 Fabre Street Sewer, from M<sup>r</sup> Royal Av. to Sifford, 180, 227,  
 Finance Com<sup>tee</sup> asking plans for new wards, 197,  
 Fraser D. J. of \$250 for rent of a strip of land, 221,  
 Frigon L. offer to remove sewer from sidewalk, 227, 230,  
 Hudier C. increase of salary, 248, 288,  
 Flynn J. P. - do - 250, 288,  
 Foreman to establish 3 classes of laborers, 252,  
 Fruitier C. \$50<sup>00</sup> voted as compensation for extra work, 275,  
 Fabre Street to S<sup>t</sup> to execute the excavation in rock, 303,  
 Hothingham & Northman, re spec of \$302<sup>00</sup> for goods supplied in 1905, 311, 354  
 Free contract Beauvais Free 338  
 Flagstone Gray Canyon contract Saurin Leitch 339  
 do - New York split - do - F. D. Lawrence 340  
 do - Emerites - contract M. Pagnuelo 347  
 Frigon P. M<sup>r</sup> re level of sewer 403  
 Frigery J. re construction vaults under sidewalk 405  
 Fisher Sons & Co re Const vaults under sidewalk 422, 444  
 Finance Com<sup>tee</sup> asking plans of O'Henny properties 428  
 Finance Com<sup>tee</sup> re payment M<sup>r</sup> K. F. Gort - refusal to pay 426  
 Fire & Light Com<sup>tee</sup> re Electric light S<sup>t</sup> Otterme S. 427  
 Frappier M. A. re state of bow and S<sup>t</sup> Jotique Sts 464

F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

Gallery Ald. for improvements to roads in St. Louis Park, 18,  
 G. J. Oly. to widen the gates at Guy Street, 32,  
 Gunn's Langlois St. to clear St. Annable St. to repair the artesian well, 37, 348  
 G. J. R. re siding track on Common St. for Mr. H. Ramsay, 39, 40, 136, 188, 236, 297, 309,  
 do re erasable of homologated lines of Magdalen, Bourgeois, Normand, Clendinning & Nelson, 40,  
 Gordon Ironside & Sons Co. Ltd. for a gully on Ontario St., 54,  
 Gullies, Report to Council for a further app. of \$1,000<sup>00</sup>, 58,  
 Guy Street, cession of lot 1225 sub-div. 121 & 143 Papineau Park, 61,  
 H. Spruain street sewer, from Ontario to Hochelaga Streets, 69, 93,  
 Lalarmeau A. offer to repair tools for Legalle street sewer, 72,  
 G. J. R. Co. re blocking Mountain Street Level Crossing, 74, 88,  
 Gallagher Co. re erasable homologated lines of Lariviere street, 106, 118, 148,  
 Gullies, re report of Mr. S. Howard, 111, 122, 125,  
 Gagnon D. to erect a fence on Desher St., 133,  
 Groux J. re the construction of a sewer in Laurier Cor., 148,  
 Gullies, to S. to put sewer con. Ontario & Juliette & on Desery Rts, 154,  
 Guy Street re erasure of homologated lines, 159, 174,  
 Girard J. for a wooden sidewalk on St. Denis Street, 192,  
 Gravel L. to supply asphalt blocks, 196,  
 Griffin M. to be paid for 2 weeks out of the month's salary, 213,  
 Gillman F. J. re Smith Patent Snow Sweeper Automobile, 230,  
 Gallery Ald. to S. to prepare estimate for underground lavatory & W. C. 241,  
 do asking for a kiosk on Place Jauville for carters, 241,  
 Griffin J. increase of salary, 249,  
 Gauthier L. — do — 251,  
 Grenier J. Jr. — do — 259,  
 G. J. R. Co. to extend their siding track on St. Patrick St., 279, 285, 295, 400  
 Gauthier L. for a position, 298,  
 Garnier Street re opening, 307,  
 Gravel L. contract Compressed Asphalt, 351  
 Gravel. N. re changing post 360.  
 do do re dump post 387, 413  
 Gillespie A. re putting sign for Stanley St 401  
 Guerin re lane between Chamblay & Nicolet 416, 433, 440, 461  
 Giroux Ald. re construction wooden sidewalk Plaisance St 447  
 do — re Baying Customs Cor. N. Dame & Beaudry, 447

G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

Giroux Ald re post at 202 Beaudry St 474  
Gusy Ald re appointment of J. Blanchard 451  
Girard J. A re contract of Stone 455  
Gauin S re extension 456  
Guerin M re sewer on Guerin St 492  
Giroux Ald Amendment of R<sup>d</sup> Com<sup>tee</sup> report to Council 475  
Halipeault re claim; 476  
R. J. G. Co. today, applying across from 101 St; 478  
Guertin's Blanchard, to supply baker's to the city 478

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

St Hubert Street, for a per. sidewalk opp<sup>t</sup> 208/7, 11,  
London & Orsali re sidewalk on Vandrevil Sts, 19, 39,  
St Hippolyte Street to change the name to that of "Cm. des Crabbes" 20,  
do do do do to "Colonial Avenue", 46, 74, 87,  
Hochelaga Ward re lines, 52,  
Hydr. H. Co. to supply Metropolitan Paving Blocks, 55,  
Hotel-de-Ville Av. petition to cross the hon. line on N. side from Titto to Ontario, 56, 68, 86,  
Hughes J. re assess roll for per. sidewalks, 70, 121,  
Hochelaga Street Cession, from Davidson to Nicolet, 87,  
Hochelaga Street Sewer, from Davidson to Joliette, 93,  
Hochelaga Street Cession, from Bernville to Fullum by Es. Sheppard, 101,  
St Hubert Street E. S. for report of laying a gully bet. Hubert & Rachel, 112,  
Hochelaga School Com<sup>tee</sup> re Chateauguay & Northern Ry. Co. 124,  
do - Ward, petition re the Great Northern Ry. Co. 150,  
Harris Mrs. re blasting operations in the quarries, 163,  
Hochelaga Ward, for wooden sidewalks, 174,  
London, Hubert H. Co. to lay a 6" pipe across Desbrosses St, 175,  
Hotel-de-Ville Av. cor. M<sup>r</sup> Royal Av. re expropriation, 225,  
Kogan Estate, submitting another plan re cession of streets, 227, 229,  
Katon D. to rent vacant lot cor. Craig & Gasford, 242,  
St Verry Municipality, submitting requirements for 1906, 244, 245,  
do do M. S. R. 1/2 of the cost for snow removal, 244,  
do do re employment of employees, 244,  
Howard S. increase of salary, 247,  
Houli, Ald. re records on Villera, & Belanger Sts, 294,  
Harbour Com<sup>tee</sup> re establishment snow dumps on the river on certain conditions, 309,  
Hose & Loe Leathers. contract H. Samontague Pl. 337  
Hardware (no contract) left to C.S. 339  
Howard S. re claim Seclaire M<sup>r</sup> Donald 366  
Houli Ald. re change Place Dames Hill 374  
do re Park Island Co 374  
Hueith F. W. re repairing Prince Arthur St 375  
Unemployed line of Fontaine Verchere St. 387  
Hochelaga School Commissioners re Sewer 421  
Hygiene Com<sup>tee</sup> re macadam for foundation 426

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Howard S re protest of L<sup>y</sup> Bailieu N.P. 428  
Houli Ald re Tramway Sewer Filleray 439  
Houli Ald re repairs. St Denis Ward 440  
St Henry Ward Citizens re protest of State of St Mary St 453  
St Henry Aldermen re amendments of Streets. 460  
Houli Ald re Numbers Place St Denis St Hill. 461  
Kerbedean M M re construction of vaults opp 635 St Catherine. Co. 464  
Kingslow Webster, re supply of sewer bricks, 478,

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Inspectors. Govern app. of \$250<sup>00</sup> to supervise street car service, 199,  
St. Julien Barrasin re entrance to their Mills 384  
do. do. re removal of sidewalk Duvernay St. 455

St James Street Auxiliary Sewer, Co. S. to repair the curb. 18,  
Joliette Street diversion, from Foreyth to Hochelaga by the Montreal Land & Imp. Co. 41,  
Johnson Street to trace the homologated lines, 134, 190, 234, 269, 302, 308, 370 398  
St James cor. of Tullford Co. S. for an estimate for per. sidewalk, 155,  
do. Street, to use split blue stone instead grey, canyon flagstone from Lauy to Lussignan, 230,  
Jac. Cartier Sq. Commissioners St. Kiboko for carter, 263,  
Joliette Street Sewer from Foreyth to Hochelaga. Sheets, 314,  
St Joseph. Ward. Electors re paving sidewalks. 444  
Jean M. re Macadam, Contrepet 445  
Johnston St re extension. 456

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



For the M. erasur of homologated line of lots cat<sup>n</sup> 119 & 120, East Ward, 24, 108,  
Kennedy, J. K. to revert vacant lot to the City on Champ de Mars St. 395, 312, 354

K  
L  
M  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Lacasse C. for a position, 235, 258, 297,  
 St. Lawrence Ward, petition re state of crossings etc., 236,  
 Lemay O. to refund his deposit for drain connection, 245,  
 Leprohon C. B. increase of salary, 247, 288,  
 Lariviere E. ——— do ——— 251,  
 Levesque J. ——— do ——— 251, 288,  
 Lafere J. for increase of salary at 17 1/2% per hour, 252,  
 Lathille E. & et al. vs. snow dump on Fletcher's Field, E. of Pine Av. 261,  
 Lemay O. offering to sell 80¢ per sq. foot the land required for the opening of Johnson St., 269,  
 Leclair & McDonald, offering bonds in place of subsidy, 275,  
 Lavoie O. claim for accident happened in St. Andre St. Snow, 278,  
 Lepin Jos. claim for accident, 280,  
 Laprairie Village re river road, 285,  
 Leclair M. re macadamizing stone delivered by Mr. Sauriol, 288,  
 Leclair & McDonald, re St. Catherine St. Sewer, 298, 315,  
 La Cie, de Publication de la Patrie, to construct vaults cor. City Hall Av. & St. Catherine, 310,  
 Laurin & Leitch re steel outlet into Riviere des Prairies, 311,  
 Laurin & Leitch ref. to Warren Bldg patent passage, 323,  
 Lumber contract J. J. Marchand 334,  
 Saurin & Leitch Contract for laying Stone Blocks 348,  
 Saurin & Leitch, re steel outlet sewer Riviere des Prairies 355,  
 Savollette Ald. re numbering Montgomery St. 360,  
 Lapierre M. re extinguishers 363, 375,  
 Savollette Ald. re establishing street Carline Papineau Ave. 364,  
 Lemay Maria re claiming damages 365,  
 Leclair S. re Dennis - 366,  
 Lemay O. re expropriation 370,  
 Leitch S. P. re light. 373-473,  
 Lapointe Ald. re removing foot. cork Daniel Napoleon 391,  
 Laballe S. A. Ald. re changing name of St. Elizabeth St. 397,  
 do do re homologated line of Johnson St. 397,  
 Loring Packing Co. re Electric Tramsways on Mill St. 402,  
 Lafere M. D. re construction Sidewalks 441,  
 Sagarchetier B. re homologated line 447,  
 Savollette Ald. re open Gully 448,  
 Leclair Ald. re Stone from sewers. 450

Little Sisters of the Poors, to raise the revivment wall on Signeuse St., 37, 45,  
 Lapointe M. to refund his deposit, 39,  
 Lowden H. K. re siding track on the dyke, 12, 42,  
 Lavallee S. A. re debris left in watercourse on Park Lafontaine, 52,  
 do do earth left in sidewalk by the Bell Tel. Co. on Marie St., 52,  
 do do re holes of Hochelaga Ward, 53,  
 Labiberti E. et al. re level of sidewalk cor. Rivard & Rachel Sts., 54,  
 Linois H. & Co. re possession of land on Roy St., 56,  
 Lapointe M. re paving of Richmond St., 56,  
 Larocque J. to construct a vault #107 Duluth Av. 59,  
 St. Louis Municipality re drainage into the city sewers, 60, 135, 153, 239,  
 Lambert Street, companies to lay their underground conduits, 65,  
 Lathille E. re contract awarded to Kocher, for curbstones, 67,  
 Label O. re poles etc. opp # 458 Park St. Fontaine, 72,  
 Lawrence F. D. to deliver clay flagstone around St. J. B. Market, 75,  
 St. Lawrence Street C. S. to repair roadway from Marie Anne to M. Royal, 104,  
 St. (S) Macand, shall not be rented unless by an order of the Com. 112,  
 legislation Com. re drafts of proposed amendments, 121,  
 Lapierre M. to sell 2 doz. of fire extinguishers, 132, 133,  
 Labille Street from Duluth Av. Northwards to be inscribed as a public street, 138,  
 St. Lawrence St. for an app. of \$1,000 to improve the portion expropriated, 145,  
 Lariviere Street re erasure of homologated lines from Canal to Dorion Sts. 106, 118, 148,  
 Longueuil Ferry Pump, cession of a strip of land by Montreal Gas Co. 156,  
 Leys, re applications for same, 169,  
 Lapointe M. to refund deposit, 172,  
 Labille Street for a per. sidewalk from Duluth to Rachel, 180,  
 Lapierre S. D. asking wooden sidewalks on Sauthier Street, 187,  
 Casalle Street to erase the homologated line from Laurier to St. Simeon, 195,  
 Lapointe M. re M. L. R. car service on St. Denis via St. Antoine St., 201,  
 St. Lawrence Street, to have buildings expropriated on the new line, 205,  
 do favor per. sidewalk N. side from Pine Av. to M. Royal, 214,  
 Lathille P. objecting to the transfer of Col. Sheppard for a strip of land on Hochelaga, 217, 219,  
 Lavoie J. P. claim of \$250 for damages caused by the construction of St. Catherine St. Sewer,  
 Laurin & Leitch, to refund guarantees returned by the City, 221,  
 Laballe A. inventors of vehicle to remove snow, 234,

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y

Sarceque. Fire Vault Duteith Ave 442, 453  
 Sackawanna Coal Co re Oliver St 443  
 St Louis Ward Electors re Emery St 443  
 Sagoucheville St re Homologation <sup>revised 1846</sup>  
 Savaller Ald re Permanent Sidewalk Ernest St 451  
 do re work with house for M<sup>r</sup> M. Sclaire 451  
 Savotette - do - M<sup>r</sup> Beaudot, M<sup>r</sup> Guin & Chalifout 451, 463  
 Sogon St re sidewalk <sup>451</sup>  
 Sabin Engine Co re repairs Pumping Station Mill St 455  
 Seclair Ald re construction by day work of Bureau of Streets 455  
 Samouelle re promotion 455  
 Sarivier Ald re protest against Ald Payette 459  
 Sogon Estate re Marquette & Gelford St 461  
 Sclair Ald re removing tracks St Dominique St 473  
 Savaller Ald re plans of Rosemont 474  
 Sarceque Ald re removing post cor St Hubert & Ontario St 474  
 - do - asking G. Gillies for records same  
 Savaller Ald re Mercer Ave 474  
 Savotette Ald re Sidewalks Plessis St 475  
 Lane M<sup>r</sup> Catherine re estimate for paving 481

M  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 Y  
 Z

M. S. Ry. re intersection of Mc Gill Street, 120,  
 St. Matthew St. for a per. sidewalk 1/2 side from Beaubien to the lane, 113,  
 Mansfield St. do — " 132, 111,  
 Mount Royal Av. do — 169 & 171, 119,  
 Martineau & Co. re expropriation for the widening of St. Denis St. Subway, 123,  
 Mary Ann Street, S. side from Lasalle to Laurier Sts. for a per. sidewalk, 132,  
 Montreal Collieries to hold show at Outremont Quarry, 134,  
 Montreal Terminal Ry. re grade of Davidson Street, 140, 198, 219,  
 do — to repair Anthonis, Amity & Jersey Sts., 140,  
 do — to remove the switch cor. Ontario & Hotel-de-Ville Av. 141,  
 M. S. Ry. & Power Co. re level of St. Denis Street, 149, 166,  
 Montreal Draining Co. re removal of fences on St. Timothee St. 149,  
 M. S. Ry. Co. to lay double track on Nolan St. 155,  
 do re fenders & speed of the cars, 170,  
 Market Comm. re making two new buckets, 175,  
 Molson & Co. re expropriation on Salondel Street, 185,  
 Montreal Turfpike Trust. Protect re Carriere Street, 187,  
 M. S. R. Co. to submit plan of new cars, 204,  
 M. Land & Imp. Co. re informed that the grade of Davidson St. will be reduced, 208,  
 M. S. Ry. Co. to place a "half-way sign" in St. Denis St. above Laurier Av. 208,  
 Martineau Orf. to lay a temporary wooden drain along Carriere St., 209,  
 M. Terminal Ry. re plan of cars, 219,  
 Morisseau F. asking for a position, 220,  
 Montreal S. Ry. Co. re claim of \$505<sup>25</sup>, 226,  
 M. S. Ry. & P. Co. re modifications in erection of their poles, 226,  
 Merchants Tel. Co. re location of poles, 239, 240, 245,  
 M. S. Ry. & Power Co. do — 240, 245, 295,  
 Mathieu H. C. increase of salary, 248,  
 Marguerite J. P. do — 249, 288,  
 Meade J. to supply car tickets, 250,  
 Malo L. do — 250,  
 Moore O. increase of salary 250,  
 Malouin H. no increase of salary, 250,  
 Marion J. B. do — 251,  
 Morancy M. do — 251,

Montreal Terminal Ry. Co. amendments to by-law 274, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12,  
 Mackay Street Sewer, S. of Dorchester & along Verdale Av. 7, 8, 105, 274,  
 M. S. R. Co. to place rails in middle of St. Denis St. 11, 38, 111,  
 Montreal Terminal Ry. re exp. of \$500<sup>00</sup> for works done by the city, 13,  
 M. S. Ry. & P. Co. re exp. of \$1,180<sup>25</sup> for removal of poles on Notre Dame & Guy Sts. 29,  
 Mill Street Pumping Station re boilers out of work, 31,  
 Market Comm. re removal of pole cor. St. James & Aqueduct, 32,  
 M. S. R. Co. re laying tracks on Tupper and Suspector Sts. 32, 42, 53, 73, 96, 101, 111,  
 Masonry Estate, to construct vault at 50 Suspector St. 40,  
 M. S. Ry. Co. re laying new rails on Notre Dame St. West, 42,  
 M. Gas Co. to sell a strip of land for the widening of Longueuil Ferry Ramp, 43,  
 Molson & Co. re expropriation of lot 586, St. Mary's Ward, 51,  
 M. S. R. Co. to give a 5 minutes service on Mt. Royal Av. 52,  
 Market Comm. re per. sidewalks at St. J. B. & St. James Markets, 53,  
 Montreal Steel Works Ltd. to place a steam scale on St. Patrick St. 54,  
 M. S. R. Co. re laying of rails on Ontario, Anthonis, Atwater & St. Catherine, 54, 102,  
 Montreal Carpet & Beating Co. re changing name of St. Roch St. 55,  
 M. S. Ry. Co. re materials left on St. Catherine St. 56,  
 Montie du jour, Co. S. to lay pipes so as to drain surface water, 57, 140, 305, 318,  
 Merchants Tel. Co. re location of poles, 57, 73, 90,  
 M. S. Ry. & Power Co. do — 57, 90,  
 Masonry Estate, to construct a vault 50 Suspector St. 60,  
 M. S. R. Co. to fill holes bet. rails on St. Denis from Carriere to Beaubien, 69,  
 Montreal Draining Co. re removal of gate-keeper by C. P. R. at level crossing, 73, 102,  
 M. S. R. Co. extending tracks on Nolan Street, 73,  
 M. S. Ry. & Power Co. re laying pipes & gas service, 74, 89,  
 do — to place poles in new line of St. Lambert St. 89,  
 do — to place manholes in proper level of St. Catherine St. 90,  
 Mount Royal Av. # 173/5 for a per. sidewalk, 92,  
 M. S. R. Co. to repair siding track on Rachel St. 96,  
 Molson & Co. re sidewalk on Craig St. East, 100, 131, 159,  
 M. S. Ry. & P. Co. re supplying gas in different streets, 101,  
 Montreal Terminal Ry. re paving of Hotel-de-Ville Av. 103,  
 Major & Alderman, re laying of per. sidewalks in Duvernay Ward, 107,  
 Mackay Street to substitute cement for flagstone sidewalk, 109,

M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

Maille's Co. increase of salary, 251,  
 Marion M. — Do — 251, 288,  
 M. S. Ry. Co. to lay a double track on St James Street, 266, 281, 282,  
 Municipal Reformers Ass. to have shoulders & curbs to be paid on Saturday evening, 268,  
 M. S. H. Co. protest v location of poles, 268,  
 M. S. R. Co. that a new car service be established on St Antoine St, 281,  
 — do — re using sand & salt on tracks, 285,  
 Montreal Southern Counties Ry. no operation in the City of Montreal, 296,  
 M. S. R. to operate cars on St Catherine bet. Papineau & De Foreman Av., 298,  
 Merchants Tel. Co. exp. fees removal of poles, 300,  
 Martin M. Ald. to establish a street car line on Papineau av. bet. Rachel & St Catherine, 306,  
 — do — re accusations vs V. Luerin, Asst. Foreman, 306,  
 Montreal Hatteries Co. to cross homologated lines of Berchères & Montreuil Sts., 310, 400  
 Model Building Stone Co. offers Stone Comp., 327  
 Municipal Council re Reports of Committee 352  
 do. — do. wants report re changing name of Craig  
 to St Antoine 352  
 Montreal Stock Yord. Co. re crossing Bridge & Etienne St. 355  
 Montreal Southern Counties Ry Co. re circulation of Cars. 356, 416, 417  
 Moeadam re tenders 368  
 M. S. H. Co. report to Council re Indicator posts 368  
 M. S. Ry. re delivering Stone from Quarry 393  
 Martin Ald. re repairing Forsyth St 398  
 Mackenzie M. M. Ry. to meet sub Committee 401  
 M. S. H. Co. re posts Deigneres St 409  
 Martin Ald. re repairing Imperial Ave 410  
 Melloy M. M. re opening of drain 411  
 M. S. H. Co. re cuts in pavement 417  
 M. S. Ry. re Boulevard St Lawrence 418, 441  
 M. S. R. re transport of Moeadam 425  
 M. S. R. re new line Papineau Ave. 431, 441  
 M. S. H. Co. re trees 432  
 Messier Co. re Stewell St Summit 438  
 M. S. R. re construction lower house Raymond St. 441  
 Masson Est. re Vault Inspector 442, 452

Market Committee re paving Commissioner St. 444  
 M. S. H. Co. re posts 444  
 Martin Ald. reflects of Permanent Staff. 447  
 M. S. Ry. Co. re By Law 451  
 S. Martin re homologated line of Kent St 452  
 Montreal Southern Counties Ry. re protest of entering by Mill St. 453  
 Martin M. Ald. re wooden curb. Papineau Ward 454  
 Mayor. Ald. re state of Deserway Ward St. 460  
 Martin M. Ald. re Papineau Ave. line 462  
 Morrison Co. re street cleaning machine 463  
 M. S. H. Co. re putting up posts 464  
 M. S. Ry. Co. re modification of track Boulevard St Lawrence 473  
 do. — re new connections on Raymond St. 473  
 — do. — re overhead covered coal conveyer to Dame St 473  
 — do. — re siding on Fortification land 473  
 — do. — re track on William St Thomas St. 473  
 Mayor Ald. re state of Sidewalk Deserway Ward. 474  
 Market re provisions at Harbour water. 477  
 Municipal Council re claims of S. Martin re gully on Rachel St. 478  
 Morrison Quarry Co. re contract of 5000 tons of macadam stone 487

M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

McCarthy J. claim for accident, 141, 100,  
McLeod Steel Yard, City Assessor to state the assessed value, 192,  
Mr. Anully D. D., re model of sheet car fender, 196,  
McLeod Steel Yard, for an app. of \$982<sup>00</sup> for rent, 252,  
— do — re increase of rent, 300,  
— do — to notify the proprietor that the City will discontinue to rent same after <sup>the 1st of May next, 1914</sup>

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Nolan Street, C. S. to level from Davidson Eastwards, 25,  
National Machine Co. offering to sell a Hercules tire setter, 45,  
Notre Dame Street, C. S. to improve the portion appropriated, 53,  
St. Hubert Street Sewer, E. of Hotel de Ville Co. 61, 167, 225,  
Norris St. offering to sell broken stone, 88,  
Notre Dame Street repairs to pavement from Chaboulay St. Westwards, 124,  
Remondieu St. claim for drain blocked on Notre Dame St, 188,  
New M. P. for a position, 354  
Northern Electric Manfg Co put outlet 16" pipe Millman St. 407, 428

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Oxenden Av. Sewer from Pine Av. to St. Arthur, 61, 119,  
Oxtario St. laying off curbside from Parkman to Papineau, 110, 121,  
O'Connell Av. for a sewer from Reading St. Northwards, 110,  
Outremont Quarry, re operation of same without causing damages, 169,  
— do — to remove the telephone, 252,  
Oxtario Street re paving bet. Papineau & Desjardins, 306,  
Oakeum English Navy contract Beauvais Freres 337  
Outremont Quarry Specification Sub by. 6. 8. 413  
Outremont Quarry re location 439. 451. 465. 475,  
— do — re re-entring location to A.C. Dubois, 475. 476,

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Provincial Govt. re encroachment of the homologated line #1194 pt 20 East Ward, 14, 24, 55,  
 Préfontaine St, closed by the Chateauguay & Northern Ry. Co. 25, 26,  
 Peterson Manfg. Co. re supply of pitch, etc. 37,  
 Payette Ald. re paving of Hotel de Ville Av. 53,  
 Peupart J. N. for a position, 55,  
 Park & Ferris Com. re for a gravel sidewalk on St. Royal Av. 55,  
 Poles, applications for location re submitted to Com. re, 58, 90,  
 Per. Paviments, Co. S. to protest all companies to repair their cuts, 65,  
 Poles Com. re for a wooden sidewalk, opp. Police Station N° 11, 89,  
 Poles, Com. re, City Attorney's opinion re location of same, 90,  
 Payette Ald. asking for a wooden sidewalk on St. Dominique St, 100,  
 Provincial Board of Health re state of the Sewage Farm, 102,  
 Parthenais Street, for a sewer from Parley St. North City, 110,  
 Proust Co. re widening of St. Royal Av. 120,  
 Paquin J. N. for improvements in St. Denis Ward, 122, 203,  
 Permanent Parks & etc, executed by Co. S. re accepted by the Com. re, 154,  
 Prouvost E. to cancel the lease of a quarry rented by the City, 163, 164,  
 Parthenais Street, for a sewer from Amity St. Northward, 165, 265, 307,  
 Poles, Co. S. having notified Companies to comply with By-law N° 343, 205, 240,  
 Prouvost Dame Co. (Mrs. S. Bellin) re expropriation on Hotel de Ville Av. 214,  
 Prouvost A. increase of salary, 251, 258,  
 Papineau Co. S. protest re level of Bright St, 274,  
 Poles, to take 31<sup>st</sup> from the app. of this year, 299,  
 Parthenais Street, re cession of a strip of land of 12 feet wide, from Sherbrooke to City, 307,  
 Permanent sub-committees re formation of same, 316,  
 Paints & Oils, left to C. S. p. 332, 335,  
 Pitch, contract J. Paquette 336,  
 Park & Ferris re depositing Street Sweepings, 352,  
 Prouvost Maurice re widening Duchesne St 363,  
 Proprietors of Saguenette re homologated line 383,  
 Proprietors of Parthenais St re widening 394,  
 Park & Ferris re plan of enlargement Papineau Sq. 402,  
 Proprietors & Tenants Rachel of re Tramsways 402,  
 Publishing Co. of Island & City of Montreal re documents & plans 403,  
 Pigeon M. Co. construction Vault under Sidewalk, 406

P  
O  
R  
S  
E  
P  
M  
A  
M

Proprietors re expropriation Lafontaine Park 410  
Permanent Sidewalks re construction of same as per list 412, 435  
Poplar St. proprietors re repairing Street. 425  
Proprietors St. Catherine St re paving 427  
Parthenay St re widening 429  
Permanent Sidewalks re construction of same as per list 448, 449  
Caguelo, M. re laying Cemented Stones 462  
Phoebus Bridge Co. re defect. 463  
Caguelo, M. to issue orders of paving permanent concrete flags 480  
Capincau (Street) re estimate of cost of laying grav. block paving 481  
Poplar Street re estimate for sidewalk curbs 481  
Permanent sidewalk for <sup>reparat. of same</sup> St. Joseph Street, 481  
Permanent Sidewalks to be constructed in different streets, 482

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y

Quarries, C. L. re danger of same, 1611,

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Reston Street, measure of how, line from Beirville to Silford, 12, 32,  
 Rousseau J. H. of \$100<sup>00</sup> for rent of his land, 15, 90,  
 Ramsay J. to lay a siding track on Common St, 39, 40, 56,  
 Ricard Ald. re repair to Ontario Street pavement, 70, 100,  
 Roch J. refund deposit, 72,  
 Ronalds Dept. re permission granted to C. R. to lay track on St Patrick St, 97,  
 Ricard Ald. to have curbstone laid on Ontario from Papineau to Desjardins Av. 100,  
 Roy J. to refund his deposit for drain connection on St Denis St, 109,  
 Richardson S. to use a gas lamp post opp<sup>o</sup> 1881 St. Hubert, 121,  
 Rivard Street. to change the material for per sidewalk side from 11<sup>th</sup> Royal to Beirville, 127,  
 Rousseau J. H. of \$100<sup>00</sup> for rental of vacant lot to be paid, 154,  
 Riendeau M. for a per. sidewalk opp<sup>o</sup> 189 Notre Dame St, 154,  
 Rochon A. for an increase of salary, 161,  
 Repairs to sewers for a further app. of \$500<sup>00</sup>, 189,  
 Ryde Street, opp<sup>o</sup> 11<sup>th</sup> 185 for a gully, 205, 210,  
 Rosemount Village of, protest re condition of Carriere Road, 211,  
 Ricard Ald. to track too close of sidewalk on Papineau Av., 217,  
 Rochon A. for an increase of salary, 239, 249,  
 Rousseau J. H. — do — 249,  
 Rousseau G. — do — 251,  
 Rosemont, re system of sewers & water supply, 301,  
 Road Com<sup>tee</sup> to have meetings on Thursdays at 3 o'clock P.M. 316,  
 Rubber hand hose contract. Bessway Firm 338  
 River Sand contract Canada Roofing Co 338  
 River Sand for asphalt, contract J.B. Bonhomme 339  
 Reimbursement of guarantee given by Co. 352  
 Reports to Council re. Name of City 353  
 Railway Commissioners re laying track Little Market 356  
 Report to Council asking \$1000. for draining sidewalks, 357  
 do do do \$2000 re sewer. St Denis Ward 358  
 do do do Construction of Sewer Parthenais 358  
 do do do — — — — — Palace 358  
 do do do — — — — — Brebourg 358  
 do do do Several sewers 359  
 do do do to purchase new machinery, 366  
 do do do re expropriation Elgin St 367

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Report to Council re changing names of Street 376  
 do do to vary credits 385-386  
 do do to vary credits 8000 for Gully cleaning P. Henri W. 386  
 Railway sub committee re demand to P.R. 387  
 do do re. Papermery Ass. League of Cot 388  
 do do re Montreal South West Counties Ry 388  
 do do re St Denis St line  
 Report to Council to vote 185,766 for permanent sidewalk 391  
 do do 1,172,900 for do pavings 392  
 do do 41,500 for the track paving 394  
 do do to vary balance on paving 408  
 do do re Inspectors 409  
 Remond J. Rev. re suspension of Park La Fontaine Exp 413  
 Richardson St. name to be change 420  
 Railway Dept. Ottawa re Mill St 425  
 Remond Ls. re Gully 444  
 Rutherford & Sons Co re St Elizabeth St 463  
 Report of C.S. asking 59,190 for different repairs 467  
 Report to Council re deposit of Bell Telephone Co 468  
 do do to vote \$1,000 for Dufferin St sewers 469  
 Report of C.S. re rails M.S. R. Cote de Neiges road 469  
 Report to Council re construction of sewers 469  
 do do re apposing designation of Streets by L.S. 470  
 Richards H.R. re paving Piquet St. Notre-Dame St 476  
 Road Dept. re work hypothesis in apposition of said. dept 477  
 Rivard Street re gully 480  
 Rolland Aqueduct St. Corne re brick gully 480

1877  
 1878  
 1879  
 1880  
 1881  
 1882  
 1883  
 1884  
 1885  
 1886  
 1887  
 1888  
 1889  
 1890  
 1891  
 1892  
 1893  
 1894  
 1895  
 1896  
 1897  
 1898  
 1899  
 1900

Surveyor J. G. re changing name of St. Lawrence St. 150,  
 Snow, By-law for removal of snow from sidewalks, 152  
 Sewage Farm Sewer, re drain connections, 162,  
 do — re laying the steel outlet in behavior de Princes, 162,  
 Street Watering, for a further app. of \$5,000<sup>00</sup>, 167,  
 Snow Special, for an app. of \$500<sup>00</sup>, 179,  
 do — re printing of snow tickets, 179, 214,  
 do — re supplying boxes to carters, 179, 190, 198,  
 Snow, C. S. to prepare specifications for removal of snow from sidewalks, 179, 224, 213, 204, 203, 191,  
 Sidewalks (Wooden) for unapp. of \$300<sup>00</sup> to lay same, 184,  
 Sicily Asp. Par. Co. to refund guarantee retained on per. sidewalk, 202,  
 Sherbrooke Street for a per. sidewalk, S. side from Guy to St. Matthew, 210,  
 Snow tickets, contract awarded to The Permacut Carting Co., 214,  
 St. Amour Mr. re opening of Sherbrooke St., 216,  
 Sheppard St. re cession of Chaplain, Sheppard Street & other, 217, 231,  
 Sparrow J. B. re blockage of Victoria Street with the vehicles of Mt. Scroggie Co. 219,  
 Stephens Est. J. A. re drainage of non-located line of St. David's Lane, 220, 237,  
 Street Names & Nos. for an app. of \$500<sup>00</sup>, 222,  
 Sidewalks (Wooden) — do — \$200<sup>00</sup>, 222,  
 do for an app. of \$5,000<sup>00</sup> for removal of snow, 224,  
 Sauvageau Ald. asking to cut 2 trees cor. Mansfield & Rochester & James Cathedral, 234,  
 Streets, for an app. of \$12,000<sup>00</sup> to keep same in good order during winter, 238,  
 Snow Dumps, C. S. to rent suitable vacant lots, 245,  
 Snow Special, Members to suggest names to C. S. for appointments, 245,  
 Stanton J. G. increase of salary, 249,  
 Smith C. no increase of salary 251,  
 Street Watering for an app. of \$40,000<sup>00</sup>, 252,  
 Street Cleaning, for an app. of \$45,000<sup>00</sup>, 252,  
 do (Clear streets day time) for an app. of \$30,000<sup>00</sup>, 252,  
 do (do night time) — do — \$55,000<sup>00</sup>, 252,  
 Stock, for an app. of \$5,000<sup>00</sup>, 253,  
 Smith C. for increase of salary, 288,  
 Snow Special, increase of salary of 17 1/2 per hour to Laborers, 288,  
 Street Names & Numbers, to take 1/2 from the app. of this year. 299,

Sisters of Jesus & Marie at Outremont asking for stone screening, 20,  
 Sanguinet Street, C. S. for estimate for per sidewalk near Cecil Av. 20,  
 Sherbrooke St. Sewer, from Frontenal to St. Germain, 21, 211,  
 Sherbrooke St. & Carriere St. Sewer, contract awarded to A. Bray & Co. 23,  
 Sheppard Est. cession of Jain, Dorion & certain lanes, 24,  
 Sherbrooke St. East, C. S. for an estimate to improvements, 24,  
 Street Names re having twice the same name, 32,  
 Sidewalks (Permanent) in different streets, 35, 62, 63, 76, 126, 127, 142, 178, 191, 223,  
 Sherbrooke Street \$300<sup>00</sup> to complete improvements cor. Diamond St. 43,  
 Sicily Asp. Par. Co. to return percentages retained on guarantee, 43, 44,  
 Sanguinet Street, for a wooden sidewalk \$400 to 410, 53,  
 Sidewalks (Wooden) Report to Council for a further app. of \$1,000<sup>00</sup>, 58,  
 Street Names, 66, 75, 91, 153, 303, 310,  
 Sidewalks (Permanent) re assessment roll of same, 71,  
 Street Names & Numbers, C. S. to give orders to Drain Cld. & Signs Co. 91,  
 Sheppard Est. cession of land of the opening of Sherbrooke St. 91,  
 Sanguinet St. E. side 159 ft. N. of St. James for a per. sidewalk, 92,  
 Street Watering, for a further app. of \$6,000<sup>00</sup>, 93,  
 Sweeping Parked Streets — do — of \$7,000<sup>00</sup>, 97,  
 Stanley Street opp 90 & 96 for a per. sidewalk, 97, 98,  
 Sheppard Est. to cede, blockage, Chaplain & Sheppard Streets & lanes, 101,  
 Sheppard Street Cession by Estate Sheppard, 101,  
 Sectionmen for an increase of wages, 102,  
 Sayer Electric Co. to erect a post opp 10-12-14 Beaver Hall Hill, 103,  
 Sherbrooke St. for a sewer from De Formier Co. to Limoges' property, 110, 123,  
 Sheppard Estate exchanging of land for the opening of Sherbrooke St. 113,  
 Sidewalks, By-law re removal snow from same, 115,  
 Sewers, By-law for amendment of by-laws, 191, 235, 244, 277, 287, 298, 116,  
 Sissmann C. to change material for per sidewalk on Shuter St. 121,  
 Sidewalks, C. C. opinion re amendment, 124,  
 Street Numbering, to be divided in two by St. Lawrence St. East & West, 126, 153,  
 Sicily Asp. Par. Co. re settlement of their claim on the City, 126, 129, 138,  
 Stanley St. \$294 for a per. sidewalk, 129,  
 Sewage Farm, for an app. of \$10,000<sup>00</sup> to complete the sewer, 144, 156,  
 Snow, to inquire information from Toronto re removal of snow, 145,

Supply for Pavings & sundries, 318 to 326  
 Stone Cutters Ass. to employ men of Union 328  
 Sub-commissioners formation of same, 328  
 Saddle Ald. in reference to change of name of Craig St 328  
 Standard Drain Pipe Co. ref. to legal tender. 330  
 Supply of Paints & Oil Suppl to the C. S. p 332-335  
 Supply of Tile Pipes & Drivets to Hyde & Webster. 333  
 Supply of Wire Spikes to Powerhill & Leonard 333  
 Supply of Lumber to J. J. Marchand & Co 334  
 Supply of Hercules Cement to Wm W. Hally & Co 334  
 Supply of Crescent Cement to A. Bremner. 334  
 Supply of Castings to Canadian Iron Foundry 335  
 Supply of Bricks. Hyde & Webster & Wm Stinson 335  
 South East re renting Wm Cord & Wood 339-354  
 Spikes (Wire) contract Powerhill & Leonard 333  
 Stone Cutters Ass. re Union labor 342  
 Supply of Asphalt. Barber Asphalt Paving Co 347  
 do do Sockley & McCourt 347  
 do do Dephathman Paving Co 347  
 Society Asphaltum Paving Co contract taking Best. Asp. - 350  
 Sewers re construction by day work 360  
 Seminary of St. Sulpice re. Non-located lines Comte St. 363  
 Standard Drain Pipe Co. opinion of City Attorneys. 367  
 Sayer Electric Co. re light - 373. 403  
 Saddle Ald. re name of Streets. 420  
 St Anne St name to be changed 420  
 St Peter St re widening. 429  
 St Catherine St re sewer between Delamire & Popoway. 447  
 Sauriol & Co re stone contract 462  
 Section head Foreman re delay removing mud 474  
 Savageau & Co. Ald. re extension of St. Antoine St. sewer 477  
 School house measurement St. N. Hy. Co. re fencing re fencing Duquette St. 477  
 Stinson Road Builders' Supply Co., re supply of sewer Bricks 478

T  
U  
N  
I  
V  
E  
R  
S  
I  
T  
E  
D  
E  
M  
O  
N  
S  
T  
R  
A  
T  
I  
O  
N  
N  
A  
L  
D  
E  
M  
O  
N  
S  
T  
R  
A  
T  
I  
O  
N  
N  
A  
L

Tenders, 15, 16, 23,  
Taussey D. ex-ald. re track on Centre, 25, 186,  
do — C.S. to repair sidewalk on Robery St, 25,  
Thomson J.S. Estate asking the City to buy a portion of proposed Hutchison St, 29,  
Taussey D. re refused boxes, 4-5,  
Traders & Tailors of the Parish of St. Leonard de Port-Maurice re By-laws 193, 212, 55,  
Turcotte & Sagnon, re fence on Laclaire St & for improvements, 72,  
Telephones, for an exp. of \$ 310<sup>00</sup>, 252,  
Trudeau A. re exp. of \$ 283.<sup>00</sup> for per. sidewalk on Montcalm St, 286,  
Truesdell M.A. to improve Fletcher's Field for sliding purposes, 298,  
Tenders submitted to Members for examination & modifications, 302,  
Tarte J. S. Hon. re slippery sidewalk, 309,  
Tenders Ref to C.S. for tablets 327  
The Municipal Park Land Co. construction sewer Dufferin St 327  
Tenders for general supplies & savings, 318, to 326,  
Tiles Pipes & conduits p. 333  
Tenders for supply of Coal. 367  
Taussey D. H. re. refuse box 379  
Thibaudreau J. re pavement sidewalk. 385  
Tenders of supply of Broken Stone. 407  
Therrien D. re proposition. 403  
Treasurer of City re reimbursement of deposits. 461



Underground Work, re payment of wages for an inspector, 31,  
 Union Co. petition for improvements, 58,  
 Underground conduits re laying of same on St. James Street, 65,  
 Union Typographic Soc. Carter, re removal of snow by day labor, 209.

~~Underground Work, re payment of wages for an inspector, 31,~~  
 Vary \$160<sup>00</sup> for a per. sidewalk 155 to 177, Metairie St, 41,  
 Vault, to B. for report if permission has been granted re Laval & Line av, 44,  
 Vary \$13,488<sup>00</sup> for permanent sidewalk, 56,  
 do \$789<sup>50</sup> ————— do ————— 61, 62,  
 Villeneuve E. N. to sell broken stone to the City, 71,  
 Vary \$5,000<sup>00</sup> for permanent sidewalk, 80,  
 do \$200<sup>00</sup> for Repairs to Shops, 91,  
 do \$500<sup>00</sup> for Drain Connections, 93,  
 do \$1,000<sup>00</sup> for Repairs to Macadamized Roadways, 94,  
 do \$350 for Street Gullies, 97,  
 do \$8,000<sup>00</sup> for Permanent works, Macadam works & Repairs to Per. works, 104, 111,  
 do \$7,000 for ————— do ————— do ————— do ————— 114,  
 do \$1,488 for permanent sidewalk, 114,  
 Vaults, re By-law # 49 referred to City Attorneys, 117,  
 Villeneuve Street re opening, 130, 202,  
 Vary \$500<sup>00</sup> for gullies, 125,  
 do \$300<sup>00</sup> to paint the Robt. Dumas Steel Bridge, 125,  
 do \$5,409<sup>00</sup> for per. works, macadam repairs to per. works, 125, 144,  
 do \$2,500<sup>00</sup> ————— do ————— do ————— do ————— 144,  
 Virolle C. for a per. sidewalk # 116 Laprairie St, 151,  
 Vary \$1,800<sup>00</sup> for Sweeping paved streets, 168,  
 do \$75<sup>00</sup> for repair the building for coal tax sidewalk, 168,  
 do \$400<sup>00</sup> for per. sidewalk on St. James St, 171,  
 do \$1,000<sup>00</sup> for Per. Works, Macadam Works, & Repairs to Per. Works, 189,  
 do \$4,202<sup>67</sup> from Sicily Asp. Car. Co. to — do — do — do — do — do — 191,  
 do \$403<sup>62</sup> for different items, 201,  
 Union Typographic Soc. Carter re removal of snow by day labor, 209,  
 Vary \$500<sup>00</sup> for Repairs to Sewers, 210,  
 Vaults, re amendments to by-law # 49, 211,  
 Vary \$4,183<sup>42</sup> from Longueuil Ferry Ramp & apply to Permanent Works etc, 213,  
 do \$1,796<sup>24</sup> to pay certain accounts for removal of poles, tracks etc, 222,  
 Vincent A. increase of salary, 248,  
 Varin J. A. re copy of certain plans of old wards, 263,  
 Vary \$150<sup>00</sup> for Repairs to Sewers & Drain Connections, 270,

May 14. 1839<sup>th</sup> to complete permanent sidewalks, 2<sup>nd</sup> fl.  
Kallies & Co. old re-homologated line Beauville P 439  
Visitation Street new & old widening of same, 1179.

W  
Y  
7

362.372  
Warrants, 9, 22, 36, 47, 67, 79, 84, 95, 99, 105, 118, 130, 143, 147, 158, 173, 183, 194, 206, 215,  
Hindson Street Co. S. to prepare estimate for per. sidewalk, 10, 169, 171,  
Wellington Street Subway Automatic Electric Pump, contract awarded to J. W. Dougall bal. Jan 2nd, 28,  
Nelson (Ald) re per. sidewalk cor. Notre Dame & Frontenac, 38,  
Water Dept. re laying boxes & etc, under new per. sidewalks, 89, 107, 209,  
do of 1158. for lowering water main on Mountain St, 167,  
Hindson Street Co. S. to replace the wooden block paving with stone blocks, 212,  
Warrants, 233, 244, 247, 257, 260, 267, 277, 284, 290, 304, 317, 330, 346, 415, 437, 450, 453,  
Warren Bituminous Pav. Co. to refund guarantee retained for work in 1903, 238,  
Workman M. for a per. sidewalk on St. Antoine St, 269,  
Wary C. & al. to run a single wire across Roy St, 308,  
Walker Co. Control Stone Dust 357  
Warren Brothers Paving Co per protest against Barber Asphalt Co., 384  
Workman S. name to change, 420  
Weyer H re permanent paving Popineau Ave., 443  
White Ald re widening St Peter St, 454  
Warrants, 471,  
Whittall A. R. re siding Charlevoix St, 472

W  
Y  
L

Saut de page(s)  
vierge(s)

Y  
Z

10-1-5-17

Adjourned Road Committee Meeting  
Monday June 19<sup>th</sup> 1905  
10 o'clock A.M.

Present:

Ald. Lavoie - Chairman  
Turner  
Gallery  
Ames  
Bastien  
Leclair

Mr. J. P. Mullarkey, Managing Director  
of the Montreal Terminal Ry Co,  
was present, and the Committee  
proceeded to consider a draft of  
proposed amendments which said  
company desired to have made to  
by-law No 2174

On motion of Ald. Ames, it was  
Resolved:

That Mr. Mullarkey be heard in  
explanation of said proposed  
amendments to by-law No 2174.

Section 9 being taken into con-  
sideration, after deliberation, on  
motion of Ald. Ames, it was

Resolved:

That the word "company" in the  
last line of section 9 be struck  
out and replaced by the word  
"City".

And furthermore that the word  
"other" in the second line of

Monday June 19<sup>th</sup> 1905  
Section 9 (English version only) be  
struck out and replaced by the  
words "of the".

Resolved: After a lengthy discussion, it was  
That section 18, sub sections A and B  
remain unchanged.

Section 18 sub-section C was then  
taken up, and after deliberation,  
on motion of Ald. Ames, it was  
Resolved:

That section 18(C) be replaced by the  
following:  
Section 18(C) Streets not at present macadamized  
Whenever hereafter the City shall maca-  
dimize a street upon which has already  
been laid the rails of the company,  
the company shall maintain thereafter  
the track, devil's stripe, and two feet  
each side of the track in good order  
during the continuance of the con-  
tract.

Resolved: It was furthermore

That subsection (d) of Section 18  
be struck out, the powers thereby  
conferred having been used and  
being no longer necessary.

Sections 19 and 20 being then taken  
up, on motion of Ald. Ames,

Monday June 19<sup>th</sup> 1905

Resolved:

it was

That section 19 and section 20 be struck out.

Section 24 relating to the removal of snow was then carefully considered, as well as the following which the company desires to substitute for said section 24:—

"The company shall, under instructions from the City, keep its tracks free from ice and snow, and the City may, at its option, remove the whole or such part of ice and snow from curb to curb, as it may see fit, from any street or part of street in which the company's cars are running, including the snow from the roofs of houses, thrown or falling into the streets, and that snow removed from the sidewalks into the streets with the consent of the City, and the company shall be held to pay one-half the cost thereof."

Resolved:

That said proposed section respecting the removal of snow be revised by the City Attorneys in such a manner as to leave absolutely no doubt as to the company being bound to pay one-half of the cost of the removal of snow from the remainder of the streets, after its tracks have been

Monday June 19<sup>th</sup> 1905

cleared, and that so revised, said proposed section be substituted for the present section 24.

It was

Resolved:

That section 25 be struck out.

Section 27 being taken up, Mr. Mulharty urged that said section be eliminated from the by-law.

The Committee did not deem it advisable to do so, and it was

Resolved:

That section 27 remain unchanged.

Resolved:

After deliberation, it was

That section 32 and section 33 be struck out, section 31 being deemed sufficient.

It was

Resolved:

That the first part of section 34 remain unchanged; the latter part referring to Bouv. de l'Île cars to be struck out.

It was

Resolved:

That sub-section (b) of section 47 remain unchanged.

Monday June 19<sup>th</sup> 1905

Resolved: It was  
That sec 48 be struck out.

Resolved: It was  
That sec 59 remain unchanged.

Resolved: It was  
That sec 60 remain unchanged.

Resolved: It was  
That the following proposed section modeled after section 43 of by-law No 210 be incorporated in by-law No 274:-  
Whenever the public service shall require it, the Council may, by simple resolution, modify or amend the routes of the Company and order new routes, but the Company shall not be obliged to abandon any routes in order to give way to any company.

Resolved: It was  
That section 28 be amended to read as follows:-  
Sec. 28 The cars shall run from 5.30 A.M. to 11 P.M., on all the line, with the right to extend

Monday June 19<sup>th</sup> 1905  
the service till 5.30 A.M.

Resolved: On motion of Ald. Limes, it was  
That section 30 be struck out and replaced by the following:  
Sec 30. The cars shall run at intervals not exceeding fifteen minutes, between 5.30 A.M. and 11 P.M.  
Ald. Leclaire dissenting.

Resolved: On motion of Ald. Limes, it was  
That sec 36 be struck out and replaced by the following:-  
Sec 36. The speed of the cars shall never exceed fifteen miles per hour in any part of the City and the Council may, by simple resolution, at any time order such lower rate of speed as it judge advisable in any portion of the route traversed by the Company.

Resolved: It was  
That section 53 remain unchanged.

Resolved: It was  
That section 54 be struck out, and that the deposit of \$25000.00 therein mentioned, be returned to the Montreal Terminal Railway



Monday June 19<sup>th</sup> 1905

Company.

Ald. Leclaire dissenting.

It was furthermore

Resolved:

That a report be made to Council recommending that permission be granted to the Terminal Railway Company to extend its single track on Craig Street westwards to St. Lawrence Street with a Y on St. Dominique Street, on condition that said company pay its share of the cost of snow removal on Craig Street, when its line is situated.

Ald. Nelson appeared before the Committee to renew his request that the numbers be not changed on Crescent Street, from Dorchester Street to St. Catherine Street.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare a plan of Crescent Street, showing the old and the new numbers.

On the joint report of Mr. J. E. Dore and Mr. S. Howard, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the Road

Monday June 19<sup>th</sup> 1905

Committee be authorized to have a sewer constructed in McKay Street, south of Dorchester Street and along Overdale Ave., to connect with the present sewer, and also in conformity with the joint report of Mr. J. E. Dore and Mr. S. Howard, dated June 17<sup>th</sup>, 1905.

The whole subject to the approval of the City Attorneys.

Adjourned.

Emery Lariviere

Chairman.

Liance Ouvrière, Commission de la Ville,  
Vendredi le 23 juin 05

Les présents:  
L'Échevin Lavoie, Président.  
Turner  
Galley  
M. Lapointe  
Bastien  
Leclair.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder:

Mandat No.	Description	Montant
409	Le Bray & Co.	\$ 1516.50
410	Labrelle & Co.	2389.93
411	Alex. Tremblay	134.85
412	P. E. Boyd & Co.	2.00
413	Prothier & Co.	21.00
414	Ludger Gravel	24.40
415	The Gauth. Co.	39.50
416	Hogue & Bouthillier	23.75
417	Imperial Oil Co.	226.70
418	Émile Leclair	10.00
419	L. L. Lafleur	50.39
420	F. D. Lawrence	169.90
421	Montreal Light, Heat & Power Co.	11.87
422	Mount Royal Colours & Varnish Co.	3.24
423	A. Louffe	18.00
424	Paterson & Co.	135.00
425	James Wilson & Co.	12.09
426	États-Unis	88.00
427	F. D. Lawrence	4464.40
428	M. Duceau	2419.00

Vendredi 23 Juin 1905  
430 F. Chaupertier \$ 2242.00  
431 Morton Phillips & Co. 4.05

### Délégations.

M. P. Ch. Durubray se présente devant la Commission et soumet une requête de propriétaires du Quartier Hochelaga demandant que la rue Ogilvie soit tracée, de la rue Ontario à la rue Ste. Catherine.

### Résolu:

Que l'Inspecteur de la Cité receive instruction d'améliorer le chemin de la rue Ogilvie entre les rues Ontario et Sainte-Catherine et charge le coût de l'ouvrage au crédit voté pour mises et mandames les nouvelles mes.

M. B. J. Foghtlin se présente devant la Commission et proteste vigoureusement contre l'action du Chemin de fer (Chateauguay & Northend) qui a érigé une clôture à travers l'avenue Chicago, qui l'empêche de se servir de la dite rue qui conduit à sa manufacture.

En réponse, M. le Président, déclare que les mesures nécessaires ont été prises conformément à l'opinion des avocats de la Cité, pour protéger les intérêts de la Cité.

Vendredi 23 Juin 1905

M. L'Échevin Piquin se présente devant la Commission et demande qu'un trottoir permanent soit posé devant les Nos 2081 à 2087 rue St. Hubert.  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité pour faire l'estimation d'un trottoir en pierre à dalles et en goudron.

M. L'Échevin Piquin demande aussi que les rails des tramways soient placés dans le milieu du chemin sur la rue St. Denis, au nord de la rue de Fleurimont.

Résolu:

Que les Avocats de la Cité soient priés d'étudier la question de savoir si oui ou non, la Compagnie des Tramways de Montréal est tenue de poser ses rails au milieu du chemin, à ses propres frais.

M. W. St. Anderson, de la Dominion Concrete Company, Kemptonville Ont, et présente devant la Commission et donne des explications sur les mérites et avantages de l'égoût en béton et des tuyaux d'égoût fabriqués par sa compagnie.  
M. Anderson est requis de soumettre un échantillon des tuyaux fabriqués par la dite compagnie, et la question est soumise à M. S. Howard, I. C., sous

Vendredi 23 Juin 1905  
inspecteur <sup>conjoint</sup> de la Cité pour rapport.

M. J. P. Mullarkey, Directeur Général du Terminal, se présente devant la Commission et demande que les amendements projetés au règlement No 274 approuvés par la Commission de la Voirie à son assemblée du 19 juin, soient insérés dans le projet de règlement soumis au Conseil le 14 juin 1904 et renvoyé à la Commission de la Voirie.

Résolu:

D'acquiescer à cette demande et que rapport soit fait au Conseil en conséquence.

M. E. Décarie, I. C., se présente devant la Commission au sujet de sa demande pour permission de faire une voie d'évitement sur la jetée.  
L'étude de la question est différée jusqu'à ce que l'Inspecteur de la Cité ait préparé son rapport et son plan.

Requêtes, etc.

De M. Domina Gagné pour effacer la ligne homologuée de la rue Resther, de la rue Beauville à la rue Guilford.  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité

Vendredi 23 Juin 1905

pour rapport et plan.

De la Compagnie Canadienne des  
Choutchou, soumettant un plan  
indiquant l'endroit où devra se  
trouver le main projeté, aussi  
le conduit pour les fils électriques  
et un conduit en suite pour les  
maîtres tuyaux à vapeur, à travers  
la rue Notre Dame, entre les bâtisses  
de la dite compagnie, chaque côté  
de la rue, aussi deux entrées de  
cour, en blocs de scorie.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité  
pour rapport et coût approximatif.

Soumise la copie d'une lettre  
du Prévôt, adressée au Trésorier de  
la Cité, demandant que le compte  
de \$500.00 contre la dite compagnie  
pour ouvrages faits aux lignes de  
la compagnie par la Cité, soit  
suspendu jusqu'à ce qu'on <sup>en</sup> soit  
arrivé à une décision au sujet  
des changements qu'on se propose  
de faire subir au règlement qui  
régit le dit chemin de fer.

Résolu:

Que le Trésorier de la Cité soit  
requis de procéder à la collection  
de ce compte, la Cité devant être  
remboursée de l'avance en question.

De M. E. G. Barton, Secrétaire de

Vendredi 23 Juin 1905

L'hôpital Alexandra, de surcroît  
que la rue Leharon, à partir de la  
rue Séber jusqu'à la rue Nelson, soit  
revêtue et macadamisée.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité  
pour rapport.

De la Banque de Montréal, demandant  
la permission de construire une  
voûte sous le trottoir de l'avenue  
Papineau, pour un élévateur pour  
li cendre pour l'édifice de la  
nouvelle succursale.

Question différée jusqu'à ce que  
le règlement No 49 ait été amendé.

Il est de plus

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville, reçoive instruction d'étu-  
dier le règlement No 49 et prépare les amendements  
requis afin de tenir les propriétaires responsables de  
leurs dommages qui pourront survenir, de quelque  
manière que se soit, résultant de l'existence  
ou du maintien de voûtes sous les trottoirs.

De M. Chas. Archer & Co., soumettant un  
nouveau plan de la Compagnie de Chemin de  
fer du Pacifique Canadien, montrant le  
cote change de la ligne projetée sur la  
rue St. Patrice.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Ville pour  
rapport.

De Gouvernement Provincial, protestant

Vendredi 23 Juin 1905

contre l'effacement de la ligne homologuée sur le lot cadastriel N° 119 et partie du lot N° 128 quartier Est.

Déposé sur le bureau

De la Compagnie du Pacifique Canadien montrant que les plans du viaduc sur la rue Steville seront prêts au temps.

Résolu

Que la dite lettre soit déposée aux archives.

De M. J. K. Rousseau, demandant \$100<sup>00</sup> pour luyer d'un lot vacant, occupé par le Département de la Veirie.

Déposé sur le bureau.

Seuime une résolution du Conseil Municipal, demandant des explications au sujet du contrat accordé à M. M. Leclair & M. Donald, pour la construction d'un égout à la ferme d'épuration, aussi au sujet des prix respectifs de M. Charpentier et de M. M. Laurin & Letich, pour le prolongement de l'égout de la ferme d'épuration dans la Rivière, et finalement au sujet de l'essai à être fait des asphaltes Trinidad, Bermudez, et Acme.

Envoyés à l'Inspecteur de la Ville pour qu'il prépare les réponses aux questions pour lundi prochain.

## Soumissions

Les soumissions suivantes pour la construction des égouts sous les rues suivantes furent alors ouvertes.

Vendredi 23 Juin 1905

EGOUTS	Kegan & Dillon		T. Charpentier	M. Dineen
La rue St-Dominique de la rue Roy aux anciennes limites de la Ville. Egout complet, y compris l'excavation et le remplissage . . . la verge linéaire . . .	9.00	9.50		
Excavation du roc dans les tranchées . . . la verge cube	3.25	3.25		
Clitrage pour l'égout . . . la verge linéaire . . .	.05	1.25		
La rue Bourgeois, de l'extrémité de l'égout jusqu'à une distance de 270 verges, en allant vers le nord. Egout complet, y compris l'excavation et le remplissage . . . la verge linéaire . . .		9.50	8.90	
Excavation du roc dans les tranchées . . . la verge cube		3.00	2.85	
Clitrage pour l'égout, la verge linéaire		1.25	.98	

Résolu

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Que le contrat pour la construction d'un égout dans la rue Bourgeois, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à une distance de 270 verges en allant vers le nord, d'après les devis, termes et conditions et formule de soumission, soit accordé au plus bas soumissionnaire, M. M. Dineen aux prix mentionnés dans sa soumission

Résolu

Sur proposition de M. l'échevin Pastin, il est

Que le contrat pour la construction d'un égout dans la rue St-Dominique, à partir de la rue Roy jusqu'aux anciennes limites de la Ville, d'après les devis, termes et conditions et formule de soumission, soit accordé au plus bas soumissionnaire, M. M. Kegan & Dillon, aux prix mentionnés dans leur soumission

Il est

Vendredi 23 Juin 1905

Résolu

Que M. J. Charpentier, fils, soit remboursé du dépôt fait avec ses commissaires pour la construction d'un égout dans la rue St-Dominique et dans la rue Bourgeois.

## Rapports

Résolu

Sur le rapport de l'Inspecteur de la Ville, il est

Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant que la somme de \$1,000<sup>00</sup> soit votée pour niveler et macadamiser le chemin de la rue Fabre, de la rue Marie-Anne à l'avenue M<sup>re</sup> Royal.  
(M. l'Échevin Gallery décide)

Sur le rapport du Bureau de Santé, recommandant la construction d'un égout dans l'avenue des Cèdres.

Il est proposé par M. l'Échevin Gallery  
Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant que la Commission de la Voirie soit autorisée à faire faire un égout dans l'avenue des Cèdres, plus le cadastre No. 1722, quartier St-Audré jusqu'à l'égout actuel dans l'avenue des Pins, pour égoutter l'hôpital propre dit "Children's Memorial Hospital", suivant le plan en date du 19 Avril 1905, et signé par l'Inspecteur de la Ville. La part de la Ville dans le coût du drainage en question étant évaluée à \$3,000<sup>00</sup>.

La motion est adoptée sur la division suivante:  
Pour: M<sup>rs</sup> les Échevins Turner, Gallery, J. Lapointe (3)  
Contre: M<sup>rs</sup> les Échevins Bastien, Leclair (2)  
Et il est

Résolu

Vendredi 23 Juin 1905

En conséquence.

Résolu Il est

Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant que la Commission de la Voirie soit autorisée à faire construire un égout dans la rue Elizabeth, de l'avenue De Serimier à la rue Dumont, et dans la rue Dumont, de la rue Elizabeth à la rue Sherbrooke.

Résolu

Qu'un rapport soit fait au Conseil, demandant \$400<sup>00</sup> pour l'achat d'un marteau à vapeur pour les mines de l'avenue De Serimier.

M. l'Échevin Gallery demande d'acheter quelques voyages de machefers pour améliorer les chemins dans le quartier St-Aurèle.

Résolu

De soumettre la question à l'Inspecteur de la Ville pour qu'il achète du machefers, s'il le juge à propos, le coût ne devant pas excéder 25<sup>00</sup> le voyage, livrés.

Résolu

Sur proposition de M. l'Échevin J. Lapointe, il est  
Qu'il soit autorisé à acheter de la pierre de banc rouge cassée à 1<sup>10</sup> la tonne livrée (de l'égout de la rue St-Jacques) pour réparer le chemin sur l'ouverture faite pour le passage de l'égout auxiliaire dans la rue St-Jacques. Le coût devant en être chargé au crédit de la réparation de la dite ouverture.

Vendredi 23 Juin 1905

Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Ville disant que les dommages causés au trottoir sur la rue Baudreuil, vis-à-vis l'établissement de M<sup>rs</sup> Hudson & Orsali, par les travaux de construction, s'élevaient à \$18.<sup>00</sup>.

Est aussi soumis le rapport de l'Inspecteur de la Ville, disant qu'il en coûterait \$185.<sup>00</sup> pour enlever le trottoir permanent de la rue Baudreuil en face de l'établissement de M<sup>rs</sup> Hudson & Orsali, et prolonger le pavage en asphalte jusqu'à la ligne de la rue.

Question différée jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude que M<sup>rs</sup> Hudson & Orsali sont prêts à payer le coût de substituer le pavage en asphalte au trottoir en question.

Résolu

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de préparer l'évaluation d'un trottoir permanent pour les deux côtés de la rue Windsor, de la rue St Jacques à la rue St Antoine.

Soumis le rapport de M. A. Howard, au sujet du projet de la municipalité de Montreuil, au sujet de la contamination du fossé verbalisé qui conduit l'eau de la fosse d'épuration à la Rivière des Prairies. Le rapport déclare que la contamination est causée par le drainage de la maison et de l'écurie qui se déchargent dans le fossé, sur la voie du Montreal Park Island Ry, et le débouché, mais que, néanmoins, une escouade d'hommes soviants est employée à nettoyer ce fossé.

Vendredi 23 Juin 1905

Résolu

D'informer la municipalité de Montreuil de ces faits.

M. l'échevin Pastien dit que les Sœurs de Jesus et Marie, à Outremont, voudraient se procurer des résidus de pierre concassée pour les allées de leur jardin qui couvrent. Renvoyé au Président et à l'Inspecteur de la Ville.

A la demande de M. l'échevin Pastien, l'Inspecteur de la Ville est requis de réparer le trottoir en bois de la rue Daudry.

A la demande de M. l'échevin Pastien, l'Inspecteur de la Ville est requis de préparer l'estimation d'un trottoir permanent sur la rue Sanguinet, près de l'avenue des Pins, où il n'y a pas de trottoir actuellement.

Résolu

Sur proposition de M. l'échevin Pastien, il est

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que le nom de la rue St Hippolyte, de la rue Sherbrooke jusqu'aux limites de la Ville, soit changé en celui d'Avenue des Orables, pourvu qu'il n'y ait aucune rue portant le dit nom d'Avenue des Orables.

Les rapports du Bureau de Santé pour un égout dans la rue Pré-boruf, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à l'avenue

Vendredi 23 Juin 1905  
 Saurier, et dans la rue Sherbrooke, entre  
 les rues Montreuil et Sorville, sont  
 renvoyés à l'Inspecteur de la Ville.

Adjournement

Genyharvicie  
 Président

Adjourned Road Committee Meeting  
 Thursday June 29<sup>th</sup> 1905  
 3 o'clock P.M.

Present:-

Alderman Saurier Chairman  
 Surper  
 N. Lapointe  
 Ruston  
 Leclaire

The minutes of the meetings held on the 2<sup>nd</sup>  
 and 5<sup>th</sup> of June were read and approved.

The following accounts being duly certi-  
 fied warrants were signed.

Warrant No 408	Wages	\$ 18.46
432	do	1769.75
433	do	9833.54
434	A. E. Boyd & Co	3.80
435	J. P. Bonhomme & Co	153.00
436	A. Breuney	284.04
437	Fitzhingham & Workman	46.68
438	Garth & Co.	95.94
439	Gall Schneider Oil Co.	3.50
440	L. Gault	17.09
441	Hughes & Co	28.55
442	L. Julien	36.00
443	Keegan	9.90
444	F. J. Lawrence	291.38
445	Jayrin & Leitch	852.23
446	C. J. Smale	85.32
447	J. A. Morrison	26.75
448	J. F. Moore & Co.	34.29
449	Morrison Quarry Co.	1363.76
450	N. McNally & Co.	186.50



Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

Warrant No

451 O. McArthur & Co.	238.14
452 A. MacPherson	37.23
453 Peterson Mayff. Co.	189.00
454 J. Keizer	811.78
455 J. J. Scurlan	19.89
456 Barth Log	3.24
458 J. Roch	400.23
459 J. J. Martin	8.00
460 J. J. Spaulan	536.00
461 J. Leclair	5929.00

TENDERS.

SEWERS.	F. McKeown	A. Bray & Co.	Toussaint & Brunet	Charpenier & Sauriol
Sherbrooke Ave. & Carrière street.				
Sewer complete, including excavation and refilling, per lineal yard . . . . .	7.99	5.47	6.75	7.74
Rock excavation in trenches, per cubic yard . . . . .	3.47	2.80	2.85	2.83
Cradling for sewer per lineal yard . . . . .	1.00	.85	.87	.95

Resolved On motion of Ald. N. Lapointe, it was  
 that the contract for the construction of a sewer in Sherbrooke Ave. and Carrière street, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer Messrs. A. Bray & Co., at the prices mentioned in their tender for same.

Resolved It was furthermore  
 that the unsuccessful tenderers for the construction of said sewer, be reimbursed the deposit made with their tender.

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

Delegations

Mr. G. L. Wanklyn and Mr. Nelson appeared before the committee, and requested that Charron street leading to the Alexandra Hospital, be levelled and macadamized.

The chairman said the matter would be attended to when said portion of Charron shall be ceded to the city.

Mr. Duches, K. C. and Mr. Koelle appeared before the committee and the petition praying that the homologated line of lots cad. Nos 119 and 120 East Ward be erased.

Resolved On motion of Ald. Bastien, it was  
 that the Provincial Government be requested to proceed immediately with the expropriation for the proposed additional wing to the Court House or to withdraw objections to the erasure of said line, if not prepared to proceed with said expropriation immediately, as the present state of affairs is prejudicial to the interested proprietors.

Mr. St-Amour came before the committee and submitted a letter from the Estate Sheppard, offering to cede portions of Saint and Dorion streets and also certain lanes.  
 Referred to City Surveyor for report and estimates

Resolved It was also  
 that the City Surveyor be requested to prepare an

Thursday June 28<sup>th</sup> 1905  
estimate of the cost of completing the work of improving Sherbrooke Street East of Papineau Av.

Resolved At the request of Ald. Cumbay, it was

That the City Surveyor be instructed to level Nolan street, from Davidson street, eastwards to the City limits.

Ex-Ald. D. Tansley Sr., appeared before the Committee and protest against the state of the street car track on Centre street, from Shearer street to Montgomery street.

Resolved

That the Montreal Street Railway Co., be requested to advise the Committee as to when the new rails are to be laid on Centre street.

Resolved

At the request of Ex-Ald. D. Tansley Sr., it was

That the City Surveyor be instructed to repair the sidewalk on Poppy street from N<sup>o</sup> 161 to Chateaugay street.

Ald. Cumbay also drew the attention of the Committee to the fact that Prefontaine Street in Hochelaga Ward, is very frequently closed to traffic by the Chateaugay and Northern Railway cars.

Mr. Auboin, who was present, corroborated Ald. Cumbay's statement, and submitted the names of Mr. Thomas Barnabé dit Tiguola and Mr. Benoit, as witnesses who could testify that

Resolved

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905  
the said street was frequently blocked by the said company's cars being stationed for considerable periods of time, across said street.

That the City Surveyor be authorized to place two inspectors to inspect the Chateaugay and Northern line where it crosses the public streets in the City and prepare a joint report regarding the level of the Company's track at such crossings, the blocking of the public streets by leaving cars stationed thereon, also stating whether or not there are gates and watchmen at such crossings, and indicating all matters in which the said Company's line within the City limits, is not strictly in conformity with the law.

Resolved

It was furthermore  
That the City Surveyor be authorized to consult the City Attorneys, and take all the necessary steps to force the Chateaugay and Northern Railway Co. to conform to the laws regarding the level of the rails, the blocking of streets, the placing of gates and watchmen at level crossings and all other matters whatsoever in which the said Company is at fault with respect to its line within the limits of the City.

Mr. Auboin also asked that some action be taken regarding his objections to the assessment roll for sewerage construction on Nolan street, as he did not wish to allow the delay to expire without registering a protest.

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

Resolved

That a sub-committee composed of the Chairman and Ald. Turner and Daction be appointed to act in conjunction with a sub-committee of the Finance Committee to consider the advisability of reducing the certified assessments imposed upon certain proprietors for said Nolan St. Sewer.

### Petitions, etc.

From the Châteauguay and Northern Railway Co. and the placing of gates and watchmen at level crossings. Referred to City Surveyor to prepare a report regarding the Châteauguay and Northern Railway, within the city limits, pointing out where the said company is at fault.

From Chas. Archer & Co., stating that the changes made in the Canadian Pacific Railway Co.'s plan for proposed track on St. Patrick Street, were made in order to meet certain objections of the Grand Trunk Railway Co. made before the Railway Commission. Referred to City Surveyor.

From the Bank of Montreal, agreeing to assume all responsibility for any and all accidents which may happen by reason of the coal-shute which the bank desires to construct under the sidewalk on Papineau Ave.

Resolved

That a report be made to Council recommending that permission be granted to the Bank of Montreal to construct a vault (coal shute) under the

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

sidewalk on Papineau Ave., opposite the branch office situated on the corner of St. Catherine Street and Papineau Ave., according to by-law No. 49 and moreover the said bank be held responsible for all and any accident that may result from the existence, maintenance or construction of said vault (coal shute). Said conditions to be incorporated in a notarial deed.

From Oswald Chaput, Esq., for a sewer in St. Germain Street. Referred to City Surveyor for estimate.

From E. P. Charlton & Co., for permission to construct vaults under the sidewalk at the corner of St. Catherine Street and McGill College Ave. Said on the table.

### Reports.

From the City Surveyor and the supply of an automatic electric pump for the Wellington Street Subway.

From the Canada Foundry Co., stating that its tender does not include the discharge pipe. On motion of Ald. Turner, it was

Resolved

That the contract for the supply, delivery and erection of an automatic electric pump for the Wellington Street Subway, according to specifications, be awarded to the John McDevall Caledonia Iron Works Co., for the sum of \$1,500<sup>00</sup>/<sub>100</sub>.

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

Resolved

It was furthermore  
That the City Surveyor be instructed to prepare  
a report showing wherein the offer of the Canada  
Foundry Co., differs from the specifications.

From the City Surveyor submitting estimate of  
cost of macadamizing S. Denis, from C. P. R.'s  
track to northern City limits and laying  
sidewalks thereon.  
Laid on the table.

From the City Surveyor submitting accounts from  
the Montreal Light Heat & Power Co., for \$1,180.25  
for removal of poles on Notre Dame and Guy  
streets where widened.

Resolved

That said sum of \$1,180.25 be paid out of the  
appropriation for "Repairs to macadamized  
streets expropriated in 1904."

From the City Surveyor submitting plan and  
request of Citate Gas S. Thomson for the  
City to buy a portion of proposed Hutchison  
Laid on the table.

On the report of Mr. Stuart Howard, joint Deputy  
City Surveyor, it was

Resolved

That a report be made to Council recommending  
that the Road Committee be authorized to extend the  
present sewer in Beaubien street, eastwards a distance  
of 45 feet to drain the new fire station to be erected at  
the corner of Beaubien and Boyer streets.

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

Resolved

On the report of the City Surveyor, it was

That a report be made to Council recommending  
that permission be granted to the Canadian Rubber  
Co., to lay a conduit across Notre Dame street for  
electric wires and a 8" tile conduit for running  
steam and drip mains between the house and  
buildings situated on either side of said street,  
in conformity with the plan submitted, and on  
the following conditions:-

- 1<sup>o</sup> All work done in connection with the laying of  
said conduits and pipes to be to the satisfaction  
and subject to the approval of the City Surveyor.
- 2<sup>o</sup> The said Canadian Rubber Co., shall obtain and  
file with the City - before commencing work, written  
agreements or consents from the Water Committee  
and all gas, electric or other companies or corpo-  
rations having pipes, subway or conduits in said  
streets at or near the site of laying of said pipes  
and conduits, agreeing to all changes in their  
pipes, subway or conduits rendered necessary  
by the laying of said pipes and conduits,  
the whole without any cost or expense to the  
City.
- 3<sup>o</sup> The said Canadian Rubber Co., shall assume  
and hold said City harmless and indemnified  
from all damages that may be caused  
or that may, in any way, result from or arise  
in connection with said pipes and conduits;
- 4<sup>o</sup> The said Canadian Rubber Co., shall pay  
25¢ a square foot for land required for laying  
of said pipes and conduits;
- 5<sup>o</sup> In the event of it becoming necessary to have  
alterations made to the said pipes and conduits

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905  
 either on account of the construction of a system of underground conduits or an account of having underground work, ordered or approved by the City, the said alterations shall be executed by said Canadian Rubber Co., at its own expense and to the satisfaction of the City Surveyor.

6<sup>o</sup> The said pipes shall be removed by the Canadian Rubber Co., at its own expense whenever the City Council may deem it advisable to order the removal;

7<sup>o</sup> The said Canadian Rubber Co. shall deposit the sum of \$105<sup>00</sup> to guarantee the reparation of the pavement. Said amount to be refunded when the work is completed to the satisfaction of City Surveyor;

8<sup>o</sup> The said Canadian Rubber Co. shall pay the wages of an inspector to be appointed by the City, to supervise the work;

9<sup>o</sup> Said conditions to be incorporated in a notarial deed.

Resolved It was furthermore

That in future all permits to corporations, companies or individuals to make excavations for underground work shall contain a condition providing for the payment by such corporations, companies or individual of the wages of an inspector to be appointed by the City to supervise the work.

Submitted the City Surveyor's report, stating that the boilers in the Mill Street Pumping Station

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905  
 have worked out of level. The City Surveyor was instructed to secure quotations from Messrs Ferrand & Poirer and the John M. Deugall Caldonia Iron Works and other machinists for repairs to said boilers.

Resolved On the report of the City Surveyor, it was

That a report be made to Council, recommending that the homologated line on the west side of Peabody Street, from Beville to Silford Streets be erased.

Submitted an extract of minutes from the Market Com<sup>tee</sup> and removal of pole at corner of James and Aqueduct Streets. Referred to Ald. N. Lapointe, with full authority to settle the matter.

Resolved On motion of Ald. N. Lapointe, it was

That the Montreal M. Ry. Co. be requested to advise the Committee as to when the tracks are to be laid on Gosford and Suspecter Streets.

Resolved On motion of Ald. N. Lapointe, it was

That the G. S. Ry. Co. be requested to widen the gates at the Leg. St. Level Crossing. It was

Resolved That the City Surveyor be instructed to prepare a list of all avenues, streets or lanes which bear the same name. It was

Resolved That a "Monarch" typewriter be purchased for the General Office for the sum of \$120<sup>00</sup> the "Manhattan" typewriter presently in use to be sold for \$25.00. It was

Resolved That a report be made to Council, recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter.

Page(s)  
inexistante(s)

Thursday June 29<sup>th</sup> 1905

LOCATION.	Matériel. Material.	Quote-part de propriétaires. Proprietor's shares.	Quote-part de la Cité. City's share.
<i>Hochelaga Ward.</i> Nos. 26 to 48 Cuvillier N. W. Cor. Cuvillier and Notre-Dame	Pierre à dalles et goudron. Flagstone and coal tar.	\$ 145 00	\$ 145 00
N. E. Cor. Notre-Dame and Frontenac	do	290 00	290 00
S. Side of Notre-Dame, opposite St. Ann's, Cotton Mills	do	150 00	150 00
<i>St. Mary's Ward.</i> Both sides of Ontario, from Frontenac to 217 W. of Pulliam	do	300 00	300 00
<i>Papineau Ward.</i> Nos. 525 to 569 Plessis	do	2,634 00	2,634 00
<i>LaFontaine Ward.</i> W. side of Beaudry, from Robin to Ontario streets	do	470 00	470 00
<i>St. James Ward.</i> Nos. 231 to 37 St. Andrew	do	1,270 00	1,270 00
<i>St. Jean-Baptista Ward.</i> Nos. 446 to 450 Laval Ave.	do	105 00	105 00
<i>St. Lawrence Ward.</i> St. Urbain, opposite St. Lawrence Curling Ring	do	66 00	66 00
<i>St. Louis Ward.</i> E. side of Cadieux from Desmarais to Ste. Catherine streets Sanguinet street, South of Albina street	do	90 00	90 00
<i>St. George Ward.</i> W. side of Windsor, from St. James to Donegan streets	do	465 00	465 00
<i>St. Andrew Ward.</i> W. side of St. Matthew, from the lanc N. of Dorchester to St. Catherine street E. side of Chomedy, from St. Catherine to St. Luke streets	do	115 00	115 00
<i>St. Ann's Ward.</i> N. side of Grand Trunk, from Richmond to 160 Eastwards E. side of Richmond, from Wellington to Grand Trunk streets.	do	1,010 00	1,010 00
<i>St. Gabriel Ward.</i> Nos. 281 to 288 Centre Nos. 457 to 469 Centre Nos. 572 to 586 Centre Nos. 590 to 606 Centre Ryde street at Oak Chapel S. side of Coleraine, from Charlevoix Westwards	do	950 00	950 00
<i>St. Joseph Ward.</i> Both sides of Fullford, from Workman to St. James streets N. E. Cor. Fullford & St. James	do	660 00	660 00
<i>Duvernay Ward.</i> S. W. Cor. Mt. Royal & Brehoenf S. side of Mount Royal, from St. Hubert to 175 feet Eastwards	do	1,385 00	1,385 00
	do	62 00	62 00
	do	170 00	170 00
	do	145 00	145 00
	do	175 00	175 00
	do	50 00	50 00
	do	435 00	435 00
	do	740 00	740 00
	do	120 00	120 00
	do	123 00	123 00
	do	297 00	297 00

Adjourned

Jenny Larivière  
Chairman

Séance de la Commission de la Voirie  
Vendredi le 7 Juillet 1905  
2 P.M.

Sont présents:  
L'Échevin Larivière Président  
Turner  
Gallery  
N. Lapointe  
Bastien  
Leclair

Les procès-verbaux des assemblées du 12 et 16 Juin dernier sont lus et approuvés.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat n°	Description	Montant
454	Contingent	\$25.00
462	N. A. Lapointe	14.80
463	Montreal Water & Power Co.	1.78
464	A. Bremner	19.25
465	Canada Machinery Agency	57.55
466	Frothingham & Westman	11.27
467	L. Fisher	6.10
468	L. Brault	4.00
469	J. O. Labrecque & Co.	68.57
470	A. McArthur & Co. Ltd.	26.46
471	W. McFarren Casting Co.	30.21
472	W. McHally & Co.	93.22
473	Montreal L. & P. Co.	17.37
474	Montreal Plumbers Supplies	10.60
475	Morrison Quarry Co.	800.91
476	L. Skiff	14.65
477	J. St-Onge	250.40
478	J. Gages	10.205.16
479	Bicily Asp. Pav. Co.	1.468.55

Mandat n<sup>o</sup> 480 Vendredi 7 Juillet 1905

480 J. D. Lawrence	\$ 5667.53
481 J. Roch	467.09
482 Sifca Parvite Stone Co.	1.138.86
483 Latreille frere	2.102.28
484 G. Courteis	8.00
485 M. L. A. & Poirer Co.	1.180.25
486 M. S. Ry. Co.	1.000.00
487 J. Charlebois	9.25

### Delegations

M. M<sup>c</sup> Intosh, représentant des Paterson Manufacturing Co., se présente devant la Commission, au sujet de la fourniture du goudron, et explique que sa compagnie a fait des arrangements spéciaux pour faire une prompte livraison.

M. Langlois, de la maison Gunn, Langlois & Co., se présente devant la Commission et demande permission de placer pour quelques jours, une barrière autour de l'embouchure du puits artésien de la rue St-Jacques, pendant que les tuyaux subissent une réparation.

M. Langlois explique que cette obstruction temporaire ne nuit pas beaucoup à la circulation.

Résolu

D'acquiescer à la demande de M<sup>rs</sup> Gunn Langlois & Co.

M. Martin comparait devant la Commission, pour appuyer la requête des Petites Soeurs des Pauvres, priant d'exhausser le mur de soutènement, le long de leur propriété, sur la rue des Seigneurs.

Résolu

D'une sous-commission composée de M<sup>rs</sup>

Vendredi 7 Juillet 1905  
Les échevins Turner et N. Lapointe, sont nommés avec l'Inspecteur de la Ville, pour étudier la question et faire rapport à la prochaine assemblée.

M. l'échevin Wilson se présente devant la Commission et demande qu'on fasse sans délai le trottoir permanent projeté sur la rue Notre-Dame à l'intersection de la rue Frontenac.

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville, soit requis de hâter la construction du dit trottoir permanent.

M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission et fait voir la nécessité de faire placer la voie des tramways au milieu de la rue St-Denis, à partir de la rue de Fleurimont jusqu'aux limites nord de la Ville. Il déclare que le développement rapide de cette partie de la ville et les exigences du commerce demandent, d'une manière impérative, l'exécution de cet ouvrage, sans délai.

Résolu

Du renvoyer la question aux avocats de la Ville, leur priant de bien vouloir donner leur opinion sur le fait de savoir si ou non la Ville peut obliger la Compagnie des Tramways de Montréal de placer ses rails au milieu de la rue St-Denis, de la rue de Fleurimont aux limites nord de la Ville, et ce, aux dépens de la Compagnie.



Vendredi 7 Juillet 1905

Requêtes etc

De M<sup>rs</sup> Audou & Orsali, consentant à payer la somme de \$185<sup>00</sup> pour l'entretien du trottoir permanent le long de leur édifice, sur la rue Vandrevil, et pour continuer le pavage en asphalté jusqu'à la ligne de la rue, faisant ainsi disparaître le trottoir.

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville reçoive instruction de faire l'ouvrage aussitôt que M<sup>rs</sup> Audou & Orsali auront fait le dépôt de \$185<sup>00</sup>.

Il est de plus

Résolu

Que M. Lapointe, entrepreneur, soit remboursé du dépôt qu'il a fait relativement au permis d'obstruer le trottoir le long de l'édifice de M<sup>rs</sup> Audou & Orsali, pendant la construction de dit édifice, sur la rue Vandrevil.

De M. J. D. Doherty, chambre 10, #11 rue St Sacrement, protestant contre le projet de vendre huit billets du chemin de fer Terminal pour 25¢ au lieu de 10 billets comme présentement.

Résolu

D'informer M. Doherty que la Commission de la Vérité n'a fait aucune telle recommandation, et que de plus, que sa lettre sera annexée aux autres documents se rattachant à cette question.

De M. N. Ramsay, demandant la permission de construire une voie d'écoulement

Vendredi 7 Juillet 1905

ment, de la ligne du S. E. R., sur la rue Common, à la propriété, bornée par les rues Common, McGill, Youville et des Sœurs Grises. Renvoyée à l'Inspecteur de la Ville pour qu'il fasse rapport.

De la Compagnie de Chemin de fer du Grand Tronc, demandant que soient effacées les lignes homologuées sur parties des rues suivantes: Des rues Madelaine, Bourgeois, Normand, Clendinning et Nelson.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Ville.

De la Succession Masson, demandant permission de construire une voûte sous le trottoir au N<sup>o</sup> 50 rue des Inspecteurs. Déposée sur le bureau en attendant que le règlement N<sup>o</sup> 49 soit amendé.

De M<sup>rs</sup> J. E. Charles & Co., se plaignant de l'état glissant du pavage sur la rue St Sabriel.

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville reçoive instruction de faire répandre du sable sur la dite rue pour la rendre moins glissante, et que M<sup>rs</sup> J. E. Charles & Co. soient informés que la Commission étudiera la question de poser un pavage permanent en blocs de pierre, sur cette rue, mais qu'il est impossible d'exécuter ces travaux cette année.

Vendredi 7 Juillet 1905

Rapports

Résolu Il est

Que rapport soit fait au Conseil recom-  
mandant que la rue Joliette, de la rue  
Terrebonne à la rue Hochelaga, soit accep-  
tée gratuitement et sans condition de la  
"Montreal Land & Improvement Co."

Résolu Il est

Que rapport soit fait au Conseil recomman-  
dant l'opérer le virerement d'une somme de  
\$16000, votée pour la construction de trottoirs  
permanents sur la rue Wolfe, du n° 427 jus-  
qu'à la rue Sherbrooke, et l'appliquer à la  
construction d'un trottoir permanent en pierre  
à dalles et en goudron, (suivant les dispositions  
de la Charte de la Ville), sur la rue Mentana,  
du n° 155 au n° 171, la moitié du coût, savoir  
\$8000 étant payable par la Ville, et l'autre  
moitié, savoir \$8000 payable par les proprié-  
taires.

Résolu Sur proposition de M. l'échevin Piquet, il est

Que l'Inspecteur de la Cité reçoive instruction de  
faire rapport pour savoir si un permis a été donné  
pour construire une veute dans le trottoir, sur  
l'avenue Laval, au coin sud-est de l'Av. des Pins

Il est

Vendredi 7 Juillet 1905

Résolu

Que la Compagnie des Tramways de Montreal soit  
requise, de nouveau, de commencer immédiatement  
le posage de ses rails sur les rues Gosford et  
des Inspecteurs, et le posage de nouveaux rails  
sur la rue Notre-Dame Ouest.

Scimus le rapport de l'Inspecteur de la Ville,  
démontrant qu'il n'est pas opportun de  
permettre le posage d'une voie ferrée sur la  
jetée de l'Hôpital Alexandra aux usines de  
la Montreal Water & Power Co.

Après délibération, sur proposition de M. l'échevin  
Turner, il est

Résolu

Qu'en vue du rapport fait par l'Inspecteur  
de la Ville, soit refusée la demande de M. C.  
R. Décarie n. P. de la part de M. W. K. Lowden,  
pour permission de construire une voie d'évi-  
tement sur la jetée, à partir d'un point près  
de l'Hôpital Alexandra jusqu'aux usines de  
la Montreal Water & Power Co.  
(M. l'échevin N. Lapointe dissident)

Scimus le rapport de l'Inspecteur de la Ville,  
au sujet du compte de M. J. de Berthelot,  
pour dommages causés à sa récolte de  
foin, le long de l'égout collecteur partant  
du champ d'éguration et allant jusqu'à  
la Rivière des Prairies.

Question remise à la prochaine assemblée.

Résolu Vu le rapport de l'Inspecteur de la Ville, il est

Vendredi 7 juillet 1905  
 Que rapport soit fait au Conseil recommandant  
 qu'une somme de \$3000<sup>00</sup> soit votée pour compléter  
 l'éclairage du milieu de la rue Sher-  
 brooke à l'intersection de la rue Dumont.

Annexé un état des sommes retenues sur  
 les travaux de pavage faits par la "Sicily  
 Asphaltum Paving Co." et pour lesquels la  
 garantie n'est pas encore expirée.

Résolu

Que les représentants de la "Sicily Asphaltum  
 Paving Co." soient invités à assister à une  
 assemblée de la Commission de la Voirie,  
 qui doit être tenue Lundi prochain, à 10 heures  
 a.m., afin d'étudier la question de savoir si ces  
 garanties seront abandonnées ou non.

Il est

Résolu

Que la Compagnie du Gaz de Montréal, soit  
 priée de déclarer si oui ou non elle serait  
 disposée à vendre une lesière de terrain  
 requise pour l'élargissement de la rampe  
 de la Traversée de Longueuil, et dans l'affir-  
 matif, d'indiquer le prix qu'elle exigera.

Ajourné à lundi prochain, à 10 heures

Emery Larivière  
 Président

Adjourned Road Committee Meeting  
 Monday July 10<sup>th</sup> 1905  
 10 o'clock A.M.

Present:-

Alderman Larivière Chairman  
 Fymer  
 Gaffney  
 H. Lapointe  
 Bastien  
 Leclair

Mr. P. G. Martineau, K.C., Mr. J. M. Fortier, Mr.  
 D. Drysdale and Mr. D. Cochrane were  
 present on behalf of the Sicily Asphaltum  
 Paving Co.

The City Surveyor's report, regarding the un-  
 expired warranties and the percentage  
 retained, was read.

Mr. P. G. Martineau addressed the Committee  
 and explained the litigation pending be-  
 tween the City and the Company. He also  
 explained the main points at issue and  
 declared that the Company was prepared  
 to make a reasonable settlement.

Mr. Martineau was requested to put the  
 Company's offer in writing.

On motion of Ald. H. Lapointe, it was

Resolved

That a sub-committee composed of the Chair-  
 man, Ald. Bastien and the mover be ap-  
 pointed to discuss the question with the  
 representatives of the Sicily Asphaltum  
 Paving Company, with a view towards  
 effecting a settlement.

Monday July 10<sup>th</sup> 1905

Submitted the resolution of Council,  
Road Committee report, and documents  
relating to the draft of proposed agree-  
ment between the City and O. H. Sansey  
re refuse boxes.

Resolved

After mature deliberation, it was

That a report be made to Council recom-  
mending that the following clauses be added  
to said agreement:-

"The City Mayor shall have the right to  
change the location of any of the said  
boxes wherever and whenever he may deem  
it advisable, at the cost and expense of  
the said Oron H. Sansey."

"The City shall have the right to put an end  
to this present agreement at any time the  
City Council may deem it advisable, and  
in that case the said Oron H. Sansey  
shall be entitled to receive the value of the  
boxes alone, without any compensation  
whatsoever for the advertising matter, ad-  
vertising contracts, the privileges granted  
by this present agreement, or any other  
consideration whatsoever."

The Drumet Estate was given an extension  
of 30 days from July 3<sup>rd</sup> on the building  
material permit for St Lambert Street.

Submitted a letter from the National  
Machine Co. offering to sell a Hercules  
tire setter

Resolved

Monday July 10<sup>th</sup> 1905

That said company be informed that the  
matter will be considered when the appro-  
priations shall be taken up.

Resolved It was

That leave of absence for one month be  
granted to the Secretary, Mr. J. H. Dillon.

Resolved It was

That a report be made to Council recom-  
mending that the name of St Hippolyte  
street, from Sherbrooke street to the northern  
limits of the City, be changed to "Colonel  
Armand."

Adjourned

Ernest Kerivise

Chairman.

Seance Ajournée de la Commission de la Veille  
 Jeudi 10 Août 1905  
 2 heures P.M.

Sont présents:-  
 Lechevin E. Larivière Président  
 Turmel  
 Lafontaine  
 Leclaire  
 Bastien

Les procès verbaux des assemblées  
 des 19, 23, et 29 juin dernier sont lus  
 et approuvés.

Les comptes suivants étant régulièrement  
 certifiés et est ordonné de les solder.

N. du Mandat	Description	Montant
487	Sages	\$ 10.449.58
489	Contingent	25.00
490	Bull. Tel. Co.	160.00
491	A. Bremner	139.10
492	Corona Pubbr Co.	8.60
493	Frothingham & Workman	20.44
494	Garth & Co.	194.76
495	J. & P. Frier	507.90
496	Hogue & Poushillier	166.00
497	Hamilton Powder Co.	9.87
498	International Sully	138.00
499	H. Lamontagne & Co. Ltd.	37.10
500	A. Macpherson & Son	5.04
501	A. McArthur & Co. Ltd.	185.22
502	Montreal Plumbers Supplies	13.49
503	Montreal Sand & Gravel Co. Ltd.	129.60
504	M. Royal Color & Varnish Co.	14.80
505	Morrison Quarry Co.	1.054.60
506	J. J. Paquette & Co.	2.20

N. du Mandat	Description	Montant
507	Pateron Mauff. Co.	145.80
508	F. G. Rowe & Co.	1.00
509	J. J. Scanlan	1.236.11
510	L. J. A. Turveyer	1.25
511	J. St. Martin	18.32
512	Sages	1.743.75
513	"	11.438.31
514	Amiot Secours & Lariviers	81.00
515	Barber Asp. Pav. Co.	3.451.61
516	A. Bremner	142.84
517	City Fertilizer Co.	2.50
518	Frothingham & Workman	205.35
519	Garth & Co.	158.88
520	Sall Schneider Oil Co.	48.05
521	Hamilton Powder Co.	19.78
522	Hudon & Orsali	3.75
523	International Sully	23.00
524	J. Keegan	82.00
525	Laury & Leitch	253.50
526	H. Lamontagne & Co.	4.75
527	F. S. Lawrence	193.00
528	Macey Harris Co. Ltd.	16.50
529	Montreal Plumbers Supplies	326.50
530	Montreal Light & H. Power Co.	73.94
531	Major Mauff. Co.	1.85
532	Morrison Quarry Co.	486.96
533	A. McArthur & Co. Ltd.	137.30
534	J. Robertson & Co. Ltd.	1.61
535	A. Ramsay & Son	2.02
536	J. J. Scanlan	337.22
537	J. St. Martin	4.00
538	C. Sauriol & Co.	352.20
539	Hayland Williams & Paderew	40.00
540	F. S. Lawrence	4.874.65

No. du Mandat		Jeu-di 10 Juin 1905	
542	Roche	184.59	+
543	Lafayette ofur	1,668.99	
544	Sicily Asp. Par. Co.	2,412.00	
545	Sages	11,765.57	
545	Contingent	25.00	
546	Amist Secours Lariviere	178.00	
547	J. B. Bonhomme	112.50	
548	A. Breimer	560.31	
549	Denis Advertising Signs Ltd	10.99	
550	Frothingham & Workman	3.40	
551	Garth Co.	256.75	
552	A. McArthur & Co. Ltd	158.76	
553	H. M. Hally & Co.	186.45	
554	A. Macpherson	14.11	
555	Montreal Light Heat & Power Co.	19.50	
556	Montreal Plumbers Supplies	80.40	
557	Morrison Quarry Co.	1,119.75	
558	Paterson Mauff. Co.	135.00	
559	J. Robinson & Co. Ltd.	1.29	
560	E. Saucier & Co.	91.33	
561	J. J. Scanlan	126.61	
562	L. Skirfe	4,052.88	
563	Sages	1,743.75	
564	do	12,061.02	
565	Sicily Asp. Par. Co.	32.88	
567	Amist Secours Lariviere	26.80	
568	A. Breimer	477.70	
569	R. E. Boyd & Co.	3.00	
570	R. Donaldson & Sons	46.00	
571	Frothingham & Workman	328.94	
572	Garth Co.	113.93	
573	Hogue & Benthallier	162.50	
574	Hamilton Powder Co.	31.83	
575	Imperial Oil Co.	162.00	

No. du Mandat		Jeu-di 10 Juin 1905	
576	L. Julien	3.50	+
577	A. McArthur & Co. Ltd	158.76	
578	H. M. Hally & Co.	553.70	
579	Major Mauff. Co.	8.00	
580	Morrison Quarry Co.	675.42	
581	Montreal Plumbers Supplies	174.57	
582	Montreal L. H. & Co.	13.75	
583	Paterson Mauff. Co.	121.50	
584	A. Pleuffe	38.00	
586	J. D. St. Martin	14.40	
587	J. Saucier	366.00	
588	J. Roche	440.96	
589	Sages	10,945.13	
590	H. S. Lawrence	7,504.15	
591	Sicily Asp. Par. Co.	1,776.00	
592	Lafayette ofur	1,673.79	
593	J. South & Sons	25.00	
596	Sicily Asp. Par. Co.	743.63	
597	Silica Darytic Stone Co.	804.49	
598	H. Smith	200.00	
599	Contingent	20.00	
600	H. Courtais	8.00	
601	A. Dagueau	80.00	
602	J. Leclaire	5,102.00	
603	J. M. Keown	800.00	
604	Amist Secours Lariviere	40.84	
605	J. B. Bonhomme & Co.	365.21	
606	A. Breimer	277.92	
607	R. E. Boyd & Co.	31.00	
608	Frothingham & Workman	48.57	
609	Garth Co.	262.71	
610	Hamilton Powder Co.	19.75	
611	International Lully	138.00	
612	J. O. Labrecque & Co.	105.90	

Jeudi 10 Août 1905

No. du Mandat	Nom	Montant
613	A. McArthur Co.	105.54
615	Monteal Sand & Gravel Co.	26.50
616	Monteal Plumbers Supplis	31.87
617	Morrison Quarry Co.	167.60
618	Monteal L. H. & Co.	39.60
619	Paterson Manuff. Co.	108.00
620	A. Ramsay & Son	7.33
621	James J. Scantlan	84.44
622	J. Leuzin	130.00
623	F. S. Lawrence	3,901.50
624	J. Roch	241.57
625	Lafayette	917.80
614	P. M. Kelly & Co.	558.20
627	M. Pincus	3,602.00
628	Laurin & Leitch	7,586.40
629	Sages	1,769.78

### Délégations

M. l'échevin Savallé se présente devant la Commission relativement à l'expropriation du lot du cadastre n° 603, quartier St. Marie (D<sup>e</sup> S. Boucher propriétaire) et du lot du cadastre n° 586, quartier St. Marie (D<sup>e</sup>me Amy Pickington-Molson, propriétaire) offrant les dits lots pour \$1,000<sup>00</sup> chaque, il est

Résolu

De référer la question à l'Inspecteur de la Ville avec instruction de faire rapport concernant la date de la construction de l'égoût, les lignes homologuées et un relevé de tous les autres travaux faits sur la rue Laboude, entre les rues Saint et Dorion.

Jeudi 10 Août 1905

M. l'échevin Savallé demande aussi que les débris provenant du nouveau trottoir récemment construit sur la rue du Parc la Fontaine, laissés dans le cours d'eau, soient enlevés immédiatement.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Ville.

M. l'échevin Savallé ainsi que M. Chambulard présent à l'assemblée se plaignent que la Cie. du Téléphone Bell dans leur construction des conduits souterrains dépose la terre sur le trottoir et le cours d'eau le long de la rue St. André, entre les rues St. Montigny et Ontario.

Référé à l'Inspecteur de la Ville de donner avis à la compagnie de remédier à l'état déplorable de la rue St. André.

M. l'échevin Savallé demande aussi de faire tracer les lignes dans le quartier Hochelaga depuis la rue Frontenac jusqu'aux limites Est de la ville et de la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke à cause des côtés. M. le Président dit qu'il faudrait pour bien faire, que les lignes soient tirés de la rue St. Laurent jusqu'aux limites Est, et entre la rue Ontario à la rue Rachel. La question est référée à plus tard.

Résolu

À la demande de l'échevin Vallières, il est

Que la Compagnie des Tramways de Montréal ait requise de donner un service de 5 minutes sur l'avenue M<sup>r</sup> Royal allant de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est.

Jeu. 10 Sept 1905  
 A la demande de l'Éch. Bastien, il est

Résolu

Que la Compagnie des Tramways de Montréal soit requise de poser ses rails sur la rue des Suspecteurs, d'ici à 2 semaines, si non, la Commission demandera la reconsideration de la résolution du Conseil.

A la demande de l'Échevin Bumbay, il est

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis d'améliorer la partie expropriée de la rue Notre Dame Est.

M. l'échevin Bayette se présente devant la Commission relativement au passage de l'Av. Hotel de Ville. M. le Président dit que les travaux commenceront dans 2 ou 3 semaines.

A la demande de l'Éch. Bayette, il est

Résolu

Que l'Inspecteur de la Cité soit requis de construire des trottoirs en bois n<sup>os</sup> 394 à 408 rue St-Dominique et n<sup>os</sup> 400 à 410 rue Sanguinet.

Requêtes, Lettres etc.

A la demande de la Commission des Marchés, il est

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de voir à l'exécution des travaux pour la pose du trottoir permanent autour du Marché St-Jean Baptiste, ainsi que le côté Nord, et le côté Sud-Ouest du Marché St-Jacques.

Jeu. 10 Sept 1905  
 De la "Montreal Steel Works Ltd." demandant la permission de construire une balance à voiture, entre les rails du Grand Tronc et leur propriété sur la rue St-Patrice.  
 Faisée sur la table.

De la Compagnie des Tramways de Montréal, relativement au passage de la partie réparée l'année dernière sur la rue Beute, il est

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de fournir les blocs nécessaires à la Compagnie pour faire les travaux requis.

De la Compagnie des Tramways de Montréal, relativement à la pose des rails sur les rues Ontario, Archaet, Atwater et St-Catherine.  
 Que la lettre soit mise dans les archives.

De la "Central Electric Co." demandant permission de poser un tuyau de 12 pouces de diamètre dans certaines rues pour les fins de distribuer la chaleur.  
 Référé à la prochaine séance.

Sommation & Protêt de M. M. E. Saluberté & al. relativement au changement de niveau à l'angle des rues Edward & Rachel pour le trottoir permanent.  
 Référé à l'Inspecteur de la Ville pour rapport.

De la "Gordon Ironside & Fares Co. Ltd." demandant un puisard vis-à-vis leur propriété sur la rue Ontario près du Tunnel du C. P. R.

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de poser un puisard.



Judi 10 Août 1905  
De M. M. J. & S. Charles Heie, relativement  
au pavage de la rue St Gabriel.  
Laissez sur la table.

De M. M. J. Hyde & Co., offrant de fournir gratuite-  
ment une quantité de blocs de pavage "Metropoli-  
tan" pour un essai, il est

Résolu

Qu'accepte l'offre généreuse de M. M. J. Hyde & Co.,  
et que l'Inspecteur de la Ville soit requis de les  
placer à l'endroit qu'il jugera à propos le plus  
convenable.

De M. J. N. Peupart pour une position  
Laisser sur la table.

Les demandes suivantes furent laissées sur  
la table.

1<sup>o</sup> Gouvernement Provincial au sujet de biffer  
des lignes homologuées dans le quartier Est.

2<sup>o</sup> Montreal Carpet & Beating Co. au sujet du  
changement de nom de la rue St Roch.

3<sup>o</sup> Tailleurs & Commerçants de pierre de la Paroisse  
St Léonard de Port-Maurice demandant l'amén-  
dement du règlement concernant la largeur  
des rues.

4<sup>o</sup> J. H. Berthelot pour réclamation en dommages  
à sa récolte de foin causés par la construc-  
tion de l'égoût dans le quartier St Denis.

5<sup>o</sup> Rapport de la Commission des Parcs

Judi 10 Août 1905  
et traverses pour un trottoir en gravier sur  
le côté sud de l'Av. Mont Royal, entre l'Av. du  
Parc et l'Av. Caspary.

6<sup>o</sup> Réclamation de M. M. A. & H. Simais pour  
possession d'une licence de terrain sur la rue  
Roy, partie du lot 917, subdivisions 1 & 2, quar-  
tier St Louis par la Ville.

7<sup>o</sup> De M. J. W. Ramsay, pour permission de  
traverser la rue Common avec une voie  
d'écoulement.

8<sup>o</sup> L'échevin N. Lapointe re pavage de la rue  
Richmond.

9<sup>o</sup> Varier # 13,488<sup>50</sup> pour trottoirs permanents.

10<sup>o</sup> Requête de biffer la nouvelle ligne homologuée  
de l'Av. Notre-Dame, entre les rues Ontario et  
Vinté.

De M. A. Chartier pour un trottoir permanent  
sur les rues Notre-Dame et Agnes  
Référé à l'Inspecteur de la Ville pour un estimé.

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville, soit requis de donner  
avis à la Compagnie des Tramways de Montréal,  
d'enlever les matériaux laissés le long de la  
rue Catherine par la pose de ses rails.

Mest

Jeudi 10 Août 1905.

Résolu

Que la Commission des Incendies soit requise de donner instruction à l'Inspecteur des Bâtimens, qu'à l'avenir de voir à ne donner aucun permis de bâtir etc., sans qu'au préalable les propriétaires aient obtenus les permis d'alignement, niveau, raccordement d'égout et l'usage de la rue pour déposer des matériaux de construction du Département de la Voirie.

Il est

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de poser un ou deux tuyaux, au besoin, sous le trottoir du côté Ouest de la rue St Denis, afin d'évacuer les eaux de surface provenant de la Montée du Fouart, de manière à empêcher les eaux de couler le long du trottoir de la rue St Denis.

De la Compagnie du Téléphone Bell, Cie du Téléphone des Marchands et la Compagnie dite "Montreal Light Heat & Power Co." demandant la location des poteaux dans certaines rues, il est

Résolu

De référer ces demandes aux Avocats de la Ville afin de savoir le droit de ces compagnies pour placer des poteaux dans les rues de la Cité. Il est

Résolu

D'accorder la permission à la Compagnie du Téléphone Bell de placer des poteaux sur la rue du Champ de Mars et un poteau additionnel sur la rue Bonsecours au sud de la rue du Champ de Mars, mais sur

Jeudi 10 Août 1905.

la rue Perri, la compagnie devra mettre un poteau en fer sur une fondation en béton, sur la coté Est de la dite rue, au sud de la rue Notre Dame, et sur la rue Bonsecours, un poteau en fer sur une fondation en béton au sud de la rue Notre Dame, tel que localisé. Il est de plus

Résolu

Que l'Inspecteur de la Cité, soit requis de soumettre toutes demandes des compagnies pour placer des poteaux devant la Commission, et aussi de donner avis aux échevins représentant le quartier l'endroit où les dits poteaux devront être placés.

Une requête de l'Ormeau Union demandant d'améliorer la dite Ormeau, entre les rues Dorchester et Bathurst. Renvoyé à l'Inspecteur de la Ville pour rapport.

Rapports

Résolu

De faire Rapport au Conseil demandant un crédit additionnel de \$1.000<sup>00</sup> pour trottoirs en bois.

Il est

Résolu

De faire Rapport au Conseil demandant un crédit additionnel de \$1.000<sup>00</sup> pour les bouches d'égouts.

Jeudi 10 Août 1905

Résolu

Il est

De faire Rapport au Conseil recommandant d'accepter la rue Charrou, entre les rues Nelson et St-Jer. gratuitement et sans condition de l'Hôpital Alexandre et la Compagnie du Chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.

Résolu

Il est

De faire Rapport au Conseil recommandant d'accorder la permission à M. M. C. P. Charlton & Cie, de construire des routes au dessous du trottoir à l'angle Nord-Ouest de la rue St. Catherine et l'Arrière du Collège M. Gill, suivant le Règlement N° 49 et ses amendements à venir, et les dits C. P. Charlton & Cie, seront responsables de tous dommages à la propriété à raison de la construction, de l'entretien, de la réparation, ou de l'exploitation des dites routes. Les dites conditions seront insérées dans un acte notarié.

Résolu

Il est

De faire Rapport au Conseil recommandant d'accorder la permission à M. Ferdinand Larocque de construire une route au N° 107 Av. Duluth suivant le Règlement N° 49 et ses amendements à venir, et le dit F. Larocque sera responsable de tous dommages qui seront causés à la personne, ou à la propriété à raison de la construction, de l'entretien, de la réparation ou de l'exploitation de la dite route. Les dites conditions seront insérées dans un acte notarié.

Jeudi 10 Août 1905

Résolu

Il est

De faire Rapport au Conseil recommandant que permission soit accordée à la Succession Masson de construire une route au N° 50 rue des Suspecteurs, suivant le Règlement N° 49 et ses amendements à venir, et la dite Succession Masson sera responsable de tous dommages à la propriété à raison de la construction, de l'entretien, de la réparation ou de l'exploitation de la dite route. Les dites conditions seront insérées dans un acte notarié.

Résolu

De l'Inspecteur de la Ville relativement aux travaux projetés du drainage de la Ville St-Jouis, il est

De référer la question aux Avocats de la Ville afin de savoir les droits de la Ville St-Jouis avec la Ville de Montréal, concernant le drainage de cette Municipalité de la Ville St-Jouis avec les égouts de la Ville de Montréal.

Résolu

Il est de plus

Que l'Inspecteur de la Ville soit prié de demander à la Ville St-Jouis, une copie du contrat entre cette Municipalité et la Ville de Montréal concernant le drainage de cette dite Municipalité avec le système des égouts de la Ville de Montréal et que la Ville St-Jouis soit requise de bien vouloir soumettre un plan et toutes les informations nécessaires sur travaux projetés concernant le drainage de cette Municipalité.

Résolu

Mest Jeudi 10 Août 1905

De faire Rappports au Conseil recommandant que cette Commission soit autorisée de construire des égouts dans les rues suivantes, savoir:-

Rue *Opinden*, entre l'Av. des Pins et la rue Prince Arthur.  
Rue *Sherrinoff*, entre les rues *Sherville* & *Fontenac*.  
Rue *St-Herbert*, à partir de l'Av. Hotel-de-Ville s'en allant vers l'Est à une distance de 100 pieds.  
Rue *Perreault*, du bout de l'égout actuel à une distance de 84 verges linéaires s'en allant vers le nord.

Résolu

Mest

De faire Rapport au Conseil recommandant que le lot de cadastre 1225 sub-division 1318, 143, quartier *Papineau*, formant partie de la rue *Sain* et que le lot de cadastre 1225 sub-division 82, quartier *Papineau*, formant partie de la rue *Derison*, soient acceptés gratuitement et sans condition de la Succession *Sheppard* et qu'un acte notarié soit préparé en conséquence.

Résolu

Mest

De faire Rapport au Conseil recommandant que la somme de Deux Mille cinq cent quarante dollars (\$2,540<sup>00</sup>) votée pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté Ouest de la rue *Beaudry*, entre les rues *Robin* et *Ontario*, soit variée et appliquée à la construction des trottoirs permanents, suivant les dispositions de la Charte de la Cité, dans les rues suivantes, savoir

Location Matériau Jeudi 10 Août 1905

Location	Matériau	quatre parts des propriétaires	quatre parts de la Ville
lot Ouest de la rue <i>Berri</i> à la rue <i>Solles de pierre</i> au Sud de la rue <i>Cherrier</i> au N° 430 et coller (accepté les N° 440 à 444)		\$ 282.00	\$ 282.00
N° 739 rue <i>St-Hubert</i>	80	50.00	50.00
N° 813 à 821 rue <i>St-André</i>	80	52.50	52.50
lot Ouest de la rue <i>St-Hubert</i> de la rue <i>Roy</i> à la rue <i>au Nord</i>	80	175.00	175.00
Rue <i>Rivard</i> de la rue <i>Roy</i> au N° 16	80	135.00	135.00
N° 761 à 787 <i>Berri</i>	80	105.00	105.00

Résolu

Mest

De faire Rapport au Conseil recommandant que la continuation de la rue du Palais, de la rue des *Barrières* à *M. Papineau*, quartier *St-Joseph*, soit homologuée à une largeur de 100 pieds.  
Mest de plus

Résolu

De faire Rapport au Conseil recommandant que le nom de la rue du Palais, de la rue des *Barrières* à *M. Papineau*, quartier *St-Joseph*, soit changé en celui du *Boulevard St-Joseph*.

Résolu

Mest

Que l'Inspecteur de la Ville soit prié d'écrire à la Compagnie du Chemin de Fer *Pacifique Canadien*, que le plan soumis pour le tunnel proposé de la rue *St-Hubert*, ne rencontre point les rues de cette Commission et de donner plus d'informations.

Résolu

Mest

De faire Rapport au Conseil recommandant la construction des trottoirs permanents suivants, en conformité avec les dispositions de la Charte de la Cité.

Jeu'di 10 Août 1905

LOCATION	Matériel	Quote-part des propriétaires	Quote-part de la ville
Côté ouest de la rue St-Urbain, de la rue Duluth aux limites sud du quartier St-Jean-Baptiste	Pierres à dalles et goudron	405.00	405.00
Coin N. E. des rues St-Jacques et St-Gabriel	do	295.00	295.00
No 409 Rivard	do	28.00	28.00
Côté Est de Chambord, de Mont-Royal vers le nord	do	293.00	293.00
Côté Est de Windsor, de St-Jacques à St-Antoine	do	532.00	532.00
Robillard, coin St-André	do	150.00	150.00
Nos 61-63 Paris	do	73.50	73.50
Coin S. E. Gain et Ontario	do	150.50	150.50
No 294 Stanley	do	54.50	54.50
No 412 Sanguinet	do	25.00	25.00
No 297 Fullum	do	40.50	40.50
No 430 St-Dominique	do	44.00	44.00
Avenue Papineau, vis-à-vis la Canadian Rubber Co	do	186.00	186.00
Côté Est de Marquette, de Mont-Royal à Gifford	do	62.50	62.50
Des deux côtés de St-Hubert, de Roy aux ruelles nord	do	415.00	415.00
Côté sud de Johnson, de Mentana à St-André	do	285.00	285.00
Côté Est de St-André, de Roy à Johnson	do	420.00	420.00
Nos 222 à 224 1/2 Ste-Elizabeth	do	54.00	54.00
Côté ouest de Dezéry No 88	do	79.00	79.00
Côté ouest de Maisonneuve, d'Ontario à 355 pieds vers le sud	do	580.00	580.00
Côté Est de Charlevoix, de Centre à St-Charles	do	380.00	380.00
Coin sud-ouest de St-Hubert et Bélanger	do	250.00	250.00
Nos 733 à 743 Charlevoix	do	120.00	120.00
Des deux côtés de Dorchester, de Panet à Visitation	do	480.00	480.00
Coin sud-est Ontario et Jollette	do	96.00	96.00
Nos 30 à 40 Lalonde	do	60.00	60.00
Rue Fullum, vis-à-vis la propriété de Mme M. A. Gauthier	do	88.00	88.00
Coin nord-ouest Ste-Catherine et Chambly	do	43.00	43.00
No 248 Mont-Royal	do	50.00	50.00
Coin sud-est de Ste-Catherine et Davidson	do	171.50	171.50
No 386 Charron	do	52.50	52.50
Coin nord-est Aqueduc et Notre-Dame	do	79.50	79.50
Côté Est de St-André, de la rue Robillard au No 203	do	70.50	70.50
Côté ouest de St-Hubert, de Marie-Anne à Mont-Royal	do	910.00	910.00
St-Timothée, de la ruelle en arrière de la Banque d'Epargnes jusqu'au trottoir de pierre	do	160.50	160.50
No 6 MacGregor	do	90.00	90.00
No 79 Square Youville	do	59.00	59.00
480 St-Paul	Cement	99.00	99.00
Nos 868A à 882A St-Hubert	do	450.00	450.00
No 83 Simpson	do	189.00	189.00
Coin sud-est Av. Collège McGill et Sherbrooke	Granolithe	140.00	140.00
Nos 25 à 31 Mance	Asphalte	247.00	247.00
Coin sud-est Mont-Royal et Dufferin	do		

L'assemblée s'ajourne à Lundi après-midi, le 14 courant, à 2 heures

Ernest Lavigne  
Président

Adjourned Road Committee Meeting  
Monday Aug. 11<sup>th</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Present: Alderman Savinere Chairman  
Turner  
N. Lapointe  
Dustin  
Jeclair

Delegations

Ald. J. Duquette appeared before the Committee and presented a petition of Doyon Street by the Amherst Park & Land Co., it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare a report for the cessation of Doyon Street from Dufferin Street Northwest of already bedded by the Amherst Park & Land Co.

Mr. Warrington on behalf of the Central Electric Co. appeared before the Committee, and having explained the request of the said company for permission to cross certain streets with 12" pipes for heating purposes and it was decided to suspend the request up to September

Mr. Archambault & Co. (City Attorney) appeared before the Committee and claimed of Mr. A. Schartier amounting of \$90.00 for the construction of a private drain on Dufferin Street and after recommendation of Mr. Archambault to settle the said claim, it was

Resolved:

Monday Aug. 14<sup>th</sup> 1905

That the City Surveyor be instructed to prepare a warrant of \$90<sup>00</sup> to pay Mr. A. Chartier's claim.

Resolved

At the request of Ald. Lapointe, it was

That the City Surveyor be instructed to cut down the pole belonging to the Merchants Telephone Co., situated North West corner of Notre Dame and Seigneurs Streets, if this company fails to comply with the notice served on 24<sup>th</sup> July 1905.

Resolved

It was

That the City Surveyor be instructed to notify all companies to lay their underground conduits in the portion expropriated on St. Lambert Street from Notre Dame to St. James Streets before the paving of said part, and furthermore to have all trolley poles placed in the new line.

Resolved

It was

That the City Surveyor be instructed to protest all companies to repair all cuts made in permanent pavements and roadways, if such companies fail to make the necessary repairs, the City Surveyor will repair same and collect the cost thereof from the companies responsible for said repairs.

Resolved

At the request of Ald. Gastier, it was

That the City Surveyor be instructed to notify the owner of the vault constructed

Monday Aug. 14<sup>th</sup> 1905  
at No. 34 St. Lambert Hill to repair the dangerous state of the iron door over said vault.

Petition

From J. A. Caron, asking for a drain connection opposite #1975 & 1977 St. Denis Street  
Referred to City Surveyor.

The question of Street Names was deferred until next meeting.

Adjourn.

Cammy Lavoie  
Chairman

Séance de la Commission de la Ville  
 Jeudi 24 Août 1905  
 2 heures P.M.

Présents: J. J. Lachance  
 M. Lachance  
 M. Lachance  
 M. Lachance  
 M. Lachance

Les procès-verbaux des assemblées des 10 et 14  
 Août 1905 sont lus et approuvés.

Les comptes suivants étant régulièrement  
 certifiés, il est ordonné de les solder:

N° du Mandat	Description	Montant
588	J. J. Scamman	971.95
626	Sages	12,193.14
629	<del>M. Lachance</del>	<del>500.00</del>
630	J. Charpentier Jr.	1,200.00
631	A. Grommer	237.44
633	M. Faneau	125.00
634	Frothingham & Workman	68.27
635	Gall Schneider Oil Co. Ltd.	11.96
636	Garth Co.	178.04
637	Hamilton Powder Co.	10.88
638	Kudon & Orsini	3.70
639	Imperial Oil Co.	145.58
640	J. Lafleur	24.30
641	L. Fergive	35.66
642	J. O. Labucque & Co.	33.85
643	W. M. Nally & Co.	93.28
644	A. McArthur & Co.	132.30
645	Montreal Sand & Gravel Co.	273.60
646	Montreal Plumbros Supplies	115.00
647	Morrison Quarry Co.	1,371.00

Jeudi 24 Août 1905

N° du Mandat	Description	Montant
648	Montreal L. H. Power Co.	117.30
649	J. J. Scamman	66.24
650	J. Louzin	147.15
651	A. Walker & Co.	170.00
652	Sages	12,233.89
653	Contingent	25.00
654	A. Grommer	198.72
655	J. B. Bonhomme	305.60
656	Frothingham & Workman	61.90
657	J. Gravel	1.75
658	Hamilton Powder Co.	40.15
659	J. Keegan	82.00
660	F. J. Lawrence	97.95
661	W. M. Nally & Co.	27.79
662	A. McArthur & Co.	264.60
663	Montreal L. H. Power Co.	18.95
664	Morrison Quarry Co.	684.43
665	J. J. Scamman	5.80
666	La Cie. d'Avants des Marchands	329.00
670	A. Gray & Co.	4,128.00
672	The Monarch Typewriter Co.	100.00
671	F. J. Lawrence	8,217.01
673	Saurin & Leitch	1,617.90
674	Sicily Asp. Pav. Co.	1,987.35

Délégations

M. ex-échevin P. S. Martineau, se présente devant la  
 Commission relativement à la demande de  
 biffer la nouvelle ligne homologuée de l'Annuaire  
 Hotel de Ville, du côté Ouest, entre la rue Ontario  
 et la rue Vitie, et après mûre délibération, il est

Résolu

De faire Rapport au Conseil recommandant

Judi 24 Août 1905  
 de laisser la nouvelle ligne homologuée de  
 l'Abbaye Hôtel de Ville, du côté Ouest, entre  
 les rues Ontario et Vinté, dans le Quartier  
 St-Jacques, et que les Aides de la Ville reçoivent  
 instruction de prendre les procédures légales  
 nécessaires à cet effet.

M. l'échevin Paquin se présente devant la Com-  
 mission relativement à l'état déplorable de  
 la rue St-Denis, depuis la rue des Carrières  
 jusqu'à la rue Ducher, ainsi que l'état  
 dangereux des rails de la Compagnie des  
 Tramways de Montréal, etc.

Résolu

On donnera avis à la Compagnie des Tramways  
 de Montréal à remplir les trous entre leurs  
 rails sur la rue St-Denis, depuis la rue  
 des Carrières jusqu'à la rue Ducher,  
 et que l'Inspecteur de la Ville soit requis  
 de remplir la balancée, c'est-à-dire entre les  
 rails et le trottoir d'une manière conve-  
 nable.

M. E. Lathuille de Lathuille & Fils, se présente  
 devant la Commission relativement au  
 contrat de M. J. Roch pour la fourniture  
 de la bordure en pierre, et se plaignant d'être  
 traité d'une manière injuste de la part de  
 M. Roch.

Question suspendue.

M. l'échevin Dumbray se présente devant la  
 Commission relativement à la demande  
 des propriétaires pour un égout sur la

Judi 24 Août 1905  
 rue St-Sernand, à partir de la rue Ontario  
 jusqu'à la rue Hochelaga, etc.

Résolu

De faire Rapport au Conseil recomman-  
 dant que la Commission soit autorisée  
 de construire un égout dans la rue  
 St-Sernand, depuis la rue Ontario à la  
 rue Hochelaga.

M. G. Arnoldi, Ass. Trésorier de la Cité,  
 se présente devant la Commission  
 relativement aux comptes de taxes  
 chargés à la St-Denis Land Co. pour  
 certains lots dans le quartier St-Denis  
 lesquels sont cédés plus tard à la Ville  
 par la dite compagnie.

Question remise à Lundi prochain.

M. l'échevin Ricard se présente devant la  
 Commission relativement aux répara-  
 tions au pavage permanent de la rue  
 Ontario.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Ville.

M. l'échevin Dumbray se plaint aussi  
 de l'état dangereux de la rue Davidson  
 entre les rues Stadacona et Duquette.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Ville.

M. l'échevin Droulx, M. M. O. Philan, Avocat et M.  
 J. Hughes se présentent devant la Commis-  
 sion relativement à un compte pour trottoir  
 permanent construit sur la rue St-Jacques à  
 l'angle de l'avenue Duluth. M. Philan,



Jeudi 24 Août 1905  
 avocat de M. Hughes explique à la  
 Commission que son client trouve son  
 compte trop élevé pour le trottoir en question.  
 M. le Président dit que le rôle de cotisation  
 pour les trottoirs permanents est fait de la  
 même manière que les égouts, et après mûre  
 délibération, il est

Résolu

Que la question soit référée à M. le Président et  
 l'Inspecteur de la Ville.  
 Il est de plus

Résolu

Que les Avocats de la Ville reçoivent instruction de  
 donner leur opinion sur la manière dont doit  
 se faire le rôle de cotisation pour la construction  
 des trottoirs permanents, et de dire si la Ville a  
 le droit de charger la cotisation pour trottoirs  
 permanents à tant le pied courant; sinon,  
 que les Avocats de la Ville reçoivent instruc-  
 tion de préparer un amendement à la  
 charte de la Cité, de manière à ce que les  
 propriétaires soient tenus de payer tant  
 par verge carrée. Et de plus que les Avocats  
 de la Ville soient priés de dire si la Ville a  
 le droit de faire la répartition du coût total  
 du trottoir et d'en charger proportionnelle-  
 ment le montant aux divers propriétaires,  
 ou de charger séparément le coût à chaque  
 propriétaire, en se basant sur la surface  
 de trottoir qui fait front à sa propriété.

Requêtes Lettres & etc.

De M. L. Demers, n° 47 rue Laflèche, se plaignant

Jeudi 24 Août 1905  
 de la bouche d'égout, voisin de sa propriété, qui  
 répand des émanations pestiférentielles.  
 Référé à M. l'échevin Dastin.

De M. M. Turcotte & M. C. Sagnon, demandant  
 à faire disparaître la clôture qui existe au  
 centre de la rue Cardinal (Lacaille) du quar-  
 tier St Denis et aussi pour un trottoir vis-  
 à-vis leur propriété et améliorations à  
 l'état de la rue, entre l'Armee Mont Royal  
 et la rue Sifford.

Référé à l'Inspecteur de la Ville avec ins-  
 truction d'agir en conséquence.

De M. O. Sabrel, se plaignant de la nuisance  
 de trois poteaux et une borne fontaine vis-à-vis  
 sa propriété au n° 450 rue du Parc La Fontaine.  
 Référé à l'Inspecteur de la Ville pour rapport.

De M. A. Galarnaud, sollicitant le patronage  
 de la Commission pour la réparation et l'in-  
 stitution des outils employés durant le cours  
 de la construction de l'égout dans la rue  
 Lacaille, quartier St Denis.  
 Référé à M. le Président.

De M. J. Roch, de rembourser son dépôt de  
 \$1,300 fait avec sa commission en Décembre  
 dernier, pour la fourniture de la bordure  
 en pierre.

Résolu

Que le Trésorier de la Ville soit prié de rembourser  
 le dit dépôt en question.

Jeu-di 24 Août 1905

De la "Montreal Brewing Co." se plaignant  
à cause la Compagnie du Chemin de fer  
du Pacifique Canadien, à enlever la garde-  
barrière à la traversée à niveau de la rue  
St-Jacques, et que cela serait une cause  
d'accidents pour les piétons etc.

Résolu

Que la Compagnie du Chemin de fer du  
Pacifique Canadien reçoive instruction de  
placer immédiatement une garde-barrière  
spéciale à la traversée à niveau de la rue  
St-Jacques et qu'une copie de cette réso-  
lution soit transmise à la "Montreal Brew-  
ing Company."

De la Compagnie du Téléphone des Marchands  
relativement au retardement pour la loca-  
tion des poteaux dans certaines rues.  
Référé à M. le Président et l'Inspecteur de la C.

De la Compagnie des Tramways de Montréal  
demandant d'étendre leurs voies sur la  
rue Nolan, à l'Est de la rue Davidson  
dans le but de faciliter les ouvriers des  
Ateliers du C.P.R.

Résolu

De demander à la Compagnie des Tramways  
de Montréal de donner la location exacte  
de leur demande.

De la Compagnie des Tramways de Montréal  
relativement à la pose des rails sur la  
rue des Inspecteurs.  
Déposée dans les archives.

Jeu-di 24 Août 1905

De M. E. N. Villeneuve, offrant de vendre à la  
Ville 1000 voyages de pierre "bâtard" cassés à  
la main à raison de \$1.25 le voyage ou la  
tonne.

Référé à l'Inspecteur de la Ville avec autori-  
sation d'acheter la quantité nécessaire.

M. l'échevin N. Lapointe se plaint que les  
chars de la Compagnie du Chemin de  
fer du Grand Tronc stationnent trop  
longtemps à la traversée de la rue de la  
Montagne.

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis  
de donner avis à la Compagnie du  
Chemin du Grand Tronc, d'arrêter à  
cesser de stationner les chars trop  
longtemps à cette traversée.

Résolu

Et la demande de M. le Président, il est

De donner avis à la Compagnie dite "Mon-  
treal Light Heat & Power Co." d'accéder  
avec autant de diligence que possible  
aux demandes faites à la dite com-  
pagnie pour service de gaz et la pose  
des tuyaux.

Rapports

Pour le changement de nom de la rue St-  
Xippolyte en celui de l'homme Colonial  
faucé sur la table.

Jeuudi 24 Aeuil 1905

Qu' l'Inspecteur de la Ville relativement à la demande des Petites Soeurs des Pauvres, disant que le coût de hauser le mur de soutènement en pierre construit sur la rue des Seigneurs par la Ville, s'éleverait à peu près \$30,000.00

Résolu

De transmettre une copie du rapport de l'Inspecteur de la Ville aux Petites Soeurs des Pauvres et de leur écrire qu'il est impossible pour cette année d'accéder à leur demande.

Résolu

À la demande de l'Esion Pastier, il est résolu que l'Inspecteur de la Ville soit prié de soumettre à cette Commission, une liste de toutes réparations nécessaires aux pavages permanents avant l'exécution de ces travaux.

Résolu

Des noms de rues, il est résolu que l'Inspecteur de la Ville soit autorisé à ordonner à la maison Denis Advertising Signs Co, ou autres, la confection des noms de rues.

Résolu

Il est résolu que l'Inspecteur de la Ville soit requis de donner avis à M. F. D. Lawrence de délever et poser les dalles de pierre autour du Marché St Jean Baptiste.

Jeuudi 24 Aeuil 1905

Résolu

Il est résolu que l'Inspecteur de la Ville soit requis de préparer des estimés pour la construction des égouts dans les rues suivantes: - St-André, entre les rues Sifford & Laurier. - St-Jacques, entre les rues de l'Écurie & Fraubien. - St-Joseph, entre les rues Centre & Châteauguay.

Résolu

Il est résolu de faire Rapport au Conseil recommandant la construction des trottoirs permanents suivants, en conformité avec les dispositions de la Charte de la Cité.

LOCALITE	Matériel	Quote-part des propriétaires	Quote-part de la Ville
<b>Quartier Est</b>			
Angle nord-est des rues St-Jacques et St-Cabriel	Dalles de pierre et goudron	\$295.00	\$295.00
<b>Quartier Ouest</b>			
No 79 Square Youville	do	30.00	30.00
No 480 rue St-Paul	Ciment	29.00	29.00
<b>Quartier Ste-Anne</b>			
Côté nord du Grand Tronc de la rue Richmond à 160' vers l'Est	Dalles de pierre et goudron	210.00	210.00
<b>Quartier St-Joseph</b>			
Coin nord-est St-Jacques et Côté ouest de Windsor, de St-Jacques à St-Antoine	do	120.00	120.00
Coin nord-est Aqueduc et Notre-Dame	do	532.00	532.00
		79.50	79.50
<b>Quartier St-George</b>			
Côté ouest de Windsor, de St-Antoine à Donégana	do	532.00	532.00
No 294 Stanley	do	54.50	54.50
Coin sud-est Sherbrooke et Av. McGill College	Ciment	189.00	189.00
<b>Quartier St-André</b>			
No 6 McGregor	Dalles de pierre et goudron	90.00	90.00
Côté ouest de St-Mathieu, de la ruelle nord de Dorchester à la rue Ste-Catherine	do	950.00	950.00
		<b>775.50</b>	
		<b>1,040.00</b>	

Jeudi 24 Août 1905

Quartier St-Gabriel			
Nos 281 à 283 Centre	do	62.00	62.00
Nos 457 à 469 Centre	do	170.00	170.00
Nos 572 à 586 Centre	do	145.00	145.00
Nos 590 à 606 Centre	do	175.00	175.00
Rue Ryde à Oak Chapel	do	50.00	50.00
Côté sud de Coleraine, de Charlevoix vers l'ouest	do	435.00	435.00
Côté sud de Mullins, de rue Ropery à rue Charlevoix	do	825.00	825.00
Côté Est de Charlevoix, de la rue Centre à la rue des Manufactures	do	765.00	765.00
Nos 61 et 63 Paris	do	28.00	28.00
Nos 733 à 743 Charlevoix	do	120.00	120.00
No 386 Charron	do	51.50	51.50
No 64 Rushbrooke	do	40.00	40.00
		2,866.50	

Quartier St-Laurent			
	Dalles de pierre et goudron	Quote-par des propriétaires	Quote-par de la Ville
Rue St-Urbain, vis-à-vis St. Lawrence Curling Rink	do	90.00	90.00
Rue Elgin, du No 118 à Milton	do	225.00	225.00
Rue Manec, Nos 25 à 31	do	140.00	140.00
		455.00	

Quartier St-Louis			
Côté Est de Cadioux, de la, rue Desmarais à Ste-Catherine	do	465.00	465.00
Côté Est de Sanguinet, sud d'Albina	do	115.00	115.00
No 412 Sanguinet	do	25.00	25.00
No 430 St-Dominique	do	44.00	44.00
No 222 à 224 1/2 Ste-Elizabeth	do	54.00	54.00
		703.00	

Quartier St-Jacques			
St-André, vis-à-vis le Bell Tel. Co. (bâtisse)	do	55.00	55.00
Nos 178 à 204 St-André	do	115.00	115.00
Nos 231 à 237 St-André	do	105.00	105.00
Robillard, coin St-André	do	150.00	150.00
St-Timothée, de la ruelle en arrière de la Banque d'Épargne jusqu'au trottoir en dalles de pierre	do	160.50	160.50
Côté Est de St-André, de Robillard à No 203	do	70.50	70.50
		656.00	

Quartier St-Denis			
Côté Est de la rue Chambord, de l'avenue Mont-Royal, vers le nord	do	293.00	293.00
Côté Est de Marquette, de l'avenue Mont-Royal vers la rue Gifford	do	62.50	62.50
Coin sud-ouest, Bélanger et St-Hubert	do	250.00	250.00
		605.50	

Quartier LaFontaine			
Des deux côtés de St-Hubert, de Roy aux ruelles au nord	do	415.00	415.00
No 739 St-Hubert	do	50.00	50.00
Côté ouest de Berri, de la ruelle sud de Cherrier au No 430 (excepté 440/444)	do	52.50	52.50
Nos 813 à 821 St-André	do	52.50	52.50
Rue Rivard, au No No 16 à Roy	do	125.00	125.00
Nos 761 à 787 Berri	do	105.00	105.00
Côté Est de St-Hubert, de Roy vers le nord	do	175.00	175.00
		1,204.50	

Jeudi 24 Août 1905

Quartier St-Jean-Baptiste			
Nos 446 à 450 Laval	do	66.00	66.00
No 489 Rivard	do	28.00	28.00
Nos 868A à 882A St-Hubert	do	99.00	99.00
No 714 St-Urbain	do	95.00	95.00
Côté ouest de Rivard, de Mont-Royal à ruelle sud	do	110.00	110.00
Côté nord de Marie-Anne, de Drolet à ruelle Est	do	75.00	75.00
Nos 485/487 Rivard	do	75.00	75.00
Nos 486/488 Rivard	do	23.00	23.00
Côté nord de Marie-Anne, de Laval à la ruelle Est	do	110.00	110.00
		681.00	
Coin sud-ouest de Bréboeuf à Mont-Royal	do	123.00	123.00
Coin sud de Mont-Royal, de St-Hubert à 175' vers l'Est	do	297.00	297.00
Côté sud de Mont-Royal à 25' à l'ouest de Dufferin	do	40.00	40.00
No 248 Mont-Royal	do	50.00	50.00
Coin sud-est Mont-Royal et Dufferin	do	247.00	247.00
		757.00	
Quartier Papineau			
Nos 525 à 569 Plessis	do	470.00	470.00
Coin sud-est Gain et Ontario Avenue Papineau, vis-à-vis la Canadian Rubber Co.	do	150.50	150.50
Côté ouest de Maisonneuve, d'Ontario à 335' vers le nord	do	186.00	186.00
Des deux côtés de Dorchester, de Panet à Visitation	do	580.00	580.00
		1,866.50	
Quartier Ste-Marie			
Ontario, de Frontenac à 217' ouest de Fullum	do	1,134.00	1,134.00
Ontario, de 217' ouest de Fullum, à Parthenais	do	390.00	390.00
Dufresne, coin DeMontigny	do	73.50	73.50
No 297 Fullum	do	40.50	40.50
Fullum, vis-à-vis la propriété de Dame Gauthier	do	88.00	88.00
Nos 39 à 40 Lafonde	do	60.00	60.00
		1,786.00	
Quartier Hochelaga			
Nos 26 à 48 Cavillier	do	145.00	145.00
Coin nord-ouest Cavillier et Notre-Dame	do	290.00	290.00
Côté sud de Notre-Dame, vis-à-vis St. Ann's Cotton Mills	do	300.00	300.00
No 288 rue Dézéry	do	43.00	43.00
Coin nord-ouest de Chambly et Ste-Catherine	do	43.00	43.00
Coin sud-est de Davidson et de Ste-Catherine	do	171.50	171.50
Coin sud-est Ontario et Joliette	do	96.00	96.00
Coin nord-est Frontenac et Notre-Dame	do	113.00	113.00
		1,237.50	
Quote-part des propriétaires		\$15,929.50	
Quote-part de la Ville		15,929.50	
Total		\$31,859.00	

L'Assemblée s'ajourne à lundi prochain à 2 heures P.M.

Ernest Lavigne  
Président

Adjourned Road Committee Meeting  
Monday Aug. 28<sup>th</sup> 1905.  
2 o'clock P.M.

Present: Alderman Esquivel Chairman  
Supner  
N. Lapointe  
Raglier  
Leclair

The following accounts being duly certified  
warrants were signed.

Warrant No.

595 Sicily Asp. Pab. Co.  
676 J. O. Mullins

\$ 21.94  
142.75

Petitions Letters etc

From Mr. M. J. Terneyhaugh asking to withdraw  
his application for the construction of a sewer  
in Oxenden Avenue, from Prince Arthur St.  
to Pine Avenue

Resolved

To accede Mr. M. J. Terneyhaugh's request.

From Mr. N. Prumeau, asking to purchase  
all the old iron and steel at the Outremont  
Quarry and Desfermies Cr. Yard at \$6<sup>00</sup>  
per ton.

Resolved

That the City Surveyor be authorized to  
sell same to Mr. N. Prumeau.

Reports

It was

Monday August 28<sup>th</sup> 1905

Resolved

To Report to Council recommending that  
the sum of \$5,000<sup>00</sup> be varied from the appro-  
priation for the purchase of curbstone and  
applied to defray the City's share for the con-  
struction of permanent sidewalks in different  
streets.

From St Denis Land Company offering to  
cede lots on St Hubert and Labelle Streets  
to the City, and after mature deliberation,  
it was

Resolved

That a Report be made to Council recom-  
mending that cadastral N<sup>o</sup> 7, sub-divisions 738,  
739, 873, 874, 1008, 1009, 1026<sup>B</sup> and 1027<sup>B</sup>, St Denis  
Ward, be accepted gratuitously and uncon-  
ditionally from St Denis Land Company  
for the opening of a new street, and that  
the St Denis Land Company be exempted  
from taxes due on said lots for annual  
assessments and special assessments  
for sewers 1903-1904, and that the City Mayor  
be instructed to prepare a deed accordingly,  
and that His Worship the Mayor and the City  
Clerk be authorized to sign the same on  
behalf of the City.

Resolved

At the request of Alderman Duquette, it was

That a Report be made to Council recommending  
that Royer Street from Can. Pac. Ry. tracks to the  
City limits, St Denis Ward, be accepted gratuitously  
and unconditionally from the Amherst Park Land Co.

Monday Aug 28<sup>th</sup> 1905  
and that the City Notary be instructed to prepare a deed accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

Resolved  
At the request of Alderman Pimbray, it was  
That a Report be made to Council recommending that Hochelaga Street, from Davidson Street to Nicolet Street, Hochelaga Ward, be accepted gratuitously and unconditionally from the Montreal Land & Improvement Company, and that the City Notary be instructed to prepare a deed accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

Resolved  
At the request of M<sup>r</sup>. N. Lapointe, it was  
That a Report be made to Council recommending that permission be granted to the Central Electric Company, to bore below level of sewer and water and gas mains, through St. James Street, from Mechanic's Institute to the Nordheimer Building and across St. Peter Street, from the Merchants Bank Building to the Canada Life Building, for the purpose of laying a pipe twelve inches (12") in diameter, to convey heat; on the following conditions:  
1<sup>st</sup> All work done in connection with the laying of said pipes to be to the satisfaction and subject to the approval of the City Surveyor.  
2<sup>d</sup> The said Central Electric Company, shall obtain and file with the City before commencing work,

Monday Aug. 28<sup>th</sup> 1905.  
written agreements or contracts from the Water Committee and all gas, electric or other companies or corporations having pipes, subway or conduits in said streets at or near the site of laying of said pipes, agreeing to all changes in their pipes, subway or conduits rendered necessary by the laying of said pipes; the whole without any cost or expense to the City.  
3<sup>d</sup> The said Central Electric Co., shall assume and hold said City harmless and indemnified from all damages that may be caused or that may in any way, result from or arise in connection with said pipes.  
4<sup>th</sup> The said Central Electric Company, shall pay 25<sup>¢</sup> a square foot, for land required for laying of said pipes, and subject to all future amendments of by-law No 49.  
5<sup>th</sup> In the event of it becoming necessary to have alterations made to the said pipes, either on account of the construction of a system of underground conduits or on account of any other underground work, ordered or approved by the City, the said alterations shall be executed by said Central Electric Co., at its own expenses and to the satisfaction of the City Surveyor.  
6<sup>th</sup> The said pipes shall be removed by the Central Electric Co., at its own expenses whenever the City Council may deem it advisable to order the removal.  
7<sup>th</sup> Said conditions to be incorporated in a notarial deed.  
and that the City Notary be instructed to

Monday Aug 28<sup>th</sup> 1905  
prepare a deed accordingly, and that  
His Worship the Mayor and the City Clerk  
be authorized to sign the same on behalf  
of the City.

Emery Lariviere  
Chairman

Séance de la Commission de la Veirie  
Jeudi le 7 Septembre 1905  
2 heures P.M.

Sont presents: J. L. Lacharme Président  
J. Turpin  
M. Lapointe  
Bastien  
Leclair

Les procès-verbaux des assemblées du 24 et  
28 août 1905 sont lus et approuvés.

Les comptes suivants étant régulièrement  
certifiés il est ordonné de les solder

N <sup>o</sup> du Mandat	à	pour	Montant
667	Sages		\$ 12.590 <sup>58</sup>
668	"		147.75
675			1759.07
677	A. Bremner		215.04
678	J. B. Bonhomme		112.50
679	R. E. Boyd & Co.		3.00
680	Northingham & Hartman		63.44
681	Garth & Co.		45.59
682	Gall Schneider Oil Co.		5.80
684	Imperial Oil Co.		154.10
685	L. Julien		36.00
686	E. Lemire		33.80
687	H. Lamontagne & Co.		84.38
688	J. O. Labrecque & Co.		195.06
689	A. McArthur & Co.		52.92
690	H. M. Nally & Co.		204.87
691	Montreal Plumbers Supplies		99.05
692	Morrison Quarry, Co.		184.66
693	Peterson Manfg. Co.		216.00
694	F. S. Rowe		2.00
695	A. Ramsay & Son		0.48

Jeudi 7 Septembre 1905

No. du Mandat	Nom	Montant
700	F. S. Lawrence	\$5690.77
701	J. Roch	304.39
702	Latreille & Fiere	1584.29
705	A. Brenner	578.10
706	A. B. Boyd & Co	8.00
707	F. H. Hingham & Harkman	158.48
708	Garth & Co.	119.12
709	Hamilton Powder Co.	38.70
710	Hudson & Orsati	24.97
711	A. Lamontagne & Cie.	16.00
712	A. M. Arthur & Co.	49.38
713	A. M. Kelly & Co.	186.45
714	— do —	46.61
715	M. Royal color & Varnish Co.	0.70
716	M. L. H. & Power Co.	31.00
717	Montreal Plumber Supplies	638.30
718	Morrison Quarry Co.	58.93
719	A. Pleuffe	38.00
720	Coleman Manfg. Co.	970.00
721	A. Racusay & Son	2.80
722	J. T. Scamlan	159.10
723	M. Dineen	1286.00
724	Rougier freres	66.74
696	Boettinger	25.00
697	S. J. Cochran	496.28
698	F. M. Brown	890.00
699	Gages	13,248.48
703	P. Leclair	5,166.00
704	Gages	11,208.92
725	M. Casselin	119.70

### Délégations

M. J. Barry, se. présente devant la Commission relative

Jeudi 7 Septembre 1905

venant à l'inondation de ses propriétés situées #1297 à 1305 rue St-Catherine, causée par l'insuffisance de l'égoût de la rue St-Catherine. M. W. Butler, Inspecteur des égouts, présent à l'assemblée, suggère que le meilleur moyen à prendre afin de remédier à cet état de choses, est de prolonger l'égoût de la rue St-Catherine jusqu'à l'avenue Defermier, et de construire un autre débouché à l'égoût de l'Av. Defermier, et après mûre délibération est

Résolu

De faire Rapport au Conseil recommandant de prolonger l'égoût de la rue St-Catherine jusqu'à l'avenue Defermier, et de construire un autre débouché à l'égoût de l'Av. Defermier.

M. les échevins Payette et Lemaire présentent une députation des propriétaires de l'Av. Hôtel-de-Ville, composée de M. M. A. P. Pigeon, J. Gaulthier, E. Auger, H. Bourgeois, N. Lambert, J. J. Sarte, et est-échevin, J. E. Martineau, se. présentes devant la Commission pour faire connaître leurs vues au sujet de l'effacement de la nouvelle ligne homologuée sur le côté ouest de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, entre les rues Vitré et Ontario.

Au nom d'un certain nombre de propriétaires, M. Pigeon s'est opposé à l'effacement de la nouvelle ligne, alléguant qu'un bon nombre de propriétaires dont les noms apparaissent sur la requête en faveur de la mesure ont été obtenus sous de fausses représentations. Il demande que le Rapport de la Veille



Jeudi 7 Sept. 1905

à ce sujet resté sur la table pendant une quinzaine, et pendant cette intervalle, il s'est engagé à faire signer une contre requête en faveur du maintien de la nouvelle ligne homologuée, par la majorité des propriétaires intéressés.

L'échevin P. J. Martineau, qui représente les partisans du projet d'effacer la nouvelle ligne homologuée, a fait remarquer que le maintien de cette nouvelle ligne est au préjudice des propriétaires qui veulent construire de nouveaux édifices, et après mûre délibération, il est

Résolu

Que le Rapport déjà fait au Conseil soit réaffirmé et renvoyé au nouveau au Conseil.

M. l'échevin Dumbray, se présente devant la Commission relativement à la demande de pavé la rue Desery.

M. le Président dit qu'il ne peut lui promettre pour cette année, avant de savoir s'il aura assez de fonds disponibles après l'exécution des travaux déjà commencés.

À la demande de l'échevin Payette de maintenir le Rapport recommandant de changer le nom de la rue St Hippolyte en celui de l'Armée Coloniale, il est

Résolu

Que le Rapport déjà fait au Conseil soit réaffirmé et renvoyé au nouveau au Conseil.  
M. l'échevin Leduc dissidant.

Jeudi 7 Sept. 1905

À la suggestion de MM. les échevins Pastien et Robillard, il est

Résolu

Que le Secrétaire reçoive instruction d'écrire à la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien, d'avoir à respecter ses obligations qu'il s'est engagé à faire par acte notarié devant M. R. A. Duroton, 30 Juin 1905, entre la dite Compagnie et la Cité de Montréal, en retour de la cession de certaines rues par la Ville sur la rue Notre-Dame Est, respectivement à la construction d'une rampe ou passerelle afin de permettre de donner une communication au tunnel de la rue Caendry et de construire un garde-feu en fer sur la rue Notre-Dame, et de réparer certaines bâtisses d'une manière logable ou à les démolir immédiatement.

Requêtes, Lettres etc.

De M. A. E. Neveu, offrant de vendre 1000 tonnes de pierre concassée, à raison de \$1.25 la tonne.  
Question différée.

De la Compagnie du Chemin de fer du Grand Tronc relativement à l'obstruction des traverses à niveau, à l'ouest de la Gare Conventure.  
Déposée dans les archives.

De M. R. M. Cochran, pour une position comme expert en asphalte.  
Référé à l'Inspecteur de la Ville.

Jeudi 7 Sept 1905

De M. A. W. Stearns, demandant que la Ville paye sa quote-part pour le trottoir permanent construit par la Compagnie Bellevue, à l'angle des rues St. Catherine et Metcalfe.  
Référé à l'Inspecteur de la Ville pour rapport.

De M. J. Janin, Surintendant de l'Acqueduc, demandant que le crédit voté pour le renouvellement des tuyaux et la pose des boîtes sous les nouveaux trottoirs permanents étant épuisé, il est

Résolu

De demander à M. Janin d'informer la Commission de l'Éclaircissement si la Commission des finances accède à sa demande pour un crédit supplémentaire.

De la Commission de la Police, demandant un nouveau trottoir en face du Poste de Police N° 11.

Référé à l'Inspecteur de la Ville pour rapport.

De la Compagnie dite "Montreal Light Heat & Power" relativement au retard dans les décaissements faits à la compagnie pour service de gaz.

Déposée dans les archives.

De la Compagnie dite "Montreal Light Heat & Power" relativement à la pose des fils souterrains sur la partie expropriée de la rue St. Lambert, il est

Résolu

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de donner avis à la dite compagnie, d'avoir à mettre ses poteaux sur la nouvelle ligne de la rue St. Lambert, d'ici à 15 jours.

Jeudi 7 Sept 1905

De la Compagnie dite "Montreal Light Heat & Power", ainsi que le rapport de l'Inspecteur de la Ville, priant la dite compagnie d'avoir à placer leurs regards d'équité sur la rue St. Catherine, à l'ouest de la rue Luy, au niveau officiel de la rue et sur refus de la dite compagnie, il est

Que la question soit référée aux Avocats de la Ville pour leur opinion.

De M. F. H. Rousseau, compte pour loyer de terrain, occupé par la Cité depuis le 1<sup>er</sup> Juin 1903 au 1<sup>er</sup> Juin 1905.

Référé à la prochaine assemblée.

De la Compagnie des Tramways de Montreal pour le prolongement de leur bois sur la rue Nolan.

Posée sur le bureau.

Commise et lue l'opinion des Avocats de la Ville, respectivement à la localisation des poteaux dans certaines rues, par la Compagnie du Téléphone Bell, Compagnie du Téléphone des Marchands et la Compagnie dite "Montreal Light Heat & Power Co.", disant que ces compagnies ont le droit de se servir des rues de la Cité pour y ériger leurs poteaux, mais la Cité par son Conseil exerce son contrôle pour surveiller et prescrire la manière dont ces poteaux seront érigés, il est

Résolu

Que la résolution de cette Commission en date

Jeu. di 7 Sept. 1905  
 du 10 Août dernier, soit abrogée, et que  
 l'Inspecteur de la Ville reçoit instruction  
 de donner avis aux représentants du quar-  
 tier respectif, l'endroit où ces poteaux seront  
 érigés.

Résolu

Il est

Que l'Inspecteur de la Ville soit autorisé  
 de donner la commande pour la confection  
 des noms de rues et numéros de maisons  
 chez "Denis Advertising & Signs Co."

Rapports

De faire Rapport au Conseil recommandant  
 le virement de \$200<sup>00</sup> sur le crédit pour Répa-  
 rations aux Palais & Outils, et l'appliquer  
 aux Réparations aux Ateliers.

De l'Inspecteur de la Ville relativement à  
 l'échange d'une lièvre de terrain triangu-  
 laire au sud de la rue Sherbrooke à  
 l'ouest de l'Arme Defermier avec  
 la partie de la cezison proposée de la  
 Succession Sheppard, pour l'ouverture  
 de la rue Sherbrooke, à l'est de l'Arme  
 Papineau

Reféré de nouveau à l'Inspecteur de la  
 Ville pour plus d'informations

Résolu

Il est

De faire Rapport au Conseil recommandant

Jeu. di 7 Sept. 1905  
 que cette Commission soit autorisée de  
 construire un égout dans la rue Stude,  
 entre la rue Sifford et l'Ar. Laurier.

Résolu

Il est

De faire Rapport au Conseil recommandant  
 que cette Commission soit autorisée de  
 construire des trottoirs permanents suivants,  
 en conformité avec les dispositions de la  
 Charte de la Cité:

Location	Matériaux	Quot. part des propriétaires	Quot. part de la Ville
#173 & 175 M <sup>re</sup> Royal	Dalles de pierre et cottoir	\$ 175 <sup>00</sup>	\$ 175 <sup>00</sup>
Cote Est de la rue des Seigneurs, de la rue St Jacques, à 124 pieds Joint allant vers le nord	- do -	137 <sup>00</sup>	137 <sup>00</sup>

Emery Riviere

Président

Road Committee Meeting  
Monday Sept 11<sup>th</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Present:  
Alderman Lavoie, Chairman  
Turner  
N. Lapointe  
Daguen  
Leclaire

### Reports

That Reports be made to Council recommending the construction of the following sewers:-  
Beaver Street from DeFleurmont to Beaubien Streets.  
Notchelaga Street from Davidson to Joliette Streets.  
Chapin Street from Montreal Terminal Tracks to Foreyth Street.  
Bermann Street from Ontario to Notchelaga Streets.

Resolved It was

That a Report be made to Council recommending that a further appropriation of \$6,000<sup>00</sup> be voted for Street Watering.

Resolved It was

That a Report be made to Council recommending that the sum of \$500<sup>00</sup> be varied from the appropriation for Safety Valves and applied to the appropriation for Drain Connections.

Resolved It was

Monday Sept 11<sup>th</sup> 1905  
That a Report be made to Council recommending that the sum of \$1,000<sup>00</sup> be varied from the appropriation for Material for Asphalt Plank and applied to the appropriation for Repairs to Macadamized Roadways.

Resolved At the request of Ald. Pastien, it was

That the City Surveyor be authorized to purchase the quantity required of Asphalt "Scum" for the completion of works of the season.

Resolved At the request of Ald. Pastien, it was

That the resolution of this Committee adopted on the 2<sup>nd</sup> of June last and ent "that the City Surveyor be instructed not to order stone for sidewalks in the other wards until the Aldermen thereof be consulted on the subject," be rescinded, and furthermore that the City Surveyor be authorized to order stone for permanent sidewalks as stipulated in the attached estimates to the Report adopted by Council on the 28<sup>th</sup> of August last.

Ernest Lavoie  
Chairman

Séance de la Commission de la Voirie  
Vendredi 15 Sept. 1905  
2 heures P.M.

Sont présents:-

L'Échevin Larivière Président  
Leclaire  
Turner  
Pastien  
N. Lapointe  
Amis

Les procès-verbaux des assemblées des 7 et  
11 Sept. 1905 sont lus et approuvés.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés  
il est ordonné de les solder.

N° du Mandat		\$
724	Shelby & Co.	13.09
727	Contingent	25.00
728	H. Bourgeois	8.00
729	Sages	1744.10
730	J. P. Larivière	6685.95
731	Shelby & Co.	608.53
732	Laurin & Leitch	674.54
733	A. Brimmer	574.06
734	E. Bélanger	100.35
735	Corona Rubber Co.	16.77
736	D. J. Cochrane	398.84
737	H. P. Gunning & Co.	224.96
738	Hythningham & Markman	11.92
739	Sarthe & Co.	68.45
740	E. Fournier	82.31
741	J. L. Lafleur	24.60
742	J. O. Labrecque	60.00
743	N. W. Nally & Co.	253.30
744	A. McArthur & Co. Ltd.	79.38
745	Montreal Sand & Gravel Co.	218.00

Vendredi 15 Sept. 1905

N° du Mandat

746	Major Mfg. Co.	\$ 11.70
747	Montreal Plumbers Supplies	6.12
748	Morrison Quarry Co.	141.57
749	M. L. H. & P. Co.	24.87
750	Paterson Mfg. Co.	54.00
751	Robertson & Co.	24.27
752	J. Tanguin	323.95
753	J. O. Labrecque & Co.	36.41
754	Sages	11804.87
755	W. Markman	124.09
756	E. N. Villeneuve	437.25
757	J. Roch	193.73
758	Lateille & Fière	1565.18

Résolu

À la demande de l'Éch. Pastien, il est

Que l'Inspecteur de la Ville soit prié de donner  
avis à la Compagnie des Tramways de Montréal,  
d'avoir à faire circuler leurs chars de la Route  
Windsor-Havant, par la rue des Inspecteurs.

Résolu

À la demande de l'Éch. Leclaire, il est

Que l'Inspecteur de la Ville soit requis de donner avis  
à la Compagnie des Tramways de Montréal, d'avoir à  
réparer et niveler la chaussée de la rue Rachel à  
l'ouest de la rue St-Denis.

Résolu

Il est

Que les Avocats de la Ville soient priés d'étudier les  
droits de la Cité dans le cas de la Compagnie dite  
"Châteauguay & Northern Ry" ainsi que la négligence  
de cette dernière à propos des plaintes formulées par

Vendredi 15 Sept. 1905

les Commissaires des Ecoles du Quartier Hochelaga,  
et si les droits de la Cité sont enfreints de prendre  
les procédures légales nécessaires.

Résolu

Il est

Que le Secrétaire soit prié d'écrire au Département  
des Chemins de fer & Canaux à Ottawa demandant  
une copie de la résolution adoptée octroyant la per-  
mission à la Compagnie du Chemin de fer du  
Pacifique Canadien

Rapports

Résolu

Il est

De présenter au Conseil un Rapport recom-  
mandant d'opérer le mouvement de Trois  
cent cinquante dollars (\$350<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) du crédit  
des Soupapes Automatiques et l'appliquer  
au crédit des Penseurs.

Résolu

Il est

De présenter au Conseil un Rapport  
recommandant qu'un crédit sup-  
plémentaire de Sept mille dollars  
(\$7,000<sup>00</sup>) soit voté au crédit du Palais  
des rues Pavées.

Résolu

Il est

De présenter au Conseil un Rapport  
recommandant qu'elle Commission

Vendredi 15 Sept. 1905.

soit autorisée de construire un trottoir  
permanent vis-à-vis les Nos 90 à 96 rue  
Stanley, suivant les dispositions de  
la Charte de la Cité

Emery Rivière

Président.

Road Committee Meeting  
Thursday Sept 21<sup>st</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Present

Ald. Lariviere (Chairman)

Burner

Gallery

DeSapointe

Pastern

Leclaire

The minutes of the meeting held  
on Sept. 15<sup>th</sup> were read and approved.

The following accounts being duly  
certified, warrants were signed:

Warrant No.	Account	Amount
759	Amis & Lariviere	\$14.40
760	R. E. Boyd & Co.	6.00
761	Alex. Bremner	319.65
762	J. A. Bonhomme & Co.	200.00
763	R. C. Dickson	9.85
764	Trottingham & Horkman	44.41
765	The Garth Coy.	53.36
766	The Imperial Oil Co. Ltd.	150.65
767	J. Dalpi	13.50
768	John Keegan	349.00
769	C. Lemire	94.46
770	O. Limoges	8.72
771	H. M. Kelly & Co.	381.91
772	A. M. Arthur & Co.	317.52
773	H. A. C. Mussen & Co.	44.00
774	Montreal Light Heat & Power Co.	48.55
775	Jas. T. Leclaire	118.16
776	C. Lauriol & Co.	214.75
777	C. Lauriol & Co.	358.95

Thursday Sept 21<sup>st</sup> 1905  
Warrant No. 778. Walker & Co.  
779 Morrison Quarry Co.  
\$337.88  
1393.02

### Delegations.

Ald. Lagette appeared before the committee  
and requested that a wooden sidewalk  
be laid on the east side of St. Dominique  
Street, south of Sherbrooke Street, opposite  
"The Good Shepherd" Convent.

Referred to City Surveyor with instructions  
to have said sidewalk laid.

Ald. Ricard came before the committee  
and asked that the curbstone be laid  
on both sides of Ontario Street from  
Papineau Ave. to Desjardins Ave.

Referred to City Surveyor for estimate.

Mr. Molson sr. submitted a letter from  
Mr. H. Marland Molson offering to  
contribute the sum of \$125.00 towards  
the cost of laying a sidewalk suitable  
for the passage of vehicles at the Molson  
Warehouses on Craig Street East.

After a lengthy discussion Mr. Molson  
sr. was informed that the Com-  
mittee would recommend that a  
suitable granite block sidewalk  
be laid instead of the present flag-  
stone sidewalk, on condition that the  
entire cost of the work be paid by Mr.  
H. Marland Molson.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved:

Thursday Sept 21<sup>st</sup> 1905.

That the City Surveyor be instructed to prepare a report for next meeting regarding the moisture in the cellar of the Malson Warehouse on Craig Street which is alleged to be due to the inward slant of the sidewalk.

### Petitions, etc.

From the Montreal Street Ry. Co., stating that the Inspector Street Service will be in running order on Oct 1<sup>st</sup>.

Resolved:

That said letter be filed.

From the Montreal Light Heat & Power Co. gas supply to premises 489-400 D'Almeida Street, 537-539 Frontenac Street and 15 Dufresne Street.  
Laid on the table.

From the Estate Sheppard offering to cede gratuitously and unconditionally, the following streets: Hochelaga from Beroville to Fullmont, also Chapleau Street and Sheppard Street as well as a number of lanes, viz: Cad. Nos. 1358-37, 1358-75, 1358-88, 173-20, 173-125, 173-107, 173-59, 173-157, 173-162, St. Mary Ward.

Referred to City Surveyor for plan and estimate.

Thursday Sept 21<sup>st</sup> 1905.

From the Canadian Pacific Ry. Co. in re complaint of Montreal Brewing Company amount crossing over C. P. R. tracks.  
Referred to City Surveyor to have the matter placed under the supervision of the section foreman for St. James Ward.

From the sickmen praying that their wages be increased.

Laid on the table until the appropriations are taken into consideration.

From the Provincial Board of Health, a copy of the report of Mr. R. S. Lea, Consulting Engineer, regarding the state of the Sewage Farm.

Resolved:

That the Provincial Board of Health be informed that since the preparation of said report, the Sewage Farm has been placed in good working order, and that it is hoped the said Board will have no reason to complain in the future. And furthermore that work on the sewer is progressing rapidly.

From the Montreal Street Ry. Co., stating that the track on St. Lawrence Avenue will be completed during the month of September.

Resolved:

That said letter be filed.

From the Superintendent of the Water



Thursday Sept 21<sup>st</sup> 1905

Works stating that he has no money available to change hydrants or fix water service pipes where permanent sidewalks are to be laid.

Laid on the table.

From the Terminal Railway Company stating that said company does not consider itself obligated to perform any paving in Hotel de Ville Avenue.

Resolved.

That the matter be referred to the City Attorneys with instructions to serve a notarial protest upon the Montreal Terminal Ry. Co. if they consider said company bound to perform said paving work.

From the Canadian Pacific Ry. Co. stating that any non-compliance with the terms of the agreement between the City and said company meant the closing of certain streets in the vicinity of the Place Viger Station, will be at once rectified.

Resolved.

That said letter be filed.

From the Loyer Electric Co. applying for permission to erect a post opposite its premises Nos 10-12 & 14 Beaver Hall Hill, to support an incandescent arc lamp.

Resolved.

Thursday Sept 21<sup>st</sup> 1905

That a report be made to Council recommending that said permission be granted temporarily. The said post & lamp to be removed at the expense of the Loyer Electric Company whenever the City Council may deem it advisable. The whole subject to the approval of the City Surveyor.

On the report of the City Surveyor it was

Resolved.

That a report be made to Council recommending that the sum of \$8000.00 be varied from the appropriation for "Purchasing curbstones" and applied to "Permanent Works, Macadam Works and Repairs to Permanent Works."

It was

Resolved.

That the City Surveyor be instructed to repair the roadway of the expropriated portion of St. Lawrence Street from Mount Royal Ave. to Marie Curie Street.

Adjourned until Tuesday next the 26<sup>th</sup> instant at Two o'clock in the afternoon

Ernest Lavigne  
Chairman

Séance Ajournée de la Commission de la Ville  
 Mardi le 26 Sept 1905 Mandat No.  
 2 heures A.M.

Sont présents:  
 L'Échevin Larivière Président  
 Turner  
 Gallery  
 Lapointe (M)  
 Bastien  
 Leclaire

Le procès verbal de l'assemblée tenue  
 le 21 sept est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulièrement  
 certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Nom	Montant
666	L. Desrosiers	\$ 210.00
725	M. Gosselin	119.70
736	L. Desrosiers	249.75
780	Hages	8844.54
781	Contingent	25.00
785	A. Brunner	311.85
786	V. E. Boyd & Co.	21.00
787	E. Belanger	68.23
788	H. Chevrier	34.44
789	Nottingham & Workman	12.39
790	M. Poirreau	125.00
791	Garth Co.	38.15
792	Gall Schneider Oil Co.	13.35
793	Hendon & Co.	10.24
794	Chemire	33.37
795	O. Limoges	8.92
796	H. Lamontagne & Co.	12.66
797	A. McArthur & Co.	79.38
798	W. M. Gally & Co.	762.74

Mardi le 26 Sept 1905

799	Montreal Light, Heat & Power Co	\$ 12.37
800	Morrison Quarry Co.	92.33
801	C. E. Heneu	258.50
802	Paterson Mfg Co. Ltd.	83.70
803	A. Plouffe	25.00
804	L. L. Renaud	80.00
805	Jas. T. Leaulan	94.13
806	E. Lauriol & Co.	106.74
807	E. Villeneuve	126.97
808	A. Walker & Co.	174.35
809	F. McKeown	884.00
810	A. D. Ray & Co.	2380.00
811	J. D. Lawrence	355.50
813	Hages	1759.89

## Delegations

M. l'échevin Lévy se présente devant la  
 Commission accompagné de M. C. Gallag-  
 her, propriétaire du terrain portant le  
 No 1156 du cadastre et situé à l'angle des  
 rues Gaim et Larivière, quartier Papineau,  
 et demande au nom de M. Gallagher, que  
 les lignes homologuées projetées de la  
 rue Larivière soient effacées, afin qu'il  
 puisse construire sur le dit terrain.  
 Dans le cas où la Ville ne serait pas  
 prête à effacer ces lignes, il demande  
 que son terrain soit exproprié.  
 Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec  
 prière de préparer un rapport pour  
 la prochaine assemblée et de donner  
 avis aux représentants du Quartier Papineau.

Mardi le 26 Sept 1905  
d'être présents à la dite assemblée.

M. Jas. Coristine se présente devant la Commission et demande que la rue Lemoine entre sa propriété et le Board of Trade, soit mise dans le même état que les rues avoisinantes.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

M. l'échevin Mayor se plaint du retard apporté au parachèvement du trottoir permanent à l'angle de l'Av. Mont Royal et de la rue Brébeuf, à l'endroit où la pierre de brique a été posée, il y a quelque temps. De plus, il demande que le trottoir permanent qui doit être construit sur la rue Lasalle, près de la rue Marie Anne, soit posé sans délai.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité.

M. l'échevin Duquette soumet une liste de 146 maisons nouvellement construites dans le quartier St. Denis et demande que des trottoirs en bois soient construits pour l'accommodement de ceux qui habitent ces maisons.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant de voter \$1000.00 pour construire des trottoirs en bois vis-à-vis les maisons mentionnées.

Mardi le 26 Sept 1905  
A la demande de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité d'établir le niveau de la rue Pether, entre les rues Bienville et Gilford, à l'endroit où l'égoût a été construit.

M. l'échevin Drumbray se présente devant la Commission et déclare que la "Montreal Land & Improvement Co." consent à céder la rue Cuivillier, entre les rues Ste. Catherine et Ontario, à condition que le niveau de la rue Davidson entre les rues Ste. Catherine et Duquette soit abaissé.

Résolu:

De renvoyer cette question à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et un plan indiquant la différence des niveaux.

M. H. H. Vachell Koelle se présente devant la Commission au sujet de la requête qui a été présentée à la Commission, à l'effet d'effacer la ligne homologuée sur les lots portant les Nos 119 et 120 pt. du Cadastre du quartier Est.

Lue une lettre du 18 courant (1905) de M. Koelle, demandant une réponse définitive. Après délibération, M. le Président conseil à M. Koelle de s'adresser à l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de la Province, en que le gouvernement provincial est fort intéressé à cette question.

Mardi le 26 Sept 1905

Requêtes, etc.

De M. Henry, demandant que le matériel devant servir à la construction du trottoir permanent devant le No 105 de la rue Mackay soit changé, c'est-à-dire que le ciment soit substitué aux dalles de pierre.

Sur proposition de M. l'Échevin Bastien, il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer un état du coût de la construction d'un trottoir en dalles de pierre "grey canyon" avec une ligne de gazon de chaque côté du trottoir, rue Mackay, côté Est, depuis la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue Sherbrooke.

De M. J. Roue Roy demandant que la dépense qu'il a faite au sujet d'un raccordement d'égout, rue St. Denis, lui soit remboursée défalcation faite du coût de la réparation faite au pavage.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité.

Remis un protêt notarié de M. Chas. Cushing N. P., au nom de M. Geo. Brush demandant que le trottoir permanent du côté Est de la rue Queen, en face de la propriété du dit M. Geo. Brush soit enlevé ou abaissé.

Résolu:

De renvoyer la question à l'Inspecteur de

Mardi le 26 Sept 1905

la Cité avec prière de préparer un rapport et de soumettre les dits rapport et protêt aux avocats de la Cité.

Remis des requêtes demandant la construction d'un égout rue Parthenais à partir de la rue Arvidy jusqu'aux limites nord de la Ville, aussi dans la rue Sherbrooke, depuis l'Ave. des Ormiers jusqu'à la propriété de M. Olive Lévesque.

Renvoyées à l'Inspecteur de la Cité afin qu'il prépare des estimés.

Rapports.

Remis un estimé du coût de la pose de la pierre de bordure sur les deux côtés de la rue Ontario entre la rue Parthenais et l'Avenue Capriceau.

Question différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Vu le rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à construire un égout dans l'Ave. O'Connell, depuis la rue Reading en allant vers le nord.

Vu le rapport de l'Inspecteur de la Cité et du Bureau d'Hygiène, il est

Mardi le 20 Sept 1870.

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport à l'effet d'autoriser la Commission de la Voirie à continuer un égout dans la rue d'Angusson, depuis la rue Centre à la rue Chateauguay.

L'Etude du rapport de M. Howard, re puisard, est différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Il est

Résolu :

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à vendre le vieux fer moyennant \$11.00 la tonne, plus haut prix offert.

A la demande de M. M. les Echevins Gallay et Duquette, il est

Résolu :

Que la "Montreal Street Ry. Co." soit de nouveau requise de placer sa voie au centre de la chaussée de la rue St. Denis, au nord de la rue de Fleumincourt aux endroits qui seront déterminés par l'Inspecteur de la Ville; l'ouvrage devant être fait aux dépens de la Compagnie.

Sur proposition de M. l'Echevin N. Lapointe, il est

Résolu :

De notifier la "Montreal Street Ry Co." de hâter la construction de sa voie de la rue des Inspecteurs afin d'être

Mardi le 20 Sept 1870

prêt pour le 1<sup>er</sup> octobre, tel que promis.

Il est

Résolu :

De prier l'Inspecteur de la Cité de se procurer, des contre-maitres de section, une liste des routes, shifts de charbon ou autres ouvertures dans les trottoirs de leurs sections respectives.

Il est

Résolu :

Qu'à l'avenir, lorsque la pose d'un puisard sera requise, l'Inspecteur de la Cité soit prié de présenter un rapport à la Commission de la Voirie, et la commission décidera sur cette requête.

Il est

Résolu :

Qu'aucun terrain vacant ne soit loué pour l'usage temporaire du département de la Voirie, si ce n'est par ordre de la commission.

Sur proposition de M. l'Echevin Lesclaire, il est

Résolu :

De prier l'Inspecteur de la Cité de présenter un rapport établissant si un puisard doit être placé au côté nord de la rue St. Hubert, entre les rues Duluth et Rachel.

Il est

Mardi le 26 Sept 1905

Résolu

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accepter de la Succession Sheppard, une lièze de terrain de 100 pieds de largeur par 424 pieds de profondeur et ayant une superficie de 42,400 pieds carrés, formant partie du lot portant le No 1275 du cadastre du quartier Ste Marie, pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, à l'ouest de l'Ave Desforaines et que en échange de cette dite lièze de terrain, la Ville cède à la dite succession un lopin de terre de forme triangulaire, faisant partie de la rue Sherbrooke telle que primitivement ouverte, ayant une superficie de 9870 pieds carrés, mais ne faisant plus partie de la dite rue Sherbrooke; les lignes en ayant été modifiées. Le tout tel qu'indiqué au plan signé par l'Inspecteur de la Cité et daté du 25 juillet 1905.

Il est

Résolu

De présenter au Conseil un rapport à l'effet d'obtenir la permission de construire des trottoirs permanents dans les rues suivantes, conformément aux dispositions de la charte de la Cité:

Côté ouest de la rue St. Mathieu, en dalles de pierre et goudron, depuis la rue jusqu'à la rue d'Orchestrer.

Mardi le 26 Sept 1905

No 132, rue Mansfield, en dalles de pierre et goudron.

Il est

Résolu:

D'abroger la résolution adoptée à l'assemblée tenue le 21 septembre, à l'effet d'opérer le virement de \$8000.00 à prendre sur le crédit voté pour "l'achat de pierre de bordure" et d'appliquer ce montant aux "Travaux Permanents, Travaux de Macadam, et Réparations aux Travaux Permanents."

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$7000.00 affecté à "l'achat de pierre de bordure" et de l'appliquer aux "Travaux Permanents, Travaux de Macadam et Réparations aux Travaux Permanents."

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$1488.00 affecté à "l'achat de pierre de bordure" et de l'appliquer à couvrir la quote-part de la Ville dans la construction des trottoirs permanents.

Règlementé

Mardi le 24 Sept 1908

M. le Président explique qu'il désire que les membres prennent en considération la rédaction du règlement projeté re entièrement de la neige des trottoirs, de même que le règlement devant consolider et amender les différents règlements concernant les égouts. Les membres de la Commission de la Voirie étant tout particulièrement intéressés à ces règlements, M. le Président désire qu'ils soient tous au courant de ce projet lorsque le Conseil les mettra à l'étude.

Règlement pourvoyant à l'entretien des trottoirs pendant l'hiver dans toute l'étendue de la Ville de Montréal, et à l'imposition d'une taxe sur les propriétaires fonciers pour en couvrir le coût.

M. l'échevin Baillon suggère qu'à la sixième ligne du préambule, les mots "ruelles et places publiques" soient ajoutés après le mot "rues".  
Approuvé. M. M. les échevins Turner, Gallery et M. Laporte dissident.

Les sections I et II sont approuvées.

M. M. les échevins Turner et Gallery dissident.

Il est suggéré d'ajouter les mots "ruelles et places publiques" après le mot "rues" dans la sixième ligne de la section III.

Il est aussi suggéré de prier le Conseil de la Cité de rédiger la dite section de telle manière qu'il soit absolument entendu que les propriétaires de terrains situés à l'angle des rues

Mardi le 24 Sept 1908

paieront pour l'entretien du trottoir de leur façade sur une rue ainsi que pour l'entretien de l'autre ou des autres côtés de leurs propriétés sur autre rue, ruelle ou place publique.

M. l'échevin Turner dissident.

Section IV Il est suggéré que les cotisations soient payables le ou avant le premier mai de chaque année.

Approuvé. L'échevin Turner dissident.

Section V Il est suggéré d'effacer cette section.

Approuvé.

Section VI Approuvé.

Section VII Il est suggéré que pour les fins de ce règlement, la saison d'hiver commence au 1<sup>er</sup> décembre et se termine au 1<sup>er</sup> avril.

Approuvé.

Au lieu de numérotés les districts, il est suggéré que chacun des quartiers de la Ville constitue un district.

Règlement pour amender et consolider les règlements Nos 191, 235, 241, 277, 287 et 298 concernant les égouts.

Les sections I, II et III sont approuvées.

Section IV Il est suggéré que dans les cinquième et sixième lignes, soient effacés les mots "pendant la construction du dit égout ainsi bien que"

Approuvé.

Les sections 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 sont approuvées.

Mardi le 24 Sept 1905.

Il est

Résolu.

De faire les Avocats de la Cité d'étudier le règlement No 49 et de rédiger les amendements de la façon dont ils devront dorénavant se lire:

1° Les propriétaires construisant des routes, chutes à charbon ou autres ouvertures dans le territoire, et les particuliers, compagnies ou corporations plaçant des tuyaux, conduits ou tunnels dans les rues,uelles ou places publiques de la Ville, ou construisant des ponts, passerelles ou autres constructions du même genre à travers ou le long des rues,uelles ou places publiques de la Ville, devront payer un loyer annuel basé sur la valeur du terrain occupé, et seront responsables de tous dommages ou réclamations résultant de la construction, existence ou entretien des dits travaux sur la propriété de la Ville. Et de plus les Avocats de la Cité sont autorisés à rédiger tout autre amendement au dit règlement No 49, qui'ils jugent propre à assurer plus de sécurité et plus de protection aux intérêts de la Cité.

Emery Larivière

President.

Board of Councils Meeting  
Friday Sept 29th 05.  
2 o'clock P.M.

Present:

W. Larivière Chairman.

Bourne

Gallagher

Lapointe (M)

Wastin

Lecrivain.

The following accounts being duly certified, warrants were signed:

Warrant No 782 J. D. Lawrence	\$ 3491.35
783 Irish. L. P. Co.	377.18
784 Larivière Leitch	3190.60
814 Montreal L. & P. Co.	303.34

Delegations.

Ald. Ricard appeared before the Committee and requested that the asphalt be repaired opposite the gate-entrance of Mrs Courtois' property on the west side of Maconness Street near St. Catherine Street.

Referred to the City Surveyor.

In connection with the application of Mrs Gallagher either to have the homologated lines of Larivière Street at the corner of Gair Street erased, or to appropriate his land which is required for proposed Larivière Street, Ald. Ricard said that he was in favor of erasing the homologated lines of Larivière Street from Gair Street to



Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905

Panel Street.

Ald. Levy and Mr. Gallagher also appeared before the Committee on this matter, and after mature deliberation, it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to insert a notice in the press notifying the interested parties that at the Road Committee meeting to be held on Thursday October 12<sup>th</sup> at two o'clock P. M. the question of erasing the homologated lines of Larivière Street from Dorion Street to Panel Street will be considered.

It was furthermore

Resolved:

That the City Attorneys be requested to state whether or not the land situated at the corner of proposed Larivière Street and Gain Street and belonging to Mr. Gallagher, can be appropriated for the opening of said proposed Larivière Street under the provisions of the Charter governing Annual Expropriations.

At the request of Ald. Foubert, the City Surveyor was instructed to prepare an estimate of the cost of constructing a permanent flagstone and coal tin sidewalk opposite Nos. 169 & 171 Mount Royal Avenue.

Friday Sept 30<sup>th</sup> 1905.

Ald. Sauvageau came before the Committee and urged that a 12 inch tile pipe drain be laid in St. Antoine Street from the "Workman" property to Cathedral Street.

A letter was also submitted from Mr. J. A. Mejer offering to put in said drain and connections for the sum of \$450.00. Referred to City Surveyor for report for next meeting.

## Petitions, etc.

From Ville St. Louis, requesting that Ville neuve Street be opened from St. Denis Street to the city limits.

Referred to City Surveyor for estimate and plan.

From Hector Prévost Esq. for information as to whether or not Mount Royal Avenue is to be widened to the homologated line at the corner of St. Denis Street.

Resolved:

That Mr. Prévost be informed that the City is accustomed to act on a petition from the interested parties, asking either that the expropriation be effected or that the homologated line be erased.

From the Montreal Street Ry. Co. stating that the McGill Street intersection will be completely renewed, the first week of

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905

October.

Resolved.

That said letter be filed of record.

From the City Council, a copy of report of the Legislation Committee requesting that drafts of proposed amendments be submitted for consideration before the 15<sup>th</sup> October.

Laid on the table.

From Chas. Eisenwain asking that proposed permanent sidewalk in 'flagstone' and coal tar on Schuster Street be changed to the same material as on Hutchison Street, and stating that a petition is to be presented to that effect.

Laid on the table until the said petition is received.

From the Fire & Light Committee submitting a letter from Mr. S. Richardson for permission to use a gas lamp post for advertising purposes opposite his premises No. 1811 St. Catherine Street.

Resolved.

That Mr. Richardson be informed that permission cannot be granted to use said post for advertising purposes but that this Committee does not object to the use of <sup>the</sup> said post for lighting purposes if he obtains permission of the Fire and Light

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905  
Committee.

From Ald. Paquin, submitting a list of Twelve items for improvements in St. Denis Ward.

Resolved.

That the matter be referred to the City Surveyor, and that Ald. Paquin be requested to confer with him on the subject.

## Reports.

From the City Surveyor re various kinds of gullies.

Consideration deferred.

From M. S. Howard, Deputy City Surveyor, stating that the bricklayers engaged in sewerage construction demand an additional five cents per hour.

Resolved.

That the bricklayers engaged in sewerage construction be granted an increase of five cents per hour, thus making their wages fifty cents per hour.

The report of the City Surveyor for a sewer in Dorion Street from end of existing sewer to Sherbrooke Street, was laid on the table until the session of said street is completed.

On the report of the City Surveyor, it was

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in a new rock street from Beloeil street due to a point about 275 linear yards westward.

It was

Resolved:

That the Montreal Street Ry. Co., be informed that if the cars are not in circulation on the Inspector Street line between the 1<sup>st</sup> & 4<sup>th</sup> of October next, the Road Committee will recommend that the track be removed altogether from the said street.

Mr. D. L. Desbris, Advocate, appeared before the Committee on behalf of Messrs. Martin, Martineau et al., regarding the expropriation of the land required for the widening of St. Denis Street on the west side of the St. Denis Subway, and after mature deliberation, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the land, belonging to Mr. Andrew D. Gall, J. G. Martin, Catherine Hope wife of J. Tressider, Onisime Martineau, Jos. Lamoureux and Marie C. Lauctôt wife of Euclide Mathieu, and situated between the old line and the homologated line

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905.

of St. Denis Street alongside the St. Denis Street Subway, be expropriated in conformity with the provisions of the City Charter governing Annual Expropriations, and furthermore that a strip of land fifteen feet in width inside the said homologated line be purchased at the rate of 35¢ per sq. ft. from the said proprietors in order to afford additional accommodation for vehicles.

On motion of Ald. Gallez seconded by Ald. N. Lapointe, it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to carry out the repairs to the pavement on Notre Dame Street from Chabouilly Square westwards, without delay.

Submitted the opinion of the City Attorney stating that the Charter would have to be amended in order to levy assessments by the square yard for permanent sidewalks.

Resolved:

That said opinion be filed of record and that Mr. Hughes be informed of the purport of the said opinion.

Submitted the City Attorneys' opinion against the complaints of the Hochelaga School Commission against the Chateauguay & Northern Ry. Co.  
Laid on the table.

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905

Submitted Mr Roussseau's report recommending that nine (9) gullies be placed in various locations where they are absolutely necessary in the eastern division.

Resolved:

That a sub-committee composed of the Chairman + Alds Lapointe + Bastien be appointed with authority to select and purchase the gullies which they consider best.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$500.00 be varied from the appropriation for "Material for Asphalt Plant" and applied to purchase and put in gullies.

Resolved:

On motion of Ald Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that \$300.00 be varied from the appropriation for "Material for Asphalt Plant" and applied to paint the Notre Dame Street Bridge.

Resolved:

It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that \$5407.00 be varied from the appropriation for the St. Denis Street Subway, and applied to "Permanent Works, Macadam Works, and

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905

Repairs to Permanent Works.

It was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that for the purpose of numbering buildings situated on streets running from east to west, the city be divided in two by St. Lawrence Street, where the said buildings shall be numbered going towards the eastern and western limits of the city respectively.

The question of adjusting the differences between the city and the City Asphaltum Tarring Co., was considered, and the City Surveyor was requested to prepare a statement showing the amounts claimed for work done and the amount of the percentage claimed in the action for \$12000.00 between said Company, and the City. Also the percentage due this year and following years.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be laid in conformity with the provision of the City Charter:

Location	Material	Proprietor share	City's share
333 7335 Beaudry	Flagstone & coal tar	\$ 47.50	\$ 47.50
61 to 69 St. David	do	101.50	101.50
718 to 720 Cadieux	do	32.00	32.00
Qt. Cad No 910 City Hall Ave	do	93.00	93.00

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905.

N. Side Mount Royal from Flagstone	Coal tar		
Berri to Rivard.		\$185.00	185.00
S. Side Mount Royal from			
St. Denis westwards opposite			
Rocklaga Bank.	do	140.00	140.00
375 to 383 Papineau	Asphalt.	122.00	122.00
941 & 943 Ontario	cement	52.00	52.00
S. Side Lemoyne from			
St. Nicholas to St. Simeon's	do	55.00	55.00

Resolved:

It was

That flagstone and coal tar be laid instead of coal tar for the permanent sidewalks on the west side of Bertrand Street from St. Catherine Street to Demontigny, at an additional cost of \$166.00 half payable by the City & half by the proprietors.

Also on the west side of Rivard Street from Mount Royal Ave to Breinville Street at an additional cost of \$200.00 half payable by the City & half by the proprietors.

Resolved:

It was

That a report be made to Council recommending that the sum of      be voted to lay the curbstone on the north side of Ontario Street from Parthenais Street to Capucine Ave., half cost of said curbstone to be paid by proprietors when a permanent sidewalk shall be laid on said part of Ontario Street.

Friday Sept 29<sup>th</sup> 1905.  
Adjourned until Monday next at  
1.30 O'clock P.M.

Ernest Lavigne

Chairman.

Séance Ajournée de la Commission de la Voie  
Lundi le 2 Oct. 1905  
120 heures (P.M.)

Sont Présents:

L'Échevin Larivière Président  
Turner  
Gallory  
M. Lapointe  
Bastien  
Leclair.

Est prise en considération, la question d'opérer un règlement avec la "Sicily Asphaltum Paving Company" au sujet du remboursement des montants qui lui ont été retenus; et après une brève discussion, il est décidé de laisser la question pendante jusqu'à la prochaine assemblée.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un trottoir permanent en dalles de pierre et goudron conformément aux dispositions de la Charte de la Ville, au feu du No 294 rue Stanley.

Ernest Larivière  
Président.

Road Committee Meeting  
Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Present

Ald. Larivière Chairman.  
Turner  
Gallory  
M. Lapointe  
Bastien  
Leclair

The following accounts being duly certified, warrants were signed:

Warrant No.	Name	Amount
815	A. Desrosiers	240.75
816	Laurin & Leitch	635.94
817	Laurin & Leitch	52.00
818	E. D. Lawrence	371.56
819	Amiot, Lecours & Larivière	138.25
820	Alex. Perrenner	400.97
821	Darling Bros.	126.00
822	Trottingham & Workman	13.57
823	Great N. W. Telegraph Co.	248.63
824	M. Gosselin	50.48
825	Garth Co.	116.57
826	The International Gully	23.00
827	John Keegan	327.25
828	J. O. Labrecque & Co.	35.49
829	A. Marchand & Co.	105.84
830	W. McHally & Co.	325.61
831	Morrison Quarry Co.	289.19
832	Montreal L. H. & P. Co.	21.69
833	A. Heveu	263.75
834	Oxtans Powder Co.	60.45
835	Patterson Mfg Co.	81.00
836	James P. Heaulain	764.53

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

137 Standard Foundry Co.	\$ 83.68
138 St. Martin	4.06
139 Mr. Poirier	418.50
140 A. Malherbe	208.25
4. Courtois	8.00
142 City A. Paving Co.	18.42
145 Labelle & Co.	1918.33
146 City A. Paving Co.	45.07
146 City A. Paving Co.	155.44

## Delegations.

M. Markland Malson, sr., appeared before the Committee in regard to the request of M. H. Markland Malson to have the sidewalk on Raig Street, opposite the Malson Warehouse, made suitable for vehicles to load and discharge merchandise at the said warehouse.

After deliberation, on motion of Ald. Galloway, it was

Resolved:

That the flagstone sidewalk on the south side of Raig Street alongside the Malson Warehouse be replaced by granite blocks, on condition that the sum of \$200.00 be contributed by M. H. Markland Malson as his share towards the cost of the work, the balance to be paid by the City.

Mr. Herdt came before the Committee

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

in support of the application of the Canadian Glass Co., for permission to lay a pipe through the dyke, to supply water to the said company's new buildings. Referred to City Surveyor for report.

Ald. Drumbray appeared before the Committee and submitted a petition praying that Cavillier Street be levelled from Ontario Street northwards, and that sidewalks be properly laid thereon. Referred to City Surveyor to have the work done provided there be funds available.

At the request of Ald. Major, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that a flagstone and coal tar sidewalk be constructed on the south side of Marie Bruce Street from Lavalle to Garnier Street in conformity with the provisions of the City Charter.

At the request of Ald. Major it was furthermore

Resolved:

That a report be made to Council recommending that an asphalt mosaic sidewalk be laid at the south west corner of Pieboeuf Street and Mount Royal Hill, instead of grey Canyon flagstone and coal tar.

M. Lapierre appeared before the Committee

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

and explained the merits of certain tubes containing a composition to extinguish fire. He offered said tubes at \$2.50 each or \$30.00 per dozen.

After mature deliberation, on motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved:

That the City of Montreal be authorized to purchase up to two dozen of said fire extinguishers to be placed wherever he may deem it necessary in the departmental workshops. Said purchase to be made on condition that there be funds available therefor.

Ald. Vallières & Mr. Duguay came before the committee and requested that permission be granted to erect a fence on the west side of Kesther Street from Bienville Street to Gilford Street, in order to conceal the umber sheds, etc., which abut on the lane contiguous to the western line of said Kesther Street.

Resolved:

That permission be granted to Mr. Duguay to erect at his own expense, a fence on the street line, on the western side of Kesther Street from Bienville Street to Gilford Street. The said Mr. Duguay to be responsible for all accidents, damage or claims arising from the construction, maintenance or existence of said fence. The said Mr. Duguay shall also

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

remove the said fence at his own expense whenever the City may deem it advisable to order its removal.

### Petitions etc.

At the request of Mr. John R. Lewis, Secretary-Treasurer of the Montreal Public Club, it was

Resolved:

That permission be granted to the Montreal Public Club to hold its Annual Fall Show at the Corporation Dairy grounds at Desjardins on Saturday Oct 7<sup>th</sup> 1905.

Submitted a petition praying that the homologated lines of Johnson Street be erased between St. Christophe and St. Hubert Streets, in Lafontaine Ward.

Referred to City Surveyor for report & plans.

Submitted a letter from Dame Lily M. Cushing requiring the City to take the narrow strip of land which remains after the appropriation for the opening of 'Masday' Street.

Referred to the City Attorneys.

Submitted a letter from the Montreal Street Ry. Co., stating that the Inspector Street line will be completed as soon as the interconnection is received.

Resolved:

That said letter be filed of record.



Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

Submitted a letter from the Department of Railways & Canal, Ottawa, relative to the permission granted to the Canadian Pacific Ry. Co. to lay & maintain a single railway track on St. Patrick Street.

Resolved:

That said letter be filed of record.

Submitted a written protest from Morod Dickson N. P., at the request of J. M. Coristine, protesting against the action of the Silica Asphalte Stone Company in having an excavation open alongside Mr. Coristine's premises on Lemoyne Street.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to see that the necessary work be done immediately to remove all cause of complaint, and furthermore that Mr. Coristine be informed that it is proposed to lay a permanent sidewalk where said excavation was made.

Submitted and read a letter from the City Attorney asking for more information regarding the drainage of Ville St. Louis into the sewer of the City of Montreal.

Resolved:

That Ville St. Louis be requested to furnish this Committee with a copy of the general plan of sewerage work which Ville St. Louis proposes

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

to carry out.

It was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that permission be granted to the Grand Trunk Ry. Co. to construct a siding to connect the Grand Trunk Ry. Co's track on Common Street with the block of property bounded on the east by Common Street, on the north by McGill Street, on the west by Howville Street and on the south by Grey Street, on the following conditions:

1<sup>st</sup> The said siding to be constructed under the supervision of and to the satisfaction of the City Surveyor, and also in conformity with the plan submitted.

2<sup>nd</sup> The said Grand Trunk Ry. Co. shall be liable for all damages which may be occasioned to any person or property by reason of the construction, maintenance, repair or use of the said track or siding, and shall be held to indemnify and hold harmless the City against any suit instituted, judgments rendered or claims recognized as well founded against the City, including costs, for the reasons above mentioned.

3<sup>rd</sup> The Grand Trunk Ry. Co. shall pave the roadway between the rails and 18 inches on each side with granite blocks, and keep said paving in good repair to the satisfaction of the City Surveyor until said siding be removed, when said street shall be left in good order to the satisfaction of the City Surveyor.

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905

4<sup>o</sup> The Grand Trunk Ry Co, shall station a watchman to warn the public of the approach of cars toward the said crossing which shall only be used between the hours of six P.M. and seven o'clock A.M. and moreover no cars shall be allowed to remain on said siding longer than five minutes at a time.

5<sup>o</sup> The present permission is granted temporarily and the said track shall be removed at the expense of the said railway company whenever the City Council may deem it advisable to order its removal.

And furthermore that the City Notaries be instructed to prepare a deed accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

It was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that Duke Street from Mount Royal Avenue to Gilford Street be accepted unconditionally and gratuitously from the "Freres de l'Instruction Chretienne," and furthermore that the City Notaries be instructed to prepare a deed accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905

It was  
Resolved:

That a report be made to Council recommending that Labelle Street from Dylwith line, to the property of the "Freres du Tres St. Sacrement" be inscribed and described in the Register of Streets as a public street in virtue of article 410 of the City Charter.

The question of making a settlement with the Sicily Asphaltum Paving Co., regarding the refund of percentages, was taken up, and after deliberation, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending:

- 1<sup>o</sup> That said company shall place in good order to the satisfaction of the City Surveyor, all streets and parts of streets presently under guarantee.
- 2<sup>o</sup> That the said company withdraw the action presently pending before the Superior Court for the sum of \$12021.39 and furthermore shall renounce absolutely all claims for repairs mentioned in the said action, each party paying its own costs.
- 3<sup>o</sup> That the said company shall also abandon all claims that it claims to have for repairs made under protest in 1904 and 1905.
- 4<sup>o</sup> That the said company shall accept

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

without appeal the judgment which shall be given by the Superior Court in the case which is "en délibéré" before the said court and bearing No. 731.

5<sup>e</sup> That the said company shall abandon the retainers which will become due in 1909, 1910 and 1912 amounting to \$4202.97

6<sup>e</sup> That the said company shall renounce all rights it may have by virtue of the said contracts, to execute repairs to the said pavements at the expense of the City.

And provided the said conditions be accepted by the said company, furthermore recommending:

1<sup>e</sup> That the retainers due the said company in 1905, 1906, 1907 and 1908 amounting to \$39560.42 be refunded to the said company immediately.

2<sup>e</sup> That the said company shall be discharged of all obligations assumed by it under the said contracts.

That a notarial contract be prepared accordingly, and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

Submitted a petition praying that Dumont Street be homologated southwards to Ontario Street.

Referred to City Surveyor for report and

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

plan.

It was

Resolved:

That the Terminal Railway Company be required to reduce the grade of Davidson Street to the proper level where the said company has raised the level of the street.

Resolved:

On the report of Mr. Rousseau it was

That the City Surveyor be instructed and authorized to have a notarial protest served upon the Terminal Ry Co., requiring said company to repair the roadway of Carthagenais, Lemoyne and Forsyth Street, alongside its tracks. And in default of said company complying with said protest within eight days from the service thereof, the City shall do the work at the said company's expense.

The City Surveyor's report re tile pipe sewer on St. Antoine Street opposite Mr. Workman's property was referred back for an estimate of cost of constructing a new brick sewer.

Resolved:

On the report of Mr. Rousseau, it was

That the City Surveyor be authorized to place a gully alongside the sidewalk of St. Denis Street at the

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

Montée du Gouave, in order to prevent the flooding of said sidewalk by water running off the said Montée du Gouave.

It was

Resolved:

That the City Attorneys be requested to state whether or not the proprietors on the west side of Boyer Street north of Desflaurimont Street can be forced to pay for a sewer which they do not need, as their lots are drained into the St. Louis Street sewer.

Resolved:

On motion of Ald. Gallery, it was

That the City Surveyor be instructed to repair the roadway on Congregation Street, as far as the available funds will permit.

Ald. Gallery submitted a claim from Mr. J. W. McCauley whose leg was broken while he was engaged in the removal of snow.

Referred to City Surveyor for report.

It was

Resolved:

That the Terminal Railway be requested to state if it would be possible to remove the switch at the corner of Ontario Street and Hotel-de-Ville

Thursday Oct 5<sup>th</sup> 1905.

twelve.

It was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter:  
No 298 Centre Street in Flagstone and coal tar.  
657 to 659 Grand Prunk Street, in Flagstone and coal tar.  
400 to 410 Langevin Street in Flagstone and coal tar.

Adjourned.

Ernest Lavigne

Chairman.

Léance tenue de la Commission de la Voie  
Lundi le 9 Oct. 1905

Sont présents:

L'Éch. Larivière Président  
Turner  
M. Lapointe  
Bastien  
Leclaire.

Les comptes suivant étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Particularités	Montant
842	Gages.	\$8451.09
848	Montreal L. S. & P. Co.	40.12
849	M. Dineen.	5764.00
850	J. D. Lawrence.	4586.41
851	Sicily A. Gowing Co.	144.42
852	J. Davidson Mfg Co.	167.73

Soumise une lettre de M. M. A. Bray & Cie, demandant la fermeture de la rue des Carrières, depuis la rue Amburst jusqu'à la rue Sherbrooke, pendant qu'ils sont à construire l'égout de cette rue.

Il est

Résolu: Il est

Résolu: De renvoyer la question à l'Inspecteur de la Cité avec autorisation d'agir au meilleur de son jugement.

Il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de

Lundi le 9 octobre 1905.

préparer un rapport et un estimé pour la construction d'un égout, rue Forsyth, devant recevoir les matières des égouts projetés des rues Déséry et St. Germain.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant de voter un nouveau crédit de \$10000.00 pour terminer la construction de l'égout de la Rivière des Prairies jusqu'au champ d'épandage.

Il est

Résolu:

D'abroger la résolution adoptée le 29 septembre 1905, recommandant d'opérer le virement de \$5409.00 du crédit affecté au tunnel St. Denis et d'appliquer ce montant aux "Travaux permanents, travaux de macadam et Réparations aux Travaux Permanents."

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement de la balance disponible de \$2500.00 affectée au tunnel de la rue St. Denis et d'appliquer ce montant aux "Travaux Permanents, travaux de macadam et Réparations aux Travaux Permanents."

Il est

Lundi le 7 octobre 1905.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de prendre les mesures nécessaires pour faire exécuter la résolution passée par le Conseil le 6 juillet 1903 et adaptant un rapport de la Commission de la Voirie à l'effet d'élargir la rue St. Denis le long <sup>du</sup> tunnel de la rue St. Denis.

Résolu:

Il est  
De prier l'Inspecteur de la Cité de demander des soumissions pour la construction de l'égout collectif projeté de la rue Ste. Catherine à partir de l'avenue Capriceau jusqu'à l'avenue des Ormiers.

Résolu:

Il est  
de présenter au Conseil un rapport recommandant de voter un crédit de \$1000.00 à l'effet d'améliorer la chaussée aux parties élargies de la rue St. Laurent et, de plus, de voter \$1000.00 pour l'amélioration de la chaussée aux parties élargies de la rue St. Antoine.

Résolu:

Il est  
De prier le Secrétaire d'écrire à Tompkins afin de s'informer si la neige

Lundi le 7 octobre 1905.  
est entendue d'un bord à l'autre de la chaussée par la compagnie des tramways et aussi de savoir quel est le montant qui a été dépensé en 1904-05 pour l'enlèvement de la neige des rues où les tramways circulent dans la dite Cité.

Approuvé.

Emmy Larivière  
Président

Adjourned Road Committee Meeting  
Thursday Oct 12<sup>th</sup> 1905

Present:

M. Laroiviere (Chairman)  
Turner  
Gallery  
Lapointe (N)  
Dachew  
Leclair.

The following accounts being duly certified, warrants were signed:

Warrant No.	Description	Amount
854	The Sicily A. Paving Co.	\$7.28
855	do do do	33.60
857	Amiot Lecours & Laroiviere.	3.50
858	A. E. Boyd & Co.	9.50
859	Alex. Bremner.	178.61
860	John Gorman.	3.80
861	Brothingham & Thompson.	51.70
862	Gall Schneider Oil Co.	15.75
863	Earth Co.	81.74
864	Indou & Orali	7.36
865	Imperial Oil Co.	38.95
866	John Keegan.	570.70
867	J. McHally & Co.	93.73
868	Alex. McArthur & Co.	52.92
869	Morrison Heavy Co.	148.90
870	Montreal L. A. & P. Co.	25.00
871	Montreal Sand & Gravel Co.	170.40
872	Arnie Plouffe.	5.00
873	Paterson Mfg Co.	54.00
874	Jas. P. Scoulan	120.78

Thursday Oct 12<sup>th</sup> 1905.

## Delegations

Old Ricard appeared before the Committee and approved the proposal to erase the homologated lines of Laroiviere street, from Panet street to Dorion street.

A notice having been published in the daily press to the effect that the question of erasing said lines would be considered by the Road Committee at this meeting, and there being no one present to oppose or object to the said erasure, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Laroiviere street from Panet street to Dorion street in Papineau Ward be erased and that the City Attorney be instructed to take the necessary legal proceedings to that effect.

Mr. Jos. Giroux came before the Committee in support of the petition praying that a sewer be not constructed in Laroiviere Avenue, between Chamond & Brisbane streets, as it is declared to be unnecessary by the petitioners.

Resolved:

That the petition be referred to Ald. Leclair and the City Surveyor to consider the matter and report.

Thursday Oct 17<sup>th</sup> 1905.

## Petitions, etc.

From G. G. Brien, Esq., respecting the new system adopted for the renumbering of immovables.

Resolved:

That said letter be filed and that Mr. Brien be informed that his suggestions have already been acted on.

From the Montreal Light Heat & Power Company, a notarial protest requiring the city to repair de Lévis Street and holding the City responsible for any damages sustained by the Company on account of the state of said street.

Resolved:

That the Montreal Light Heat & Power Company be informed that certain of its buildings abutting on said street must be made solid before work can be done to improve the roadway. And furthermore that the City Surveyor be instructed to prepare for next meeting, an estimate of the cost of grading de Lévis Street and constructing a bridge where required.

From the Montreal Brewing Co., objecting

Thursday Oct 17<sup>th</sup> 1905.

In the removal of the fence at the foot of St. Timothée Street by the C. P. R.

Resolved:

That the matter be referred to the City Surveyor with instructions to supervise all work done by the C. P. R., in relation to the closing of certain portions of streets at the Place Viger Station, and to see that said Company does not exceed its rights.

From Mr. L. J. A. Surveyor, avert the changing of the name of St. Lawrence Street.

Resolved:

That said letter be filed of record.

From Mr. F. D. A. Allard, a notarial protest applying for the level of St. André Street.

Resolved:

That the matter be referred to the City Surveyor with instructions to give the level of said street provided the by-law has been complied with.

Submitted a copy of a resolution adopted by tax payers of Hochelaga Ward protesting against the Great Northern Ry. Co., being permitted to block the streets for shunting purposes in the said ward.

The Chairman explained that Mr. Spencer, manager of the said company



Thursday Oct 17<sup>th</sup> 1905.  
was to confer with the Road Com-  
mittee in order to remedy the  
grievances of the residents in  
Hochelaga Ward.

From Mr. C. Chapdelaine applying  
for position as chairman.  
Consideration deferred until a vacancy  
occurs.

From Mr. E. Virolle for permanent  
sidewalk at No 116 Laprairie Street  
Referred to City Surveyor for estimate.

## Reports.

On the report of the City Surveyor,  
it was

Resolved:

That a report be made to Council  
recommending that the Road Com-  
mittee be authorized to have a  
sewer constructed in Forsythe Street  
from Davidson Street to Desery  
Street in order to receive the sewage  
from proposed sewers in Desery and  
St. Germain Streets.

It was

Resolved:

That Mr. M. Nowlan de Lisle be re-  
quested to cede unconditionally and

Thursday Oct 17<sup>th</sup> 1905.  
gratuitously to the City, that portion  
of Forsyth Street situated between  
Davidson Street and Desery Street.  
And furthermore that Mr. de Lisle be  
informed that the Committee will  
see to the repairing of Darling Street,  
as soon as possible.

Ald. C. B. Carter and Mr. L. J. Ethier, S. C.,  
being present, the proposed by-law for the  
removal of snow from sidewalks was  
taken up:

In section I in the third line, the words  
"or portions of streets" to be struck out and  
replaced by the following "lanes, highways  
and public squares, or any part thereof."  
Sec II Approved.

Sec III In the first line the figure 3 to be  
changed to 5 and in the third line the  
figure 5 to be changed to 10. Also in  
the third line the word "is" to be replaced  
by the word "exceeds" and in the fourth  
line the words "or over" to be struck  
out.

Sec IV Approved.

Sec V Approved.

Sec VI Approved.

Sec VII The word "November" to be re-  
placed by "December" and the word  
"May" by the word "April."

Sec VIII and schedule. Approved.

Sec IX approved.

The City Attorneys were instructed to  
draft a clause to explain the interpretation

Thursday Oct 12<sup>th</sup> 1905  
of the word "frontage"

Mr. Ethier S. G. submitted and explained an opinion dated Oct 8<sup>th</sup> and an opinion dated Oct 12<sup>th</sup> about the drainage of Ville St. Louis through the sewerage system of the City of Montreal.

Resolved:

That said opinions be filed of record.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to proceed with the work of changing the number of immovables, according to the decision of the City Council, on Notre Dame Street and parallel streets intersected by St. Lawrence Street, up to Sherbrooke, corresponding corners to bear corresponding numbers, going eastwards & westwards from St. Lawrence Street.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to renew obliterated "street-name" plates, and place "street-name" plates at corners where there are none, accordingly as the available funds will permit.

Thursday Oct 12<sup>th</sup> 1905

It was

Resolved:

That all permanent works, repairs and temporary work executed by the City Surveyor during the course of the present summer, be approved and accepted by this Committee.

It was

Resolved:

That the account of Mr. F. X. Rousseau for \$100.00 being rental of vacant lot on Desormies Ave, from June 1<sup>st</sup> 1903 to June 1<sup>st</sup> 1905 be paid.

Submitted Mr. Rousseau's report stating that gullies are absolutely required at the north west corner of Ontario and Joliette Streets, and on Desery Street between Duquette and Ontario Streets in Hochelaga-Mad.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to have said gullies put in provided there be funds available.

At the request of the Chairman, it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate of the cost of a permanent sidewalk opposite Mr. Bieudeau's property, to 189 Notre Dame Street, and also to have numbers

Thursday Oct 17<sup>th</sup> 1905.  
placed on the said immovable.

At the request of Ald. N. Lapointe, it  
was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed  
to prepare an estimate of the cost  
of a permanent sidewalk at the  
south-west corner of St. James and  
Mulford Streets.

It was

Resolved:

That a report be made to Council re-  
commending that permission be  
granted to the Montreal Street Ry.  
Co., to lay a double track on  
Notre Dame Street, from Davidson Street  
to the eastern limits of the City,  
on condition that the roadway  
between the rails and 18 inches on  
each side thereof, be macadamized  
and kept in repair to the satisfaction  
of the City Surveyor, by the said company,  
and furthermore when the City  
decides to pave the said street, the  
said company shall pave the roadway  
between the rails and 18 inches on  
each side thereof in granite blocks  
and keep the same in repair to the  
satisfaction of the City Surveyor.

Emery Larivière  
Chairman.

Séance de la Commission de la Voirie.  
Lundi le 16 oct 1905  
1:30 P.M.

Sont Présents:

L'E. Ch. Larivière Président  
Turner  
N. Lapointe  
Bastien  
Leclaire.

Reçue et lue une lettre de la "Montreal  
Gas Co." offrant de céder une lisière de  
terrain pour l'élargissement de la  
partie basse de la rampe de la Tra-  
averse de Longueuil.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
demançant qu'une lisière de terrain  
faisant partie du lot No 1597 du cadastre  
du Quartier Ste. Marie, tel qu'il apparaît  
au plan soumis, soit acceptée sans  
conditions et gratuitement de la  
"Montreal Gas Co." afin d'élargir la  
partie basse de la rampe de la  
Traverse de Longueuil. Et, de plus, qu'un  
contrat soit dressé en conséquence,  
et que son Honneur le Maire et  
le Greffier de la Cité soient autorisés  
à le signer au nom de la Cité.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant d'affecter un crédit  
additionnel de \$10,000.00 au prochain

Le mardi le 16 octobre 1905.  
 de l'égout de la Rivière des Prairies  
 vers le champ d'épandage. La dite  
 somme de \$10,000.00 à être prise à  
 même le fonds de réserve, conformé-  
 ment aux dispositions des  
 articles 334 et 335 de la Charte de  
 la cité. Le tout sujet à l'appro-  
 bation des avocats de la cité.

Emery Larivière  
 Président -

Adjourned Road Committee Meeting  
 Friday Oct 21st  
 2 o'clock PM.

Present

- Ald. Larivière (Chairman)
- Turner
- Gallery
- M. Lapointe
- Ames
- Bealson
- Leclair.

The minutes of the meeting held on Sept  
 29<sup>th</sup> were read and approved.

The following accounts being duly cer-  
 tified, warrants were signed:

Warrant No: 847	J. Leclair	\$6398.00
853	Wages	1769.75
875	do	5522.74
876	Keegan & Dillon	978.00
877	Refrain	38.66
878	A. Bremner.	988.55
879	Cie d'annetés des Marchands.	87.50
880	Frothingham & Workman.	36.16
881	P. Faureau.	185.00
882	The Garth Co.	53.27
883	J. B. Grier.	49.08
884	The Gall Schneider Oil Co.	8.27
885	Lion Julien.	36.00
886	M. McCall & Co.	450.45
887	A. McArthur & Co.	264.60
888	Montreal L. & P. Co.	73.77
889	The T. F. Moore Coy.	33.61
890	Morrison Quarry Co.	58.86

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

Warrant No.

891	Katerson Mfg Co.	\$121.50
892	Thos. Robertson & Co.	10.45
893	A. Ramsay & Sons.	2.10
894	Jas. S. Scaulaw.	553.44
895	A. Walker & Co.	382.50
896	Hages	7883.76
897	G. D. Lawrence	2582.61
898	Licily A. P. Co.	803.25
899	do do do.	89.25
901	La Cie. d'Articles des Marchands.	77.00

## Delegations.

Mr. J. L. Perrow, S. C., appeared before the Committee and requested that the homologated lines for the opening of Beau Street through Mrs. E. Lafont's property be erased.

It was decided to invite Ald. Chausse, Ald. Riand, and Councillor Demers to be present at the meeting of the Road Committee to be held on Wednesday next when the matter will be taken into consideration.

Mr. Markland Malson sr. came before the Committee and requested that the permanent sidewalk alongside the Malson Warehouse on Notre-Dame Street, be repaired.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to repair the said sidewalk as soon

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

as possible.

Mr. J. B. Deschamps appeared before the Committee and urged that a permanent sidewalk be constructed opposite his property at the South-west corner of Centre and Papey Streets.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that a flagstone and coal tar sidewalk be laid at the south west corner of Centre and Papey Streets, in conformity with the provisions of the City Charter.

It was furthermore

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare a report for next meeting regarding the condition of the sidewalk opposite Mr. J. B. Deschamps' property at the south west corner of Centre and Papey Streets.

## Tenders.

Mr. Ferni Gaudet, Deputy City Clerk, opened the following tenders for an intercepting sewer in St. Catherine Street.

St. Catherine St. Sewer,	Leclaire & McDonald.	T. Charpentier, Jr.	A. Bray & Co.	M. Dineen.	M. Lapointe.
4' x 6' sewer complete, including excavation and refitting, per lineal yard . . . .	23.57	35.00	27.91	27.90	29.00
Alteration connecting 2' x 3' sewers at corners (as shown on plan), per lineal yard . . . .	10.00	14.00	18.56	.....	17.58
Rock excavation in trenches, per cubic yard . . . . .	1.00	3.00	3.00	3.50	3.00
Cradling for sewer, per lineal yard . . . . .	1.12	1.50	1.28	1.50	1.28

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

Mr. Leclaire, of Leclaire & McDonald was present and said that his firm was prepared to do the work at their tender price. He was given to understand that no extras would be allowed.

On motion of Ald. Turner it was

Resolved:

That the contract for the construction of a 4x6' brick sewer in St. Catherine Street from Papineau Avenue to De Lorimier Avenue, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer Messrs Leclaire & McDonald, at the prices mentioned in their tender for same.

Petitions, etc.

Submitted a petition for a sewer in Dufferin Street from Carrière Street to Despleurimont Street.

Referred to City Surveyor for estimate.

From Mr. H. Butler, Drain Inspector, and A. Rochon, Sewer Inspector, stating that the allowance of \$100.00 granted to each of them for car fare is insufficient.

Referred to City Surveyor for report for next meeting.

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

From the Superintendent of the Water Department, submitting an account for \$128.21 for material used in connection with the lowering of the water main on Mountain Street, for drainage purposes.

Referred to the Finance Committee.

From Messrs. Dastion, Bergeron & Cousineau, advocates, claiming \$100.00 on behalf of Mr. J. A. Berthellette, for depriving him of the use of a strip of land on which stone and other material were placed, alongside the cut made for the sewage farm sewer.

Referred to the Finance Committee with the recommendation that said account be paid.

It was furthermore

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare a report for next meeting stating whether or not any drainage connections have been made with the sewer leading from the Sewage Farm to the Rivière des Prairies.

From Messrs. Lamin & Leitch, stating that a few lengths of the steel outlet in the Rivière des Prairies, for the sewer leading from the sewage farm, are now ready, and that the

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

work will be proceeded with so soon as all the material is on the ground.

Also from Messrs. Beaudin, Loranger and St. Germain, Advocates, on behalf of the Corporation of the Village of Ahuntsic, submitting a letter from J. Emile Vanier C.E., Engineer of the said corporation, against the said steel sewer outlet in the Rivière des Prairies.

In his letter, Mr. Vanier recommends that the said steel sewer outlet be not placed in position until the ice has formed in the Rivière des Prairies.

Resolved:

That Messrs. Beaudin, Loranger and St. Germain, be informed that the City will conform to their notification and furthermore that the City is prepared to go on with the work whenever the Corporation of Ahuntsic desires it.

Submitted the opinion of the City letter-ners regarding the complaint of Mr. Harris, 615 Héboeuf Street, concerning blasting operations in the quarries near the residences on said street.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the lease under date of June 10<sup>th</sup> 1901, by virtue of

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

which the City leased a quarry to Mr. Elie Pénouéau, be cancelled, and that Mr. Pénouéau be given three months notice to that effect as provided in the said lease.

It was furthermore

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare a report regarding the danger to person and property occasioned by the operation of the various quarries which are being worked within the limits of the City of Montreal.

Submitted a letter from the Canadian Rubber Co. for permission to erect two iron guide posts opposite the new entrance to the said company's premises on Notre Dame Street, on the following conditions:

1<sup>o</sup> The said posts to be 4'6" in height and 7 1/2" (inches) in diameter, made of wrought iron pipe filled with concrete and capped.

2<sup>o</sup> The work to be done under the supervision of and to the satisfaction of the City Surveyor, and in conformity with the plan submitted.

3<sup>o</sup> The said company shall be liable for all damages which may be occasioned to any person or property by reason of the erection, maintenance or existence of the said posts. The company shall be

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

held to indemnify and hold harmless the City against any suit instituted by any person rendered, or claim recognized as well founded against the City, including costs, for the reasons above mentioned.

4<sup>e</sup> The present permission is granted temporarily and the said posts shall be removed on receiving one month's notice to that effect, by the said company and at its own expense.

And furthermore that a notarial agreement be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

## Reports.

Submitted report re protest of Mr G. Brush against level of permanent sidewalk on Queen Street.

Referred to City Surveyor to see what can be done to remove the difficulty complained of.

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the following properties be expropriated in conformity

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

with the provisions of the City Charter governing Annual Expropriations:

Street.	Ward.	Lot No.	Area.	Proprietor.
St. Timothee.	St. James	118	671.0	Onésime Cartier
Mount Royal	St. Denis	339-8	187.5	Proulx & Damien
do	do	339-7	187.5	Jos. Chartrand
do	do	330-84	168.0	J. Proulx
Chatham	St. Antoine	281 & 282	220.0	Map. Poirier
St. Paul	East	98	78.0	Hudson & Orselli
Logan	St. Mary.	139-18	1044.0	Jos. Côté.
Du Palais	St. Denis	194-17	891.0	Dame S. C. Jones.
St. George	St. Jerome	466	326.0	Estate L. Irving
Guy	St. Ann	1204 & 1198	13549.0	Northern Electric Mfg Co.

Submitted the City Surveyor's report and estimate for the grading and macadamizing of DeLevis Street.

Laid on the table.

It was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Parthenais Street from Unity Street to the northern limits of the City.

Submitted the City Surveyor's report against the drainage of certain properties on St. Antoine Street.

On motion of Ald. N. Lapointe, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$400.00 be appropriated



Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

to lay a 12" tile pipe sewer in St. Antoine Street between Suspector and Windsor Streets as shown on the plan signed by the City Surveyor and dated Sept 19<sup>th</sup> 1905.

Submitted the report of the City Surveyor and the application of the Canadian Glass Co. for permission to run a pipe through the dyke.

Resolved.

That a copy of said report also a copy of Mr. S. Howard's report be transmitted to the said company.

Resolved.

On the report of the City Surveyor, it was resolved that a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$200.00 be voted to complete the sewer under construction in Comte Street from St. Denis Street to a distance of 127 yards westward, and furthermore that \$100.00 more be appropriated to complete the sewer under construction in St. Norbert Street from City Hall Avenue to a distance of 100 feet eastward.

Resolved.

On the report of the City Surveyor, it was resolved that a report be made to Council recommending that a further appropriation of \$5000.00 be voted for "Watering Streets" to complete the season.

Friday Oct 20<sup>th</sup> 1905.

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved.

That a report be made to Council recommending that \$1000.00 be varied from "Cleaning Unpaved Streets," East Division; that \$400.00 be varied from "Cleaning Unpaved Streets" West Division; and that said sum of \$1800.00 be applied to "Sweeping Paved Streets."

It was

Resolved.

That a report be made to Council recommending that \$75.00 be varied from "Material for Hospital Plant" and applied to repair the building which is used for the storage of rollers required for coal tar sidewalks.

Submitted an estimate for a sewer in Davidson Street north of Hochelaga Street, to drain into Hochelaga Street which latter is not City property. Laid on the table until the session of Hochelaga Street between Davidson and Violet Streets, is secured.

Submitted report and estimate for proposed sewer in Davidson Street from end of present sewer, south of Ontario Street to a distance of 48 feet further south.

Resolved.

That a copy of said report be sent to the petitioners.

Friday Oct 30<sup>th</sup> 1905.

M. Lapointe submitted a draft of a resolution which he asked the Committee to adopt, to the effect that proprietors erecting buildings on paved streets should not be obliged to supply for the level, as the permanent pavement is sufficient indication thereof.

Referred to City Surveyor for report for next meeting.

M. Gagnier submitted an account from Mr. Buro for medical treatment necessitated by an accident of which he was the victim in the Corporation Quarry at Outremont.

Referred to City Surveyor for report.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be requested to report as to whether or not the Corporation Quarry at Outremont can be operated without causing damages to the residents in the neighborhood.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate of the cost of a permanent sidewalk in flagstone and coal tar on the east side of Waudou Street from St. James Street

Friday Oct 30<sup>th</sup> 1905.

to Osborne Street. Also a statement of the balance available out of the appropriation for permanent sidewalks.

On motion of M. Limes, it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to have a careful examination made of the flinders in use by the Montreal Street Railway Company stating whether or not said flinders are of the latest and most efficient pattern and also whether or not the said company respects the by-law governing the speed of the cars, and take all precautions requisite for the protection of the public generally.

On the report of the Board of Health, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Beaubien Street from end of existing sewer 120 feet eastwards.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be authorized to repair the bituminous macadam pavements under guarantee by the Hanson Bituminous Paving Co. and charge the cost of the work to the said company.

Friday Oct 30<sup>th</sup> 1905.

Ald. Gallery drew the attention of the Committee to the state of the roadway between the rails at the south west corner of St. Catherine and St. Lawrence Streets and also the south west corner of St. Antoine and Windsor Streets.

Referred to City Surveyor with instructions to execute the necessary repairs.

Resolved:

On motion of Ald. McPointe, it was  
That a report be made to Council recommending that \$400.00 be raised from the appropriation for a permanent sidewalk on the north side of St. James Street from Lusignan Street to Guy Street and apply same to defray the City's share of the cost of a permanent sidewalk on the east side of Windsor Street from St. James Street northwards. The whole subject to the approval of the City Surveyor.

It was

Resolved:

That the following tenderers be reimbursed the deposits made with their tenders for the construction of the sewer in St. Catherine Street from Papineau Avenue to DeLormier Avenue:

P. Charpentier jr	\$ 800.00
A. Roy & Co	800.00
M. Dimeen	800.00

McPointe

Friday Oct 30<sup>th</sup> 1905.  
\$ 800.00

Ernest Lavigne

President

Assemblée de la Commission de la Voie  
 Mercredi le 25 Oct 1905  
 2 heures P.M.

Sous Présents.

L'Éch. Lavoie Président

Turner

Galley

Maçonite

Ames

Bastien

Leclaire.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Description	Montant
812	Lages	\$ 9573.48
844	Contingent	25.00
876	Keegan & Dillon	978.00
900	L. Desrosiers	243.90
902	P. D. Laurence.	3670.21
903	Frothingham & Workman.	13.35
904	Phelgasth Co.	189.76
905	Hudson & Orsali.	6.49
906	J. Keegan.	609.40
907	E. Lemire.	33.87
908	H. McHally Co.	573.58
909	A. McArthur & Co.	52.92
910	Montreal Plumbers Supplies.	55.00
911	Montreal Saul & Gravel Co.	272.40
912	Morrison Quarry Co.	24.97
913	Paterson Mfg Co.	13.50
914	A. Ramsay & Son.	0.70
915	J. St. Martin.	4.00
916	Jas. P. Seaman	205.45
917	P. D. Laurence.	352.10
918	Laurin & Loutch	1814.60

Mardi le 25 octobre 1905

# Délégations.

M. M. les échevins Chauvassé et Ricard, représentants du Quartier Papineau, et M. M. J. Charpentier, Jos. Marois, Jos. St. Jean, Eug. B. Beau, Cos. Bouyglas, Jos. Gagnon, A. Chevalier, F. D. Desautels, Les. Pinette, Fabien Groulx et autres propriétaires intéressés se présentent devant la Commission pour protester contre l'effacement des lignes homologuées de la rue D'Am, depuis la rue Ste. Catherine en allant vers le sud.

M. J. L. Perron C. D., au nom de son client M. J. Préfontaine, demande à la Commission de biffer les dites lignes ou de procéder à l'expropriation sans délai.

## Résolu:

Après mûre délibération, il est résolu que la question soit renvoyée à la Commission Spéciale de Législation.

M. l'échevin Bumbay se présente devant la Commission et demande que soient construits, des trottoirs en bois en face des nouvelles maisons dans le quartier Hochelaga.

Question différée jusqu'à ce qu'ait été reçu le rapport de l'Inspecteur de la Cité.

M. G. Berry 111 rue Metcalfe (Ottawa) soumet le modèle d'une nouvelle notice

Mercredi le 25 octobre 1905.  
deyant servir à l'embellissement de la  
rue.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec  
prière de préparer un rapport.

## Requêtes, etc.

De l'Intendant des Marchés, deman-  
dant que soient livrés au départe-  
ment des marchés, deux grands sauts  
en fer qui se trouvent actuellement  
dans la cour de l'avenue d'Ormannes.

Renvoyés à M. le Président et à l'Inspecteur  
de la Cité avec l'autorisation de faire  
ce qu'ils jugeront à propos.

De M. M. Hudon, Hébert & Cie, demandant  
l'autorisation de poser un tuyau de  
six pouces de diamètre à travers la  
rue de Bessolles aux fins d'installer  
dans leurs entrepôts de la rue St. Sulpice  
un service d'eau pour les protéger  
contre l'incendie. Après délibération,  
il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant d'accorder l'autorisation  
demandée aux conditions suivantes:

1° Tout ouvrage exécuté en rapport  
avec la pose du dit tuyau devra  
se faire à la satisfaction de l'In-  
specteur de la Cité, et sous sa sur-  
veillance.

Mercredi le 25 octobre 1905.

2° Avant de commencer les travaux,  
M. M. Hudon, Hébert & Cie, devront obtenir  
de la Commission de l'Agueduc et dé-  
poser entre les mains de la Cité un  
permis ou consentement écrit, de même  
que de la part de toutes compagnies de  
gaz ou d'électricité ou de toutes autres  
compagnies ou corporations ayant des  
tuyaux, tunnels ou conduits dans la dite  
rue, à l'endroit ou près de l'endroit où  
sera posé le dit tuyau, et agréant tous  
changements dans la disposition de leurs  
tuyaux, tunnels ou conduits, devenus né-  
cessaires par l'installation du dit tuyau,  
le tout sans frais ou dépenses pour  
la Cité.

3° Les dits M. M. Hudon, Hébert & Cie, seront  
responsables de tous dommages qui seront  
causés à la personne ou à la propriété par  
le fait de la pose, de l'entretien, de la  
réparation, ou du service du dit tuyau.  
Et ces messieurs seront tenus d'indemniser  
la Cité et de la tenir indemne contre toute  
poursuite intentée, tout jugement rendu  
ou toute réclamation reconnue bien fondée  
contre la Cité, y compris les frais, pour les  
raisons ci-dessus mentionnées.

4° Les dits M. M. Hudon, Hébert & Cie, devront  
se conformer aux dispositions de tout  
règlement que le Conseil de Ville jugera  
à propos d'édicter à l'avenir aux  
fins d'imposer une taxe pour l'usage  
de la rue dans laquelle le dit tuyau  
doit être posé.

Mardi le 28 octobre 1905.

5° Au cas où il deviendrait nécessaire d'effectuer des modifications au dit tuyau, soit à raison de la construction d'un système de conduites souterraines ou à raison de tout autre ouvrage souterrain ordonné ou approuvé par la Cité, les dites modifications seront exécutées par les dits M.M. Audon, Hébert & Cie, à leurs frais et à la satisfaction de l'Inspecteur de la Cité.

6° Les dits M.M. Audon, Hébert & Cie, devront déposer le montant requis par l'Inspecteur de la Cité, pour garantir la restauration du pavage au dessus de l'excavation.

7° Les dits M.M. Audon, Hébert & Cie, feront les gages d'un inspecteur nommé par la Cité, aux fins de surveiller les travaux.

8° Cette permission n'est accordée que temporairement et le dit tuyau devra être enlevé par M.M. Audon, Hébert & Cie, à leurs frais, lorsque le Conseil jugera à propos d'en ordonner l'enlèvement.

Et de plus qu'un contrat notarié soit dressé en conséquence et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

De la "American Tobacco Co." demandant la permission de mettre des réflecteurs

Mardi le 28 octobre 1905.

vis-à-vis l'enseigne de la dite compagnie à l'angle nord-ouest des rues Craig et St. Laurent.

Résolu:

De renvoyer cette requête à l'Inspecteur de la Cité, avec prière de préparer un rapport et aussi de s'assurer à quelle distance au dessus du trottoir devant être fixés ces réflecteurs; et, de plus, que le dit rapport soit remis aux Avocats de la Cité avec prière de formuler leur opinion sur la question de savoir si, oui ou non, la Commission de la Voirie ou le Conseil a le pouvoir d'accorder cette permission.

Rapports, etc.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant de construire les trottoirs permanents suivants conformément aux dispositions de la Charte de la Cité:

Quantité		Quatre-vingt	
des propriétaires, de la Cité			
Côté Nord de la rue Marie-Anne, de la rue Berri à la rue Rivard, Dalles de pierre et goudron	525	\$185	
Côté Sud de l'avenue Mt-Royal, de la rue St-Denis vers l'Est, Dalles de pierre et goudron	140		140
Côté Ouest de la rue Fulford, de la rue St-Jacques à 70 pieds vers le Sud, Dalles de pierre et goudron	100		100
Nos. 941 à 943 Ontario, Ciment	52		52
Côté Sud de la rue Lacombe de la rue St-Nicolas à 80 pieds vers l'Ouest, Ciment	55		55
Côté Est de la rue Windsor, de la rue St-Jacques à la rue St-Antoine, Dalles de pierre et goudron, en partie	60		60
Nos. 400 à 410 Sanguinet, Dalles de pierre et goudron, en partie	54		54
Nos 652 et 650 Grand Tronc, Dalles de pierre et goudron, en partie	60		60
	706		706

Mercredi le 25 octobre 1905.

Résolu.

Il est

De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$500.00 soit voté pour le service spécial de la neige (Snow Special)

Résolu.

Il est

De prier la Commission des Impressions de faire imprimer la quantité de billets qui lui sera demandée par l'Inspecteur de la Cité pour les fins de l'enlèvement de la neige des rues où circulent les tramways de la "Montreal Street Ry Co" (Service Spécial de la neige)

Résolu.

Il est

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer un rapport déclarant si, oui ou non, il serait opportun de fournir aux charretiers des boîtes convenant à l'enlèvement de la neige et qui seraient placées sur leurs traîneaux; et si oui, quel serait le coût approximatif de ces boîtes et quelle en serait la quantité requise

Résolu.

Il est

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer pour la prochaine assemblée un cahier

Mercredi le 25 octobre 1905.

des charges pour l'enlèvement de la neige des trottoirs dans les Quartiers Est, Centre et Ouest, indiquant approximativement la longueur (en pieds linéaires) des trottoirs ayant six pieds ou moins de largeur et aussi la longueur (en pieds linéaires) des trottoirs excédant six pieds en largeur.

Résolu.

Il est

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer un estimateur du plan général des rues <sup>de ville</sup> dans la Cité.

Résolu.

Il est

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à faire construire un égout dans la rue Labor, depuis l'avenue Mont Royal jusqu'à la rue Guilford.

Résolu.

Il est

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à faire construire un égout dans la rue Butler, depuis l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à la rue Royal.

Sur proposition de M<sup>r</sup> l'Échevin Leduc, il est

Résolu.

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer

Mercredi le 25 octobre 1905.  
 un estimé du côté d'un trottoir per-  
 manent rue Labelle, depuis l'avenue  
 Duluth jusqu'à la rue Rachel.

Sur proposition de M. l'éch. Leflaire,  
 il est

Résolu:

De prier l'inspecteur de la Cité de  
 faire poser une bordure en madriers  
 autour des trottoirs projetés de la  
 Ferme Fletcher, de la même manière  
 que l'année dernière, le tout sujet  
 à l'approbation de la Commission des  
 Parcs et Traverses.

Résolu:

Sur proposition de M. l'éch. Comès, il est

De prier l'inspecteur de la Cité de faire  
 réparer complètement le trottoir per-  
 manent aux Nos. 51 à 63 rue Victoria

De l'éch. Gallery attire l'attention de  
 la Commission sur la nécessité de  
 réparer le pavé de la rue St. François  
 Xavier au sud de la rue Notre Dame

Résolu:

De prier l'inspecteur de la Cité de  
 préparer un estimé de ce qu'il en  
 coûterait pour remplacer le pavé ac-  
 tuel de la rue St. François Xavier  
 depuis la rue Notre Dame jusqu'à  
 la rue St. Paul; le dit devant men-  
 tionner les différentes sortes de pavés  
 permanents.

Mercredi le 25 octobre 1905.  
 M. l'échevin Ames demande que les chau-  
 siées en face de la maison de M. Côté  
 143 rue St. Antoine, soit macadamisée  
 afin d'empêcher l'eau d'entrer dans la  
 cave de la dite maison.  
 Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité

Gouvernement.

Ernest Larivière

Président.



Adjourned Road Committee Meeting  
 Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905  
 2 o'clock P.M.

Present:

- Ald. Lanière (Chairman)
- Turner
- Maupomé
- Ames
- Bastien
- Leclair.

The minutes of the meetings held on Oct 2<sup>nd</sup>, 5<sup>th</sup>, 9<sup>th</sup>, 12<sup>th</sup> & 16<sup>th</sup> were read and approved.

The following accounts being duly certified, warrants were signed:

Warrant Nos.	556 Hayes	60.39
	931 Frothingham & Workman.	65.36
	932 Garth Co.	180.00
	933 J. & B. Grier.	252.55
	934 John Keegan.	376.20
	935 Jas. Lavigne.	4.87
	936 Montreal Light Heat & Power Co.	149.60
	937 Montreal Plumbers Supplies	28.02
	938 Harrison Quarry Co.	5.55
	939 Mount Royal Color Wash Co.	5.64
	931 Paterson Mfg Co.	108.00
	932 J. H. Roberts.	2.50
	933 Jas. T. Scanlan.	217.19
	934 F. D. Lawrence.	1909.36
	935 Labille & Frère.	1177.05
	937 Jas. Lavigne.	149.66
	938 A. Bray & Co.	2020.00
	939 Keegan & Dillon.	322.00

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

Warrant No.	940 W. Smith	\$ 389.00
	941 J. Leclair.	3299.30

## Delegations.

Ald. Dumbroy appeared before the Committee avert the session of Dusey Streets in Hochelaga Ward, by the Estate F. A. Moisan & the Estate J. Borelwin.

Resolved:

That said estates be informed that the Finance Committee declines to concur in the report of the Road Committee regarding the condition imposed by said estates in connection with the session of said Dusey Street.

Ald. Duquette came before the Committee and requested that an appropriation be made to lay wooden sidewalks in front of new buildings in St. Denis Ward.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$200.00 be appropriated to lay wooden sidewalks in front of new houses in St. Denis Ward.

Resolved:

It was furthermore  
 That a report be made to Council recommending that the sum of \$300.00 be voted to construct wooden sidewalks in front of new buildings

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

throughout the City.

Resolved.

At the request of Ald. Lavallée, it was  
That the offer of Dame Amy Pilkington  
Molson and Dr. S. Boucher regarding  
Lalonde Street, laid before the Com-  
mittee on the 10<sup>th</sup> of August last,  
be referred to the Finance Committee  
with a plan of the street and all  
information then received from  
the City Surveyor.

Ald. Duquette appeared before the Com-  
mittee on the drainage of the  
northern portion of Bichey Street.  
Submitted report dated October 30<sup>th</sup>  
regarding the laying of a 12" tile pipe  
sewer in said portion of Bichey  
Street, and after deliberation, it was

Resolved.

That a report be made to Council  
recommending that the Road Committee  
be authorized to have a 12" tile pipe  
sewer laid in Bichey Street from  
the end of the present sewer a distance  
of 84 lineal yards northward, for the  
purpose of draining temporarily, the  
immovables fronting on the said  
portion of Bichey Street. The entire  
cost of said temporary tile pipe sewer  
to be borne and paid by the said  
interested proprietors. The form to  
be signed by said proprietors, to be

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905  
drawn up by the City Attorney.

Ald. Duquette also requested that suf-  
ficient earth be placed over certain  
water connections on St. André Street,  
which are likely to freeze in their  
present exposed condition.  
Referred to the City Surveyor with in-  
structions to do what he saw in the  
matter.

Ald. Duquette also complained of the  
unsatisfactory street car service on  
St. Denis Street north of the Canadian  
Pacific Railway track.

Resolved.

That the Montreal Street Railway Com-  
pany be required to remedy the defec-  
tive service in question.

Ex. Ald. D. Ducey sr., appeared before the  
Committee and requested that the pavement be repaired  
alongside the new rails on Centre Street.  
The Chairman in reply stated that the work would be  
done provided there be funds available.

Tenders.

Mr. Jules Crépeau, Asst. City Clerk, opened the following  
tenders for a sewer in Cedar Avenue.

CEDAR AVENUE SEWER.	Charpentier & Sauriol.	A. Bray & Co
2' x 3' brick sewer complete; including excavation and refilling, per lineal yrd.	\$6.25	\$14.00
Rock excavation in trenches per cubic yard	3.95	4.50
Cradling for sewer per lineal yard.	1.00	1.00

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

On motion of Cld. W. Lapointe, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the contract for the construction of a sewer in Cedar Ave., from existing sewer in Pine Ave., opposite Centre of Cadastral lot No. 1722, along Pine Avenue and through Park property to Cedar Avenue, and along Cedar Avenue westerly about 700 feet, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer Messrs Charpentier & Lauriol at the price mentioned in their tender for same.

### Petitions, etc.

From Mr. W. H. Lapierre requesting that wooden sidewalks be laid on Gaduher Street.

Referred to the City Surveyor.

From the Montreal Dumpside Trust, transmitting a notarial protest from the Corporation of the Village of Rosemont against Carrière Street.

Resolved:

That the matter be referred to the City Surveyor with instructions to supply the City Attorneys with all the

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905.

information required to enable the latter to answer the said protest.

From Mr. C. Normandin, claiming the reimbursement of what he expended in examining the drainage connection of his premises on Notre Dame Street, when the City Sewer was blocked.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to have said sewer cleaned and furthermore that said claim be referred to the Claims Department.

From the Grand Trunk Railway Company, a copy of application to the Board of Railway Commissioners re proposed crossing on Common Street for which the City granted permission.

Resolved:

That said application be filed of record.

On the petition of interested proprietors, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the name of "Dubord" Street be changed to "Viger Avenue."

### Reports.

On the report of the City Surveyor, it was

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$60.00 be voted to pay cost of installing a gully at the North-West corner of St. Denis and Comte Streets.

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$300.00 be voted for "Drain Connections" to complete the season.

It was also

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$500.00 be voted for "Repairs to Sewers" to finish the season.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that \$1000.00 be voted from "Safety Values" and applied to "Permanent Works, Macadam Works, and Repairs to Permanent Works."

Consideration of the City Surveyor's report on the grading of DeLois Street was deferred until next meeting.

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

Submitted the City Surveyor's report, stating that the only connections made with the Back River Sewer are those made where the sewer in question passes through swamps.

Resolved:

That said report be filed of record.

Submitted the City Surveyor's report stating that it is not advisable to erase the homologated lines of Johnson Street between St. Christophe and St. Hubert Streets.

Resolved:

That the request of the petitioners be not acceded to.

Submitted the City Surveyor's report stating that about 600 boxes, costing approximately \$3.75 each, would be required for snow removal.

Resolved:

That the matter be referred to a sub-committee composed of the Chairman and Ald. Bastien and N. Lapointe.

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Dufferin Street from Carriere Road to de Fleurimont Street.

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

Submitted the specifications prepared by the City Surveyor for the removal of snow from the sidewalks in East, Centre and West Wards.

Resolved:

That said specifications be referred to a sub-committee composed of the Chairman and Ald. Bastien and M. Lapointe for examination and report.

Resolved:

It was That a report be made to Council recommending that the retainers which would have been due the Sicily Asphaltum Paving Company in 1909, 1910 and 1912 amounting to \$4202.97 and which said company abandoned to the City by the agreement adopted by Council on October 30<sup>th</sup> last, be placed to the credit of the appropriation for "Permanent Works, Macadam Works, and Repairs to Permanent Works."

Resolved:

It was That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter:

Location.	Material.	Prop. share.	City's share
N. Side DeMontigny, from 37 feet of Dufresne to Ponpart street.....	Flagstone & Coal t.....	\$207.00	\$207.00
E. Side Windsor, from St. James to St. Antoine.....	" "	400.00	400.00
		\$607.00	\$607.00

Friday Nov 3<sup>rd</sup> 1905

The offer of Messrs. Drummond & Mainwaring for the session of a portion of Brebeuf Street was referred to the City Surveyor for report, plan and estimates.

Resolved:

At the suggestion of Ald. Comeau, it was That the City Assessor be requested to state the assessed value of the land used for a corporation yard at the corner of McLeod & St. Augustin Streets.

Resolved:

On motion of Ald. Leclaire, it was That a temporary wooden sidewalk be laid opposite Mr. Jos. Girard's property on the west side of St. Denis Street between Roy Street and Duluth Canal.

Resolved:

Submitted the City Surveyor's report on the accident by which Mr. J. Burke was injured at the Corporation Quarry at Outremont.

That the sum of \$137.00 for medical attendance and hospital charges necessitated as a result of said accident, be paid to Mr. J. Burke, on condition that the said Mr. J. Burke shall sign a document to be drawn up by the City Attorneys, discharging the City from all responsibility in the matter and giving the City a quittance for any claims he may have.

Friday Nov. 3<sup>rd</sup> 1905.  
 in connection therewith. The said sum  
 of \$137.00 to be taken out of the appro-  
 priation for "Pumping Stations."

Ernest Larivière  
 Chairman.

Séance de la Commission de la Voirie  
 Vendredi le 10 novembre 1905  
 2 heures PM.

Sont Présents:

L'Échevin Larivière Président.

Dumas

Lapointe (H.)

Ames

Bastien

Leclair.

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le  
 20 Oct est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulière-  
 ment certifiés, il est ordonné de les  
 solder.

Mandat No. 920	Wages.	\$1769.75
942	A. Bremner.	88.72
942	C. Comtois.	8.00
944	J. & P. Davignon.	1.20
945	Prothigham & Workman Ltd.	33.93
946	Gall Schneider Oil Co.	9.95
947	Garth Co.	30.09
948	The International Gully.	50.00
949	John Keegan.	225.50
950	Dr. McFally & Co.	419.55
951	Montreal Light Heat & Power Co.	38.12
952	Montreal Plumbers Supplies	42.48
953	Morrison Quarry Co.	54.02
954	Paterson Mfg. Co.	216.00
955	J. St. Martin.	3.22
956	Williams & Wilson.	12.60
958	Denis Advertising Signs Ltd.	310.70
959	F. D. Lawrence.	1266.20

Warrant No

No. 7465

Vendredi le 10 novembre 1905

# 1769.75

Délégations.

M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission et soumet une requête demandant l'effacement de la ligne homologuée de la rue Lasalle entre l'avenue Laurier et la rue St. Grégoire.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et un plan.

M. Gondeau, Avocat, se présente devant la Commission et demande de faire construire un trottoir en bois vis-à-vis les nouvelles maisons portant les Nos. 164 à 174 rue Aylmer.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec prière de faire construire ce trottoir.

M. Hamilton se présente devant la Commission et déclare qu'il préférerait que l'égout de la rue Mackay soit construit à la journée.

Après délibération, il est

Résolu:

Que l'égout que l'on se propose de construire dans la rue Mackay, au sud de la rue Dorchester, et dans l'avenue Overdale, et qui doit se

Vendredi le 10 novembre 1905.  
raccorder à l'égout actuel dans la dite avenue Overdale, soit construit à la journée, sauf l'approbation des Avocats de la Cité.

M. Ludger Gravel se présente devant la Commission et offre de fournir gratuitement une certaine quantité de blocs d'asphalte pour qu'on en fasse l'essai.

Résolu:

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à faire poser les dits blocs au côté nord de la rue Ste. Catherine, depuis la rue St. Timothée jusqu'à la rue Lambert, s'il juge la température convenable.

M. Dominique Mc Conulty et M. David Mc Conulty soumettent un nouveau modèle de filet protecteur de tramways et démontrent ses avantages particuliers.

Résolu:

De renvoyer la question à l'Inspecteur de la Cité avec prière d'examiner ce filet protecteur et de préparer un rapport démontrant si ce nouveau filet protecteur est supérieur à ceux actuellement en usage à Montréal.

Requêtes, etc.

De M. D. L. Desbois, avocat, une lettre en date du 8 novembre, et une requête en date du 26 octobre.

Vendredi le 10 novembre 1905

priant la Cité d'élargir d'avantage la rue St. Denis le long du tunnel de la rue St. Denis, vis-à-vis les propriétés de M. M. F. G. Martin, O. Martineau et de Dame Jas. Trussard.

Renvoyées à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et un plan.

De Greffier de la Cité demandant de préparer pour le 1<sup>er</sup> décembre, une liste des crédits refusés pour l'exercice 1906.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité d'inclure les besoins de Villersai dans la liste des crédits de 1906.

Il est de plus

Résolu:

De prier les autorités de Rosemont, de Ste. Cécile et de St. Henri de préparer un état détaillé des crédits qu'ils requièrent pour les égouts, chaudières et trottoirs, l'entretien et réparation d'iceux pour l'exercice 1906, afin que, dans le cas d'annexions soient faites, les informations que l'on pourra demander à ce sujet.

De la Commission des Finances un extrait des minutes demandant que soient préparés des plans des nouveaux quartiers.

Résolu:

De prier les autorités de Rosemont, de Villersai, de St. Henri et de Ste. Cécile

Vendredi le 10 novembre 1905

de permettre au dessinateur de ce département de faire une copie du plan officiel des dites municipalités.

De la "Montreal Terminal Ry. Co." au sujet du niveau de la rue Davidson.

Résolu:

De prier la dite compagnie de répondre, pour la prochaine assemblée, à la demande qui lui a été faite au sujet de la redirection de la pente de la dite rue.

De M. Justin Berry offrant de fournir 200 traîneaux brevetés pour l'enlèvement de la neige à \$25.00 l'un, ou à raison d'une royauté de \$4.00 sur chaque traîneau, pour la même quantité. Sur proposition de M. l'Échevin Ames il est

Résolu:

De déposer cette lettre aux archives.

Sur proposition de M. l'Échevin Ames, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant de voter un crédit de \$2000.00 au service spécial de la neige, afin de fabriquer des boîtes qui puissent être placées sur les traîneaux servant à l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les tramways de la "Montreal Street



Vendredi le 10 novembre 1905.  
 Railway Company."

Il est

Résolu:  
 P

De présenter au Conseil un rapport recommandant de voter un crédit de \$ 250.00 aux fins d'engager temporairement des inspecteurs qui seront chargés de contrôler le service des tramways sur les différentes routes dans la Cité.

## Rapports.

Il est

Résolu:  
 P

De présenter au Conseil un rapport recommandant, afin d'ouvrir la rue Bribeauf, d'accepter gratuitement et sans condition, de M. H. C. Drummond et de Madame A. M. Mainwaring le lot No 331, subdivisions 57 et 106 du cadastre du Quartier St. Denis, tel qu'il apparaît au plan déposé; et, de plus, de prier les Notaires de la Cité de préparer un acte en conséquence et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à le signer au nom de la Cité.

Soumis un rapport de M. Lynch au sujet de l'accident survenu à M. James McCarthy, domicilié au No 96A rue Murray, qui a été blessé pendant qu'il

Vendredi le 10 Novembre 1905.  
 travaillait pour la Cité, le 28 mars dernier. Renvoyé à la sous-commission des rétrogradations.

Il est

Résolu:  
 P

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à faire construire à la journée, l'égout en grès de la rue St. Antoine entre les rues des Inspecteurs et Windsor.

Il est

Résolu:  
 O

Que l'égout que l'on se propose de construire dans la rue Butler, depuis l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à la rue Bozel, soit construit à la journée sauf l'approbation des Avocats de la Cité.

Il est

Résolu:

Que <sup>soient priés</sup> les Avocats de la Cité, de déclarer si la Commission de la Voirie a le droit, d'écarter l'article 117 des Règlements du Conseil, de faire faire à la journée des travaux qui nécessitent une dépense excédant \$500.00.

Soumise une lettre de M. St. Belanger acceptant le niveau de l'égout que l'on se propose de construire dans la rue Davidson, au sud de la rue Ontario. Déposée sur le bureau jusqu'à ce

Vendredi le 10 novembre 1905  
que l'autre propriétaire intéressé  
ait aussi accepté le niveau du  
dit égout.

Donné un rapport et un plan au  
sujet de la requête demandant que  
soit construit un égout rue Albert,  
à partir de l'avenue De La Rivière,  
vers l'ouest.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène  
et de Statistiques.

M. l'échevin De Lapointe souleva la  
question de faire circuler les tram-  
ways du circuit St. Denis (en  
allant vers l'ouest) via la rue St.  
Antoine et (vers l'est) via la rue St.  
Jacques.

Question différée jusqu'à la prochaine  
assemblée.

Sur rapport de l'Inspecteur de la  
Cité, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant d'opérer le virement  
d'un crédit de \$403.62 de la balance  
disponible du crédit voté pour  
"l'Éclairage des Enclos" et de l'appliquer  
comme suit:

Noms et numéros de rues	\$ 200.00
Loyer de l'enclos appartenant à M. J. B. Rousseau	100.00
Réparations aux pavages permanents	22.31

Vendredi le 10 novembre 1905

Pierre de bordure	\$ 50.37
Puisards des rues	30.94
	<u>\$403.62</u>

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport re-  
commandant de rembourser à la  
"Sicily Asphaltum Paving Co." la garantie  
retenue sur la construction des trottoirs  
permanents suivants:

Square Ghabailley, vis-à-vis la propriété  
de M. Lamb.

Avenue Lorne, des deux côtés, depuis la  
rue Milton, jusqu'à la rue Prince  
Arthur,

Avenue des Pins, côté sud, depuis la rue  
St. Laurent jusqu'à la rue St. Hippolyte.  
Rue Rivard, angle sud-est, de la rue  
Rachel.

Rue Shuter, côté Est.

Rue des Inspecteurs, des deux côtés.  
Square de l'Hotel de Ville, les allées.  
Square Jacques-Cartier, la plate-forme.

Rue Visitation, depuis la rue Craig jusqu'à  
la rue Notre-Dame.

Donné un rapport et aussi un plan et  
un estimé de l'Inspecteur de la Cité re-  
ouverture de la rue Villeneuve, depuis  
la rue des Carrières jusqu'aux limites  
de la Cité.

Renvoyée à la Commission Spéciale de  
Legislation.

Vendredi le 10 novembre 1905.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité concernant la requête de M. l'échevin Pagnier, à l'effet de faire exécuter diverses améliorations dans le quartier St. Denis.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité d'accéder à la dite requête aussitôt que faire se pourra et en autant que les fonds le permettront.

Soumise une lettre de M. M. C. P. Charlton & Co. au sujet de la pose d'un trottoir en "granolith" le long de leur propriété, à l'angle nord-ouest de la rue Ste. Catherine et de l'avenue McGill College.

Résolu:

D'autoriser M. M. C. P. Charlton & Co. à construire le dit trottoir en granolith sous la surveillance et à la satisfaction de l'Inspecteur de la Cité, le coût du dit trottoir devant être à la charge entière et exclusive de M. M. C. P. Charlton & Co.

Il est

Résolu:

Qu'une somme de \$50.00 soit prise sur le crédit pour "Contingent" dans le but d'acheter des billets de tramways pour les ingénieurs et les chaineurs.

Le cahier des charges pour l'entreprise

Vendredi le 10 novembre 1905.

de l'enlèvement de la neige des trottoirs dans les quartiers Est, Centre et Ouest est pris en considération, et, dans la clause 9 les mots "quinze cents" sont biffés et remplacés par les suivants:

Résolu:

Que, ainsi amendé, le dit cahier des charges soit approuvé.

Sur proposition de M. l'échevin ~~Comé~~, il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de demander des soumissions pour l'entreprise de l'enlèvement de la neige dans les quartiers Est, Centre et Ouest, conformément au dit cahier des charges.

Sur proposition de M. l'échevin ~~Bastien~~, il est

Résolu:

Que la compagnie des Tramways de Montréal soit requise de soumettre à cette commission le plan des nouveaux chars mis en circulation, et de plus que la compagnie des Tramways de Montréal ainsi que la compagnie du "Terminal" soient notifiées de ne pas construire de nouveaux chars et de ne pas mettre de nouveaux chars en circulation sans en soumettre les plans à cette commission.

Vendredi le 10 novembre 1905.  
pour son approbation.

M. l'échevin Turner, demande qu'un  
puisard soit placé au No 185 rue Ryde.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité  
avec prière de préparer son rapport  
pour la prochaine assemblée.

M. l'échevin Leclaire demande que  
les constructions érigées sur la  
partie expropriée de la rue St-Louis  
soient reculées jusqu'à la nouvelle  
ligne.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité  
avec instruction de faire reculer  
toutes ces constructions jusqu'à  
la dite ligne.

L'Inspecteur de la Cité informe la  
Commission qu'il a donné avis aux  
compagnies intéressées de se conformer  
au règlement No 343, relatif à l'entretien  
des poteaux et à l'entassement des fils.

Ernest Larivière  
Président.

Adjourned Road Committee Meeting  
Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Present:

Ald. Larivière (Chairman).  
Turner  
M. Lapointe  
Ames  
Leclaire

The minutes of the meeting held on  
Oct 25<sup>th</sup> were read and approved.

The following accounts being duly cer-  
tified, warrants were signed.

Warrant No.	Name	Amount
961	Alex. Bremner.	\$ 46.30
962	W. Laureau	175.00
963	Frothingham & Woodman.	76.51
964	J. & B. Grier.	39.65
965	Hudson & Orsali.	11.37
966	Leon Julien	14.00
967	John Keegan.	150.60
968	E. Lemire.	45.83
969	Montreal Light, Heat & Power Co.	27.35
970	The S. F. Moore Co.	33.34
971	Mossion Quarry Co.	6.12
972	Alex. McArthur & Co. Ltd.	66.15
973	John O'Brien.	73.49
974	Paterson Mfg Co.	54.00
975	Gas. T. Scanlan.	80.16
978	F. H. Rousseau.	100.00

### Delegations.

Messrs. O. P. DeMontigny, A. S. Vallières, Claret  
Gareau, Trudeau, Millen, St. Germain,

Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905

St. Jean, & Poitras, appeared before the Committee and declared that they were merchants whose business premises were situated on St. Catherine Street between St. Timothy's Street and Papineau Ave.

They protested against the street car traffic of the St. Catherine Street line being diverted from St. Catherine Street within about limits and requested that the cars be run eastwards on St. Catherine Street as far as Papineau Ave, at which point the construction of the proposed new intercepting sewer begins.

Mr. Gaudin also complained that the material for the work in question was distributed alongside his property and caused him considerable inconvenience.

The Chairman explained that some temporary inconvenience was bound to result from the unavoidable interruption of traffic consequent upon the construction of the intercepting sewer in question and stated that every effort would be made to carry out the work with despatch.

Resolved:

That the Chairman, the City Surveyor and the General Manager of the Montreal Street Ry. Co., be authorized

Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905

to meet to-morrow morning at 9.30 o'clock at the corner of St. Catherine Street and Papineau Ave, and adopt the necessary measures to provide a satisfactory street car service under the circumstances.

Resolved:

At the request of Ald. Bumbroy, it was resolved that the Montreal Land & Improvement Co., be informed that the grade of Davidson Street will be reduced to the official level, next spring.

Resolved:

At the request of Ald. Lacombe, it was resolved that the Montreal Street Ry. Co., be requested to place a "half-way sign" to have the street car stop on St. Denis Street between Laurier Ave, and Boucher Street, and furthermore that the City Surveyor be instructed to have a paving block crossing laid at that point.

### Petitions, etc.

From Mr. Ernest DuBord applying for a position as inspector to check the street car service.

Consideration deferred until the required funds be voted.

Thursday Nov 6<sup>th</sup> 1905.

From the "Union Typographique Jacques Cartier" requesting that the removal of snow from roadways and sidewalks be done by day labor.

Resolved:

That said Union be informed that the City Council has referred its communication to the Road Committee and that the matter will receive serious consideration.

From Messrs. O. Martineau & fils, applying for permission to lay a temporary wooden drain along Carrière Street to connect with the sewer, for the purpose of draining a quarry which they propose to operate, but which is presently filled with water.

Submitted a report regarding said application, and after deliberation, it was

Resolved:

That said permission be granted to Messrs. O. Martineau & fils for a term not to exceed six months; the said permission may be revoked by the City Surveyor at any time during said term.

From the Supt. of the Water Dept. stating that he has no funds to repair service pipes where permanent sidewalks are to be constructed.

Thursday Nov 6<sup>th</sup> 1905

Resolved:

That the matter be referred to the City Surveyor with authority ~~with authority~~ to use his own judgment.

## Reports, etc.

Resolved:

On the report of the City Surveyor, it was

That a report be made to Council recommending that \$150.00 be varied from appropriation for "Watering Streets" East Division, and \$150.00 from "Watering Streets" West Division, and applied to "Drain Connections" and furthermore that \$200.00 be varied from "Cleaning Unpaved Streets" and applied to "Repairs to Sewers"

Resolved:

It was

That a report be made to Council recommending that a permanent flagstone road to sidewalk be laid on the south side of Sherbrooke Street from Guy Street to St. Matthew Street in conformity with the provisions of the City Charter,

On the verbal report of the City Surveyor, it was

Resolved:

That a gully be placed opposite No. 185 Hyde Street.

Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905

Submitted a report against the notarial protest from the Corporation of the Village of Rosemont, regarding the condition of Carrière Road.

Resolved:

That said report and protest be referred to the City Attorney with instructions to prepare and forward an answer to said protest.

Submitted the City Surveyor's report regarding the proposal to open Chabouilly Street from St. Paul Street to William Street at a width of twenty feet.

Resolved:

That Messrs Campbell and Howell be informed that by res. 15 of by-law No 270 the city is prohibited from opening a new street only twenty feet in width by expropriation. And furthermore that the petitioners be likewise notified.

Submitted the opinion of the City Attorney regarding proposed amendments to By-law No 49.

Resolved:

That the matter be referred to the Legislation Committee with the request that the necessary measures be taken in order to secure for the city the right to place all City

Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905

property occupied by other people, on a rental basis, with special reference to vaults under sidewalks.

Resolved:

At the request of old. lines, it was

That the City Surveyor be instructed to replace the wooden block paving on Windsor Street between St. James and St. Antoine Streets, with stone blocks.

Submitted report and petition for sewer in Davidson Street from end of sewer south of Ontario Street, 48 feet further south.

Submitted also a letter signed by Messrs. Alex Belanger & David Bourassa accepting the level of proposed sewer.

Resolved:

That said report be referred to the Hygiene Committee, and furthermore that a notarial agreement be drawn up between the city and the interested proprietors by which the city shall not be responsible for any damages resulting from the construction of said sewer draining into Ontario Street.

Resolved:

It was

That Mr Alfred Brittain be granted leave of absence for one month and

Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905.

that the City Surveyor be instructed to notify him to that effect.

Resolved: It was

That a report be made to Council recommending that the sum of \$4183.42 derived from the sale of property at Longueuil Ferry Ramp, be placed to the credit of the appropriation for "Permanent Works, macadam Works, & Repairs to Permanent Works" and for the purchase of material for permanent works.

Resolved: It was

That in the form of tender for the removal of snow from sidewalks in the East, Centre and West Wards, separate prices be required for a term of one year, of three years, and of five years.

Resolved: It was

That Mr. W. Griffin, Chairman, be paid for two weeks out of the month's salary which was held back from him.

Resolved: On motion of Ald. Leclaire, it was  
That the City Surveyor be instructed

Thursday Nov 16<sup>th</sup> 1905.

to prepare a report & plan as to the expropriation of the property of Dame Céline Provencher wife of Alp. Belair, on Hotel de Ville line.

Resolved: On motion of Ald. Leclaire, it was

That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate of the cost of a permanent flagstone & coal tar sidewalk on the west side of St. Lawrence Street between Pine Avenue and Mount Royal Avenue.

There being only one tender for the supply of "Snow Special" tickets, it was

Resolved: P

That the contract for printing & supplying 3000 "snow ticket" books, 200 tickets in each book, according to specifications, be awarded to the only tenderer, The Perreault Printing Co., at the price mentioned in their tender for same, i.e., \$372.00

Emery Larivière  
Chairman.



Seance ajournée de la Commission de la Ville.  
 Vendredi le 24 novembre 1905  
 2 heures P.M.

Tout présents:  
 L'Échevin Larivière, Président  
 Durier  
 Gagnier  
 M. Gagnier  
 Bastien  
 Leclair.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés il est ordonné de les solder:

Mandat No	Description	Montant
919	Gages	\$6989.97
976	Contingent	50.00
977	Gages	4644.88
979	F. D. Lawrence	197.50
980	P. Charpentier	229.00
981	F. H. McKeon	44.00
982	M. D. Allen	99.00
983	Keegan & Dillon	1241.00
984	J. B. Bombardier & Co.	358.00
985	Alex. Brasseur	52.50
986	L. Fisher	13.60
987	Pythianham & Workman	40.54
988	L. P. Guérin	90.90
989	McGurney, Massey & Co. Ltd.	1.33
990	Leon Julien	36.00
991	John Keegan	261.45
992	E. Lemire	86.36
993	F. D. Lawrence	102.20
994	A. McArthur	79.38
995	M. M. Gally & Co.	2577.00
996	Montreal Plumbers & Suppliers	14.16

Vendredi le 24 novembre 1905.

Mandat No	Description	Montant
997	Montreal Light & Power Co.	\$46.74
999	Chapman & Son Co.	0.83
1000	James P. Saulan	162.22
1001	E. Lauriol & Co.	204.71
1002	M. Villeneuve	121.83
1004	F. D. Lawrence	2270.99
1005	Laurin & Leitch	541.29
1006	The Sicily Asp Proj Co.	144.60
1007	do do do	16.05
1008	M. Griffin	26.00

## Dilégations

M. l'échevin Picard présente à la Commission M. M. Mousseau, St-Amour et Leveillé qui demandent l'honologation des lignes de la rue Duquesne vers le sud jusqu'à la rue Ontario. M. le Président dit que la question a déjà été renvoyée à l'inspecteur de voirie avec prière de préparer un rapport et un plan.

M. St-Amour veut savoir quand la rue Sherbrooke sera ouverte à l'est de l'avenue Papineau

## Résolu:

Que la question soit renvoyée à la Commission de législation avec recommandation de prendre les mesures nécessaires pour pourvoir à l'expropriation du terrain que la cité ne

Vendredi le 24 novembre 1905.  
 Je suis en ce moment et  
 dans condition, pour l'ouverture  
 de la rue Sherbrooke, à l'Est de  
 l'avenue Papineau.

M. l'échevin Ricard déclare que  
 la voie temporaire des tramways  
 établie sur l'avenue Papineau  
 est placée trop près du trottoir.  
 Renvoyée à l'Inspecteur de la  
 Cité.

M. Pierre Loisel, 1050 rue Rachel,  
 se présente devant la Commission  
 à l'appui des objections écrites  
 qu'il oppose au transport à  
 la Succession Sheppard  
 d'une lisière de terrain située  
 le long de la propriété de M.  
 Loisel, à l'angle de la rue  
 Sherbrooke et de l'avenue de  
 Lorimier.

M. Loisel est informé que la  
 Commission n'a rien à voir  
 à l'entente intervenue entre  
 lui et la Succession Sheppard  
 au sujet de la dite lisière de  
 terrain.

M. Geo. J. Sheppard se présente  
 devant la Commission au sujet  
 de la cession des rues Chapleau  
 Sheppard et autres.

M. Sheppard est informé que la

Vendredi le 24 novembre 1905.  
 rapports, estimés et plan des dites  
 rues sont soumis à la prochaine  
 assemblée.

## Requêtes, etc.

De la "Canadian Society for the Rescu-  
 tion of Cruelty to Animals" le "The  
 Dominion Transport Co." le "The Western  
 Forwarding Co." et de "The Dominion Express  
 Co." et al., demandant que soient main-  
 tenues en état convenant au service  
 des voitures de lactage durant l'hiver  
 prochain, les rues suivantes:

Rue de la Montagne, depuis la rue  
 Notre Dame jusqu'à la rue Sherbrooke;  
 Rue de la Montagne, depuis la rue Craig  
 jusqu'à la rue Ste Catherine; Rue  
 City Couillors, depuis la rue Ste Catherine  
 jusqu'à la rue Sherbrooke; Rue St. Hubert  
 depuis la rue Craig jusqu'à la rue  
 Sherbrooke.

Résolu: De prier l'Inspecteur de la Cité de  
 préparer un estimé du coût de  
 l'entretien, durant l'hiver prochain  
 des rues mentionnées dans la dite  
 requête, et aussi des rues suivantes:  
 Avenue Laval, depuis la rue Sherbrooke  
 jusqu'à l'avenue Mont Royal; Rue  
 Sherbrooke depuis la rue Lambert  
 jusqu'à la rue Guy; Rue Guy,  
 depuis la rue Sherbrooke jusqu'à la

Vendredi le 24 novembre 1905.  
Quartier Nord de la Cité.

De M. Joseph. Pierre Lavoie, 988 rue  
Sainte-Catherine, réclamant  
\$250.00 en dédommagement de  
l'obstruction causée par la  
construction de l'égout de la  
rue Sainte-Catherine.  
Renvoyée à la sous-commission  
des réclamations.

De la "J.B. Sparrow Theatrical  
and Amusement Co." se plaignant  
de la fréquence de l'obstruction  
causée par les voitures de  
livraison de la "W.H. Scroggie  
Company" sur le trottoir de la  
rue Victoria.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la  
Cité avec prière de faire préparer  
par M. M. Flynn & Dequise, un  
rapport à ce sujet.

De la Terminal Railway Company  
déclarant que l'ingénieur de  
la compagnie est à préparer  
un rapport au sujet du ni-  
vellement de la rue Davidson.

Résolu:

De déposer cette lettre aux archives.

De la Terminal Ry. Co., accusant  
réception d'une lettre au sujet  
des plans des tramways.

Vendredi le 24 novembre 1905.

Résolu:

De déposer cette lettre aux archives.

De M. Frédéric Morisseau, 97 Ave.  
Delormier, demandant une situation  
dans le bureau de la Voirie.

Résolu:

De différer la prise en considération  
de cette requête.

De M. A. Barnard, demandant  
l'autorisation de placer un réverbère  
d'ornementation à l'angle des rues  
Jermine et St. Nicolas.

Résolu:

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à dé-  
terminer l'endroit où doit être placé  
ce réverbère, s'il le juge à propos,  
et à condition que M. A. Barnard  
signe un document aux termes  
duquel il s'engagera à payer toutes  
dépenses résultant de l'érection,  
et de l'entretien du dit réverbère  
et à l'enlever à ses frais lorsque  
l'Inspecteur de la Cité jugera à  
propos d'en ordonner l'enlèvement.

Des exécuteurs testamentaires de la  
succession Geo. W. Stephens, un  
protêt notarié par lequel ils s'opposent  
à l'effacement de la ligne homologuée  
de la rue St. David.

Renvoyée à la Commission des finances.

Vendredi le 24 novembre 1905

De MM. Laurin & Leitch demandant qu'on leur rembourse des garanties retenues sur les travaux exécutés par eux l'année dernière.

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport recommandant de rembourser à MM. Laurin & Leitch les pourcentages retenus sur les travaux de pavage qu'ils ont exécutés l'année dernière, le terme de garantie étant expiré, quant à ces travaux; et, de plus, de leur rembourser également les pourcentages retenus comme garantie sur la construction des trottoirs en dalles de pierre construits par eux l'année dernière. Le tout, sauf approbation de l'Inspecteur de la Cité.

De M. P. G. Martineau, Avocat, représentant M. Daniel Fraser, soumettant un compte de \$ 25.00 montant du loyer d'une lisière de terrain longeant le fossé du champ d'épandage.

Résolu :

De payer ce montant à condition qu'une quittance complète soit donnée à la Cité par le dit Daniel Fraser pour toutes réclamations qu'il pourrait avoir d'ici au 1<sup>er</sup> mai 1906.

Vendredi le 24 novembre 1905

## Rapports, etc.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'affecter un crédit de \$ 500.00 aux "Noms et Numéros des Rues"

Il est

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'affecter un crédit de \$ 200.00 à la construction de trottoirs en bois vis-à-vis les nouvelles maisons par toute la ville.

Il est

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'affecter un crédit de \$ 300.00 aux fins de couvrir les tuyaux de service au Cuvillier.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser le paiement de comptes s'élevant à \$ 1796.29 pour l'entretien des poteaux, voies ferrées etc, et de plus, d'opérer le versement

Vendredi le 24 novembre 1905.  
 du dit montant de \$1796.29 de la  
 balance disponible du fonds de la  
 contribution de la Cité au "Service  
 Spécial de la neige", et d'appliquer  
 ce montant au paiement des  
 dits comptes.

Sur rapport de l'Inspecteur de la  
 Cité, il est

Résolu:  
 D

De présenter au Conseil un rap-  
 port recommandant d'opérer le  
 virement des montants suivants des  
 crédits affectés à la construction  
 des trottoirs permanents et  
 de les appliquer de la manière  
 ci-dessous spécifiée:

Opérer le virement du crédit affecté à la construction de trottoirs permanents rue Ste-Catherine, côté Nord, depuis la rue Guy jusqu'à la rue St-Mathieu. . . . .		\$785.25	
Et appliquer ce montant à			
Avenue DeLorimier, Nos 537 à 595 . . . . .	\$336.07		
Rue St-Hippolyte, côté Ouest, depuis la rue Rachel à la rue Marie-Anne. . . . .	125.00		
Rue Ontario, coin Sud-ouest de la rue Aylwin, et 140 et 142 rue Ontario. . . . .	37.79		
Rue Peel, M. A. A. . . . .	155.14		
Rue Fortune, No 1 à 17. . . . .	67.19		
Rue St-Charles, 109 à 115. . . . .	31.92		
Rue Fullum, No 279. . . . .	32.14	785.25	
Opérer le virement du crédit affecté à la construction de trottoirs permanents rue St-Laurent, côté Est, depuis la rue Marie-Anne jusqu'à la rue Mont-Royal . . . . .			330.01
Et appliquer ce montant à			
Rue Berri, côté Ouest, de Rachel à Marie-Anne. . . . .	60.03		
Rue Rachel, des deux côtés, de St-Hippolyte à St-Dominique. . . . .	26.41		
Rue Lasalle, de Marie-Anne à No 250. . . . .	76.15		
Rue Montana, No 250 à 256. . . . .	62.35		
Rue Crescent, No 78 à 82. . . . .	87.04		
Rue Rushbrooke, No 64. . . . .	18.03		330.01
Opérer le virement du crédit affecté à la construction de trottoirs permanents rue St-Urbain, depuis la rue Milton jusqu'à la rue Prince-Arthur. . . . .			245.09
Et appliquer ce montant à			
Rue Plassis, No 582 à 594. . . . .	42.63		
Rue Berri, No 761 à 787. . . . .	95.10		
Rue Knox, No 178 à 188. . . . .	27.71		
Rue Ste-Catherine, angle Sud-ouest de la rue St-Timothée. . . . .	79.65	245.09	

Vendredi le 24 novembre 1905.

Opérer le virement du crédit affecté à la construction de trottoirs permanents rue Bishop, côté Ouest de la rue Dorchester jusqu'à la rue Ste-Catherine. . . . .		218.88	
Et appliquer ce montant à			
Rue St-Luc, No 76. . . . .	24.61		
Rue Ryde, No 173 à 183. . . . .	79.86		
Rue Notre-Dame, angle Nord-est de la rue Frontenac. . . . .	50.72		
Rue Brébeuf, angle Sud-ouest de l'avenue Mont-Royal. . . . .	63.69	218.88	

Vu qu'aucune soumission n'a été reçue pour l'entreprise de l'enlèvement de la neige des trottoirs dans les quartiers Est, Centre et Ouest, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à faire enlever la neige et la glace des trottoirs dans le quartier Est, Centre et Ouest, conformément au règlement No 344, et, de plus, qu'un crédit de \$5000.00 soit affecté à ces fins et que ces travaux soient exécutés à la journée.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu:  
 F

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'affecter les crédits suivants au parachèvement des égouts ci-dessous mentionnés:

Rue St-Christophe, depuis l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à 75 pieds vers le nord #75.00

Rue Comte, depuis la rue St-Denis jusqu'à 127 verges vers l'ouest 250.00

Vendredi le 24 novembre 1905  
235.00

Rue St. Norbert, depuis l'ave de  
l'Hotel-de-Ville jusqu'à 100  
pieds vers l'est. \$ 100.00

Rue Royer depuis la rue St. Jolique  
jusqu'aux limites Nord de la Cité 150.00  
\$ 575.00

La dite somme de \$ 575.00 devant  
être entièrement payée par les  
propriétaires.

Fournir un rapport de l'Inspecteur  
de la Cité ainsi qu'un plan démontrant  
l'élargissement projeté de l'avenue  
de l'Hotel-de-Ville à l'angle de  
l'avenue Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'échevin  
Leclair il est

Résolu:

Que la question soit référée à la  
Commission Spéciale de Législa-  
tion avec recommandation que le  
coût de l'expropriation que nécessi-  
tera le dit élargissement soit  
réparti sur les immeubles ayant  
front sur la dite rue de l'Hotel-  
de-Ville, depuis l'avenue Mont-  
Royal jusqu'à la rue Sheekrookes.

Fournir une opinion des Avocats  
de la Cité en date du 15 novembre  
au sujet de l'interprétation de  
l'article 117 des règles du Conseil  
re travaux à la journée.

Vendredi le 24 novembre 1905.

Résolu:

D' déposer la dite opinion aux archives.

M. L. J. Ethier C. R. Avocat conjoint de la  
Cité se présente devant la Commission et  
suggère de régler le compte de \$ 505.25  
de la "Montreal Street Ry Co." aux meilleures  
conditions possibles.

Résolu:

D' confier le règlement de cette affaire  
à M. le Président de la Commission  
de la Voirie, au Président de la  
Commission des Finances et à l'In-  
specteur de la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien il  
est

Résolu:

D' prier la Commission de Législation  
d'adopter les mesures nécessaires  
aux fins d'obliger la "Montreal Light  
Heat & Power Co." la "Bell Telephone Co."  
et autres compagnies incorporées par  
chartes provinciales ou fédérales et qui  
sont autorisées à ériger des poteaux  
dans les limites de la Cité de Montréal  
à faire subir aux poteaux, à leurs  
propres frais, tous changements ou  
modifications que la Cité jugera à  
propos d'exiger.

Il est

Résolu:

D' autoriser l'Inspecteur de la Cité

Vendredi le 24 novembre 1905.  
demander des soumissions pour  
la construction des égouts dans  
les rues Dufferin et Boyer.

Il est  
Résolu:

De prier l'inspecteur de la Cité de  
faire construire à la journée les  
égouts projetés dans les rues Fabre  
et Albert.

Fourme une lettre de M. Louis Trigon  
offrant d'entreprendre l'enlèvement  
de la neige des trottoirs dans les  
quartiers Est, Centre et Ouest, à la  
journée, pour la Cité, déclarant  
que le coût de cet enlèvement ne  
dépassera pas quatre cents (400) le  
pié de front des trottoirs, quelle  
que soit la largeur des trottoirs.  
Si l'hiver n'est pas rigoureux, le  
travail pourra se faire pour se  
faire pour trois cents (300) le pié de  
front.

M. Trigon explique son offre à la  
commission.

Après délibération sur la question  
on demande à M. Trigon de dé-  
terminer quel salaire il exigera  
pour contrôler les travaux de  
l'enlèvement de la neige sous  
les ordres de l'inspecteur de la Cité.

Fourme une lettre de M. Jos. Rielle

Vendredi le 24 novembre 1905.  
demandant qu'un plan plus complet  
soit substitué au plan du 4 février  
1905 au sujet de la propriété de la  
Succession Rogau située dans le  
quartier Hochelaga.  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité  
pour rapport.

Ajournée à Lundi prochain à  
deux heures PM.

Emmy Lavoie

Président

Adjourned Road Committee Meeting  
Monday Nov 27<sup>th</sup> 1905  
7 o'clock P.M.

Present:

Ald. Parivore (Chairman)  
Dumas  
M. Lapointe  
Bastien  
Leclair

On the report of the City Surveyor,  
it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the plan dated April 15<sup>th</sup> 1905 be substituted for the plan dated Feb 4<sup>th</sup> 1905 in connection with the homologation and cession of certain streets in Hochelaga Ward by the Stogard Act.

Submitted and read a letter from the Merchants Telephone Co. applying for the location of three new poles

Resolved:

That the matter be referred to the City Attorneys for their opinion as to whether by virtue of by-law No 343 recently passed by the City Council the Road Committee has the right to locate the poles asked for by the said company, or whether the said right belongs to the City Council.

Submitted a letter dated Nov 27<sup>th</sup> from

Monday Nov 27<sup>th</sup> 1905.

Mr. Louis Prigon with respect to the terms upon which he would undertake to superintend the removal of snow from the sidewalks in East, Centre and West Wards.

Resolved: That said letter be laid on the table.

At the request of Ald. M. Lapointe, it was

Resolved: That grey Canyon flagstone be substituted for split blue stone in the permanent sidewalk to be laid on the north side of St. James Street between Guy and Lusignan Streets.

Submitted a letter & plan from F. J. Gilman Esq. C. E., recommending the adoption of the Smith Patent Snow Sweeper Automobile, for removing snow from sidewalks

Referred to the City Surveyor for report.

At the request of Ald. Duguette the City Surveyor was instructed to send two inspectors to time the street car service on Dufferin Street and Laurier Avenue.

At the request of Ald. Pagnier & Duguette the City Surveyor was instructed to repair the roadway on Charbord Street between Laurier Avenue and



Monday Nov 27<sup>th</sup> 1905.  
 Gilford Street, chiefly alongside  
 the rails, where such repairs are  
 urgently needed.

At the request of Ald. Piquin and  
 Duquette, it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed  
 to have a crossing laid on St. Denis  
 Street at the corner of Belanger  
 Street, in St. Denis Ward, if he deem  
 the said crossing necessary.

Submitted the City Surveyor's report  
 plan & estimate re session of  
 certain streets by the Estate Sheppard  
 and after deliberation, it was

Resolved:

That a report be made to Council re-  
 commending that Hochelaga Street  
 from Sherbrooke Street to Fullum  
 Street; Sheppard Street from Amity  
 Street to Sherbrooke Street; Chapleau  
 Street at a width of 50 feet between  
 Amity & Hochelaga Streets, and at a  
 width of about 20 feet on the west  
 side, from Hochelaga Street to Sherbrooke  
 Street, as shown on the plan  
 submitted, be accepted gratuitously  
 from the Estate Sheppard on  
 condition that the City shall  
 not be bound to give any  
 building level on the aforesaid  
 streets until by the gradual

Monday Nov 27<sup>th</sup> 1905.  
 filling in of the said streets with ashes  
 and other material, the official  
 level thereof shall have been reached.  
 And furthermore that the City Notaries  
 be instructed to prepare a deed accor-  
 dingly and that His Worship the Mayor  
 and the City Clerk be authorized to  
 sign the same on behalf of the City

Emmy Lavigne  
 Chairman.

Jendredi le 30 nov 1905.  
2 heures P.M.

Sont présents:

L'Échevin Lavoie Président  
Roumer  
Gallery  
Lapointe  
M. Bastien  
Leclaire.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Particularités	Montant
936	Gages	\$ 6321.07
957	do	4857.07
1010	Le Premier	252.76
1011	The Garth Co.	81.50
1012	Stewart & Opali	7.12
1013	Leon Julien	60.00
1014	John Keegan	411.30
1015	J. O. Labrecque & Cie.	72.04
1016	Laurin & Leitch	6716.25
1017	O. Martineau & fils	46.70
1018	Morrison Quarry Co.	195.68
1019	H. H. Lussier & Cie.	58.50
1020	Central Sand & Gravel Co.	13.90
1021	Montreal Chambers Supplies	324.66
1022	Edaurial & Cie.	24.66
1023	J. J. Scamman	167.41
1024	Les Bourgin	45.00
1027	Dennis Advertising Sign Ltd.	17.55
1028	Laurie Engin Co.	279.00
1029	Thomas Purke	127.00

Jendredi le 30 novembre 1905.  
Dilégations.

M. l'Échevin Lavoie se présente devant la Commission et demande de faire enlever deux arbres, l'un à l'angle sud-ouest des rues Mansfield et Dorchester, et l'autre vis-à-vis l'entrée principale de la cathédrale St-Jacques, rue Dorchester.  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec prière de faire enlever ces arbres s'il croit la chose nécessaire.

M. Octave Lemay se présente devant la Commission et demande que soient effacées les lignes homologuées de la rue Johnson, entre les rues Saint-Christophe et Saint-Hubert, ou que soit immédiatement ouverte, la dite rue.

Résolu:

Les demandes de M. Octave Lemay et de Mme A. Chaplain de fixer la prise qu'ils seraient disposés à accepter pour le terrain nécessaire à l'ouverture de la dite partie de la rue Johnson.

Requêtes, etc.

De M. A. Labelle, 365 rue Ste-Catherine, se présente comme propriétaire d'une parcelle

Jourdi le 30 novembre 1905.

Des questions sont au prompt fait usage pour l'enlèvement de la neige des trottoirs.

Résolu:

De demander à M. Labeille de s'enquérir avec l'Inspecteur de la Cité au sujet.

De M. E. Lacasse, Inspecteur de pierre de bordure, demandant une fraction permanente, dans le bureau de la Voirie.

Résolu:

D'engager M. E. Lacasse jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1906 et de lui faire préparer les rôles de cotisation pour la construction des trottoirs permanents, au salaire qu'il reçoit actuellement, soit \$2.50 par jour. Le dit salaire à être pris à même le crédit des Travaux Permanents, Travaux de Macadam et Réparations aux Travaux Permanents.

Du Conseil Central des Métiers et du Travail au sujet de l'entreprise de l'enlèvement de la neige; de l'état de la rue Davidson; du besoin de lumières supplémentaires dans la dite rue, et aussi un projet contre l'ouverture des boutiques de barbiers le dimanche.

Résolu:

D'Informes le dit Conseil que des soumissions ont été demandées pour l'enlèvement de la neige des trottoirs

Jourdi le 30 novembre 1905.

afin de connaître le coût probable de cet entreprise; et que la Commission de la Voirie a unanimement résolu de faire exécuter ce travail à la journée et que, de plus, l'enlèvement de la neige des chaussées sera aussi exécuté à la journée.

De continuateur du Quartier St Laurent se plaignant de l'état déficient des traverses à l'angle de l'Avenue du Parc et de la rue Prince-Arthur, comme à l'angle de la rue Melville et de l'Avenue du Parc, et disant aussi que la chaussée de la rue Prince-Arthur, en cette localité, est en mauvais état.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité.

Du Bureau des Commissaires de Chemins de fer du Canada, soumettant une copie de l'ordre du bureau au sujet de la voie d'évitement que le G. T. N. se propose de construire sur Commune au nord de la rue des Soeurs Grises.

Résolu:

Que la dite copie de cet ordre soit déposée aux archives.

De marchands ayant leurs établissements sur rue Ste-Catherine, entre les avenues DeLorimier et Papineau, un projet notarial au sujet de l'interruption de la circulation et de l'encombrement des trottoirs, par le fait de la construction de l'égoût collecteur dans cette partie de la rue

Judi le 30 novembre 1905

Sainte-Catherine

Renvoyé aux Avocats de la Cité.

De M. H. Rusteed & Laine Avocats, au nom de la Crescent Manufacturing Co. Ltd., s'opposent à l'expropriation de la propriété de cette compagnie sur fins d'ouvrir la rue Chabillez depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue William.

Déposé sur le bureau.

Fournir un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Finances renvoyant à la Commission de la Voirie sous protest des exécuteurs testamentaires de feu l'Hon. Geo. W. Stephens, protestant contre l'effacement de la ligne homologuée de la rue St. David.

Déposé sur le bureau.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant de rembourser à la "Barber Asphalt Paving Co." la somme de \$6582.10 étant le pourcentage retenu comme garantie sur les pavages posés par la dite compagnie en 1903, et sur lesquels la garantie est expirée, déduction faite d'un montant de \$631.56 pour réparations exécutées par la Cité aux dits pavages.

Judi le 30 novembre 1905.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant de rembourser à la "Warren Bituminous Paving Co." \$1585.81 étant le pourcentage retenu comme garantie sur les pavages confectionnés par la dite compagnie en 1903 et sur lesquels la garantie est expirée, déduction faite de \$97.25 pour réparations exécutées par la Cité aux dits pavages.

Rapports, etc.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$12000.00 pour l'entretien des rues suivantes, durant l'hiver prochain:

- Rue de la Montagne, depuis Notre-Dame jusqu'à Sherbrooke. \$1800.00
- Rue St. Alexandre depuis la rue Craig jusqu'à Ste-Catherine 1000.00
- Rue City Councillors, depuis Ste-Catherine à Sherbrooke 500.00
- Rue St. Hubert depuis Craig jusqu'à Sherbrooke. 1500.00
- Rue Sherbrooke depuis Amherst jusqu'à Guy. 4500.00
- Quai Laval, depuis Sherbrooke

Judi le 30 novembre 1905.

jusqu'à Mont Royal. # 1600.00  
 Rue Guy et Chemin de la Côte  
 des Neiges, depuis la rue Sherbrooke  
 jusqu'aux limites nord de la  
 Cité. 1100.00  
\$ 12000.00

Soumis un rapport de l'Inspecteur  
 de la Cité sur la demande de M. W.  
 Butler & Paschou au sujet de l'aug-  
 mentation de leur allocation pour  
 billets de tramway.  
 Question différée jusqu'à la dis-  
 cussion des crédits.

Soumis un rapport de l'Inspecteur  
 de la Cité sur la lettre de M. J.  
 Emile Vanier, I. C., agissant au  
 nom de la Ville St. Louis au sujet  
 du drainage d'une nouvelle section  
 de la Ville St. Louis dans les égouts  
 de la Cité de Montréal.

Résolu.

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant que, dans l'intérêt de  
 la santé publique, autorisation soit  
 donnée temporairement à la Ville  
 St. Louis d'égouter dans les égouts  
 de la Cité, les maisons de quelques  
 centaines de personnes résident au  
 nord de la rue des C. P. R., dans  
 la Ville St. Louis. La Ville de  
 Montréal se réservant le droit  
 d'abroger en aucun temps cette

Judi le 30 novembre 1905.

autorisati. v.  
 Sur rapport de la Commission d'Hygiène  
 et de Statistiques, il est

Résolu.

De présenter au Conseil un rapport re-  
 commandant d'autoriser la construc-  
 tion d'un égout rue Albert, depuis  
 l'avenue Desjardins jusqu'à une  
 distance de 180 pieds vers l'ouest.

Est différée jusqu'à la prochaine as-  
 semblée l'étude du rapport sur la  
 construction de l'égout projeté de la  
 rue Royer, depuis la rue De Plourmont  
 jusqu'à la rue Beauharnois.

Soumise l'opinion des Avocats de  
 la Cité à l'effet que la Commission  
 n'a pas le pouvoir de localiser de nou-  
 veau poteaux dans les rues de la Cité  
 d'après les dispositions du règle-  
 ment No 343.

Soumise une demande de la "Montreal Light  
 Heat & Power Co." et une demande de la  
 "Merchants Telephone Co." pour faire  
 localiser des poteaux dans certaines  
 rues.

Résolu.

Que les Avocats de la Cité soient  
 priés de faire savoir à la Com-  
 mission si la Montreal Light Heat  
 & Power Company et la Merchants  
 Telephone Company ont le droit

Jendredi le 30 novembre 1905  
de poser des poteaux dans les rues  
de la Cité sans être autorisées par  
la Commission de la Voirie ou le  
Conseil de Ville, en vertu de leurs  
chartes respectives.

Il est

Résolu:  
P

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité, s'il  
le juge à propos, à prendre la balance  
de la pierre qui doit être livrée par  
M. Lauriol et de placer la dite pierre  
là où elle pourra servir avec le  
plus d'avantage, et à condition que  
la Cité n'ait rien à payer pour  
les dépotoirs où la dite pierre  
sera déposée.

Sur proposition de M. l'échevin  
Gallery, il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité  
de préparer des estimés, un rapport  
et un plan pour l'établissement d'un  
chalet de nécessité souterrain à la  
Place d'Armes.

M. l'échevin Gallery demande <sup>aussi</sup> qu'un bien que  
soit placé sur la Place Youville pour  
les rochers.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec  
prière de préparer, pour la prochaine  
assemblée, un rapport à ce sujet.

Il est  
Résolu: Jeudi le 30 novembre 1905.

D'utiliser, pour les fins du département,  
jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1906, le lot vacant  
appartenant à M. D. Hatton et situé à  
l'angle des rues Craig et Gosford.  
La Cité devant payer, comme loyer, le  
coût de l'enlèvement de la neige des  
trottoirs autour du dit lot vacant.

Soumise une lettre de M. Jos. Chagnon  
497 rue du Grand Tronc, demandant  
à être employé d'une manière per-  
manente, comme charretier.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité,  
ce dernier devant employer M. Chagnon  
aussi souvent que possible.

Résolu:

Il est

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant qu'un montant  
approuvé par l'Inspecteur de la Cité  
soit payé à la "Bellevue Land Co"  
comme contribution de la Cité au coût  
de la construction, par la dite compagnie,  
d'un trottoir permanent, sur Ste. Catherine  
en face des "Bellevue Apartments".

Ernest Rivière  
Président.

Adjourned Road Committee Meeting  
 Wednesday Dec 6<sup>th</sup> 05  
 2 o'clock P.M.

Present

Ald. Lariviere (Chairman)  
 Turrier  
 Chaponte  
 Ames  
 Bastien  
 Leclaire.

The minutes of the meetings held on  
 the 24<sup>th</sup> & 27<sup>th</sup> Nov., were read and  
 approved.

The following accounts being duly  
 certified, warrants were signed.

Warrant No.	Description	Amount
1037	Licity Asphaltum Co's.	\$ 358.67
1038	Labbille & Frere.	1377.55
1035	A. Bremner.	61.89
1036	Chas. Dagenais.	9.74
1037	Prothingham & Worsman.	40.05
1038	W. Faouran.	62.57
1039	Hudon & Orsali.	7.61
1040	John Keegan.	288.60
1041	E. Ferris.	314.44
1042	A. MacArthur & Co.	26.46
1043	W. W. Mally & Co.	93.73
1044	Municipal Engineering Co.	7.00
1045	The Montreal Light Heat & Power Co.	45.36
1046	Montreal Plumber Suppliers.	46.70
1047	A. Rausay & Son.	0.81
1048	J. St. Martin.	4.06
1049	James P. Leclaire.	157.76

Wednesday Dec 6<sup>th</sup> 1905

## Delegations.

Mayor Guay, Councillor Villeneuve, Mr. J. Blanchard C.E., and Mr. P. Blais representing St. Henry, appeared before the Committee and Councillor Villeneuve submitted a statement of the requirements for 1906 amounting to \$124,682.34 Mayor Cypriat M.D., and Councillor Marcotte of Ste. Luceigonde were also present and submitted a statement of the appropriations needed for 1906 amounting to \$72,600.00

Mayor Cypriat explained that an annual grant was made by the M. S. R., towards the cost of snow removal.

Councillor Villeneuve of St. Henry stated that the M. S. R., paid one-half of the cost of the removal of snow.

The Chairman in reply stated that he would recommend that the head foreman of St. Henry and the head foreman of Ste. Luceigonde be engaged by the City and that he would do what he could to give employment to Mr. J. Blanchard C.E., engineer of St. Henry.

Wednesday Dec 6<sup>th</sup> 1905

The Chairman also assured the delegations that the appropriations for Ste. Genevieve and St. Henry would receive the same consideration as the appropriations for the rest of the City.

M. Oct. Lermy appeared before the Committee and requested the refund of the deposit made in connection with the alterations to the new premises of the Hochelaga Bank at the corner of Mount Royal Avenue and St. Denis Street.

Consideration deferred until next meeting when the report of the City experts will be submitted.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be given full authority to rent suitable vacant lots to be used as snow dumps.

The members of the Road Committee were requested to suggest names to the City Surveyor for appointments as foremen to supervise the removal of snow.

It was

Resolved:

That a report be made to Council setting the facts in connection

Wednesday Dec 6<sup>th</sup> 1905

with the applications of the Merchants Telephone Co. and the Montreal Light Heat & Power Co. for the location of poles since the passing of by-law No 343; and submitting said applications to the consideration of the City Council.

Ernest Riviere

Chairman



Seance de la Commission de la Voirie  
Wednesday Dec 13<sup>th</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Les Présents.

L'Échevin Larivière Président  
Turner  
Gallery  
Magonite  
Hines  
Bastien  
Leclair.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandatés

1051 The Silica Brandy Stone Co.	\$ 255.75
1052 F. D. Lawrence.	5977.78
1053 The Silica Brandy Stone Co.	638.69
1057 Slicity Asphaltum Paving Co.	101.73
1065 Laurin & Leitch.	1718.09

La Commission procède à l'étude des crédits pour l'exercice 1906.

Étant pris en considération les salaires des employés, il est

Résolu:

D'augmenter de \$4000.00 à \$4300.00 le salaire de Mr. John P. Barlow, I. C. Inspecteur de la Cité.

D'augmenter de \$2000.00 à \$2500.00 le salaire de Mr. S. Howard, I. C. Assistant Inspecteur de la Cité.

D'augmenter de \$1700.00 à \$1900.00 le

Mercredi le 13 décembre 1905  
séance de M. C. S. B. Lepronhon, C.

D'augmenter de \$1700.00 à \$1800.00 le salaire de M. M. C. Mathieu, I. C.

D'augmenter de \$800.00 à \$900.00 le salaire de M. C. Laroche, I. C.

D'augmenter de \$1200.00 à \$1300.00 le salaire de M. A. Vincent, I. C.

D'augmenter de \$1200.00 à \$1300.00 le salaire de M. Jos. Charlebois, dessinateur en chef.

Résolu: Il est de plus

De retenir du salaire de M. Jos. Charlebois \$5.00 pour chaque jour qu'il s'absentera pour quelque cause que ce soit, mais si son salaire n'est pas augmenté à \$1300.00 le montant à être retenu sur son salaire sera de \$4.00 pour chaque jour d'absence.

Résolu:

Il est

D'augmenter de \$1400.00 à \$1600.00 le salaire de M. St. L. Auclair, I. C.

D'allouer un crédit de \$1200.00 pour pourvoir au salaire d'un dessinateur.

D'augmenter de \$300.00 à \$350.00 le salaire de M. C. Frutier, dessinateur.

Mardi le 13 décembre 1905

Que le salaire de M. J. H. Dillon, secrétaire de la Commission, reste au même chiffre qu'en 1905 (\$1300.00)

D'augmenter de \$1100.00 à \$1200.00 le salaire de M. Raoul Bulté, assistant-secrétaire.

D'augmenter de \$1100.00 à \$1200.00 le salaire de M. H. G. Stanton.

D'augmenter de \$800.00 à \$900.00 le salaire de M. P. P. Maguette, Secrétaire de l'Inspecteur de la Cité.

Il est

Résolu:

Que le salaire de M. A. Butler, Inspecteur de drains et celui de M. W. Rochon, inspecteur d'égouts, reste au même chiffre qu'en 1905 (\$1300.00), et de plus, la Cité devra leur fournir les billets de tramway dont ils auront besoin dans l'exercice de leurs devoirs.

Il est

Résolu:

D'augmenter de \$1500.00 à \$1800.00 le salaire de M. F. B. Rousseau, Contrôleur maître de la division Est et de M. Jas. Griffin, contremaître de la division Ouest.

Mardi le 13 décembre 1905

D'augmenter de \$800.00 à \$850.00 le salaire de M. J. P. Flynn, Inspecteur des Rues.

D'augmenter de \$750.00 à \$800.00 le salaire de M. G. Dequise, assistant-inspecteur des Rues.

Il est

Résolu:

Que le salaire de M. J. Mead et celui de M. L. Mala, reste au même chiffre qu'en 1905, savoir \$624.00 chacun, et que la Cité leur fournisse les billets de tramway dont ils auront besoin dans l'exercice de leurs devoirs.

Il est

Résolu:

D'augmenter de \$624.00 à \$700.00 le salaire de M. G. Dubord.

D'augmenter de \$300.00 à \$350.00 le salaire de M. O. Moore, messenger.

Que le salaire de M. M. Malouin reste au même chiffre qu'en 1905 savoir: \$546.00

Il est

Résolu:

De ne pas changer le salaire des chaineurs.

Mercredi le 13 décembre 1905.

Que le salaire de M. Cyr reste au même chiffre qu'en 1905 savoir \$1092.00

Résolu:

Il est décidé

De déduire du salaire de M. Cyr, \$2.50 pour chaque jour qu'il s'absentera, quel que soit le motif de ses absences.

Résolu:

Que le salaire de M. E. Smith, de J. B. Marion, et de M. Morency, reste au même chiffre qu'en 1905.

Résolu:

D'augmenter de \$702.00 à 780.00 le salaire de M. Kréonst, E. Maille, L. Guilhaudt, A. Pousseau, D. Charbonneau, et E. Larivière.

Résolu:

D'augmenter de \$624.00 à \$702.00 le salaire de M. Marion, J. Dery, L. Daurmain et J. Lévesque.

Résolu:

D'augmenter de \$780.00 à \$832.00 le salaire de M. Abouquet.

Résolu:

D'accorder aux assistants contremaîtres une augmentation de salaire d'un dollar par semaine.

Mercredi le 13 décembre 1905

Résolu:

Qu'un crédit de \$310.00 soit affecté au loyer de téléphones et que le téléphone soit enlevé de la carrière de la Corporation, à Outremont.

Résolu:

D'affecter \$20000.00 à l'arrosage des rues, division Est et \$20000.00 à l'arrosage des rues, division Ouest.

D'affecter au nettoyage des rues nouvelles \$75000.00

D'affecter au nettoyage des rues pavées, (travail de jour) \$30000.00 et au nettoyage des rues pavées (travail de nuit) \$55000.00

Sur proposition de M. l'échevin Combes, il est

Résolu:

De fixer à 17<sup>1</sup>/<sub>2</sub> l'heure le maximum des gages des journaliers, avec l'entente que les contremaîtres seront autorisés à établir trois classes de travailleurs, la première à 17<sup>1</sup>/<sub>2</sub> l'heure, la deuxième à 15<sup>1</sup>/<sub>2</sub> et la troisième à 12<sup>1</sup>/<sub>2</sub>.

M. M. les échevins Turner, Gallery et Leclair, dissidents.

Résolu:

D'affecter \$982.00 à la "Cour de la rue" <sup>M<sub>1</sub></sup>

Mercredi le 13 décembre 1905

D'affecter \$5000.00 au compte du  
"Stick"

D'affecter \$3000.00 à l'achat de deux  
"Decario Gully Cleaners."

Sur proposition de M. l'échevin Lamer  
il est

Résolu.

D'affecter \$110000.00 aux réparations  
des chemins de macadam.

Sur proposition de M. l'échevin Lamer,  
il est

Résolu.

D'affecter \$75000.00 au macadamage  
des nouveaux chemins.

Résolu.

D'affecter \$35000.00 aux réparations  
des pavages d'asphalte.

D'affecter \$20000.00 aux réparations  
des pavages de blocs de granit.

D'affecter \$15000.00 aux réparations  
des pavages de blocs et à la con-  
fection de nouveaux pavages de  
blocs.

D'affecter \$4600.00 au remplacement  
des pavés de bois par des pavés  
de granit.

Mercredi le 13 décembre 1905

Résolu.

D'affecter \$75000.00 aux trottoirs en bois,  
pour réparations et nouveaux trottoirs.

Sur proposition de M. l'échevin Lamer  
il est

Résolu.

D'affecter \$19906.20 aux réparations  
des trottoirs en dalles de pierre.

Résolu.

D'affecter \$1300.00 aux réparations des  
trottoirs de goudron.

D'affecter \$2005.00 aux réparations  
des trottoirs en mastik d'asphalte.

D'affecter \$13295.00 aux réparations des  
trottoirs de ciment.

D'affecter \$318.00 aux réparations  
des trottoirs de blocs de bois.

D'affecter \$5916.00 aux réparations de la  
pierre de bordure.

Sur proposition de M. l'échevin Lamer, il est

Résolu.

D'affecter \$15000.00 au déplacement et  
aux réparations des traverses en dalles  
de pierre, et \$15000.00 aux nouvelles  
traverses en dalles de pierre.

Sur proposition de M. l'échevin Lamer, il est

Mercredi le 13 décembre 1905

Résolu.

D'affecter \$20710.00 aux travaux des rues.

Il est unanimement

Résolu.

Que tous les crédits pour réparations soient votés au "pro rata" et que tous les crédits pour nouveaux travaux soient votés en bloc.

Résolu.

D'accorder aux contrainctes de section une augmentation d'un dollar par semaine.

Résolu.

D'affecter \$1000.00 au compte des dépenses contingentes.

D'affecter \$500.00 pour billets de tramway.

D'affecter \$2500.00 aux "Connections de Drain."

D'affecter \$15000.00 au nettoyage et aux réparations des égouts.

D'affecter \$1000.00 au Champ d'Épandage (entretien et gardiens).

D'affecter \$1000.00 à l'achat de soupapes de sûreté.

Mercredi le 13 décembre 1905

D'affecter \$5000.00 aux réparations des rues macadamisées expropriées.

D'affecter \$750.00 à la fourniture de la force motrice au Tunnel Saint-Denis; et \$750.00 à la fourniture de la force motrice au tunnel de la rue Wellington.

Résolu.

D'inclure les items qui suivent dans la réquisition des crédits:

Réparation aux ateliers	\$ 1000.00
Stations de pompes	10000.00
Eclairage des rues	475.00
Réparations aux appareils	1300.00
Nouvelles machineries et réparations	5870.00
Déplacement des poteaux etc	2500.00
Cherries d'hiver (Longueuil)	800.00
Enlèvement de la neige (travaux)	1500.00
" " " (service ordinaire)	50000.00
Noms des rues et numéros des maisons.	2000.00
Matériel pour l'entillage d'asphalte	2000.00
Réparations aux fronts et aux tunnels.	2500.00
Neige, (service de la Cie M. & C.)	75000.00
Cherries d'hiver (St. Lambert et Lapinaud)	1200.00
Boîtes de Courtois et autres blanches	500.00
Peinture du Pont de la rue Notre-Dame.	200.00
Agencement.	

Emmy Carrière

Président.

Adjourned Road Committee Meeting  
 Thursday Dec 14<sup>th</sup> 1905  
 2 o'clock P.M.

Present:

- Ald. Laramiere Chairman
- Chairmen
- Gallery
- McLapointe
- Bastien
- Leclaire

The following accounts being duly certified, warrants were signed.

Warrant No. 1058	A. Remmes	\$ 296.38
1059	Denis Advertising Sign etc.	6.09
1060	Brothingham Workman etc.	93.97
1061	The Garth Co.	45.00
1062	Gall Schneiders Oil Co.	10.74
1063	Studon & Orali	5.00
1064	J. O. Labrecque & Co.	37.85
1066	Montreal Plumber Supplies	4.44
1067	Montreal Sand & Gravel Co.	20.40
1068	Morrison Quarry Co.	33.38
1069	Montreal Light & Power Co.	17.24
1070	A. E. Neveu	16.10
1071	Jas. D. Saulan	345.75
1072	A. Chartier	90.00

The City Surveyor submitted several supplementary items for the appropriations for 1906.

Resolved:

That the following items be included in the list of appropriations:  
 new outlet for Delormier Ave. sewer. \$16,000.00

Thursday Dec 14<sup>th</sup> 1905

Increasing capacity of Craig Street Sewage Pump.	\$55,000.00
Outlet for Elgin Basin sewer.	75,000.00
Outlet for Mill Street sewer.	45,000.00
Relieving sewer, Sherbrooke Street from Visitation Street to St. Lawrence St.	45,000.00
Enlarging Ontario Street sewer from Visitation Street to Lombard Street.	12,000.00
Taking out old tile pipe and small brick sewers and replacing same by 3' x 2' brick sewers. Total cost \$450,000.00 say 1/15	30,000.00
Permanent sidewalks.	100,000.00
Permanent Pavements.	2,000,000.00

Resolved:

That the sum of \$780.00 be included in the list of appropriations to provide for the salary of Mr. C. Lacasse, as clerk employed in the preparation of assessment rolls for permanent sidewalks, etc.

Resolved:

That the motion adopted at the meeting held on the 13<sup>th</sup> December regarding the increase in the salary of the City Surveyor, be rescinded.

Resolved:

That the salary of the City Surveyor be increased from \$4000.00 to \$4500.00

Resolved:

Thursday Dec 14<sup>th</sup> 1905.  
That Mr. Jacques Grenier jr. be granted  
an increase in salary of \$100.00

Emery Larivière

Chairman.

Assemblée  
Séance de la Commission de la Voirie  
Jeudi le 21<sup>er</sup> Dec 1905  
à heures P.M.

Leont. Présents:

M. E. Larivière Président,

Gallery,

Lapointe

Bastien

Leclair.

Le procès-verbal de l'assemblée tenue  
le 13 décembre est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulièrement  
certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No. 1073	C. Bray & Co.	\$7562.00
1075	Blairlock Bros.	26.00
1076	A. Bremner.	189.63
1077	Barber Asphalt & Co.	26.99
1078	City Cartage Co.	4.00
1079	Donaldson & Sons.	11.50
1080	J. & F. Duvignon	3.00
1081	Faucher & Son.	1.50
1082	Brothingham & Harkness Ltd.	8.46
1083	The Garth Co.	170.53
1084	Kendon & Orsali.	9.35
1085	John Keegan	418.00
1086	J. O. Labrecque	67.14
1087	Montreal Light Heat & Power Co.	21.02
1091	Keegan & Dillon	927.00
1092	J. Champagne.	4487.58

Délégations.

M. l'échevin Dumbray se présente devant

Jeudi le 21 décembre 1905.  
 La Commission au sujet de l'égout  
 qu'il est question de construire, rue  
 Davidson au sud de la rue Ontario.  
 Est soumis le rapport des Bureaux  
 de l'Hygiène recommandant la  
 construction de cet égout, et le projet  
 de contrat qui doit être signé par  
 les parties intéressées.

Résolu.

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant d'autoriser la Com-  
 mission de la Voirie à faire  
 construire un égout rue Davidson,  
 au sud de la rue Ontario, depuis  
 l'extrémité de l'égout jusqu'à 48  
 pieds au allant vers le sud.

M. M. Labeille, Eug. Villeneuve et Chas.  
 Gratton se présentent devant la Commission  
 et protestent contre l'établissement d'un  
 dépôt pour la neige sur la Ferme  
 Fletcher, à l'Est de l'avenue du Parc.

Résolu.

De renvoyer cette question à M. l'échevin  
 Leclair et à l'Inspecteur de la Cité.

M. l'échevin Duguet présente une  
 requête contenant des plaintes sur  
 le service défectueux des tramways  
 de la rue Dufferin.

Résolu.

De notifier la "Montreal Street Ry Co." de  
 donner à cette rue le service prescrit  
 par le Conseil.

Jeudi le 21 décembre 1905.  
 M. J. Charpentier, fils, se présente devant  
 la Commission et soumet une lettre  
 de M. M. Charpentier & Lauriol offrant  
 de concéder la pierre extraite de  
 l'excavation pratiquée pour l'égout  
 des avenues de Leduc et des Pins, et  
 de remettre la dite pierre à la Cité.

Résolu.

De conclure avec M. M. Charpentier & Lauriol  
 le même arrangement qui a été  
 fait avec M. Adrien pour la pierre  
 extraite de la tranchée du chemin  
 de la Côte des Neiges.

## Requêtes, etc.

De M. l'échevin Paquin, représentant le  
 quartier St-Denis demandant de pouvoir  
 la traverser à niveau de la voie du  
 C. P. R. à la rue des Carrieres, et de  
 terminer les travaux de la rue  
 St. Hubert.

M. l'échevin Duguet, présent à l'as-  
 semblée, déclare qu'il a eu une  
 entrevue avec le président de la  
 Compagnie du Pacifique Canadien  
 et que ce dernier l'a informé que,  
 sur réception d'une lettre de l'In-  
 specteur de la Cité, des ordres ont  
 été donnés à l'effet de faire rouvrir  
 la dite traversée à niveau de la  
 rue des Carrieres, et qu'elle ne sera  
 pas fermée tant que le Conseil



Jeudi le 21 décembre 1905  
 n'autorisera pas la compagnie à la  
 fermer, d'une manière régulière.

La "Central Electric Company" de-  
 mandant l'autorisation de poser  
 des conduits souterrains dans  
 certaines rues.

Résolu:

De faire savoir à la dite compagnie  
 qu'en deux ou trois occasions la Ville  
 lui a déjà accordé cette permission  
 de poser des conduits souterrains  
 et qu'avant de prendre en consi-  
 dération d'autres requêtes, à ce sujet,  
 la Commission devra recevoir  
 un plan général de l'installa-  
 tion souterraine projetée.

Des bochers de place de la rue des Com-  
 missaires et de la Place Jacques Lacombe  
 demandant que soit construit pour  
 eux un kiosque qui les abrite contre  
 les rigueurs de la saison.

Renvoyée à la Commission des Finances

De M. G. Arthur Varn, offrant,  
 moyennant \$1000.00 de permettre à  
 la Ville de prendre copie de cer-  
 tains plans des anciens quartiers  
 de la cité.

Déposée sur le bureau.

De M. J. B. St. Charles Vaie, demandant  
 la permission de nettoyer et d'entretenir

Jeudi le 21 décembre 1905  
 le trottoir en face de leur établissement  
 Nos 39 à 43 rue St. Gabriel.

Résolu:

De faire savoir à M. J. B. St. Charles Vaie  
 que, depuis l'adoption du règlement No  
 344, la Commission de la Voirie n'a  
 pas le droit d'accorder leur demande.

## Rapports, etc.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité,  
 il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport re-  
 commandant d'affecter un crédit de  
 \$100.00 au parachèvement de l'égout  
 en voie de construction de la rue St.  
 André, entre la rue Gilford et l'Avenue  
 Laurier.

Sur rapport du Bureau d'Hygiène  
 il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant qu'autorisation soit  
 donnée à la Commission de la Voirie  
 de continuer un égout rue Daron,  
 depuis l'extrémité de l'égout actuel  
 jusqu'à la rue Sherbrooke.

Sur un rapport de l'Inspecteur  
 de la Cité déclarant que les améliorations  
 à faire à la rue Cowell

Judi le 21 décembre 1905  
seront terminées le prochain  
prochain.

Résolu.

De déposer le dit rapport aux archives.

Remis un rapport de l'ingénieur  
sanitaire déclarant qu'un égout  
n'est pas nécessaire, pour le moment,  
dans la rue Pasternais, depuis la  
rue Aruty en allant vers le Nord.

Déposé sur le bureau.

Remis un rapport de M. Bienvenu,  
approuvé par M. L. J. Ethier, Avoocat Conjoint  
de la Cité, au sujet des réflecteurs posés  
au-dessus des trottoirs pour illuminer  
des enseignes.

Résolu.

De déposer ce rapport aux archives.

Sur proposition de M. l'échevin Bostien,  
il est

Résolu.

De faire préparer un rapport conjoint  
par M. M. Butler & Rochon au sujet de  
l'accident survenu dans l'excavation  
de l'égout de la rue St. André, et de  
M. M. Butler et Rochon de voir chacune  
des personnes qui ont été blessées par  
cet accident, de se procurer d'elles  
une déclaration relatant la cause  
et les circonstances de l'accident,  
et aussi de faire une enquête com-  
plète, de se procurer tous les

Judi le 21 décembre 1905.  
détails, de s'assurer des noms et adresses  
de tous les témoins, et de préparer, le  
plus tôt possible, un rapport qui  
devra être soumis à la Commission.

Résolu.

Sur proposition de M. N. Lapointe, il est

De présenter au Conseil un rapport re-  
commandant d'ordonner à la "Montreal  
Street Ry Co." de poser une voie double  
sur la rue St. Jacques jusqu'aux limites  
Ouest de la Cité, et de faire circuler les  
tramways de la route "St. Denis" à l'Est  
et à l'Ouest sur la rue St. Jacques  
lorsque sera terminée la double voie  
en question.

Ajourner.

Emery Lavigne

Président.

Adjourned Road Committee Meeting  
Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905  
2 o'clock P.M.

Present:

ald Riviere Chairman  
Turner  
Galley  
Maiponte  
Bastien  
Leclaire

The following accounts being duly certified, warrants were signed:

Warrant No.		
930	Ontario Powder Co.	\$ 85.75
998	Ontario Powder Co.	81.55
1025	Montreal Street Ry. Co.	1796.29
1034	Contingent	25.00
1050	Wages	5002.70
1054	do	1774.21
1055	do	4885.36
1056	do	15.00
1070	do	1886.47
1088	Ontario Powder Co.	72.50
1089	Wages	4774.97
1090	do	10.50
1093	J. D. Lawrence	2342.69
1094	Laurin & Leitch	14908.20
1096	Leclair & McDonald	4013.00
1099	A. Bremner	171.95
1100	Canadian Oil Co. Ltd.	9.75
1101	Frothingham & Workman Ltd.	176.50
1102	John Foreman	2.70
1103	L. Gravel	19.50
1104	The Garth Co.	131.59
1105	Aldon & Orsali	15.04

Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905.

1106	John Keegan	\$ 207.40
1107	Montreal Light Heat & Power Co.	37.44
1108	A. Ramsay & Son Coy.	4.01
1109	Wm. Selater & Co. Ltd.	13.00
1110	James J. Scanlan	457.63
1111	J. H. St. Martin	4.24
1112	Ontario Powder Co. Ltd.	2162.91
1113	E. Truitt	50.00

### Petitions, etc.

From the Municipal Reform Association requesting that men temporarily employed as snow shovellers or carters be paid on Saturday evening for all work done up to hour of leaving off work on said day.

Resolved:

That, for this week only, the City Surveyor be instructed to pay the employees their wages on Saturday evening next for all work done up to the hour of leaving off work on said day.

From Hon. St. Perodeau & P. on behalf of the Montreal Light Heat & Power Company, a notarial protest requesting the City to locate poles on Cte Street, Jacques Cartier Square, St. Dominique Street, Vibre Street & St. Francis Xavier Street, and stating that, in the event of the City failing to do so within one month, the Company will proceed to locate and erect the said poles.

Resolved:

Tuesday Dec 28<sup>th</sup> 1905

That said protest be referred to the City Attorneys, and furthermore that the City Surveyor be instructed to arrest anybody who attempts to erect said poles.

From Mr. Oct. Lemay, offering to sell at the rate of 80¢ per square foot the land required for the opening of Johnson Street.

Referred to the City Surveyor for a report as to the area of land required; the municipal valuation thereof; and as to the necessity of opening said Johnson Street.

From Messrs. F. W. St. Charles & Co, stating that they are satisfied to have their sidewalks cleared in accordance with by-law No. 344.

Resolved:

That said letter be filed of record.

Ald. Gallay submitted a letter from Mark Workman Esq. applying for a permanent sidewalk in front of his premises on St. Antoine Street.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

From Mr. D. W. Nicoll, Vice President, Canadian Pacific Ry Co, stating that the level crossing at Carriere Street was closed through a misapprehension on the part of the company's employees.

Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905

Resolved:

That a copy of said letter be transmitted to Ald. J. H. Piquin.

## Reports, etc.

Resolved:

On the report of the City Surveyor it was

That a report be made to Council recommending that \$150.00 be varied from the appropriation for "Lighting Yards" and applied as follows:

To repairs to sewers	\$ 100.00
To drain connections	50.00
	\$ 150.00

Resolved:

On the report of the City Surveyor, it was

That a report be made to Council recommending that \$150.00 be appropriated to complete the sewer under construction in Albert Street west of Delaramer Avenue.

Resolved:

On the report of the City Surveyor, it was

That a report be made to Council recommending that the following available balances out of appropriations for permanent sidewalks, be varied and applied as follows to complete undermentioned permanent sidewalks:

Vary from	
St. Catherine Street No 354 to 358 & 50	
Chiffontaine Street	\$ 68.79

Thursday Dec 28 <sup>th</sup> 1905	
St. Lawrence Street E. S. Mary Anne to Mount Royal Avenue.	\$ 18.59
St. Urbain Street, Milton to Prince Arthur.	13.75
St. Catherine Street N. S. Guy to St. Matthew Street.	58.01
Magdalen Street B. S. Wellington to Edward.	556.58
Charlevoix Street No 351 to 357. Robin Street B. S. Mountcalm to Amherst	46.36
St. Dominique Street 815 to 819	31.87
St. Catherine Street S. E. Cor. Lu- willier St.	74.73
Roule Street No 1 to 31	99.74
Louvenir Street No 1 to 17.	43.85
Pine Avenue Nos 395 to 397.	114.19
Drummond Street No 76 to St. Catherine Street.	19.59
Montana St. No 250 to 256	63.18
Montana St. No. 149 to 153.	85.40
Bishop Street N. S. Dorchester to St. Catherine Street.	9.69
Robin Street N. S. Beaudry to Montcalm Street.	297.90
Ryde Street No 173 to 183.	27.36
Charlevoix Street No 407 to 415	1.72
Charlevoix Street No 478 to 480	56.36
Bourgeois Street No 467 to 466	7.14
Richmond Street, Grand Trunk to Centre Street	107.59
St. Catherine Street S. W. Cor Aylwin Street	888.89
	130.94

Friday Dec 28 <sup>th</sup> 1905	
Degery Street opp No 312	\$ 1.03
Cote Street, E. S. Craig to Lita Street	29.70
St. Urbain Street B. S. St. Catherine to Ontario St.	239.34
Victoria Street B. S. St. Catherine to Burnside Street.	1031.41
Lafontaine Park N. S. Roy to Rachel Street.	773.83
	<u>\$ 4239.41</u>

To:	
Berri St. N. S. Rachel to Mary Anne St.	\$ 70.76
Ryde St. No 143 to 149.	34.72
De Preselles, St. Denis & Le Royer Streets	131.69
Peel St opp. No. 114.	155.14
Crescent St No 78 to 82.	8.26
Crescent St No 129 & 136 to Sherbrooke St.	20.54
Berri Street N. S. Cherrier to Roy St.	146.55
Berri St. N. S. Cherrier to Lane South	81.05
Rivard Street N. S. Mount Royal to Bienville St.	229.26
Labellu St. N. S. Comte to Beaubien	10.98
Marie Anne St. Fabre to Garnier	14.25
Labellu St. B. S. Lafontaine Park to Mary Anne Street.	57.40
Label Ave. N. S. Pine Ave. South.	85.94
Bertrand St. N. S. St. Catherine to De Montigny St.	17.80
St. Catherine St No 148 to 150.	5.50
Fulford St. N. E. Cor St. James St.	39.33
Windsor St. N. S. St. James to St. Antoine and Donegani to St. Louis St.	176.74
Aqueduct N. E. Notre Dame Street	244.16
Ryde St. at Oak Chapel.	5.55

Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905

Langues St. E. S. South of Albion Street.	\$ 15.64
St. Dominique Street Opp No 430	19.53
St. Elizabeth Street opp. No 222 to 224 1/2	6.98
St. Andre St. opposite Bell Tel Bldg.	5.40
St. Andre St opp No 178 to 204	77.16
St. Timothy Street near C.D. Savings Bank to Flag walks.	70.35
St. Andre St. Robillard St to No 803	18.50
Berri Street N. S. Lane So. Chenier Street to No 430	301.27
St. Andre St No 813 to 821	32.10
Laval Ave. No 446 to 450	14.41
Richard Street No. 485 to 487	5.27
Breboeuf Street S. W. Corner Mount Royal Avenue	15.25
Mount Royal Ave. S. S. St. Hubert to 175 ft. East	7.99
Mount Royal Ave. 25 ft west Dufferin	5.60
Yain St. S.E. Cor. Ontario St.	30.05
Papineau Ave. opp. Can. Rubber Co.	10.66
Ontario Street, Frontenac to 217 ft west Fullum Street and 217 west of Fullum Street to Parthenais Street.	1528.28
Dufferin St. Cor. Demontigny St.	211.60
Fullum Street opp. prop of Mr. Gauthier	21.84
Lalonde Street Nos 30 to 40	8.27
Cuvillier St Nos 26 to 48	4.86
Dezery Street No 288	5.86
Chambly N. N. Cor. St. Catherine St.	44.44

Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905

Davidson S.E. Cor. St. Catherine St	\$ 61.29
Ontario St. S.E. Cor. St. Catherine Street.	4.96
Mount Royal Ave. 173 to 175	4.98
Seigneurs St. E. S. St. James Street 124 feet north.	20.04
Stanley St opposite No. 294	37.26
City Hall Ave, Opp. Cad No 910	13.70
De Montigny Street 27 feet from Dufferin St to Dupres St	55.16
Sherbrooke St. S. of Guy to St. Matthew Street	59.72
Liberia No 244 to Rozel St.	14.90
Yerville Square Fire Station "City only"	31.48
St. Jean Baptiste Market "City only"	205.48
	<u>\$4239.41</u>

Resolved: On the report of the City Surveyor it was resolved that a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$400.00 be voted for the sewer presently under construction in Mackay Street to Verdale Avenue.

Submitted the City Surveyor's report regarding the notarial protest served on the City by Mr. J. A. Brunet N. P. on behalf of Mr. G. L. Papineau concerning the level on a portion of Droll Street which is not City property.

Resolved: That the City Surveyor's report be accepted and filed of record.

Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905.  
 Consideration of Messrs. Butler & Rochon's  
 report on the accident which occurred  
 in the trench of the sewer under con-  
 struction in St. Andre' Street, was deferred  
 until next meeting.

It was

Resolved.

That a report be made to Council re-  
 commending that bond No. "260398-5"  
 of the United States Fidelity and Surety  
 Company for \$1500.00 be accepted from  
 Messrs. Leclair & McDonald in place of the  
 deposit of \$800.00 made with their tender  
 and likewise in place of the percentage  
 retained and to be retained in connec-  
 tion with the intercepting sewer  
 under construction in St. Catherine  
 Street between Papineau Ave. and  
 Delorimier Ave. And furthermore  
 that bond No. "260399-5" of the same  
 company for \$4000.00 be accepted from  
 Messrs. Leclair & McDonald in place  
 of the percentage retained on the  
 sewer leading from the Riviere des  
 Prairies to The Sewage Farm.

It being explained that Mr. E. Prunier  
 had worked for several months in the  
 drawing office without receiving  
 any compensation for his services.  
 After deliberation, it was

Resolved.

That the sum of \$50.00 be voted

Thursday Dec 28<sup>th</sup> 1905.  
 To Mr. E. Prunier as compensation for  
 extra work.

Ernest Lavigne  
 Chairman

Séance de la Commission de la Voirie  
Jeudi le 4 janvier 1906  
8 heures C.M.

Présents

M. Chevalier, Président  
Turner  
M. Lapointe  
Rastin  
Leclaire

Les minutes des assemblées tenues les  
14 et 21 et 28 décembre sont lues et approuvées.

Les comptes suivants étant régulièrement  
certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Nom	Montant
1115	F. D. Lawrence	\$ 226.96
1116	C. F. Dawson	1.00
1117	Trothingham & Workman	431.85
1118	St. Giroux	27.50
1119	Walker & Campbell	23.25
1120	The Montreal Light Heat & Power Co.	24.36
1123	M. Donald & Leclaire	645.32
1124	Leclair & McDonald	1860.55
1125	F. Leclaire	3000.51
1126	F. Leclaire	2890.34
1127	A. Bremner	88.56
1128	Trothingham & Workman	17.95
1129	The Garth Co.	75.00
1130	G. Graw	11.19
1131	John Beegan	141.90
1132	Lacaille Frère	82.70
1133	Montreal Plumbers Supplies	56.17
1134	Montreal Light Heat & Power Co.	43.72
1135	The McLeannan Lumber Coy.	56.89
1136	James T. Leclaire	249.24

Jeudi le 4 janvier 1906  
1137 The Gurney Messing Co. \$5.35  
1138 The G. F. Howe Coy. 32.50

Avant de procéder à l'ordre du jour, M.  
le Président fait un court résumé de l'ouvrage  
accompli dans le cours de l'année qui  
vient de s'écouler et remercie les membres  
de la Commission de l'étude sérieuse  
qu'ils ont faite de toutes les questions  
qui leur ont été soumises, et les remer-  
cie aussi du profond intérêt qu'ils  
ont déployé dans la bonne administra-  
tion du département.

Il félicite les membres de l'harmonie  
qui a toujours régné dans la Com-  
mission et leur offre ses meilleurs  
souhaits de bonne et heureuse année.

## Délégations.

M. E. Tétrault, avocat, se présente devant  
la Commission de la part de M.  
Pierre Boucher et Ovide Laroix qui ont fait  
des réclamations au sujet de l'accident  
qui s'est produit à la tranchée de l'égout  
de la rue St. André, près de l'Avenue  
Laurier.

M. J. L. Leclercq & Co. and M. O. Lavallée  
du département en loi sont présents  
afin de conseiller la Commission.  
Soumise une lettre en date du  
4 janvier 1906 de MM. Pierre Boucher  
et Ovide Laroix, offrant de libérer



Jeu-di le 4 janvier 1906.  
La Cité de toute responsabilité en  
autant qu'ils sont concernés, à  
certaines conditions.

Résolu.

Du ayant pris connaissance de  
la lettre de M. M. Pierre Boucher et  
Ovila Lamoix, la Commission, sans  
prendre aucune responsabilité dans  
l'espèce, décide de continuer le  
paiement du salaire des dits em-  
ployés, et de référer la question  
à la Commission des Finances.

Et dans l'intervalle, que les Directeurs  
de la Cité soient priés de prendre  
tous les renseignements nécessaires  
et d'établir si la Cité a encouru  
quelque responsabilité.

## Requêtes, etc.

De la "Canadian Transfer Co." s'opposant à  
l'effacement de la ligne homologuée  
de la rue St. David.

Résolu.

D'annexer la dite lettre, avec autres  
documents se rapportant à cette  
question.

De la compagnie des Chemins de fer  
du Grand-Tronc demandant l'au-  
torisation de prolonger sa voie  
d'évitement sur la rue St. Patrick.  
Question différée à la prochaine session.

Jeu-di le 4 janvier 1906.

De M. Joe Lepin demandant une com-  
pensation pour dommages qu'il a  
encourus en tombant sur le trottoir  
en face de l'Hotel Mercure sur le  
bord de l'eau.

Résolu.

De référer la question au département  
des réclamations et d'en donner  
avis à M. Lepin.

De citoyens intéressés, demandant à la  
Cité de prendre possession de l'Avenue  
de l'Eglise dans le Quartier Duvernay.  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité, avec  
prière de préparer un rapport.

## Rapports.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité  
il est

Résolu.

De présenter au Conseil un rapport  
déclarant qu'il est absolument nécessaire  
de s'assurer des services de deux nouveaux  
ingénieurs civils et d'un commis ad-  
ditionnel afin de permettre au dé-  
partement d'exécuter le surcroît  
d'ouvrage occasionné par les der-  
nières expropriations, et recommander  
aussi la nomination de deux in-  
génieurs additionnels et d'un commis  
surnuméraire pour le bureau de

Jeu'di le 4 janvier 1906.  
département de la Voirie.

Loumis un rapport de M. W. Butler  
& Rochon au sujet de l'accident sur-  
venu dans la tranchée de l'épave  
de la rue St. André, près de l'Avenue  
Laurier.

Résolu :

De renvoyer ce rapport aux Avocats  
de la Cité.

Loumis le rapport de la Commission  
de la Voirie, rapport qui lui a été  
renvoyé de nouveau par le  
Conseil, au sujet de la prolongation  
de la double voie de tramways  
de la rue St. Jacques, et du change-  
ment qui il s'agit d'effectuer dans  
la circulation des tramways de la  
rue St. Denis.

Sur proposition de M. l'échevin  
M. Lapointe, il est

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant de demander à la  
Montreal Street Ry Co. de construire  
une double voie sur la rue St.  
Antoine à l'endroit où la dite  
rue est élargie, et de prolonger la  
dite double voie au fur et à mesure  
que l'élargissement de la dite rue  
sera effectué; et, de plus, qu'un  
nouveau service de tramways soit  
établi sur la rue Saint-Antoine

Jeu'di le 4 janvier 1906.  
depuis les limites ouest de la Cité  
jusqu'à l'Avenue Delorimier et  
retour. La Montreal Street Railway Com-  
pany devant avoir le droit de placer  
des voies d'évitement sur la dite rue  
Saint-Antoine jusqu'à ce que la  
double voie soit complète. Les dites  
voies d'évitement devant être placées  
aux endroits indiqués par l'Inspecteur  
de la Cité.

Résolu. Il est de plus

Que soit présenté de nouveau au  
Conseil, le rapport en date du 12 dé-  
cembre 1905 au sujet du prolongement  
projeté de la double voie de la rue  
Saint-Jacques et le projet de faire  
circuler les tramways de la ligne  
St. Denis, à l'Est et à l'Ouest sur la  
rue Saint-Jacques.

Loumise une réclamation de M. Jules  
de Lathoumer, au montant de \$75.<sup>00</sup>  
coût du remplacement d'un carreau  
brisé par les explosions causées par  
les travaux de minage dans la rue  
St. André.

Résolu :

De payer ce compte.

Il est

Résolu :

De présenter au Conseil un rapport

Jendredi le 4 janvier 1906.  
recommandant d'autoriser la Com-  
mission de la Voirie à prolonger  
d'environ 80-pieds, l'égout en  
voie de construction dans la  
rue Davidson, au sud de la rue  
Ontario.

Agouvement.

Emery Larivière  
Président

Adjourned Road Committee Meeting  
Friday January 17<sup>th</sup> 1906  
10 o'clock A.M.

Present.

Old. Larivière (Chairman).

Turner

Gallery

Whapont

Stmes

Bastien

Leclair.

The minutes of the meeting held Jan'y  
4<sup>th</sup> were read and approved.

The following accounts being duly certified  
warrants were signed.

Warrant No. 7	Walker & Campbell	\$ 1.75
8	Jules de Lathoumer	0.75
9	Jas. T. Scudaw	403.60
1095	Wages	29.10
1097	do	3628.25
1098	do	726.50
1104	do	75.00
1121	do	2286.00
1125	do	937.50
1139	H. Courtois	8.00
1140	F. D. Lawrence	17.78
1141	Laurin & Leitch	40.00
1142	E. Lemire	13.92
1142½	Devis Advertising Signs Ltd.	107.48
1143	Alex. Mathur & Co. Ltd.	6.01
1144	H. McHally & Co.	557.71
1145	A. McKay	1.75
1146	Trottingham & Hornum	1.75
1146½	Electrical Engineering Co.	5.00

Friday Jan 17<sup>th</sup> 1906.

Warrent & Co.	1147 Laurie Engine Co.	\$ 11.00
	1148 Paterson Mfg Co.	27.00
	1149 Canadian Pacific Ry. Co.	273.20
	1150 Frothingham & Workman	18.71

### Petitions, etc.

From the Grand Trunk Railway Company for permission to extend its siding on St. Patrick Street.  
Consideration deferred.

From the Montreal Street Railway Company, stating that no more sand nor salt will be used on the tracks, when it is necessary.

Resolved.

That the City Surveyor be instructed to reduce the depth of the snow on streets where the cars of the Montreal Street Ry. Co. are in operation and also alongside the rails on said streets, whenever he may deem it advisable to do so.

Submitted and read a letter from Mr. L. Courat, Pelletier, mayor of the Village of Laprairie, requesting the City to contribute towards the cost of the river road between Laprairie and the City of Montreal, as has been done in the past.

Resolved.

That said letter be referred to the

Friday Jan 17<sup>th</sup> 1906.  
Finance Committee

Submitted an assessment account amounting to \$283.77 for a permanent sidewalk opposite Mr. Alfred Dubois's property, Montcalm Street.

Resolved.

That the City Surveyor be instructed to prepare a report giving full details regarding the laying of the curbstone and old permanent sidewalk which was laid in front of said property years ago, and which has been replaced by a new permanent sidewalk for which Mr. Trubshaw has received an account for \$283.77.

### Reports, etc.

On the report of the Hygiene Committee it was

Resolved.

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Davidson Street, from the end of the present sewer to a point opposite house bearing civic No. 404 of the said street. Said sewer to be temporarily connected with the present sewer in Davidson Street.

Submitted a report of the Board of

Friday Jan'y 18<sup>th</sup> 1906.

Health recommending that a sewer be constructed in Brebeuf Street from civic No 431 to the northern limits of the City.

Referred to the City Surveyor for report and estimate.

Submitted a report of the Board of Health recommending the construction of a sewer in Rue du Palais from St. Denis Street to the western limits of the City.

Referred to the City Surveyor for report & estimate.

Resolved.

It was

That a report be made to Council recommending that the following amounts be voted to provide for the services of supplementary employees:

One additional Civil Engineer	\$900.00
One additional Civil Engineer	1000.00
One additional Clerk	780.00

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved.

That a report be made to Council recommending that \$546.00 be appropriated for the wages of a watchman for the Corporation Quarry at Outremonts.

Friday Jan'y 18<sup>th</sup> 1906.

It was

Resolved.

That a report be made to Council recommending that the following increases in salary be granted:

Ch. de B. Leprohon, deputy City Surveyor	\$100.00
C. Amireault C. E.	100.00
E. Frutier, junior draughtsman	50.00
J. P. Mazurette, Secretary to City Surveyor	100.00
J. P. Flynn, street inspector	50.00
A. Dubord, clerk, sewerage department	78.00
E. Smith, Engineer, Delormier Ave. Shop	50.00
A. Prévost, blacksmith, Delormier Ave. Shop	50.00
M. Marion, tinsmith	26.00
J. Déry, roofer	26.00
C. Darnais, blacksmith	26.00
Jas Leresque, do	26.00

Resolved.

On motion of Ald. Leclaire, it was  
That the assistant foremen (Snow Special) who have worked as laborers in the removal of snow, be paid at the rate of 17 1/2 cents per hour.

Ald. Leclaire asked for information regarding the delivery of the balance of the macadamizing stone to be delivered by Mr. Lauriol.

The Chairman stated that the matter was in the hands of the City Surveyor.

Friday Jan 18<sup>th</sup> 1906.

Resolved.

On motion of Mr. Leclair, it was

That the City Surveyor be instructed to establish the snow dump on Park Avenue, south of Duluth Avenue in the same place as last year, instead of immediately north of Duluth Avenue.

Emery Lavoie.

Chairman.

Liasses de la Commission des Pannes  
Conduite le 16 février 1906  
3 heures PM

Sont présents:

H. Chevalier Lavoie, Président

Lafontaine M.

Leclair

White

Giroux

O'Connell

Martin, Bot.

Le procès verbal de l'assemblée tenue le 17 janvier est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat N<sup>o</sup>.

1	Wages	\$ 309.21
3	do	149.00
4	do	3603.86
5	do	1440.68
6	do	1719.75
7	do	14.00
10	do	44.00
11	do	167.50
12	do	3248.18
13	do	4671.65
15	do	15.00
16	do	3355.58
17	do	2387.60
18	do	85.83
19	Leclair & McDonald	1841.78
20	Wages	21.00
21	do	1017.16
22	do	1719.75

Vendredi le 16 fev 1906.

Mandat No.	Description	Montant
22	A. Bremner.	\$ 47.50
24	Denis Advertising Signs Ltd.	344.45
25	H. Fournier.	77.50
26	Prothier & Workman Ltd.	105.27
27	The Garth Co.	1.04
28	Hudon & Orsali	20.02
29	John Keegan.	169.40
30	Lamontagne & Co. Ltd.	97.60
31	E. Lemire.	87.55
32	Sarant & Leitch.	12.86
33	Mt. Royal Colours & Laundry Co.	76.95
34	L. A. Miller	8.00
35	The Montreal L. H. & P. Co.	15.57
36	W. M. Gally & Co.	37.50
37	Jas. J. Scanlan	94.57
38	J. N. Martin.	5.98
39	Prothier & Workman.	36.93
40	John Keegan	1.05
41	The Garth Co.	180.00
42	Ludger Gravel.	106.25
43	Lamontagne Ltd.	149.70
44	Maison Jean Paquette.	73.00
45	Ontario Powder Co.	9.88
47	Gages	3169.56
48	do	387.69
50	do	2958.48
51	do	371.66
52	Alex. Bremner.	177.12
53	P. C. Boyd & Co.	11.45
54	Denis Advertising Signs Ltd.	10.36
55	H. Fournier.	38.50
56	Prothier & Workman.	220.83
57	The Garth Co.	60.65
58	Joseph Jean	9.20

Vendredi le 16 fev 1906.

Mandat No.	Description	Montant
59	E. Lemire.	\$ 225.75
60	Lamontagne & Co.	4.35
61	Montreal Plumbers Supplies.	43.50
62	Montreal L. H. & P. Co.	25.33
63	W. Smith	200.00
64	Watts & Mailhot.	3.00
65	H. Courtois	8.00
66	Gages	1719.75
69	A. Bremner.	8.00
70	Denis Advertising Signs Ltd.	49.68
71	Prothier & Workman.	176.88
72	Sarant & Delorme.	13.95
73	The Garth Co.	44.67
74	Canadian Oil Co. Ltd.	13.19
75	Ludger Gravel.	9.00
76	Rogue & Bouthillier	60.00
77	Hudon & Orsali.	3.60
78	John Keegan.	330.00
79	E. Lemire.	578.16
80	Montreal Plumbers Supplies.	3.75
81	The Montreal L. H. & P. Co.	47.65
82	The J. J. Moore Coy.	46.19
83	Jas. J. Scanlan.	195.16
84	A. Bray & Co.	2419.00
85	Theophile Leclair.	2865.39
1009	Gages	1769.75
1151	H. Courtois.	8.00
1152	The Montreal L. H. & P. Co.	99.54

Avant de procéder à l'ordre du jour, M. le président souhaite la bienvenue aux anciens et aux nouveaux membres de la Commission; mais en même temps il regrette l'absence de deux

Vendredi le 16 fév 1906.  
 anciens membres de cette Commission  
 qui siègent encore au Conseil, qui  
 ont fidèlement et bien travaillé dans  
 l'intérêt du département et ont toujours  
 joui de la sympathie de leurs  
 collègues de la Commission. Cependant  
 il se félicite de les voir remplacés par  
 des hommes possédant l'estime du  
 public, et il espère que la nouvelle  
 Commission répondra, en autant  
 qu'il est possible, à l'attente des  
 citoyens.

M. le Président déclare en outre qu'il  
 a beaucoup hêité avant d'accepter  
 la présidence de cette Commission,  
 attendu que ce poste requiert une  
 grande somme de travail et de res-  
 ponsabilité, surtout depuis l'annexion  
 de Ste. Genevieve, St. Henri, Villemarie  
 et Rosemount qui comprennent de  
 grandes étendues de territoire dé-  
 pourvues complètement des amé-  
 liorations dont il faudra s'occuper.  
 Il déclare que, comme en toutes  
 assemblées délibérantes, l'opposition  
 est ici nécessaire, la critique des  
 journaux inévitable. Et s'il y a  
 une Commission sujette à la  
 critique, c'est bien la Commission  
 de la Voirie. Il remercie les repré-  
 sentants de la presse de la manière  
 éclairée et impartiale dont ils  
 se sont acquittés de leur devoir.  
 Il espère en conclusion, que la

Vendredi le 16 fév 1906.  
 meilleure entente régnera parmi les  
 membres de la Commission, que  
 continuera l'harmonie qui a  
 marqué les deux dernières années,  
 et que la détermination qui anime  
 les échevins d'agir dans l'intérêt  
 de la Ville lui assurera une ad-  
 ministration dont on ne pourra  
 que se louer.

## Déligations.

M. l'Échevin Duquette et Hoult se pré-  
 sentent devant la Commission et demandent  
 qu'un plan général pour un système  
 d'égouts pour Villemarie et que des mesures soient  
 prises pour soulager l'égout de la rue Bellanger.  
 Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec prière  
 de préparer ledit plan et les estimés de  
 coût de l'entreprise.

M. l'Échevin Broubray se présente devant  
 la Commission et demande que de la pierre  
 soit extraite de la <sup>propriété de la</sup> Corporation, rue Moraviau  
 et que cette pierre serve à améliorer la  
 chaussée de la rue Darling, depuis la  
 rue Ontario jusqu'à la rue Duquette.

M. l'Échevin Broubray demande que le mur  
 de la rue Davidson à l'endroit où la rue  
 de la "Montreal Terminal Co." est placée  
 soit abaissé jusqu'au niveau de la rue  
 Lytton.

M. l'Échevin Broubray se plaint de la  
 fumée provenant des locomotives du  
 "Châteauguay & Northem Ry" surtout sur la



Vendredi le 16 fév 1906.  
 M. Duquetel, et il demande que les  
 mesures soient prises pour faire disparaître  
 ces incongruïtés.  
 M. le Président déclare que la Commission  
 prendra en sérieuse considération les  
 demandes de M. l'échevin Duquetel.

M. J. Kennedy se présente devant la  
 Commission et soumet une lettre par  
 laquelle il demande à louer un  
 terrain vacant de la rue du Champ  
 de Mars à raison de \$5.00 par mois  
 et des taxes.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité  
 avec prière de préparer un rapport.

## Requêtes, etc.

De la "Montreal Light Heat & Power Co." de-  
 mandant l'autorisation de placer  
 quatre poteaux indicateurs en face  
 de sa propriété sur D. Albouin.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de  
 notifier la Compagnie la Commission  
 ne peut lui accorder sa requête à  
 moins que la Compagnie ne consente  
 à enlever à ses propres frais les  
 poteaux appartenant à ladite Com-  
 pagnie, tel que requis par la Cité.

De la Compagnie du Chemin de fer du  
 Grand Tronc demandant la permission

Vendredi le 16 fév 1906.  
 de prolonger sa voie d'écoulement sur la  
 rue St. Patrick, en allant vers l'ouest, pour  
 la raccorder à la voie principale de  
 ladite compagnie.  
 De la Commission des Finances soumettant  
 un profit de la <sup>part de la</sup> compagnie de Chemin de  
 fer du Pacifique <sup>du</sup> Canada contre l'extension  
 de la voie d'écoulement du Grand Tronc sur  
 la rue St. Patrick.

Résolu:

Que la question soit référée au Département  
 en Loi pour définir les droits de la  
 Cité dans l'espèce.

De Département des Chemins de fer et  
 Canaux, Ottawa, relativement à la  
 demande de la Compagnie "Montreal and  
 Southern Counties Railway" qui demande  
 la permission d'entrer dans la Ville de  
 Montréal par le Pont Victoria, les rues  
 Riverside et Mill en traversant le Canal  
 achine par le pont "Black".

Résolu:

Que ladite demande soit référée au  
 Département en Loi pour son opinion  
 relativement aux pouvoirs de  
 ladite compagnie et pour savoir les  
 noms de ses promoteurs.

Il est en outre

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer  
 un rapport concernant la largeur des rues  
 en question.

Vendredi 11 fév 1906.

Le H. C. a vu demandant à être nommé employé permanent à la préparation des rôles d'évaluation.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant que des fonds soient appropriés au paiement des salaires des employés additionnels suivants:

Deux ingénieurs, civils @ \$12,00.00	\$ 2400.00
Un dessinateur	1000.00
Un commis	700.00

Et de plus qu'une sous-commission, composée de M. St. Le Président, les Chevaliers White et J. D. Martin soit nommée pour présenter ledit rapport à la Commission des Finances.

Soumise une requête du Grand Tronc demandant l'autorisation de construire une voie d'évitement à travers la rue Common conduisant à l'immeuble situé à l'angle sud-ouest des rues Common et McGill.

Résolu:

Que l'étude de la dite demande soit différée, et que, en attendant, l'Inspecteur de la Cité soit prié de s'assurer si la compagnie consentira à payer seul toute sa largeur la rue Common depuis le côté ouest de la rue McGill jusqu'au point où la voie d'évitement proposée laisse la ligne principale; cette voie d'évitement ne devant servir qu'à partir de sept heures P.M. jusqu'à

Vendredi 10 février 1906.  
sans heures à M; le tout aux conditions ordinaires, quant à la responsabilité pour dommages etc.

De M. A. Trussell demandant que la ferme Fletcher, à partir de l'élevateur jusqu'à l'Arrière des Pins, soit améliorée, cela fins d'y établir des glissoires.  
Renvoyé à la Commission des Parcs et Traverses.

De M. L. Gratton demandant un emploi comme contre-maître.  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité.

De M. M. Leclaire et McDonald au sujet du Canal intercepteur de la rue Sainte-Catherine, entre les avenues Papineau et Delorimier.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de notifier la "Montreal Street Railway Company" de faire circuler les tramways sur la rue Sainte-Catherine entre les avenues Papineau et Delorimier, et de remplir à ses propres frais tous enfoncements ou dépressions qui pourraient se produire dans les excavations de l'épave, et de nettoyer la rue, au printemps, si la chose est nécessaire. Et, de plus, de déposer simplement aux archives ladite lettre de M. M. Leclaire et McDonald.  
(M. L'Échevin Giroux Président.)

Vendredi le 16 février 1906.

De M. M. A. Gray & Co., demandant qu'il leur soit permis de substituer des cautions au lieu du pourcentage de \$1905.45 que la Cité retient sur leur contrat pour construction d'égouts en 1905.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

Rapports, etc.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu:

Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant qu'un montant de \$1.85 soit pris à même le crédit affecté aux "Noms et Numéros des Rues" pour l'exercice 1906, afin de payer un compte de clous fournis durant l'année 1905.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant de \$31.19 soit pris à même le crédit affecté à l'entèvement des poteaux pour l'année 1906 afin de solder le coût de l'entèvement des poteaux l'an dernier.

Vendredi le 11 février 1906.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité au sujet des comptes pour l'entèvement des poteaux par la compagnie de Téléphone des marchands.

Envoyé à la sous-commission des Réclamations.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité et un extrait des minutes de la Commission du Village d'Ahunticou daté du 10 février 1906 re débouché d'acier dans la Rivière des Prairies pour l'égout venant du Champ d'Épandage.

Question différée à la prochaine assemblée.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant que, conformément aux dispositions de la Charte de la Cité et de ses amendements, concernant les expropriations, annuelles, les immeubles ci-dessous énumérés soient expropriés

Rue	Quartier	No. local.	Éendue.	Propriétaire
Mont Royal	S. Denis	160-28	12.2	L. D. Vallières
	do	160-29	10	do
	do	160-30	11	do
	do	160-32	12	do
	do	160-33	13	do

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité déclarant que le tuyau de l'égout de la rue McCord a été dérangé de 100.00

Vendredi le 16 février 1906.

à \$1000.00 par année et que les propriétaires  
desire savoir si, oui ou non, la Ville  
va obtenir l'emplacement.

Résolu:

De donner sous commission, composée de  
M. H. les échevins M. Lapointe, O'Connell et J. B.  
O. Martin soit nommés pour étudier la  
question et présenter un rapport à la  
prochaine assemblée.

Résolu:

À la demande de M. le Président, il est

De prier l'Inspecteur de la Cité de  
préparer des plans et estimés pour l'é-  
tablissement d'un système d'égout, dans  
Rosemont, et aussi d'écrire au  
Département de l'Acqueduc pour leur  
demander de préparer des plans à  
l'effet d'établir un service d'Acqueduc  
pour Rosemont.

Sur proposition de M. l'échevin  
Leblanc il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de voir  
à ce que l'enlèvement de la neige se  
fasse mieux sur l'avenue Duluth.  
(M. l'échevin Giroux dissident)

Il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité d'envoyer  
à la Canadian Pacific Railway Co. de  
soumettre immédiatement les plans

Vendredi le 16 février 1906.

des tunnels qui elle s'est engagée à construire  
sous sa voie, rue Lavelle; de plus, de faire  
savoir à la Compagnie qu'aucun délai ne  
lui sera accordé, car l'annexion de Rosemont  
et le développement rapide de cette partie  
de la Ville rend urgente la construction de  
ce tunnel.

Il est  
Résolu:

De donner sous commission composée de M.  
le Président et de M. H. les échevins White et  
Giroux soit nommé pour rencontrer M. Spence  
représentant la Chateauguay & Northem Railway Co.  
afin de remédier aux plaintes des citoyens  
qui résident dans le voisinage de la voie de  
la dite compagnie.

Reçue une lettre de M. Lemoy au sujet de  
l'ouverture de la rue Johnson.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière  
de préparer un rapport sur la valeur du  
terrain dans le voisinage de la rue Johnson  
et aussi de dresser un estimé du coût  
total de l'amélioration en question.

Les cahiers des Charges pour fournitures  
sont soumis, et les membres sont priés  
de les examiner et de suggérer toutes les  
modifications qu'ils jugeront convenables,  
avant la prochaine assemblée.

Il est

Résolu:

Vendredi 16<sup>e</sup> février 1906.  
 On demande à l'Inspecteur de la Cité  
 de préparer une liste de toutes les  
 rues de St-Louis, Ste-Suzanne, Villerey  
 et Rosemont, dont les noms sont semblables  
 à ceux d'autres rues de la Cité.

Sur proposition de M. l'Échevin Leclair,  
 il est

Résolu:

Que l'Inspecteur de la Cité soit prié  
 d'exécuter l'excavation du roc qu'il  
 faut faire pour abaisser le chausse  
 de la rue Fabre au niveau officiel,  
 pourvu que les fonds nécessaires  
 soient disponibles.

Emmy Carrière

President

Road Committee Meeting  
 Friday March 2<sup>nd</sup> 1906  
 2 o'clock P.M.

Present:

- W. Larivière (Chairman)
- Thompson
- Leclair
- White
- Giroux
- O'Connell
- J. G. Martin

The minutes of the meeting held the 16<sup>th</sup>  
 February were read & approved.

The following accounts being duly  
 certified, warrants were signed.

Warrant No. 46	Gas Walker Hardware Co. Ltd.	\$ 5.50
67	Wages	2971.97
68	do	646.68
87	Trottingham & Workman.	167.23
88	Thyagarth Co.	42.06
89	Guyette Printing Co.	6.00
90	Widow & Orsatti	6.31
91	E. Lemire	88.75
92	W. Ferrand Lumber Co.	76.67
93	Montreal Plumbers Supplies	3.00
94	Montreal Light & Power Coy.	24.00
95	Wages	2971.97
96	Contingent	25.00
97	Wages	1719.75
98	do	9737.15
99	Beauvais Iron	9.50
100	Canadian Oil Co. Ltd.	21.45
101	Trottingham & Workman	140.61

Friday March 2nd 1906.

Warrants No. 102 Geo. Barth Co.	\$ 19.59
103 Hudson & Casali.	6.49
104 Jaurio & Co. Ltd.	3.70
105 C. Lemire.	369.84
106 Montreal Plumbers' Supplies	3.00
107 Mount Royal Sales & Commission Co.	77.00
108 Montreal Street Ry. Co.	6.99
109 A. Pannoy & Son Co.	15.09
111 S. F. Parphenet.	4849.00

## Delegations.

Ald. Mercier and the Hon. A. Desjardins came before the Committee and requested that the roadway on St. Denis Street between Ontario and Sherbrooke Streets be thoroughly sprinkled next summer in order to lay the dust which sweeps down the hill into the houses. He suggested that the roadway be paved as the macadam is constantly ripped up by the manner of breaking stone laden carts descending the hill. Complaint was also made of the mud which is formed on the sidewalk by the water, sand & gravel etc, which is washed over the retaining wall of the Montée du Jouave.

Hon. St. Desjardins & Ald. Labrecque spoke in corroboration of Ald. Mercier and it was

Resolved:

That the City Surveyor be authorized

Friday March 2nd 1906.  
to notify the proprietor of the Montée du Jouave to take the necessary measures to drain the said Montée du Jouave in an efficient manner to prevent water earth etc. from being washed on to the sidewalk of St. Denis Street.

The Chairman also assured the delegation that the Committee would endeavor to remedy matters to their satisfaction.

Ald. Midéric Martin submitted a petition from proprietors and tenants of immovables in Papineau Ward, praying that Ontario Street between Papineau Avenue and Delarivière Avenue, be paved.

Resolved:

Res  
That the matter be referred to the City Surveyor for an estimate.

Ald. Midéric Martin submitted a petition requesting that a street car line be established on Papineau Avenue between Rachel and St. Catherine Streets.

Resolved:

That the question be referred to the City Surveyor to prepare a report and plan.

Ald. Midéric Martin submitted affidavits from Messrs. Jos. Gendron & a Mignonneau Street, and Pierre McLeod 439 Montcalm Street declaring that Mr. Vital Guérin, Const. Foreman, St. Louis Ward, had exacted and received money from them while working on

Friday March 27<sup>th</sup> 1902

Resolved:

his orders.

That a sub-committee composed of the Chairman and Ald. Giroux and J. B. A. Martin be appointed to investigate the matter.

Ald. Mayor appeared before the Committee and requested that Fabre & Garnier Streets which were ceded last year be opened to traffic.

Ald. Leclaire asked that \$1000.00 be appropriated to reduce the grade of Fabre Street.

Consideration deferred until next meeting.

Mr. St. Amour came before the Committee and stated that the interested property owners are prepared to give a strip of land twelve feet wide on the west side of Parthenais Street from Sherbrooke Street to the City limits.

Mr. St. Amour was requested to submit a written offer of cession of the said strip of land.

Mr. St. Amour also asked that the roadway be levelled on Shepherd, Pullum, ~~Laflamme~~ Oshville and Unity Streets.

Referred to the City Surveyor.

Mr. St. Amour submitted a petition for a sewer in Parthenais Street from Unity Street to the northern limits of the City.

Friday March 27<sup>th</sup> 1902

Referred to the City Surveyor for an estimate.

Ald. Lavallee and Ald. Labrecque appeared before the Committee in support of the proposal to open Johnston Street through to St. Hubert Street.

Resolved:

That a sub-committee composed of Ald. Leclaire, Giroux & J. B. A. Martin be appointed to visit the locality and report for next meeting.

### Petitions, etc.

From Mr. St. Desrosiers applying for a position.

Resolved:

That as there is no vacancy at present, said letter be filed.

From Messrs. C. Weary, Geo Young and D. G. McFarlane applying for permission to run a single wire across Roy Street near Colonial Carmel for the purpose of connecting two telegraph instruments.

Referred to the City Surveyor for a report.

From Mr. Chas. Archer K. C. promising to take up as soon as possible the question of constructing proposed subway under C. P. R. tracks on Beville Street.

Friday March 21<sup>st</sup> 1885

Resolved:

That said question be kept on the order paper until settled.

From the Grand Trunk Ry Co, agents the conditions upon which it is proposed to allow said company to lay a siding on Common Street.

Resolved:

That the G.T. Railway Co. be informed that the Road Committee desires a categorical acceptance of the conditions contained in the City Surveyor's letter dated Feb 17<sup>th</sup> last.

From the Hon. J. I. Tarte suggesting that rollers armed with teeth be run over slippery sidewalks so as to roughen the smooth icy surface & make the sidewalks safer for pedestrians.

Resolved:

That said letter be filed of record.

From Mr. Geo. Kennedy, Chief Engineer of Montreal Harbour stating that snow dumps may be established on the river provided the City pay the wages of a watchman for each dump, to be appointed by the Harbour authorities; that only clean snow be deposited thereon. That the dumps and roads be maintained in satisfactory condition and

Friday Dec 11<sup>th</sup> 1885

that the City shall be responsible for accidents.

Resolved:

That said conditions be accepted for this year, if it be necessary to establish snow dumps on the river.

From the "Montreal Liberator Co. praying that the homologated lines of Picheur and Frontenac Streets on its property, be erased.

Referred to the City Surveyor for a report and plan.

From "La Cie. de Publication de la Patrie" applying for permission to construct vaults under the sidewalks on St. Latherne Street and Hotel de Ville Avenue where the said company's new building is to be erected.

Resolved:

That said company be informed that its application has been received and will receive due consideration.

From Mr. L. G. Chausse for employment as foreman.

Resolved:

That Mr. Chausse be informed that his application will be considered when a vacancy occurs.

Reports, etc.

From the City Surveyor, submitting a list



Friday March 2<sup>nd</sup> 1906  
of streets in Ste. Genevieve Ward and  
St. Henry Ward, and elsewhere in the  
City which bear similar names.

Resolved:

That a sub-committee composed of  
Cld. Nsapointe, O'Connell, J. B. O'Malley  
and the other aldermen of St. Henry  
and St. Genevieve Wards be appointed  
to suggest names to effect the  
necessary changes.

On the report of Mr. Stuart Howard,  
D. C. S. it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed  
to require Messrs. Lavoie & Leitch to  
procure a letter either from the  
Council of the Village of Ahuntsic  
or from Mr. J. Emile Vanier, Engineer  
of the said village stating that the  
city will not be held responsible for  
any damages which may be caused  
by the delay in the placing in position  
of the steel outlet into the Divise des  
Prairies for the sewer leading from the  
sewerage farm. And that Messrs. Lavoie  
& Leitch be further informed that should  
they fail to produce such letter the  
city will take all necessary proceedings  
to compel them to place the said steel  
outlet in position immediately.

From the City Surveyor submitting accounts  
amounting to \$322.71 for goods supplied

Friday March 2<sup>nd</sup> 1906  
in July 1905 by Messrs. Frothingham & Workman.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to  
write to Messrs. Frothingham & Workman  
for an explanation of the delay, but further  
now that Mr. J. Grenier, Accountant at  
the Delormier Mac. Yard be instructed to  
appear before the committee at the next  
meeting to explain the cause of the delay.

From the City Surveyor recommending  
that a lot of land on Champ de Mars  
Street be rented for departmental purposes  
from Mrs. J. Kennedy at \$5.00 per  
month and taxes.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to  
ascertain at what amount per month  
Mrs. Kennedy would be willing to rent  
said land and pay the taxes himself.

It was

Resolved:

That a report be made to Council recom-  
mending that the Road Committee be  
authorized to have a sewer constructed  
in Dorion Street from end of existing  
sewer to Sherbrooke Street.

It was

Resolved:

That the resolution adopted by the Road  
Committee desiring that sewers estimated  
to cost less than \$1000.00 be constructed by

Friday March 2<sup>nd</sup> 1906.

day labor and that tenders be called for the construction of sewers over said amount, he reminded.

It was moved by Ald. Leclaire seconded by Ald. Giroux: That the proposed sewer in Dufferin Street from Carrière Street to D'Arlemon Street, be constructed by day labor, immediately.

It was moved in amendment by Ald. Napoléon: That the City Surveyor be authorized to call for tenders for the construction of said sewer.

The vote on the amendment resulted as follows:

Ayes: Ald. Napoléon (1)

Nays: Ald. Leclaire, Giroux, O'Connell, J. P. Martin

The amendment was declared lost.

The main motion was adopted on the same division reversed, and it was

Resolved.

Accordingly.

It was

Resolved.

That the City Surveyor and Mr. Rousseau be requested to examine the stone to be extracted from Fabu Street and from the City property on Moreau Street & furthermore that the City Surveyor be authorized to extract stone from either or both of said places accordingly as he deems it advisable.

Friday March 2<sup>nd</sup> 1906.

and provided no extra expense be incurred.

It was

Resolved.

That the report for a sewer on Joliette Street from Tonnythe Street to Stockelaga Street be referred to the Hygiene Committee and furthermore that the City Surveyor be instructed to ascertain whether or not said street belongs to the City.

On the <sup>verbal</sup> report of the sub-committee it was

Resolved.

That the City Surveyor be authorized to confirm the notice to the Estate Smith to the effect that the City will discontinue using the said Estate's property on McGill Street after the 1<sup>st</sup> of May next. And furthermore, that a report be made to Council recommending that the immovable belonging to the City and situated on Grand Point Street between Mullin & Charlevoix Streets be placed at the disposal of the Port Department to be used as a yard for the western division and that the sum of \$10000.00 be appropriated for the purpose of constructing the buildings required on the said land. Ald. O'Connell dissenting.

It was

Resolved.

Friday March 2<sup>nd</sup> 1906

That a report be made to Council recommending that the sum of \$1000.00 be voted to purchase rubber boots & white waxy suits for the section men.

Submitted Mr Stuart Howard's report regarding Messrs Leclair & McDonald's claim for extras in connection with the intercepting sewer in St. Catherine Street.

Resolved:

That a sub-committee composed of the Chairman and Cld. Lafontaine & Giroux be appointed to examine said claim & report for next meeting.

Ordon

Resolved:

That the City Surveyor be authorized to procure copies of the Charters and all other documents defining the rights, powers, privileges and obligations of the various companies operating charters or possessing rights of any kind over, on or under the streets, lanes, highways or public places of the City of Montreal. The cost of procuring same to be charged to Contingent account. And furthermore, accordingly as new companies shall be formed, that such documents & information be procured concerning them. The said

Friday March 2<sup>nd</sup> 1906.

rights, powers, privileges and obligations of the various companies to be classified.

It was

Resolved:

That the meetings of this Committee be held on Thursdays at three o'clock P.M., excepting when it may be deemed advisable to change the day or hour for sufficient reason.

Old Giroux suggested the formation of permanent sub-committees. The Chairman said that he would study the question with the City Surveyor.

Ernest Lavigne

Chairman

Séance de la Commission de la Ville  
 Vendredi le 4<sup>e</sup> mai 1906.  
 10 heures AM.

Sont présents:

- D'Échevin Larivière Président
- Lapointe (N)
- Leclair
- Giroux
- O'Connell.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Description	Montant
86	Gages	\$3076.62
110	do	2758.40
112	do	1650.80
113	John L. Cassidy Co. Ltd.	5.61
114	Davis Advertising Signs Ltd.	6.03
115	Evans & Sons	1.20
116	Frothingham & Workman	104.32
117	Garth Co.	37.64
118	Grand Dune Sty.	3.25
119	L. Gravil.	58.50
120	Hédouin & Orsali.	3.75
121	J. O. Labrecque & Co.	162.20
122	E. Lemire	32.94
123	McLennan Lumber Co.	40.00
124	Ontario Powder Co.	10.63
125	Perreault Printing Co.	5.00
126	A. Plouffe	30.00
127	J. Wilson & Co.	5.00
128	Frothingham & Workman	1.85
129	Montreal Light Heat & Power Co.	41.19
130	Gages	3191.85

Vendredi le 4<sup>e</sup> mai 1906.

## Délégations.

M. M. G. N. Ducharme, G. Gohier et A. Dumont se présentent devant la Commission au sujet de l'entretien de la Montée du Zouave et déclarent que les propriétaires de cette montée sont disposés à en céder sans conditions la propriété à la Cité.

Résolu:

De charger une sous-commission composée de M. le Président et de MM. les échevins Leclair & Giroux, de visiter les lieux avec l'Inspecteur de la Cité et de faire rapport.

## Soumissions.

M. Jules Liégeois, sous greffier de la Cité obtient les soumissions suivantes pour fournitures diverses et pour la confection de passages:

TROTTOIRS D'ASPHALTE	Sicily Asphaltum Paving Co.	Canada Roofing Co	ASPHALT SIDEWALKS
MASTIC ASPHALTE LIMMER ..... 1 pouce d'épaisseur, sur une fondation de 4 pcs de béton.....	1.00	1.08	LIMMER Asphalt mastic... 1 inch thick per square yard on 4 inches concrete foundation

Vendredi de la 9 Mars 1906.

POSE DE LA PIERRE	F. D. Lawrence	Laurin & Leitch	Sicily Asphaltum Paving Co.	Clugnon & Desjardins	R. Beaucage	LAYING STONE WORK
BORDURE en PIERRE, 9" x 12" (droite ou courbe), déplacer et reposer au niveau voulu sur 6" de béton (suivant devis). Le pied courant.....	10	12	13 1/2	12	25	CURBSTONE, 9" x 12" (straight or curved) taking up and relaying to new grade on 6" concrete as specified. Per lineal foot
BORDURE en PIERRE, de 6 pouces (droite ou courbe), pose au niveau donné (suivant devis). Le pied courant.....	12 1/2	10	13 1/2	18	12	CURBSTONE, 6 in. (straight or curved) laying to grade as specified. Per lineal foot
BORDURE en PIERRE de 6 pouces (droite ou courbe), déplacer et reposer au niveau voulu. Le pied courant.....	10	10	11	18	6	CURBSTONE, 6 in. (straight or curved) taking up and relaying to new grade. Per lineal foot
BORDURE en PIERRE de plus de 24 pcs. de profond, (droite ou courbe), déplacer et reposer au niveau voulu. Le pied courant.....	18	10	20	24	10	CURBSTONE, over 24 in. deep (straight or curved) taking up and relaying to new grade. Per lineal foot
BORDURE en PIERRE de 4 à 5 pcs. (droite ou courbe) déplacer et reposer au niveau voulu. Le pied courant.....	4	2	5	12	5	CURBSTONE, 4 and 5 in., (straight or curved) taking up and relaying to new grade. Per lineal foot
DALLES de TROTTOIRS, pose de toutes grandeurs et jointoyer au mortier de ciment de Portland, (1 dans 1). La verge carrée.....	20	20	23	35	20	FLAGSTONE SIDEWALKS, laying, all sizes, and cementing joints with Portland cement, 1 to 1. Per square yard
DALLES de TROTTOIRS, relever, tailler, raccorder et reposer toutes grandeurs et jointoyer au mortier de ciment de Portland, (1 dans 1). La verge carrée.....	25	25	29	45	20	FLAGSTONE SIDEWALKS, taking up, cutting, fitting and relaying, all sizes, and cementing joints with Portland cement, 1 to 1. Per square yard
DALLES de COURS D'EAU toute grandeur, relever, tailler, raccorder, reposer et jointoyer au mortier de ciment de Portland, (1 dans 1). Le pied courant.....	4	2	9	22	5	FLAGSTONE WATERCOURSES, taking up, cutting, fitting and relaying all sizes and cementing joints with Portland cement, 1 to 1. Per lineal foot
BLOCS en PIERRE ou en SCORIE, relever et reposage sur un pouce de sable et les joints cimentés avec un mortier de ciment de Portland—1 de ciment et 1 de sable. La verge carrée.....	50	40	50	65	.....	STONE OR SCORIA BLOCKS, taking up and relaying on 1 in. sand, and cementing joints with Portland cement, 1 to 1. Per square yard
DALLES de PASSERELLES, pose de toutes grandeurs. Le pied courant.....	12	10	13	40	5	FLAGSTONE CROSSINGS, laying, all sizes. Per lineal foot
DALLES de PASSERELLES, relever, tailler, raccorder et reposer, toutes grandeurs. Le pied courant.....	7	7	11	40	.....	FLAGSTONE CROSSINGS, taking up, cutting, fitting and relaying, all sizes. Per lineal foot
BLOCS de SCORIES, pose sur sable. La verge carrée.....	50	54	60	55	.....	SCORIA BLOCKS, laying on sand. Per square yard

PAVÉS EN PIERRE	Sicily Asphaltum Paving Co.	Laurin & Leitch	BLOCKSTONE PAVEMENTS
Pavés en pierre de 5" de hauteur, transport et pose sur béton, remplissage des joints avec ciment à paver, tel que spécifié. La verge carrée.....	1.79	1.70	5" Blockstone Pavement, hauling and laying, on Concrete, filling joints with paving cement as specified. Per square yard
Pavés de scories ou briques de 4" de hauteur, transport et pose sur béton, remplissage des joints avec ciment à paver, tel que spécifié. La verge carrée.....	1.72	1.73	4" Scoria Blocks or Paving Bricks, hauling and laying on Concrete, filling joints with paving cement as specified. Per square yard
Pavés, transport et pose sur sable, remplissage des joints avec ciment à paver, tel que spécifié. La verge carrée.....	80	84	Block Pavement, hauling and laying on sand, filling joints with paving cement as specified. Per square yard

Vendredi de la 9 Mars 1906.

MATÉRIAUX	Frothingham & Workman.	Dominion Paper Co.	A. McArthur & Co.	Hamilton Powder Co.	Beauvais Frères	J. L. Lafour	H. Lamontagne & Cie	Peterson Mfg. Co.	Maison Jean Paquette	Lackey & McComb	Canada Roofing Co.	D. E. Boyd & Co.	Montreal Sand & Gravel Co.	J. B. Bombardier & Cie.	J. Tomlin.	SUNDRY MATERIALS.
Coltar..... le gallon	84	70	.....	.....	15c per keg	.15	.10	.....	8c	7c	7c	.....	.....	.....	.....	Coal Tar..... per gallon
Goudron..... le 100 lbs.	52	50	.....	.....	5c	.65	.80	.....	5c	5c	5c	.....	.....	.....	.....	Pitch..... per 100 lbs.
Déchet de coton blanc, la livre.....	.....	.....	.....	.....	10 à 12	0	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Cotton Waste, "white" per pound
Etoupe "English Navy" la livre.....	.....	.....	.....	.....	11	5	.....	.....	4c	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Oakum, "English Navy" per pound
Résine..... la livre	.....	.....	.....	.....	21 to 3	3	.....	.....	2c	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Roan..... per pound
Graisse à roues.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1c	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Xc (tress).....
Cuir pour boyau (hoso), la livre.....	.....	.....	.....	.....	70 à 75	.65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Hose Leather.....
Cuir pour laçage, la livre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Lace.....
"Hase" pour balais et balayouse..... la livre	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Base for Brooms and Sweepers per pound
Dnaino 40.....	No. 1 131	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Dunlop 40..... per pound
Détonateurs..... le 1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Detonators..... per 1000
Mèche (fuse) "Gutta Parcha"..... le 1000 pieds	1.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Fuse "Gutta parcha" per 1000 feet
Boyau en caoutchouc, (hoso) de 3 de pouce, et de 1 pouce..... le pied	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Rubber Hose, 3 in. and 1 in. per foot
SABLE, PAR CHARGE DE BARRE	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	SAND PER BARRE LOAD.
Sable de Rivière, vif, net et fin pour asphalt, livré sur le quai à l'ave. Papineau..... la barrique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Clean Sharp and fine River Sand for Asphalt on wharf at Papineau Ave., per barrel.....
Sable de Rivière, vif, net et fin pour asphalt, livré à la cour de l'ave. DeLormier, la barrique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Clean Sharp and fine River Sand for Asphalt at DeLormier Ave., per barrel.....
Sable de Rivière, vif et net, sur le quai, à l'avenue Papineau et Ouest du pont Wellington..... la barrique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Clean Sharp River Sand on wharf at Papineau Ave. and West of Wellington Bridge..... per barrel.....
Sable de Rivière, vif et net à la cour de l'ave. DeLormier..... la barr.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Clean Sharp River Sand at DeLormier Ave. Yata per barrel.....

BOIS	McCord	DeLormier	McCord	McCord	DeLormier	LUMBER	
PIN BLANC, planches d'un pouce à languettes et rainures. Les 1,000 pieds superficiels.....	23.50	23.50	23.50	22.50	20.50	22.00	WHITE PINE, 1 in. boards, tongued and grooved and rainures. per 1,000 feet, face measure.
PIN BLANC, planches d'un pouce, brutes. Les 1,000 pieds superficiels.....	21.00	21.00	21.00	20.00	19.00	19.00	WHITE PINE, 1 in. boards, rough, per 1,000 feet, face measure.
ÉPINETTE BLANCHE de 12 pieds x 11 pouces x 2 pouces. Les 1,000 pieds superficiels.....	33.00	33.00	33.00	40.00	32.00	33.00	SPRUCK, 12 ft. x 11 in. x 2 in. per 1,000
MORCEAUX D'ÉPINETTE ROUGE, de pas moins de 25 pieds de longueur et de pas moins de 8 pouces d'épaisseur entre les faces au petit bout, et les faces ne devront pas être de moins que 8 pouces. Le pied courant.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	TAMARAC FLOATS, not less than 25 ft. long, and not less than 8 ins. in thickness between faces at the small end and faces to be not less than 8 ins. to be sawed in four, per lineal foot.
PIN JAUNE, de 12 à 18 pieds de longueur, et il ne devra pas y avoir plus de 10% de pièces courtes de 6 pieds à 12 pieds, par 11 pouces x 8 pouces. Les 1,000 pieds superficiels.....	62.70	62.70	61.20	69.60	59.50	59.50	YELLOW PINE, from 12 to 18 feet long, and there must not be more than 10% of shorts from 6 feet upwards, by 11 ins. x 8 ins. per 1,000 feet, face measure.
MADRIERS D'ÉPINETTE ROUGE, de bois vif ne provenant pas de rajons, sciés sur toutes les faces, trois pouces (3") d'épaisseur, cinq pouces (5") et plus de largeur et pas moins de six pieds (6') de longueur. Les 1,000 pieds superficiels.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Vendredi le 9 mars 1906.

PAVÉS EN PIERRE ET PAVÉS ARTIFICIELS	Ryle & Webster	F. Doye & Co.	A. Brodner	Laurin & Leitch	Sicily Asphaltum Paving Co.	Jos. Brunet	F. D. Lawrence	BLOCKSTONE AND ARTIFICIAL BLOCKS
PAVÉS EN PIERRE.								STONE BLOCKS
14" x 8" x 3" à 4" x 5" de hauteur, la v. car.					Stanstead 1.40	Laurent-Jan 1.40		11" to 8" x 3" to 4" x 6" deep, per square yard.
BLOCS-SCORIES					Mount Johnson 1.48			SCORIA BLOCKS
BLOC ETALON : 8" x 3 1/2" x 4" de hauteur			Bolvivar 39.00				49.50	STANDARD BLOCKS. 8" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
BLOC SPECIAL No. 1 : 9" x 3 1/2" x 4" de hauteur							45.50	SPECIAL BLOCK No. 1. 9" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
BLOC SPECIAL No. 2 : 8" x 3 1/2" x 4" de hauteur							30.00	6" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
BRIQUE : 8" x 3 1/2" x 4" de hauteur							45.50	SPECIAL BLOCK No. 2. 9" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
BRIQUE : 8" x 3 1/2" x 4" de hauteur							30.00	6" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
BRIQUE : 8" x 3 1/2" x 4" de hauteur							45.50	BRICKS. 8" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
BRIQUE : 8" x 3 1/2" x 4" de hauteur							45.50	BRICKS. 8" x 3 1/2" x 4" deep.....per 1,000
Standard 9" x 3 1/2" x 4"	35.50	33.00						Standard 9" x 3 1/2" x 4".....per 1,000
"Metropolitan or Canton"		33.00						8" "Metropolitan or Canton" 9" x 4 1/2" x 3".....per 1,000
"Panel Blue Paving Brick" 9" x 3 1/2" x 4"		33.00						Plain " " 9" x 4 1/2" x 3".....per 1,000
"Plain Blue Paving Brick" 9" x 4 1/2" x 3"		33.00						"Logan Paving Brick".....per 1,000
"Logan Paving Brick" 9" x 4 1/2" x 3"		35.00						

PAVÉS ET ASPHALTE	Barber Asphalt Paving Co.	Sicily Asphaltum Paving Co.	BLOCKS AND ASPHALT
PAVÉS en PIERRE de 5" de hauteur, transport et pose sur béton, remplissage des joints avec ciment à part, tel que spécifié. La verge carrée.	1.77	1.83	5" Blockstone Pavement, hauling and laying, on Concrete, filling joints with paving cement as specified. Per square yard
PAVÉS de SCORIES ou BRIQUES de 4" de hauteur, transport et pose sur béton, remplissage des joints avec ciment à paver, tel que spécifié. La verge carrée	1.73	1.87	4" Scoria Blocks or Paving Bricks, hauling and laying on Concrete, filling joints with paving cement as specified. Per square yard
PAVÉS, transport et pose sur sable, remplissage des joints avec ciment à paver, tel que spécifié. La verge carrée.	.85	.00	Block Pavement, hauling and laying on sand, filling joints with paving cement as specified. Per square yard
ASPHALTE DE ROCHE, 3 pes d'épaisseur, sur une fondation de 6 pes de béton. La verge carrée.	3.25		ROCK ASPHALT, 3 inches thick, on a 6 inch concrete foundation. Per square yard
ASPHALTE ARTIFICIEL, couche lieuse de 1 pouce et surface d'usage de 3 pouces, sur une fondation de 6 pouces de béton. La verge carrée.	2.10	2.20	ARTIFICIAL ASPHALT, 1 inch binder course and 2 inch wearing surface, on a 6 inch concrete foundation. Per square yard

PAVAGES D'ASPHALTE	Barber Asphalt Paving Co.	Sicily Asphaltum Paving Co.	ASPHALT PAVEMENTS
ASPHALTE DE ROCHE, 3 pes d'épaisseur sur une fondation de 6 pes de béton, la vrg. car.		3.20	ROCK ASPHALT, 3 inches thick, on a 6 inch concrete foundation.....per sq. yard.
ASPHALTE ARTIFICIEL, couche lieuse de 1 pouce et surface d'usage de 3 pouces, sur une fondation de 6 pouces de béton, la vrg. car.	2.10	2.19	ARTIFICIAL ASPHALT, 1 inch binder course and 2 inch wearing surface, on a 6 inch concrete foundation.....per sq. yard.

Vendredi le 9 mars 1906.

TROTTOIRS EN DALLES DE PIERRE	Sicily Asphaltum Paving Co.	J. Roch.	Laurin & Leitch	F. D. Lawrence.	O. Monderville.	Frère & Frère	FLAGSTONE SIDEWALKS AND CURBSTONE SUPPLY.
TROTTOIRS EN DALLES DE PIERRE							FLAGSTONE SIDEWALKS.
DALLES, 4 pds x 2 pds x 2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.02		1.99				FLAGS, 4 ft. x 2 ft. x 2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 2 pds x 4 pds x 2 1/2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	1.83		1.90				FLAGS, 4 ft. x 2 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 5 pds x 2 1/2 pds x 2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.22		2.14				FLAGS, 5 ft. x 2 1/2 ft. x 2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 5 pds x 2 1/2 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.00		2.00				FLAGS, 5 ft. x 2 1/2 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 3 pds x 2 1/2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.64		2.49				FLAGS, 6 ft. x 3 ft. x 2 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 3 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.45		2.30				FLAGS, 6 ft. x 3 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 4 pds x 2 pds x 2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.49				FLAGS, 4 ft. x 2 ft. x 2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 4 pds x 2 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.34				FLAGS, 4 feet x 2 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 2 1/2 pds x 2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.64				FLAGS, 5 feet x 2 1/2 ft. x 2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 5 pds x 2 1/2 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.39				FLAGS, 5 ft. x 2 1/2 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 3 pds x 2 1/2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.92				FLAGS, 6 ft. x 3 ft. x 2 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 3 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.76				FLAGS, 6 ft. x 3 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 4 pds x 2 pds x 2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			1.99				FLAGS, 4 ft. x 2 ft. x 2 in. thick and up, per square yard laid.
DALLES, 4 pds x 2 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			1.90				FLAGS, 4 ft. x 2 ft. x 1 1/2 in. thick and up, per square yard laid.
DALLES, 5 pds x 2 1/2 pds x 2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.08				FLAGS, 5 ft. x 2 1/2 ft. x 2 in. thick and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 2 1/2 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.00				FLAGS, 6 ft. x 2 1/2 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 3 pds x 2 1/2 pes d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.33				FLAGS, 6 ft. x 3 ft. x 2 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
DALLES, 6 pds x 3 pds x 1 1/2 po d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.			2.30				FLAGS, 6 ft. x 3 ft. x 1 1/2 in. thick, and up, per square yard laid.
PIERRE DE BORDURE, droite de 6 pes x 20 pes x pas moins de 3 pds de longueur. Le pied courant	.40					.39	CURBSTONE, straight 6 in. x 20 in. x not less than 3 feet long.....Per lineal foot.
PIERRE DE BORDURE, courbe de 6 pes x 20 pes x pas moins de 3 pds de longueur. Le pied courant.	.50					.55	CURBSTONE, curved 6 in. x 20 in. x not less than 3 feet long.....Per lineal foot.
DALLES DE PASSERELLES de 24 pes de largeur x pas moins de 5 pes d'épaisseur x pas moins de 3 pieds de longueur. Le pied courant.	.93		.84			.79	CROSSWALK FLAGS, 24 in. wide x not less than 5 in. thick, x not less than 3 feet long.....Per lineal foot.

Vendredi Le 9 mars 1906.

HUILES ET PEINTURES.	L. Gravel.	Maison Jean Faquette.	H. Lamontagne & Cie.	Beauvais Frères	E. Colas.	PAINTS & OILS.
Huile de lin, bouillie..... le gallon	.62	.58	.52	.59 to .64	.65	Linseed Oil boiled..... per gallon
Laque Noire, (Black Japan) "	.85	.50	.64	.80 & .90	.75	Black Japan..... "
do Brune, (Brown do) "	.85	.50	.69	.90 & 1.20	.85	Brown do..... "
Vernis de Voiture..... "	2.25	1.10	4.45	2.50	3.00 & 5.00	Elastic Carriage Varnish..... "
do à polir..... "	2.25	1.70	2.75	2.75	4.00	Rubbing Varnish..... "
do à train..... "	2.25	1.20	3.25	3.00	3.50	Gearing do..... "
do à caisse..... "	3.00		3.75	4.00	2.00	Wearing do..... "
Laque en feuilles, blanche (Shell-lac)..... "	2.75		.59	.65	.65	White Shellac..... "
Laque en feuilles, brune (Shell-lac)..... "	2.50		.57	.65	.60	Brown do..... "
Térébentine..... "	1.00	.98	.99	1.05	1.00	Turpentine..... "
Vermillon, sec..... la lb.	1.00	.06	.06 1/2 to 1.05	.20 to .40	.20	Vermillon, dry..... per lb
do à l'huile..... "	.25	.10	.15	.18 to .30	.25	do in oil..... "
Rouge de Toscane, (laque)..... "	.25	.25		.18	.12	Tuscan red, in Japan..... "
do Indien, sec..... "	.10	.04	.12	.12	.12	Indian red, dry..... "
Bleu Marine, sec..... "	.05	.06	.09	.08 & 10	.12	Ultramarine blue, dry..... "
do à l'huile..... "	.15	.07	.15	.20	.20	do in oil..... "
do (laque)..... "	.25		.20	.16	.16	do in Japan..... "
Vert Brunswick, sec..... "	.10	.04	.04	.06	.08	Brunswick green, dry..... "
do Impérial Français, mastic..... "	.12	.13	.09		.13	French Imperial Green, mastic..... "
Oxyde de Bismuth, (Flake White), (laque)..... "	.25		.25		.10	Flake White in Japan..... "
Blanc de plomb, à l'huile..... "	6.00	6.00	.06 1/2	6.00	6.00	White Lead, mastic..... "
Noir, (drop black), sec..... "	.10	.08	.15	.18 & .22	.12	Drop Black, dry..... "
Noir d'Ivoire, (laque)..... "	.25	.18	.19	.24	.15	Ivory do in Japan..... "
Terre de Siègne, sèche..... "	.08	.02	.03	.08 & 10	.10	Raw Sienna, dry..... "
Terre Ombre..... "	.08	.02	.03	.07, .08 & .09	.11	Raw Umber, do..... "
Mastic..... "	1.90	.14	1.90	1.60 & .02	.02	Metallic Oxide, dry..... "
						Putty..... "

HUILES	A. D. Gall Petroleum & Chemical Co.	W. L. Thom Oil Co.	Imperial Oil Co.	L. Gravel	OILS
Pétrole..... le gallon	.15 1/2	.14 1/2	.14 1/2		Coal Oil..... per gallon
Astrale..... "	.18	.22	.21	.30	Engine, Oil, heavy..... "
Pour Engin, épaisse, (heavy)..... "	.22	.24	.22 1/2	.35	do extra heavy..... "
Ex. " (Ex. " )..... "	.34	.42	.36	.50	Cylinder Oil..... "
A Cylindre..... "	.17	.21	.20	.25	Machine Oil..... "
A Machine..... "	.20	.23	.32		Crusher Oil..... "
Pour Broyeur, (Crusher Oil)..... "	.09 1/2	.10 1/2	.10		Petroleum Residuum..... "
De Riain..... la livre	.08	.08	.08		Castor Oil..... per lb.

FONTE	Canadian Iron Foundry	Garth & Co.	J. Colas	CASTINGS
Toute fonte pour bouches d'égouts, trappes et châssis de regards, trappes de tuyaux de lavage et autre fonte. Le prix des commissions comprend les modèles..... par lb.	2.35			Iron castings for Gulleys, Manhole cover and tops and Flushing Pipe covers..... per lb.
Bouches d'égouts, en fonte, le soumissionnaire devra mentionner la pesanteur et les dimensions..... chaque	19.00	20.00	10.50	Cast iron Gulleys, complete, Tenderer must state dimensions and weight..... each
Regards d'égouts, grand modèle—Poids ne devra pas être moins que 800 lbs..... chaque	15.00	15.25		Manhole Covers, "large"—weight not to be less than 800 lbs..... each
Regards d'égouts, petit modèle.—Poids ne devra pas être moins que 700 lbs..... chaque	13.05	13.00		Manhole Covers, "small"—weight not to be less than 700 lbs..... each
Couvert pour tuyau de lavage — Poids ne devra pas être moins que 220 lbs..... chaque	2.30	5.25		Flushing pipe Covers (9") — weight not to be less than 220 lbs..... each
Toute autre fonte..... par lb.	2.25	2 1/2		All other castings..... per lb.

Vendredi Le 9 mars 1906.

TUYAUX EN TERRE CUITE	W. McNally & Co.	A. Brenner	F. Hyle & Co.	Hyue & Webster	VITRIFIED CLAY PIPES
Droits de 18 p., 1 1/2 p. d'épais., la vge. cr.	2.25	2.20	2.18	1.90	Straight 18 in. x 1 1/2 in. th'k, p. lin. yd
15 " 1 1/2 " " " " " "	1.50	1.50	1.62	1.40	15 in. x 1 1/2 in. " " " "
12 " 1 " " " " " "	1.05	1.00	1.05	.85	12 in. x 1 in. " " " "
9 " " " " " " "	.77	.70	.68	.64	9 in. x 7/8 in. " " " "
6 " " " " " " "	.394	.38	.40	.344	6 in. x 3/4 in. " " " "
Goud. 18 " 1 1/2 " " la pièce	2.20	2.00	2.18	2.00	Bends, 18 in. x 1 1/2 in. " per length
15 " 1 1/2 " " " " "	1.68	1.65	1.62	1.65	15 in. x 1 1/2 in. " " " "
12 " 1 " " " " " "	1.39	1.40	1.35	1.30	12 in. x 1 in. " " " "
9 " " " " " " "	1.20	1.20	1.15	1.00	9 in. x 7/8 in. " " " "
6 " " " " " " "	.60	.55	.65	.50	6 in. x 3/4 in. " " " "
Jonctions 18 " 1 1/2 " " " " "	3.75	3.70	3.75	2.50	Junct's, 18 in. x 1 1/2 in. " " " "
15 " 1 1/2 " " " " " "	2.75	2.70	2.75	2.25	15 in. x 1 1/2 in. " " " "
12 " 1 " " " " " "	2.19	2.25	2.19	2.15	12 in. x 1 in. " " " "
9 " " " " " " "	1.43	1.40	1.43	1.35	9 in. x 7/8 in. " " " "
6 " " " " " " "	.99	.75	.99	.92	6 in. x 3/4 in. " " " "
Radiers de 16 pes de longueur..... "	.29	.30	.30	.26 1/2	Inverts, sixteen inches long, each

FICHES	Frothingham & Workman	A. Prud'homme & Fils	Caverhill Learmont & Co.	SPIKES	
Fiches en fil de fer, de 1 pc. x 1/4 pc., 1 1/2 oz. chaque ou 1230 par 100 lbs.....	2.10	No 2 2.10	No 1 2.20	2.10	Wire Spikes, 6 x 1/2 in., 1 1/2 oz. each or 1230 per 100 lbs

FOURNITURE DE POUSSIER SANS MATIERES ORGANIQUES	Sicily Asphaltum Paving Co.	A. Walker & Co.	INORGANIC DUST
POUSSIER, SANS MATIERES ORGANIQUES ou CARBONATE de CHAUX, livraison à la cour de l'Avenue DeLorimier, par tonne de 2,000 livres.....	0.20	7.07	INORGANIC DUST or powered CARBONATE of LIME, delivered at DeLorimier Avenue yard, per ton of 2,000 pounds.....

FOURNITURE D'ASPHALTE	Barber Asphalt Paving Co.	Lockorby & McComb	Lawrin & Letch	Sicily Asphaltum Paving Co.	SUPPLY OF ASPHALT
ASPHALTE, livraison à la cour de l'Avenue DeLorimier, par tonne de 2,000 livres.....	Trinidad Pitch Lake 33.00	Maltha Brand 21.50	Acme 27.50 Acme flux. 30.00 99 p. c. pure	Hermudez 20.50	ASPHALT, delivered at DeLorimier Avenue yard, per ton of 2,000 pounds.....
ASPHALTE, livraison à la cour de l'Avenue DeLorimier, par tonne de 2,000 livres.....	Special Fluxed Trinidad 75 p. c. pure 21.50			Trinidad 31.50	ASPHALT, delivered at DeLorimier Avenue yard, per ton of 2,000 pounds.....
ASPHALTE, livraison à la cour de l'Avenue DeLorimier, par tonne de 2,000 livres.....	Genasco X X 95 p. c. pure 22.50				ASPHALT, delivered at DeLorimier Avenue yard, per ton of 2,000 pounds.....

PAVÉS D'ASPHALTE COMPRIMÉ	L. Gravel	COMPRESSED ASPHALT BLOCKS
PAVÉS EN ASPHALTE COMPRIMÉ, 12" x 8" x 5" de hauteur, la verge carrée.....	F. O. B. Montreal, 12 x 8 x 5 1.78	COMPRESSED ASPHALT BLOCKS, 12" x 8" x 5" deep, per square yard.....
PAVÉS EN ASPHALTE COMPRIMÉ, 5" de hauteur, transport et pose sur béton, remplissage des joints avec sable chaud tel que spécifié, la verge carrée.....	2.83	5" COMPRESSED ASPHALT BLOCK PAVING, hauling and laying, on Concrete, filling joints, with hot sand as specified. Per square yard.....

Vendredi le 9 mars 1906.

CEMENT		W. McNally & Co.	Stinson-Reeb Builders Supply Co.	A. Bremner	F. Hyde & Co.	W. & F. P. Currie & Co.	CEMENT
CEMENT ARTIFICIEL PORTLAND EN BARILS							ARTIFICIAL PORTLAND CEMENT IN BARRELS
MARQUES DE FABRIQUES	Hercules..... le 100 lbs	.59					Hercules..... per 100 lbs wght
	"Whites" English..... "	.57					"Whites" English..... "
	"Crescent" Canadian..... "	.58	.55				"Crescent" Canadian..... "
	J. B. White & Bros., English... "		.55				J. B. White & Bros., English... "
	Anchor-Belgium..... "		.55				Anchor-Belgium..... "
	Bridge..... "		.55				Bridge..... "
	International..... "				.61		International..... "
Anchor-England..... "					.60	Anchor-England..... "	

BRIQUES.	Stinson-Reeb Builders Supply Co.	Hyde & Webster.	F. Hyde & Co.	J. Keegan.	BRICK.
BRIQUES D'EQUERRE.—8" x 4" x 2 1/2" le mille.....	10.50	10.60	11.75	12.00	SQUARES, 8" x 4" x 2 1/2", per thousand.
BRIQUES RISHAUTEES (pour voûte) 8" x 4" x 3" x 2 1/2" le mille.....	13.00	13.00	16.00	14.00	CROWN BEVELS 8" x 3" x 2 1/2", per thousand.

TROTTOIRS DE COMPOSITION	M. Pagnuolo	Canada Roofing Co	COMPOSITION SIDEWALKS
Dalles en béton éméritique.....	Dalles de 3 pds. 4 pds. 5 pds. 1.50 sq. yd. 1.65 sq. yd. 1.65 sq. yd.		..... Éméritic concrete
Ciment.....		1.80 sq. yd.	..... Cement
Escarbilles et goudron.....		85c sq. yd.	..... Cinder and Coal tar
Escarbilles, goudron et asphalte.....		1.25 sq. yd.	..... Cinder, Coal tar, and Asphalt

MACADAM BITUMINEUX	Barber Asphalt Paving Co.	Laurin & Leitch.	BITUMINOUS MACADAM.
MACADAM BITUMINEUX imperméable, fondation de 4 pouces et surface d'usage de deux pouces... la verge carrée.....	1.98	2.50	BITUMINOUS MACADAM WATERPROOF PAVEMENT' 4 inch. foundation, and 2 inch. wearing surface..... per square yard

Vendredi le 9 mars 1906.

FERRONNERIES	Frithingham & Workman	Caverhill, Learmont & Co.	Alabon Jean Pequetin	I. L. Leduc	Beauvais Frères	A. Prud'homme & Fils	Letang Hardware Co.	HARDWARE
Fer de Norvège, le 100 lbs.....	3.63 basis	3.40				3.75 basis		Norway Iron, per 100 lbs.
For on barres, grosseurs diverses, le 100 lbs.....	1.95 "	1.95	2.03 basis	2.05 basis		1.95 "		Bar Iron, different sizes, per 100 lbs.
For carré, 1 pc. de 1 1/2 pc., le 100 lbs.....	1.05 "	1.05	2.03 "	2.05 "		1.05 "		Square Iron, 1 in. and 1 1/2 in., p. 100 lb
Fer rond de 1/2 pc. à 1 1/2 pc., le 100 lbs.....	1.95 "	1.95	2.08 "	2.05 "		1.95 "		Round Iron, from 1 in. x to 1 1/2 in., per 100 lbs
Fer angulaire, 1 pc. x 1 pc. à 2 pc. x 2 pc., le 100 lbs.....	2.40 "			2.75 to 3.25		2.50 to 2.75		Angle Iron, 1 1/2 in. x 1 in. to 2 in. x 1 in., per 100 lbs
Fer pour cercles et bandes, grosseurs ordinaires, le 100 lb	Hoop 2.35 Band 2.25 basis	Hoop 2" largor 3.40 Band 1 to 6" 2.25				2.25		Hoop and Band Iron, ordinary sizes, per 100 lbs
ACIER FONDU								CAST STEEL
En barre octogone et carré, le 100 lbs.	Red Star Tool 7c Special 10 1/2 basis	Black Diamond 7 1/2 basis	71			Sandersons Crucible 81c. Canada Crown 71c. Blk Diamond 71c.		Bar, Octagon and Square, per 100 lbs
Acier à machine, en barre, grosseurs ordinaires, le 100 lbs		1/2 to 3" 2.50		2.27 1/2		2.25 Iron finish 2.35 steel		Machine Steel, Bar, ordinary sizes, per 100 lbs
Tôle d'acier, pour grattoirs, le 100 lb.		10 to 16 gauge 2.50				2.15		Sheet Steel for Scrappers, per 100 lbs
Clous en fil de fer, 3 pes. en montant, le 100 lbs.....	1 1/2 & up 2.10 per keg	2.10 basis	2.10 basis	3" 2.15 4" 2.10 5 & 6" 2.05		2.10 basis	3-2 20 4-2.30 5 & 6-2.10	Wire Nails 3 in. and upwards, per 100 lbs
Clous coupés, de 3 pes. en montant, le 100 lbs.....	1 1/2 & up 2.10 per keg	2.05 "	3.15 "	3" 2.30 4" 2.25 5 & 6" 2.20		2.15 "	3-2 20 4-2.15 5 & 6-2.10	Cut Nails, 3 in. and upwards, per 100 lbs
Boulons pour voitures de 1/2 pc. à 1 pc. x 1 pc. à 8 pes., le 100 "	1/2 dia & less 80, 10, 10, 2% 7-10 & larger 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10, 10, 2% 7-10 & larger 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10 & 10%, 7-10 & up 55, 5 & 10%	1/2 & under 60, 10 & 10%, 7-10 & up 55, 5 & 10%	1/2 & less 60, 10, 10%, 7-10 & up 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10, 10%, 7-10 & up 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10, 10%, 7-10 & up 55, 5, 10, 2%	Carriage Bolts 1/2 in. to 1 in. x from 1 in. to 8 in., per 100
Boulons à machine de 1/2 pc. à 1 pc. x 2 pes. en montant, le 100 "	1/2 dia & less 60, 10, 2% 7-10 & larger 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10, 2% 7-10 & larger 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10 & 10%, 7-10 & up 55, 5 & 10%	1/2 & under 60, 10%, 7-10 & up 55, 5 & 10%	1/2 & less 60, 10, 10%, 7-10 & up 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10, 10%, 7-10 & up 55, 5, 10, 2%	1/2 & less 60, 10, 10%, 7-10 & up 55, 5, 10, 2%	Machine Bolts 1/2 in. to 1 in. x from 2 in. up, per 100
Boulons de bande de roue de 1/2 pc. à 1 pc. x 2 pes. en montant, le 100.....	75 & 5%	75, 10, 2%	75%	75%	75%	75, 5%	75%	Tire Bolts 1/2 in. to 1 in. x from 2 in. up, per 100
Boulons pour poêle de 1/2 pc. à 1 pc. x 1 pc. en montant, le 100.....	77 1/2	80, 2%	75%	75%	75%	75, 5%	75%	Stove Bolts 1 in. to 1 in. x from 1 in. up, per 100
PELLES								SHOVELS
No. 2, rondes — soldes, en acier fondu (60 lbs par douzaine), la doz.....	Dunn's Black 5.51 Beaver Bright 6.65	Olds Black 5.11 Olds Bright 6.65	Olds Bright 5.75	Reaver, Burns, Olds, Jones, Gilmour Grays, Gold Medal or equal trade mark	Gold Med. 7.12 Beaver 6.32 Jones 10.17	Jones 8.75 Olds 5.40	Burns Gray 3.29 6.85	No. 2, Round, solid Cast Steel (60 lbs per doz), per doz
No. 2, carrées-soldes, en acier fondu (60 lbs. par douzaine), la doz.....	Dunn's Black 8.33 Beaver Bright 6.65		Olds Not Bright 5.48	45% off list	Gold Med. 7.42 Beaver 6.32 Jones 10.17	Jones 8.75 Olds 5.40	3.29 6.85	No. 2, Square, solid Cast Steel (60 lbs per doz), per doz
Pour poêle, en acier fondu, à long manche, la doz.....	Special Corporation 7.50	Olds No 6. 6.40			Gold Med. 7.50	Olds No. 6 6.18	Olds No 6 6.42 Grey Burns 3.00 9.36	Snow, Cast Steel, long handle, per doz
Manches de pics, la doz.....	1.80	(c) 1.35 Maple 1.50	1.20	1.30	1.00 to 1.50	No 2 51 No. 1 1.40; Maple 1.20	1.40	Pick Handles, per doz
Manches de marteaux à pierre, petits, la doz.....	.95	1.20	.75	1.50	.75	18" 43 20" 48	14" 30c 16" 35c 18" 40c 20" 45c	Hammer Handles, Stone, Snail, per doz
Manches de marteaux (Sledge), la doz.....	1.50	28" 1.00, 30" 1.15, 32" 1.15, 30" 1.15.	1.00	1.00		34" 95 36" 1.07	22" 55c 24" 60c 26" 75c 34" 85c 32" 90c 30" 1.10 38" 1.25	Sledge Handles, per doz



Vendredi le 9 mars 1906.

Les soumissions sont renvoyées à l'inspecteur de la Cité afin qu'il prépare un tableau comparatif des prix et il est

Résolu

Que ne soient pas prises en considération les soumissions non conformes au cahier des charges, termes et conditions et formules de soumission.

Reçue une lettre de la "Model Building Stone Co. Ltd." offrant à \$1.75 de la pierre de composition de quatre pouces d'épaisseur.  
Déposée sur le bureau.

De la "Lumber Port Land Co." protestant contre la construction à la journée de l'égout projeté de la rue Dufferin.

Après délibération, sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu:

Que le Département en foi soit prié de faire savoir à la Commission si celle dernière a le droit de faire exécuter à la journée des travaux s'élevant à plus de \$500.00 sans faire de rapport pour obtenir l'autorisation du Conseil de Ville à cet effet, et notwithstanding le protest des personnes appelées à payer pour les travaux en question.

Vendredi le 9 mars 1906.

De l'Association des Tailleurs de Pierre demandant que le contrat pour fourniture de pierre de bordure soit adjugé à des entrepreneurs employant des journaliers de l'Union. Question différée jusqu'à ce que soient prises en considération les soumissions pour fourniture de pierre de bordure.

Il est

Résolu:

De constituer les diverses sous-commissions suivantes:

Chemins de fer à vapeur et électriques: M. St. les échevins Lapointe (ab), et White.

Égouts, trottoirs et poteaux: M. M. les échevins Leclaire et Giroux.

Employés: M. M. les échevins O'Connell et J. B. A. Martin.

Il est

Résolu:

Que M. le Président fasse ex officio partie des diverses sous-commissions permanentes.

M. l'échevin Sadler se présente devant la Commission et déclare que le changement de nom de la rue Craig a causé un réel préjudice aux gens d'affaires de cette rue, et il prie la Commission de la Ville de s'occuper de cette question du changement de nom de

Vendredi le 9<sup>me</sup> Mars 1906.  
La rue Craig.

M. O'Connell déclare que la Succession Smith est consentante à louer à la Cité la cour de la rue McLeod aux mêmes conditions que l'année dernière. M. O'Connell promet d'obtenir un écrit à cet effet pour la prochaine assemblée.

Je remise une lettre de M. Edmond Chéron demandant une position de contremaître.

Cette demande est accompagnée d'une requête.

Question différée jusqu'à ce qu'une vacance se produise.

De M. Louis Demers, se plaignant des odeurs émanant d'une bouche d'égout en face du No 47 de la rue Labelle.  
Renvoyé à l'inspecteur de la Cité.  
Une prière de remédier à ces plaintes.

Adjournement.

Jenny Larivière  
Président.

Séance Journalière de la Commission de la Voirie.  
Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.  
3 o'clock P.M.

Present.

Al. Larivière Chairman.  
Lapointe (C.A.)  
Leclaire  
White  
Giroux  
O'Connell  
Martin J. B. C.

The following accounts being duly certified, warrants were signed:

Warrant No. 131 Sages.	\$ 376.28
132 do.	1680.12
133 R. C. Boyd & Coy.	8.00
134 Alex Bremner.	22.00
135 Dennis Advertising Signs Ltd	138.09
136 Farand & Delorme.	73.00
137 Frothingham & Workman Ltd	115.00
138 The Earth Coy	4.72
139 Hudson & Chasli	5.50
140 J. O. Sabreque & Co.	53.42
141 E. Lemire	131.36
142 Symon & Sons Coy	2.08
143 A. Ramsay & Sons Coy	4.87

The following communications were submitted.

From the Standard Drain Pipe Co., stating that its tender was deposited in the City Clerk's office well within the specified time and that the tender had originally

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.  
 been enclosed in the official envelope;  
 and the cheque presented to the  
 cashier as formerly, but in conforming  
 to the new rules, which requires the  
 cheque to be enclosed in the envelope  
 together with the tender, the official  
 envelope had to be opened and in  
 doing so it was stained and was replaced  
 by a plain envelope which was addressed  
 and endorsed exactly the same as  
 the official envelope. Therefore the com-  
 pany asks that its tender be considered.  
 After deliberation, it was decided to  
 adhere to the resolution of the last  
 meeting not to entertain tenders which  
 are not in conformity with the specifi-  
 cations, terms and conditions and  
 form of tender.  
 From the Cleveland Stone Co., stating  
 that Messrs. Laurin and Leitch are  
 the only firm in the Province of Quebec  
 authorized to submit prices on Gray  
 Canyon sawed flagging.

Resolved:

That said letter be filed of record.

From Messrs. Laurin & Leitch stating  
 that they have purchased the rights  
 to use Warren Bros. patents for the  
 Province of Quebec for bituminous  
 macadam waterproof pavements,  
 and that the City cannot accept the  
 tender of the Barber Asphalt Paving Co.  
 without incurring responsibility for

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

damages.  
 Mr. John Dillon, agent of the Barber  
 Asphalt Paving Co., submitted a letter  
 from the City Engineer of Paterson,  
 N. J., to the effect that the bituminous  
 macadam pavement laid in Paterson  
 by said company is very satisfactory.

Resolved:

That said letter be filed of record.

Tenders.

Paints & Oils

It was moved by Ald. N. Lapointe:

"That the contract for the supply paints  
 and oils according to the specifications,  
 terms and conditions and form of  
 tender be awarded to the lowest tenderer  
 the Maison Jean Baguette, at the prices  
 mentioned in their tender for  
 same."

It was moved in amendment by Ald. ~~Chapman~~

"That no contract be awarded for the supply  
 of paints and oils, and more over that  
 the City Surveyor be authorized to  
 purchase paints and oils as required,  
 and wherever he can do so to the  
 best advantage and most economi-  
 cally."

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

The amendment was adopted on the following division:  
Yeas: White, Giroux, O'Connell and Martin  
Nays: Lapointe and Leclair 2.  
And it was

Resolved:

Accordingly.

### Tile Pipes & Inverts

On motion of Ald. Martin,  
it was.

Resolved:

That the contract for the supply of tile pipes and inverts according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to the lowest tenderer Messrs. Hyde & Webster, at the prices mentioned in their tender for same.

### Wire Spikes

On motion of Ald. O'Connell,  
it was.

Resolved:

That the contract for the supply of wire spikes according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to Messrs. Caverhill Leannou & Co. at the prices mentioned in their tender for same.

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

### Lumber

On motion of Ald. Lapointe,  
it was.

Resolved:

That the contract for the supply of lumber according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to the lowest tenderer Messrs. J. T. Marchand & Co., at the prices mentioned in their tender for same.

### Cement

Resolved:

That the contract for the supply of cement according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded as follows: to Messrs. W. McNally & Co., for "Hercules" cement at 59¢ per 100 lbs; and to Mr. A. Bremner for "Crescent" cement at 55¢ per 100 lbs. for whatever quantity that may be required of either brand.

### Castings

On motion of Ald. White  
it was.

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

Resolved:

That the contract for the supply of iron castings, gullies, manhole covers and of broking pipe covers according to specifications, terms, and conditions and form of tender, be awarded to the Canadian Iron & Foundry Co., at the prices mentioned in their tender for same.

### Oils

On motion of Ald. Giroux,  
it was,

Resolved:

That no contract be awarded for the supply of oils, and moreover that that City Surveyor be authorized to purchase oils as required and wherever he can do so to the best advantage and most economically.

### Brick

Messrs. Hyde & Webster and Mr. Stinson of the Stinson Keel Builders' Supply Co., declared that their prices included delivery where required.

On motion of Ald. Lapointe,  
it was,

Resolved:

That the contract for the supply

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

of bricks according to specifications, terms and conditions and form of tender be divided equally between the two lowest tenderers whose prices are equal i.e. Messrs. Hyde & Webster and the Stinson Keel Builders' Supply Co. at the prices mentioned in their tender for same.

### Sundry Materials

On motion of Ald. O'Connell,  
it was,

Resolved:

That the contract for the supply of coal tar according to specifications, terms and conditions and form of tender be divided equally between the three lowest tenderers who have tendered at the same price i.e. Messrs. A. McArthur & Co., Lockerby & Melgoum and the Paterson Mfg. Co., at the price mentioned in their tender for same.

On motion of Ald. Leclaire, it was,

Resolved:

That the contract for the supply of pitch according to specifications, terms and conditions, and form of tender be awarded to the Maison Jean Paquette at 49 1/2 c. per 100 lbs. for the same quality as that supplied by the said firm last year.

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

Resolved:

On motion of Ald. Eincup, it was,  
That the contract for the supply of  
bottom Waste "white" according to  
specifications, terms and conditions  
and form of tender be awarded to  
Mr. G. J. Lafleur at the price mentioned  
in his tender for same, and that  
the contract for the supply of  
oakum "English Navy," rosin and  
apple greases, according to specifications,  
terms and conditions and form  
of tender be awarded to Messrs.  
Beauvais Freres, at the prices men-  
tioned in their tender for same.

Resolved:

On motion of ald. Martin, it was,  
That the contract for the supply of  
hose leather and lace leather accor-  
ding to specifications terms and  
conditions and form of tender be  
awarded to Messrs. H. Lamontagne  
at the prices mentioned in their  
tender for same.

Resolved:

On motion of Ald. Lapointe, it was,  
That the contract for the supply  
of bass according to specifications,  
terms and conditions and form  
of tender be awarded to the lowest  
tenderer Messrs. R. E. Boyd & Co.,  
at the price mentioned in their tender

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

for same.

Resolved:

On motion of Ald. O'Connell, it was,  
That the contract for the supply of  
duoline 40 p.c. and duoline 50 p.c.  
according to specifications, terms  
and conditions and form of tender  
be awarded to the lowest tenderer,  
the Hamilton Powder Co., at the  
prices mentioned in their tender  
for same.

Resolved:

On motion of Ald. Martin, it was,  
That the contract for the supply of  
detonators, fuse and rubber band hose  
according to specifications, terms  
and conditions and form of tender  
be awarded to Messrs. Beauvais Freres  
at the prices mentioned in their  
tender for same.

Resolved:

On motion of Ald. Eincup, it was,  
That the contract for the supply of  
river sand for asphalt on wharf at  
Papineau Avenue, according to  
specifications, terms and conditions  
and form of tender be awarded to the  
lowest tenderer, the Canada Roofing Co.,  
at the price mentioned in their  
tender.

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

Resolved:

On motion of Ald. Martin, it was,  
That the contract for the supply of river sand for asphalt at Delormier avenue. Yard, river sand on wharf at Papineau avenue and west of Wellington bridge and river sand at Delormier avenue. Yard, according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to the lowest tenderer Messrs J. B. Bouhonnay & Co., at the prices mentioned in their tender for same.

### Hardware

Resolved:

That no contract be awarded for the supply of hardware and moreover that the City Surveyor be authorized to purchase hardware as required and wherever he can do so, to the best advantage and most economically.

### Flagstone Sidewalks

Resolved:

On motion of Ald. White, it was,  
That the contract of supplying and laying Gray Canyon sawed flagstone two inches thick and upwards, according to specifications, terms and conditions and form of tender

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

be awarded to the lowest tenderer, Messrs Laurin & Litch at the prices mentioned in their tender for same.

Resolved:

On motion of Ald. Giroux, it was,  
That the contract for supplying and laying New York split bluestone and Valleyfield sawed bluestone according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to the lowest tenderer, Mr. F. D. Lawrence at the prices mentioned in his tender for same.

### Curbstone

It was moved by Ald. Martin:  
"That the contract for the supply of straight and curved curbstone according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to Mr. O. Mandeville at the prices mentioned in his tender for same."

It was moved in amendment by Ald. Leclair:  
"That the contract for the supply of straight and curved curbstone according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to Messrs. Sathille & Fren at the prices mentioned in their tender for same."

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.

It was moved in sub-amendment  
by Ald. Giroux:

"That the contract for the supply  
of straight and curved curbstone  
be divided as follows:  $\frac{2}{3}$  to Mr.  
O. Mandeville, and  $\frac{1}{3}$  to Messrs  
Sateille & Frie, in order to avoid  
delay in delivery."

The sub-amendment was lost on  
the following division:

Yeas: Seclaire and Giroux - 2  
Nays: Sapointe, White, O'Connell  
and Martin - 4.

It was then moved by Ald. Sapointe:

"That the contract for the supply  
of straight and curved curbstone  
be divided equally between Messrs.  
O. Mandeville and Sateille & Frie."

This motion was defeated on  
the following divisions:

Yeas: Sapointe & Seclaire and Giroux - 3  
Nays: White, Martin, O'Connell and 3.

The vote being equal, the chairman  
voted in the negative.

The vote on Ald. Seclaire's amend-  
ments resulted as follows:

Yeas: Sapointe and Seclaire - 2  
Nays: White, Giroux, O'Connell and  
Martin - 4.

And it was declared lost.

The main motion by Ald. Martin

Thursday March 15<sup>th</sup> 1906.  
was then adopted without a divi-  
sion, and it was:

Resolved:

Resolved:

Accordingly (Ald. Seclaire dissenting)

That the contract for the supply  
of crosswalk flags according  
to specifications, terms and  
conditions and form of tender  
be awarded to the lowest tender  
Mr. F. D. Lawrence at the price  
mentioned in his tender for same.

From the journeymen Stone Cutters  
Association requesting that the  
contract for the supply of curbstone  
be awarded to a contractor who  
employs union labor.

Resolved:

That said letter be filed of record.

Adjourned

Emmy Lariviere

Chairman.



Séance de la Commission de la Voirie.  
Vendredi le 16 Mars 1906.  
à 3 heures P.M.

Sont présents,

Léon Larivière Président  
Sapointe N.  
Seclair  
White  
Giroux  
O'Connell  
Martin J.B.A.

M. l'échevin Giroux propose (en) amendement.

D'adjuger à M. R. Beaucage, le plus bas soumissionnaire, le contrat pour la pose de la pierre de bordure de 6" (droite ou courbe), à raison de 12 cents le pied courant, et les blocs de scories posés sur sable, à raison de 54 cents la verge carrée, conformément aux cahiers des charges, aux termes et aux conditions de la formule de soumission, et, de plus, le faire exécuter à la journée la pose de la pierre spécifiée dans les autres items de la formule de soumission.

M. l'échevin Sapointe propose en amendement.

D'adjuger à M. F. D. Lawrence, à raison de 12 1/2 le pied courant le contrat pour la pose de la pierre de bordure de 6" (droite ou courbe)

Vendredi le 16 Mars 1906.  
conformément au cahier des charges, aux termes et aux conditions de la formule de soumission, ledit soumissionnaire ayant bien exécuté ses travaux dans le passé.

M. l'échevin Seclair propose en sous-amendement:

D'adjuger à M. M. Larivière Litch au prix mentionnés dans leur soumission, le contrat pour la pose de la pierre de bordure, des dalles de pierre, des blocs de pierre ou de scories et des dalles de passerelles conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, ces Messieurs étant les plus bas soumissionnaires sur le nombre total des items de la formule de soumission. Le sous-amendement est rejeté sur la division suivante des voix

Pour: Sapointe et Seclair - 2.  
Contre: White, Giroux, O'Connell, et Martin - 4.

L'amendement est rejeté sur le partage suivant des voix:

Pour: Sapointe et Seclair - 2.  
Contre: White, Giroux, O'Connell, et Martin - 4.

Vendredi le 16 Mars 1906.  
La principale est alors adoptée  
à l'unanimité, et il est

Resolu:

En conséquence.

### Blocs de granit

Sur proposition de M. l'échevin  
Séclaire, il est

Resolu:

D'adjuger à M. Jos. Brunet, aux  
prix mentionnés dans sa sou-  
mission (n° 146, la verge carrée), le  
contrat pour la fourniture des blocs  
de granit "Saurontian", confor-  
mément au cahier des charges,  
aux termes et conditions de la  
formule de soumission.

Sur proposition de l'échevin Séclaire  
il est

Resolu:

D'adjuger à M. F. D. Lawrence  
aux prix mentionnés dans sa  
soumission, le contrat pour la  
fourniture de blocs de scories  
pour toute quantité requise,  
surtout fois, ou en a besoin  
conformément au cahier des  
charges aux termes et conditions  
de la formule de soumission.

Resolu

Vendredi le 16 Mars 1906.  
Quelles soient acceptées aux prix  
qu'elles mentionnent respecti-  
vement, pour toute quantité  
qu'on décidera d'acheter et si on en  
a besoin les commissions de M. M.  
Hydes Webster pour la fourniture  
des blocs "Metropolitain" ou "Canton"  
celle de M. M. F. Hyde & Co pour la  
fourniture des blocs "Metropolitain"  
ou "Canton", celle de M. A. Brunner  
pour la fourniture des briques  
"Bolivar" et de la pierre "8 pans de  
Blue Paving"; celle de M. M. Sumner  
& Seitch, pour les logans Paving  
Blocks."

### Trottoirs en asphalte

Attendu que la "Canada Roofing Co"  
n'a pas soumis d'échantillon, et  
que la Sicily Asphaltum Paving  
Co représentée par M. M. J. Cochrane  
et D. Drysdale consent à réduire  
de \$1.69 à \$1.68 le prix demandé  
par la compagnie, il est

Resolu:

D'accepter les soumissions de la Sicily  
Asphaltum Paving Co. et de la  
Canada Roofing Co à raison de  
\$1.68 la verge carrée pour confection  
de trottoirs en mastic d'asphalte  
"Sumner", conformément au  
cahier des charges, aux termes et

Vendredi le 16 Mars 1906.  
conditions de la formule de  
soumission, et pour toute quan-  
tité que la Commission décidera  
de faire exécuter par contrat.

### Trottoirs de composition

Résolu:

Qu'il soit accepté, aux prix  
qu'elles mentionnent respective-  
ment, les soumissions de M. M.  
Bagnolo pour confection de trottoirs  
de composition en dalles en  
bitume égyptique et de la  
"Canada Roofing Co." pour confection  
de trottoirs en ciment, trottoirs  
en escarbilles et goudron et  
trottoirs en escarbilles, goudron  
et asphalte pour toute quantité  
que la Commission décidera  
de faire exécuter par contrat.

### Fourniture d'Asphalte

Résolu:

D'accepter aux prix qu'elles mention-  
nent respectivement les soumissions  
de "Barber Asphalt Paving Co." pour  
fourniture d'asphalte "Trinidad"  
de M. M. Socherby & McComb,  
pour asphalte de Malte; de M. M.  
Saurin & Seitch et goudron, et  
trottoirs en escarbilles, goudron  
et asphalte de "Barber Asphalt Paving Co." pour

Vendredi le 16 Mars 1906.  
asphalte "Bermudez" pour une  
quantité quelconque que pourra  
décider la Commission qui pourra  
acheter l'une ou l'autre des dites  
marques au besoin.

### Pavés et Asphalte

Sur proposition de M. Lechevin  
White, il est

Résolu:

D'adjudger aux prix qu'elles mentionnent  
respectivement, les soumissions  
de la "Barber Asphalt Paving Co."  
aux prix mentionnés dans sa  
soumission, le contrat pour la  
pose des pavés et de l'asphalte  
artificiel "Trinidad" conformément  
au cahier des charges, aux termes  
et conditions de la formule de sou-  
mission et pour toute quantité  
qu'on jugera à propos de faire  
exécuter par contrat.

### Pose des Pavés en Pierre

M. Lechevin Seclair  
Propose:

D'adjudger à M. M. Saurin & Seitch, aux  
prix mentionnés dans leur sou-  
mission, le contrat pour la  
pose de pavés en pierre de 5"

Vendredi le 16 Mars 1906.  
sur béton, de blocs de scories  
de 4" sur béton et de pavés sur  
sable, conformément au cahier  
des charges, aux termes et  
conditions de la formule de  
soumission.

M. l'échevin O'Connell propose  
en amendement:  
D'adjuger à la "Sicily Asphaltum  
Co.", aux prix mentionnés dans  
sa soumission, le contrat pour  
la pose de pavés en pierre de  
5" sur béton et de pavés de  
scories de 4" sur béton le  
tout conformément au cahier  
des charges, aux termes et  
conditions de la formule de  
soumission.

Le vote sur l'amendement donne  
le résultat suivant:  
Pour: Giroux, O'Connell et Martin 3.  
Contre: Lapointe, Declaire et White 3.  
Les voix étant également partagées,  
M. le président vote contre et l'amende-  
ment est déclaré perdu.

La Commission se partage comme  
suit sur la motion principale:  
Pour: Lapointe, Declaire et White 3.  
Contre: Giroux, O'Connell et Martin 3.  
Les voix étant également partagées,  
M. le président donne sa voix  
prépondérante en faveur de la

Vendredi le 16 Mars 1906.  
proposition qui est adoptée, et  
il est.

Résolu:

En conséquence:

### Pavages d'Asphalte

Résolu:

D'adjuger à la "Sicily Asphaltum  
Paving Co.", au prix mentionné  
dans sa soumission, le contrat  
pour la pose d'asphalte de roche,  
conformément au cahier des charges,  
aux termes et conditions de la  
formule de soumission, et pour  
toute quantité que la Commission  
jugera à propos de demander  
par contrat.

Résolu:

D'adjuger à la "Barber Asphalt Paving  
Co.", au prix mentionné dans sa  
soumission le contrat pour la  
pose d'asphalte artificiel "Trinidad"  
conformément au cahier des  
charges, aux termes et conditions  
de la formule de soumission  
et pour toute quantité que la  
Commission jugera à propos  
de faire exécuter par contrat.

### Poussier sans matières organiques.

Résolu:

Vendredi 6 Mars 1906  
 D'adjuger à M. M. A. Walkersbie,  
 au prix mentionné dans leur  
 soumission, le contrat pour la  
 fourniture de poussier sans  
 matières organiques, conforme-  
 ment au cahier des charges,  
 aux termes et conditions de  
 la formule de soumission.

### Pavés d'asphalte comprimés

Sur proposition de M. L. Chevin.  
 Secrétaire, il est.

Résolu:

D'adjuger à M. L. Gravel, l'unique  
 soumissionnaire, au prix men-  
 tionné dans sa soumission,  
 les contrats pour la fourniture et  
 la pose des pavés en asphalte  
 comprimé conformément au  
 cahier des charges aux termes  
 et conditions de la formule de  
 soumission, et pour toute  
 quantité que la Commission  
 décidera d'acheter et de faire exécuter  
 par contrat.

### Macadam Bitumineux

Sur proposition de M. L. Chevin  
 Secrétaire, il est.

Résolu:

Vendredi 6 Mars 1906.  
 De rembourser les dépôts aux  
 soumissionnaires qui n'ont pas  
 obtenu des contrats.

### Petitions etc.

De M. W. H. Cox N. P. signifiant  
 au nom de la "Standard Drain  
 Pipe Co." un protêt notarié  
 demandant la prise en consi-  
 dération de la soumission  
 déposée par la dite compagnie  
 pour la fourniture des tuyaux  
 en grès et des radiers.

Résolu:

De renvoyer cette affaire aux  
 avocats de la Ville avec prière  
 de donner leur opinion.

De la Commission des Parcs et  
 Traverses demandant que des  
 balayures soient déposées sur un  
 terrain vacant à l'angle des  
 rues du Grand-Tronc et Nopery.  
 Renvoyé à l'inspecteur de la Ville  
 avec prière de s'y conformer.

Du Conseil Municipal, une copie  
 de la clause 102 A. des règles du  
 Conseil, statuant que la Com-  
 mission des Finances ne pren-  
 dra pas en considération les  
 rapports des Commissions.

Vendredi le 16 Mars 1906.  
qui ne leur seront pas envoyés  
par le Conseil.

Résolu:

De déposer aux archives ladite  
communication.

Du Conseil municipal priant  
la Commission de la Voirie de  
préparer un rapport au sujet  
de l'opportunité d'annuler la réso-  
lution du Conseil changeant  
le nom de la rue Craig en celui  
de "St Antoine".

Sur proposition de l'échevin  
White il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rap-  
port recommandant d'annuler la  
résolution du Conseil adoptée le  
3 octobre 1905, changeant le nom de  
la rue Craig en celui de "St Antoine"  
et de plus que le nom de la rue  
Craig soit rendu à ladite rue  
à partir de l'avenue De Lorimier, en  
allant vers l'Ouest jusqu'à la rue  
St Jacques, et que le nom de la  
petite rue "St Antoine" soit changé  
en celui de "Rue St Antoine" de  
sorte que la rue St Antoine  
comprendra aussi la "Petite rue  
St Antoine" et partira de la rue  
St Jacques en allant vers l'Ouest.

Vendredi le 16 Mars 1906.  
De M. J. H. Kennedy offrant à louer un  
lot vacant de la rue du Champ  
de Mars à raison de \$6.00 par mois  
sans autres obligations.

Résolu:

D'autoriser l'inspecteur de la Ville  
à louer ce terrain au mois.

De M. W. Smith offrant de louer  
à la ville la cour de la rue McBoid  
aux mêmes conditions que l'an  
dernier.

Résolu:

De renouveler pour une nouvelle  
année le bail de location de la cour  
de la rue McBoid, aux mêmes  
conditions que l'an dernier.

De M. M. Frothingham & Workman,  
déclarant que pour toutes les mar-  
chandises vendues et livrées à la  
Ville ils ont envoyé leurs factures en  
temps dû.

Résolu:

Que les comptes de M. M. Frothingham  
& Workman s'élevant à \$302.71 pour  
marchandises fournies en juillet  
1905, soient renvoyés à la Commission  
des Finances avec prière de les  
acquitter.

De M. P. Nero, 179 rue St Catherine,  
demandant une position de  
contre maître.

Vendredi le 16 Mars 1906.

Résolu:

De déposer cette demande aux archives.

De M. G. S. Bangh, demandant que la voie du chemin de fer urbain soit placée au centre de la rue St Denis, au Nord de la rue De Fleurimont, que la chaussée soit améliorée et que des trottoirs soient construits.

Renvoyé à la sous-commission permanente des chemins de fer.

De M. Larivière Seitch, déclarant qu'ils sont prêts à continuer l'ouvrage de la pose du débouché d'acier de l'équid de la Rivière des Prairies.

Résolu:

De déposer cette lettre aux archives.

De la "Montreal & St. Charles Yards Co." demandant l'autorisation de construire une passerelle au-dessus de la chaussée de la rue St Etienne afin d'y établir une communication entre les cours de la Compagnie de chaque côté de la rue.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et aussi de procurer le plan de la construction que la compagnie se propose d'ériger.

Vendredi le 16 Mars 1906.

De la Compagnie de Téléphone Bell, demandant l'autorisation de planter des poteaux dans certaines rues.

Résolu:

De renvoyer cette question au Conseil pour lui demander des instructions.

De la succession J. Barsa lui consentant à céder sans conditions souterrain pour l'ouverture de la rue Déjary.

Résolu:

D'envoyer la dite lettre au rapport de la Commission de la Voirie, et, de plus, de demander à la succession Moisan de céder sans conditions souterrain pour l'ouverture de la rue Déjary.

De la "Montreal & Southern Counties Ry. Co." demandant l'autorisation de faire circuler ses chariots dans certaines rues.

Renvoyé à la sous-commission des chemins de fer qui devra s'assurer si la dite Compagnie a la permission de traverser le pont Victoria et obtenir les noms des directeurs de la Compagnie.

— Des Bureaux des Commissaires des Chemins de fer, demandant si la Ville consent à l'installation de deux voies d'évitement dans le quartier Hochelaga, l'une pour le marché à bestiaux et l'autre pour la

Vendredi le 16 Mars 1906  
 Union Abattoirs Co.  
 Renvoyé à la sous-commission des  
 chemins de fer

De M. A. Charest demandant une  
 position

Résolu:

De déposer cette demande aux  
 archives.

De M. M. A. Bray & Cie offrant de préparer  
 pour le macadam la pierre extraite  
 des tranchées des égouts, des rues  
 Dufferin et des carrières et de  
 la rue Sherbrooke.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville  
 avec prière de faire rapport.

### Rapports

Sur rapport de l'inspecteur de la  
 Ville il est

Résolu:

De présenter au Conseil un  
 rapport demandant un crédit  
 de \$1,000 pour l'enlèvement de la  
 neige des trottoirs dans les quartiers  
 Est, Centre, et Ouest.

Sur rapport de l'inspecteur de la  
 Ville il est

Résolu

De présenter au Conseil un  
 rapport demandant un crédit

Vendredi le 16 Mars 1906  
 additionnel de \$2,000 à l'effet de cou-  
 vrir le coût de l'égout principal du  
 quartier St Denis qui est mainte-  
 nant terminé.

Sur rapport de l'inspecteur de la  
 Ville, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rap-  
 port recommandant d'autoriser  
 la Commission de la Voirie à faire  
 construire un égout rue Cartier  
 à partir de la rue Amity jusqu'aux  
 limites Nord de la Ville.

Sur rapport de l'inspecteur de la Ville  
 et de la Commission d'Hygiène, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant d'autoriser la Com-  
 mission de la Voirie à construire  
 un égout rue du Palais, à partir  
 de la rue St Denis jusqu'aux limites  
 Ouest de la Ville.

Sur rapport de l'inspecteur de la  
 Ville et de la Commission d'Hygiène,  
 il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant d'autoriser la  
 Commission de la Voirie à faire  
 construire un drain en gros de  
 12" rue Biébois à partir du lot du  
 cadastre No. 337-63 à l'effet de le relier  
 à l'égout de l'avenue Larrieu. Le coût



Vendredi le 16 Mars 1906.  
de construction de marche payé par  
les propriétaires intéressés.

Sur rapport de l'inspecteur de  
la Ville, il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant de voter les crédits  
additionnels suivants pour la  
construction des égouts ci-dessous  
mentionnés:

Rue St. André, depuis la rue  
Siffard jusqu'à l'avenue Samier. \$800.00  
Rue Mackay et avenue Overdale 400.00  
Rue Abbot, depuis l'avenue Sabourin  
à l'Ouest. 50.00

Soumise une opinion de l'inspecteur  
de la ville en date du 15 Mars  
déclarant que les travaux peuvent  
être exécutés à la journée, sans préjudice  
le protest des personnes appelées  
à payer l'opération des dits  
travaux.

Résolu:

De déposer cette opinion aux  
archives.

M. Lechevin, Saperoute  
Propose: D'annuler la résolution  
adoptée le 2 Mars à l'effet de  
construire à la journée l'égout  
projeté de la rue Sufferin.  
Sa proposition est rejetée sur la  
division suivante des voix:

Vendredi le 16 Mars 1906.  
Pour Saperoute et O'Connell - 2.  
Contre: Seclair, Giroux et Martin - 3.

M. Lechevin, Seclair  
Propose de construire à la journée  
l'égout de la rue Dorion, depuis  
l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à  
la rue Sherbrooke.

Sa proposition est adoptée sur  
la division suivante des voix.  
Pour: Seclair, Giroux et Martin - 3.  
Contre: Saperoute et O'Connell - 2.  
Et il est

Résolu:

En conséquence:

Soumise une demande de M.  
N. Gravel, à l'effet de changer de  
place un protan qui se trouve  
à l'angle des rues Ste Catherine  
et Metcalfe.

Renvoyée à l'inspecteur de la  
Ville avec prière de faire rapport.

L'inspecteur de la Ville est prié de  
soumettre un plan indiquant  
une division convenable de la Ville  
en trois sections au lieu de deux,  
tel que la Ville est actuellement  
divisée.

M. Lechevin, Savolitte demande  
qu'on fasse renommer les  
maisons de la rue Derrontigny.

Remue-ménage le 16 Mars 1906.  
 M. le Président déclare que ce travail  
 est à présent fait.

M. G. Messier, accompagné de M. A.  
 D'Amour et M. S. se présente devant  
 la Commission et se plaint de ne  
 pouvoir passer sur le terrain  
 comme il en a besoin à cause  
 de la ligne homologuée de la rue  
 Mordeau.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Ville  
 avec prière de lui faire un rapport  
 et de déclarer s'il serait opportun  
 d'effacer la dite ligne.

Adjournement

Emmy Lavoie

Président.

Road Committee Meeting  
 Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906,  
 3 o'clock P.M.

Present:

Ald. Lavoie Chairman  
 Lapointe N.  
 Leclair  
 White  
 Sirey  
 O'Connell  
 Martin J. B. A.

The minutes of the meeting held  
 on the 9<sup>th</sup> March were read and  
 approved.

The following accounts being duly  
 certified, warrants were signed.

Warrant No. 49 Wages.	\$ 21.00
144 -do-	3440.30
145 -do-	900.30
146 Contingent	25.00
151 The Canadian Rubber Coy Ltd	211.60
152 Denis Advertising Signs Ltd	32.76
153 Frothingham & Workman Ltd	46.99
154 Léon Julien	182.88
155 Canadian Oil Coy.	8.19
156 Grand Trunk Ry. System	17.41
157 Hudson & Orsali	16.33
158 Montreal Street Ry Coy	107.44
159 The (Proche) Perreault Printing Co.	372.00
160 Mt. St. Heater Power Coy.	69.19
161 Hotel Cecil	36.60

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.

## Delegations

Mr. Dupire appeared before the Committee and offered to sell fire extinguishers for the department buildings. Consideration deferred until next meeting unless a sample will be submitted.

Mr. Maurice Berroult appeared before the Committee on behalf of the Montreal General Hospital and requested that Dorchester street be widened to the homologated line on the north side, from St. Dominique street to St. Lawrence street, and stated that the hospital authorities were prepared to pay one half the cost of the expropriation.

Resolved:

That the matter be referred to the City Surveyor to prepare a plan and estimate.

## Petitions etc.

From the Rev. Gentlemen of the Seminary of St. Sulpice requesting that the homologated lines of Corne street be modified between Chomedey and St. Mark streets.

Resolved:

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.

That a report be made to Council recommending that the official plan of the City of Montreal be amended by subdividing the homologated lines of Corne street between Chomedey street and St. Mark street in order to make said Corne <sup>street</sup> between said Chomedey street and St. Luke <sup>street</sup> parallel to St. Luke street at a distance of 266 feet from the said St. Luke street. And, furthermore, that the City Attorney be instructed to take the necessary legal proceedings to that effect.

The whole subject to the approval of the City Surveyor.

From Ald. Lavoie letter requesting that a street car line be established on Popineau Ave. from St. Catherine street to the northern city limits.

Referred to the sub-committee on railroads.

From Ald. David and Ald. Guay asking that measures be taken to afford additional protection to the public in regard to level crossings in St. Henry ward.

Resolved:

On motion of Ald. White, it was  
That the question be referred to

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.  
 the Law and Department, to  
 examine every contrivance made between  
 the S. T. R. and the former city of  
 St. Henry in regard to level crossings  
 and define the rights of the  
 City in the matter.

From A. Arnesse, Esq., 602 Moreau  
 street, stating that he owns a lot of  
 land on Moreau street and that  
 the homologated line of Hochelaga  
 street takes away two thirds of  
 his land for the proposed street.  
 He asks that the land be expropriated  
 immediately, including the balance  
 of 8 feet by 150 feet which is useless  
 to him.

Resolved:

That the Law Department be requested  
 to state whether or not the City  
 can accede to Mr. Arnesse's request.

From Mlle Maria Serray dit  
 Delorme claiming \$500 damages  
 on account of the level of the sidewalk  
 at 1223 and 1225 Hotel-de-Ville avenue.  
 Referred to the City Surveyor for  
 a report.

Said report and claim to be  
 referred to the Claims Department.

From Mr. Raoul Chevrier claiming  
 \$500 damages on account of the level  
 of the sidewalk opposite Nos. 1227 and

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.  
 1227 Hotel-de-Ville Ave.  
 Referred to the City Surveyor for a  
 report.  
 Said report and claim to be  
 referred to the Claims Department.

### Reports etc

From Mr. Stuart Howard regarding  
 the claim of Messrs. Seclair and  
 McDonald for 1,500 extras in connec-  
 tion with the intercepting sewer  
 in St. Catherine street between  
 Papineau and Delormier avenue.

Resolved:

That a report be made to Council  
 recommending that said claim  
 of \$1,500 be paid, subject to a certificate  
 by the City Surveyor that the  
 amount of extras claimed has been  
 established to the satisfaction of  
 the City Surveyor.

From the City Surveyor submitting  
 an account from Mr. F. Seclair for  
 125.00 for the use of a derrick during  
 a period of 125 days last year.

Resolved:

That a report be made to Council  
 recommending that \$2,920.00 be  
 appropriated to purchase new ma-  
 chinery to replace of machinery at the  
 Delormier avenue workshops with which

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.  
 satisfactory results cannot be  
 obtained.

Submitted the opinion of  
 the City Attorneys to the  
 effect that the protest of the  
 Standard Drain Pipe Co. is  
 unfounded.

Resolved:

That said opinion be filed of record.

Resolved:

That a report be made to Council  
 recommending that a lawn street  
 opposite to cad. No. 107 sub-division C.  
 (St. Lawrence ward) be appropriated  
 at an approximate cost of \$327  
 in conformity with the charter  
 amendments.

See  
 for  
 of

CHARBON	Lackawana Coal Co.	E. Lamire	The T. F. Moore Co.	Andrew Balle	J. P. Lefebvre & Co.	J. B. Goyer	J. O. Labroque & Co.	COAL
Charbon pour machine à vapeur (tel qu'extraite) à la carrière Outremont, à être livré sur demande par 50 tonnes. Par tonne de 2000 lbs. ....	4.50 Dom.	4.45 Dom. 4.40 Old Syd.	4.50 Old Syd.	5.00				No mine mentioned
Or								Scranton or Lackawana
Charbon pour machine à vapeur (Grate) à la car- rière à Outremont, à être livré sur demande par 50 tonnes. Par tonne de 2000 livres. ....	6.50 Dom.	4.50 Old Syd. 4.55 Dom.		6.50				Steam Coal (run of mine), at Quarry, Outremont, to be delivered when wanted by 50 tons at a time. Per ton of 2000 lbs.
Charbon de forge, à la car- rière à Outremont. Par tonne de 2000 livres. ....	6.50 George Creek	6.25 Cumberland		6.50				Or Steam Coal (Grate), at Quarry, Outremont, to be delivered when wanted by 50 tons at a time. Per ton of 2000 lbs.
Anthracite américain, gros- seur (stove), à n'importe quel point de la ville. Par tonne de 2000 livres. ....	6.50 Scranton	6.50 Scranton		6.50		6.50		Smith's Coal, at Outre- mont Quarry. Per ton of 2000 lbs.
Anthracite américain, gros- seur (egg), à n'importe quel point de la ville. Par tonne de 2000 livres. ....	6.50 Scranton	6.50 Scranton		6.50		6.50		American Anthracite, stove size, at any place within the city. Per ton of 2000 lbs.
Anthracite américain, gros- seur (chestnut), aux dé- pôts de l'avenue de Lorimier et de la rue McCord. Par tonne de 2000 lbs. ....	6.50 Scranton	6.50 Scranton		6.50		6.50		American Anthracite, chestnut size, at de Lo- rimier avenue and McCord St. yard. Per ton of 2000 lbs.
Charbon de forge, aux dé- pôts de la rue McCord et de l'avenue de Lorimier. Par tonne de 2000 lbs. ....	6.25 George Creek	6.00 Cumberland		6.50			5.25 George Creek	Smith's Coal, at McCord St. and de Lorimier Avenue yards. Per ton of 2000 lbs.
Charbon à vapeur (tel qu'ex- traite), aux stations de pompes des rues Craig et du Moulin, et à la cour de l'avenue de Lorimier, en quantités qui pour- raient être requises par l'inspecteur de la ville. Par tonne de 2000 lbs. ....	4.05 Dom.	4.15 Dom. 4.10 Old Syd.	3.90 Old Syd.	3.80 Summer 4.10 Winter	3.85 Before Dec. 4.15 After Dec.		4.85 Dom.	Steam Coal (run of mine), at Pumping Stations, Craig St. and Mill St. and de Lorimier avenue yards, in such quanti- ties as may be ordered by the City Surveyor. Per ton of 2000 lbs.
Or								Or
Charbon à vapeur (Grate), aux stations de pompes des rues Craig et du Mou- lin, et à la cour de l'ave- nue de Lorimier, en quan- tités qui pourraient être requises par l'inspecteur de la ville. Par tonne de 2000 livres. ....	6.00 Dom.	4.85 Dom. 4.20 Old Syd.		4.75 Summer 5.50 Winter	3.97 Before Dec. 4.37 After Dec.		4.45 Dom.	Steam Coal (Grate), at Pumping Stations, Craig St. and Mill St. and de Lorimier avenue yards, in such quanti- ties as may be ordered by the City Surveyor. Per ton of 2000 lbs.

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.  
 - As the specifications called for stone  
 from quarries situated in the  
 City and as there are no banc rouge  
 quarries in operation in the  
 City, it was

Resolved:

That the tenders for banc rouge  
 macadamizing stone be notified and  
 furthermore that the  
 deposits be returned to the tenderers  
 it was moreover.

Resolved:

That a sub-committee, composed of  
 Ald. Simey, O'Brien, and the  
 chairman together with the City  
 Surveyor be appointed to revise the  
 specifications for macadamizing  
 stone.

Resolved:

That the tenders for the supply of  
 coal be referred to the City Surveyor  
 to tabulate the prices.

Resolved:

That a report be made to Council  
 recommending that permission  
 be granted to the Montreal Light  
 Heat & Power Co. to place 4 indicator  
 posts similar to hydrants on  
 Dalhousie street opposite the  
 said company's premises for  
 fire protection purposes, on the  
 following conditions:

1. The said posts not to exceed three feet  
 in height.

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.

satisfactory results cannot be obtained.

Submitted the opinion of the City Attorneys to the effect that the protest of the Standard Drain Pipe Co. is unfounded.

Resolved:

That said opinion be filed of record.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that 8<sup>th</sup> line street opposite to cad. No. 107 sub-division C (St Lawrence ward) be expropriated at an approximate cost of \$397 in conformity with the charter amendments.

Tenders for supply of Coal.

ate.	The T. F. Moore Co.	Andrew Halle	J. P. Lefebvre & Co.	J. B. Goyer	J. O. Labrecque & Co.	COAL
the Seminary of St. Sulpice lines of Comte street & St. Mark streets.		No misc mentioned		Seranton or Lackawana		Steam Coal (run of mine), at Quarry, Outremont, to be delivered when wanted by 50 tons at a time. Per ton of 2000 lbs.
to Council recommending lines of Comte street & Mark street in order to aid Chomey street and Lake street at a distance of 100 feet. And, further instructed to take the report of the City Surveyor.	4.50 Old Syd.	5.00				Or Steam Coal (Grate), at Quarry, Outremont, to be delivered when wanted by 50 tons at a time. Per ton of 2000 lbs.
that a street car line be, from St. Catherine's railways.		5.50				Smith's Coal, at Outremont Quarry. Per ton of 2000 lbs.
asking that measure be taken to the public safety ward.		6.50		6.50		American Anthracite, stove size, at any place within the city. Per ton of 2000 lbs.
referred to the Law Department made between the City in the matter.		6.50		6.50		American Anthracite, Egg size, at any place within the city. Per ton of 2000 lbs.
beau street, stating the fact and that the home is away two-thirds the balance of 8 feet.		6.50		6.50		American Anthracite, chestnut size, at de Lorimier avenue and McCord St. yard. Per ton of 2000 lbs.
not be requested to state to Mr. Amesse's request Delorme claiming \$500 of the sidewalk at 12 <sup>th</sup> street.	3.50 Old Syd.	3.50 Summer 4.30 Winter	8.55 Before Dec. 4.15 After Dec.		5.25 George Crook	Smith's Coal, at McCord St. and de Lorimier Avenue yards. Per ton of 2000 lbs.
referred to the Claims Department.						Steam Coal (run of mine), at Pumping Stations, Craig St. and Mill St. and de Lorimier Avenue yards, in such quantities as may be ordered by the City Surveyor. Per ton of 2000 lbs.
claiming \$500 damages & opposite Nos 1227 and 1229.		4.75 Summer 5.50 Winter	3.97 Before Dec. 4.27 After Dec.		4.66 Dom.	Or Steam Coal (Grate), at Pumping Stations, Craig St. and Mill St. and de Lorimier Avenue yards, in such quantities as may be ordered by the City Surveyor. Per ton of 2000 lbs.

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.

- As the specifications called for stone from quarries situated in the City and as there are no banc-rouge quarries in operation in the City, it was

Resolved:

That the tenders for banc-rouge macadamizing stone be notified and furthermore that the deposits be returned to the tenderers. It was moreover

Resolved:

That a sub-committee, composed of Ald. Sisney, Obgumell, and the chairman together with the City Surveyor be appointed to revise the specifications for macadamizing stone.

Resolved:

That the tenders for the supply of coal be referred to the City Surveyor to tabulate the prices.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that permission be granted to the Montreal Light Heat & Power Co., to place 4 indicator posts similar to hydrants on Dalhousie street opposite the said company's premises for fire protection purposes, on the following conditions:

1<sup>st</sup> The said posts not to exceed three feet in height.

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906

- 2<sup>o</sup> The locations for said posts to be indicated by the City Surveyor.
- 3<sup>o</sup> The work to be done under the supervision of and to the satisfaction of the City Surveyor.
- 4<sup>o</sup> The said company shall be liable for all damages which may be occasioned to any person or property by reason of the erection, maintenance or existence of the said posts. The company shall be held to indemnify and hold harmless the City against any suit instituted, judgment rendered or claim recognized as well founded against the City, including costs, for the reasons above mentioned.

5<sup>o</sup>

The present permission is granted temporarily and the said posts shall be removed by the said company at its own expense whenever the City may deem it advisable to order their removal.

And furthermore that a notarial deed be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

The sub-committee appointed

Thursday March 22<sup>nd</sup> 1906.

to examine the question of opening Johnson street through to St Hubert Street reported that it would be advisable to appropriate provided the necessary funds were available.

Mr O. Sernay asked either that the appropriation be effected or that the lines be crossed. On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Johnson street, on lots Cad. Nos. 1203-278, and 1203-279, St James ward be erased, and that and that the City attorneys be instructed to take the necessary legal measures to that effect.

Ald. White suggested that the machinery not in use at the Delormier's avenue yards should receive more careful attention and that a cover be procured for the roller and that the tank at the asphalt plant be painted.

The City Surveyor was requested to have these matters attended to. Mr. F. Charpentier, Jr, came before the committee and the

Thursday May 30<sup>th</sup> 1906  
supply of stone from the  
sewer cut on Cedar Avenue.

Consideration deferred until  
next meeting and the City  
Surveyor's order stopping, delivery  
of said stone is ratified.  
Adjourned.

Emmy Lavigne  
Chairman.

Séance de la Commission de la Voirie  
Jeudi le 29 mars 1906.  
3 heures P.M.

Sont présents:

L'Écuyer Lavigne Président  
V. Laporte  
L. Caron  
J. H. H. H.  
G. G. G.  
E. G. G.  
J. B. G. G.

Le procès verbal de l'assemblée tenue le  
15 mars est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulièrement  
certifiés il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Description	Montant
147	Contingent.	175.00
148	Gages.	3797.10
149	do	304.72
150	do	88.96
163	do.	4333.37
164	Denis Advertising Sign.	27.01
165	Contingent.	3.00
166	The John L. Gascady Co.	10.05
167	Thompson & Workman.	3.02
168	The Earth Co.	70.84
169	Grand Pump & Systems.	34.01
170	Hudson & Orsini.	27.35
171	Imperial Oil Co.	6.60
172	Leon Julien.	36.90
173	J. J. Labrecque.	6.50
174	E. Lemire.	121.77
175	Montreal Steel Works.	10.40
176	A. D. D. D. D. D.	175.41



Maudat No.

Jeudi le 29 mars 1906.

177 A. Ramsay & Son Ltd.	\$ 1.18
178 E. J. Roche & Co.	1.00
179 Thos. Robertson & Co. Ltd.	13.64
180 Gages	874.43
181 Standard Foundry Co.	56.85

## Diligations.

M. Edm. Lét. C. V. se présente devant la Commission et demande que soit prise en considération la requête de la "Lays Electric Co." à l'effet d'être autorisée à placer une lumière incandescente à arc devant les Nos 10 et 14 de la Côte du Peau d'Âne.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la "Lays Electric Co." à placer la dite lumière incandescente à arc au poteau dont on ne se sert pas, en face de l'établissement de la compagnie, aux conditions suivantes:

1<sup>o</sup> La dite compagnie sera responsable de tous dommages qui seront causés à la personne ou à la propriété par le fait de l'existence ou de l'entretien de la dite lumière. La compagnie sera tenue d'indemniser et de tenir indemne la Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu ou toute réclamation reconnue bien fondée contre la Cité

Jeudi le 29 mars 1906.  
y compris les frais pour les causes ci-dessus mentionnées.  
N<sup>o</sup> La présente permission est accordée temporairement et la dite lumière sera placée aux frais de la dite compagnie, lorsque la Ville jugera à propos d'en ordonner l'entournement. Et que, de plus, un acte notarié soit préparé en conséquence et que son dépôt au Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

M. L'échev. Houle se présente devant la Commission et demande que le nom de la Côte de la Place d'Armes soit changé en celui de "Place d'Armes" et que les numéros soient changés en conséquence.

Résolu:

De mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

M. L'échev. Houle demande aussi que des mesures soient prises afin que la compagnie "Park Island" envoie ses correspondances devant aux résidents de Villers, maintenant Tron, St. Denis, avec les tramways de la "Montreal Street Ry Co."  
Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un plan.

M. J. W. Heath se présente devant la Commission

Jeu di le 29 mars 1906.

mission et demande que la Chaussée de la rue Prince Arthur entre à au sein des Parc et la rue Guenocher, soit améliorée et entretenue régulièrement.

Résolu:

Qu'on voye cette question à l'Inspecteur de la Cité avec prière d'exécuter les améliorations nécessaires.

M. Lapierre se présente devant la Commission et soumet un échantillon d'extincteur qu'il offre au prix de \$ 50.00 la douzaine.

Sur proposition de M. l'Échevin Hébert il est

Résolu:

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à acheter une douzaine de ces extincteurs à raison de \$ 36.00 la douzaine, et que les fonds pour en payer le coût soient prélevés sur le crédit affecté aux "Ateliers"; les dits extincteurs devant être convenablement placés dans les ateliers de l'Av. de Lorimier.

M. M. les Échevins Lapointe et Giroux demandent

Noms des Rues.

M. M. les Échevins Guay, David et Roy ont présenté le rapport de la Commission des Noms des Rues et soumis

Jeu di le 29 mars 1906.

l'avis d'inter la confusion résultant de la répétition des noms de rues, il est

M. l'Échevin

De présenter au conseil un rapport recommandant:

Que le nom de la rue Bellaire dans le Quartier Ste. Cunegonde soit changé en celui de "Rue Ste. Cunegonde".

Que le nom de la rue Louis dans le Quartier Ste. Cunegonde ne soit pas changé et que le nom de la rue Desjardins dans le Quartier Hochelaga soit changé en celui de "Rue Wilson".

Que le nom de la rue Napoléon dans le Quartier Ste. Cunegonde soit changé en celui de "Rue Charlevoix" (cette rue Napoléon étant le prolongement de la rue Charlevoix) et que les bâtisses ayant front sur la dite rue soient rénumérotées en conséquence.

Que le nom de la rue Sainte Elizabeth dans le Quartier St. Henri soit changé en celui de "Avenue Sainte-Elizabeth de Portugal".

Que les noms de la rue Saint-Jean et de l'Av. Laurier soient changés en celui de "Avenue Greene" (cette rue et avenue étant le prolongement de l'Av. Greene) et que les bâtisses ayant front sur la dite avenue soient rénumérotées en conséquence.

Que le nom de la rue St. Paul dans le Quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Rue Senois".

Que le nom de la rue Saint-Alphonse

Jurdi le 27 mars 1906.

Que le nom de la rue Saint-Henri soit changé en celui de "Rue Lacasse".

Que le nom de la rue Saint-Philippe, dans le quartier Saint-Henri, ne soit pas changé, et que le nom de la rue Saint-Philippe, dans le quartier Saint-Laurent, soit changé en celui de "Rue Denoit".

Que le nom de la rue Sainte-Marguerite, dans le quartier Saint-Henri, ne soit pas changé, et que le nom de la rue Sainte-Marguerite, dans le quartier Saint-Joseph, soit changé en celui de "Rue Sainte-Vierge".

Que le nom de la rue Saint-Pierre, dans le quartier Saint-Henri, soit changé en celui de "Rue du Collège".

Que le nom de la rue Metcalfe, dans le quartier Saint-Henri, soit changé en celui de "Rue du Couvent".

Que le nom de l'avenue du Parc, dans le quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Avenue Laporte".

Que le nom de la Terrasse du Parc, dans le quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Place Gray".

Que le nom de la rue Saint-Camille, dans le quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Rue Drouville".

Que le nom de la rue Annie, dans le quartier Saint-Henri, soit changé en celui de "Rue D'Arès".

Que le nom de la rue Darré, dans le quartier Saint-Henri, soit changé en celui de "Rue Doré".

Jurdi le 27 mars 1906.

Que le nom de la rue Lacroix, dans le quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Rue Gérard".

Que le nom de la rue Sainte-Émilie, dans le quartier Saint-Henri, ne soit pas changé, et que le nom de la rue Emily, dans le quartier Saint-Laurent, soit changé en celui de "Rue Ida".

Que le nom de la rue "Saint-Augustin" dans le quartier Saint-Henri, ne soit pas changé, et que le nom de la rue Saint-Augustin, dans le quartier Sainte-Anne, soit changé en celui de "Rue Rivard".

Que le nom de la rue Sainte-Anne, dans le quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Rue Workman".

Que le nom de la rue Workman, dans le quartier Saint-Joseph, soit changé en celui de "Rue Richelieu" (la dite rue Workman étant le prolongement de la rue Richelieu) et que les bâtiments ayant front sur la dite rue soient rénumérotés en conséquence.

Que le nom de la rue Saint-Antoine à partir de la rue Chestnut jusqu'au chemin de la Côte Saint-Paul, dans le quartier Saint-Henri soit changé en celui de "Rue Oak" et que les immeubles ayant front sur la dite rue soient rénumérotés en conséquence.

Que le nom de la rue Chestnut soit continué depuis la voie du Grand-Tronc jusqu'à la rue Saint-Jacques, dans le quartier Saint-Henri, et que les immeubles ayant front sur la dite rue soient rénumérotés en conséquence.

Joué le 29 mars 1906.  
 Que la rue Saint-Antoine se termine  
 dorénavant à l'avenue Sainte-Elisabeth  
 de Portugal, dans le quartier Saint-Thomas  
 Que le nom de la rue St. Jacques  
 soit continué jusqu'au Chemin de  
 la Côte Saint-Paul, dans le quartier  
 Saint-Loeuri.

## Boîtes à déchets.

Est prise en considération l'offre faite  
 par M. Ouen St. Faussey de placer des  
 receptacles pour recevoir des papiers  
 de rebut, des pelures de fruits, des feuilles  
 sèches, etc. aux angles des rues à certaines  
 conditions.

Résolu:

1<sup>o</sup> Présenter au Conseil un rapport  
 recommandant d'accepter l'offre de  
 M. Ouen St. Faussey aux conditions suivantes:  
 2<sup>o</sup> Le dit Ouen St. Faussey s'engage et  
 s'oblige à placer aux ou près des coins  
 des rues de la Ville de Montréal qui lui  
 seront indiqués par l'Inspecteur de la  
 Cité des boîtes à déchets, en fer, bien fermées  
 et couvertes, fixées d'une manière  
 permanente sur la partie du trottoir  
 qui sera indiquée par l'Inspecteur  
 de la Cité, et aussi de manière à  
 ne pas gêner la circulation ou les travaux  
 de nettoyage des rues, etc., afin de recevoir  
 les papiers de rebut, les pelures de fruits,  
 feuilles sèches et autres rebuts semblables

Joué le 29 mars 1906.  
 se trouvant dans les rues; et aussi à  
 tenir les dites boîtes en bon état et à  
 les vider tous les jours à moins que  
 l'Inspecteur de la Cité n'en décide autrement;  
 le tout à ses propres frais et dépenses  
 et sans charge aucune pour la dite  
 Cité soit pour la construction des dites  
 boîtes, ou pour leur installation, réparation,  
 entretien ou autrement. L'Inspecteur  
 de la Cité aura le droit de changer de  
 place les dites boîtes partout et toutes les  
 fois qu'il le jugera à propos aux frais  
 et dépenses du dit O. St. Faussey. L'Inspecteur  
 de la Cité aura aussi le droit d'enlever  
 aux frais et dépenses du dit O. St. Faussey toute  
 boîte ou toutes boîtes qui ne seront pas  
 dans un état satisfaisant.

2<sup>o</sup> Les dites boîtes devront être fabriquées  
 des mêmes matériaux que les boîtes  
 placées sur les trottoirs pour le  
 service postal des journaux. Le modèle  
 devra être approuvé par l'Inspecteur  
 de la dite Cité. Le dit O. St. Faussey  
 devra déposer un échantillon dans le  
 bureau de l'Inspecteur de la Cité et  
 l'Inspecteur de la Cité est autorisé à  
 enlever aux frais et dépenses du dit  
 O. St. Faussey toute boîte ou toutes boîtes  
 qui ne seront pas semblables à l'échantillon.

3<sup>o</sup> Les dites boîtes seront ainsi placées et  
 entretenues aux frais et dépenses du dit  
 O. St. Faussey seulement, lequel sera res-  
 ponsable de tous accidents ou dommages

Joué le 29 mai 1906.

qui pourraient être causés à la personne ou à la propriété par l'installation ou l'entretien des dites boîtes.

4<sup>e</sup> Le dit O. H. Taussey sera obligé d'observer tous les règlements municipaux concernant les dites boîtes ou le contenu d'icelles, et de se conformer à tous les règlements qui s'y appliquent actuellement ou qui seront adoptés à l'avenir. Et il se conformera à tous les ordres et instructions de l'Inspecteur de la Cité et du Surintendant du service de l'Incendie et de leurs officiers à cet égard.

5<sup>e</sup> Le dit O. H. Taussey aura le privilège de placer des annonces sur les dites boîtes, pourvu que les dites annonces soient convenables et de nature à ne pas blesser le public, et ce privilège s'exercera sous la surveillance du Chef de Police.

6<sup>e</sup> Le dit O. H. Taussey aura le droit d'embarquer tout ce qui sera déposé dans les dites boîtes et il pourra s'en servir et en disposer comme de sa propriété personnelle, sujet à l'observation des règlements municipaux et à condition que toute chose qui sera perdue et trouvée dans les dites boîtes et réclamée par des personnes qui s'établiront leur droit de propriété sur celle-ci, soit retournée au propriétaire sans frais.

7<sup>e</sup> Le nombre minimum sera de 200 boîtes et l'Inspecteur de la Cité aura le droit

Joué le 29 mai 1906.

d'en exiger un nombre supplémentaire s'il le juge nécessaire.

8<sup>e</sup> En tout temps durant le terme du contrat de cinq ans, la Cité pourra acheter les boîtes et tous les droits du dit O. H. Taussey au prix par boîte qui sera fixé par des arbitres. Un arbitre sera nommé par la Cité, un autre par le dit O. H. Taussey, et la Cité et le dit O. H. Taussey ensemble nommeront le troisième arbitre; mais si ils ne s'accordent pas sur le choix de ce dernier, il sera nommé par un juge de la Cour Supérieure.

9<sup>e</sup> Si le dit O. H. Taussey n'exécute pas son contrat à la satisfaction de la Cité, celle-ci le mettra en demeure de remplir ses obligations et s'il ne se conforme pas à cette mise en demeure dans un délai de trente jours, le contrat sera annulé ipso facto.

10<sup>e</sup> La Cité aura droit de mettre fin au présent contrat en aucun temps que le Conseil le jugera à propos et, dans ce cas, le dit O. H. Taussey aura droit qu'à la valeur des boîtes seulement sans compensation aucune pour les annonces, les contrats d'annonces, les privilèges accordés par le présent contrat, ou toute autre considération que ce soit.

11<sup>e</sup> Le présent contrat est aussi fait pour un terme de cinq ans de la date d'icelui.  
M. l'échevin Giroux dissident.

Jeudi le 29 mars 1906.

Soumissions pour le Charbon.

L'Inspecteur de la Cité soumet un tableau des prix mentionnés dans les soumissions ouvertes à la dernière assemblée pour la fourniture du charbon.

Résolu:

De déposer les dites soumissions sur le bureau.

Résolu:

Il est de plus

De rembourser aux soumissionnaires les dépôts qui accompagnent leurs soumissions respectives pour la fourniture du charbon.

Requêtes, etc.

De propriétaires intéressés demandant l'effacement de la ligne homologuée du côté sud de la rue Sagouchebiers entre les rues St. André et Visitation renvoyée à l'inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et un plan.

De M. J. B. Thiboudeau demandant qu'un trottoir permanent soit construit entre les nos. 371 et 387 de la rue Marie-Louise et rue Saint-André, depuis la rue Marie-Louise jusqu'au no. 1157 de la

Jeudi le 29 mars 1906.

dite rue Saint-André.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un estimate.

De MM. Styweire et Larosier priant la Commission de ratifier la permission qui leur a été accordée par le Conseil municipal de Sainte-Léonarde d'enlever la pierre de bordure et le trottoir pour faciliter l'entrée des voitures dans leur scierie.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport.

De M. J. Blanchard I. C., exposant les termes de son engagement comme ingénieur de Saint-Leuri.

Résolu:

De renvoyer cette question à M. le Président et à l'Inspecteur de la Cité.

De M. Georges Antoinet Bourdeau, M. C., de la part de la "Harlow Brothers Paving Co.", un protestant contre l'acceptation de la soumission de la "Barber Asphalt Paving Co." pour la fourniture de pavés en macadam bitumineux renvoyée avec l'avis de la Cité avec prière de donner leur opinion.

M. l'éclaireur Roy soumet une lettre de M. Joseph Dion demandant qu'un "trou d'homme" soit posé dans l'égout de la rue Richelieu, entre les rues Donatien

Joué le 29 mars 1906.

qui pourraient être causés à la personne ou à la propriété par l'installation ou l'entretien des dites boîtes.

4<sup>e</sup> Le dit O. Taussey sera obligé d'observer tous les règlements municipaux concernant les dites boîtes ou le contenu d'icelles, et de se conformer à tous les règlements qui s'y appliquent actuellement ou qui seront adoptés à l'avenir. Et il se conformera à tous les ordres et instructions de l'Inspecteur de la Cité et du Surintendant du service de l'Inspection et de leurs officiers à cet égard.

5<sup>e</sup> Le dit O. Taussey aura le privilège de placer des annonces sur les dites boîtes, pourvu que les dites annonces soient convenables et de nature à ne pas blesser le public, et ce privilège s'exercera sous la surveillance du Chef de Police.

6<sup>e</sup> Le dit O. Taussey aura le droit d'embarquer tout ce qui sera déposé dans les dites boîtes et il pourra s'en servir et en disposer comme de sa propre personne, sujet à l'observation des règlements municipaux et à condition que toute chose qui sera perdue et trouvée dans les dites boîtes et réclamée par des personnes qui s'établiront leur droit de propriété sera retournée au propriétaire sans frais.

7<sup>e</sup> Le nombre minimum sera de 200 boîtes et l'Inspecteur de la Cité aura le droit

Joué le 29 mars 1906.

d'en exiger un nombre supplémentaire s'il le juge nécessaire.

8<sup>e</sup> En tout temps durant le terme du contrat de cinq ans, la Cité pourra acheter les boîtes et tous les droits du dit O. Taussey au prix par boîte qui sera fixé par des arbitres. Un arbitre sera nommé par la Cité; un autre par le dit O. Taussey; et la Cité et le dit O. Taussey ensemble nommeront le troisième arbitre; mais s'ils ne s'accordent pas sur le choix de ce dernier, il sera nommé par un juge de la Cour Supérieure.

9<sup>e</sup> Si le dit O. Taussey n'exécute pas son contrat à la satisfaction de la Cité, celle-ci le mettra en demeure de remplir ses obligations et s'il ne se conforme pas à cette mise en demeure dans un délai de trente jours, le contrat sera annulé ipso facto.

10<sup>e</sup> La Cité aura droit de mettre fin au présent contrat en aucun temps que le Conseil le jugera à propos et, dans ce cas, le dit O. Taussey aura droit qu'à la valeur des boîtes seulement sans compensation aucune pour les annonces, les contrats d'annonces, les privilèges accordés par le présent contrat, ou toute autre considération que ce soit.

11<sup>e</sup> Le présent contrat est aussi fait pour un terme de cinq ans de la date d'icelui.  
M. l'échevin Giroux dissidente.

Jeudi le 29. mars 1906.

Soumissions pour le charbon.

L'inspecteur de la Cité soumet un tableau des prix mentionnés dans les soumissions ouvertes à la dernière assemblée pour la fourniture du charbon.

Résolu:

De déposer les dites soumissions sur le bureau.  
Il est de plus

Résolu:

De rembourser aux soumissionnaires les dépôts qui accompagnaient leurs soumissions respectives pour la fourniture du charbon.

Requêtes, etc.

De propriétaires intéressés demandant l'effacement de la ligne homologuée du côté sud de la rue La Gauchetière entre les rues St. André et Visitation renvoyée à l'inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et un plan.

De M. J. B. Thibault demandant qu'un trottoir permanent soit construit entre les Nos. 371 et 387 de la rue Marie-Louise et rue Saint-André, depuis la rue Marie-Louise jusqu'au No. 1157 de la

Jeudi le 29. mars 1906.  
dite rue Saint-André.  
Renvoyée à l'inspecteur de la Cité avec prière de préparer un estimateur.

De MM. Styweire et Larasin priant la Commission de ratifier la permission qui leur a été accordée par le Conseil municipal de Sainte-Luce-Gonde d'enlever la pierre de bordure et le trottoir pour faciliter l'entrée des voitures dans leur scierie.  
Renvoyée à l'inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport.

De M. J. Blanchard A.C. exposant les termes de son engagement comme ingénieur de Saint-Leurs.

Résolu:

De renvoyer cette question à M. le Président et à l'inspecteur de la Cité.

De M. George Lecomte Bourdeau, M.P., de la part de la "Harlow Brothers Paving Co." une protestation contre l'acceptation de la soumission de la "Barber Asphalt Paving Co." pour la fourniture de pavés en résine et bitumineux renvoyée aux députés de la Cité avec prière de donner leur opinion.

M. Lecomte Roy soumet une lettre de M. Joseph Dion demandant qu'un "trou d'homme" soit posé dans l'égout de la rue Richelieu, entre les rues Bonhomme



Judi le 29 mars 1906.  
et Fulford.  
Remoyée à l'Inspecteur de la Cité  
avec prière de faire droit à cette  
requête s'il juge l'ouvrage mé-  
rité.

## Rapports

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité il  
est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant d'opérer le virement  
de la balance des fonds disponibles  
savoir: \$ 231.77 des crédits affectés à  
l'achèvement des trottoirs permanents  
à l'angle nord-est des rues Saint-  
Gabriel et Saint-Jacques, et de l'appliquer  
comme suit:

Aux trottoirs permanents du côté ouest  
de la rue Berri depuis la rue Rachel  
jusqu'à la rue Marie-Louise \$ 18.85

Aux trottoirs permanents à l'angle nord-  
est des rues Notre-Dame et Montmorency. 79<sup>00</sup>

Aux trottoirs permanents du côté sud-  
de la rue Sherbrooke depuis la  
rue Guy jusqu'à la rue Saint-  
Mathieu. 140.00

Aux trottoirs permanents de la rue  
Chambord, à partir de l'avenue  
Mont-Royal en allant vers le  
nord.

65.00  
\$ 231.77

Judi le 29 mars 1906.  
Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité il  
est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recom-  
mandant de voter un crédit de \$ 5000.00  
pour le nettoyage des égouts du Quartier  
Saint-Henri.  
M. l'échevin Giroux dissident.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité  
il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant d'opérer le virement  
de la balance des crédits affectés  
à la construction de trottoirs per-  
manents qui ont été terminés en  
1905 et d'appliquer ce montant au  
paiement par la Cité de sa quote-  
part au coût de la construction des  
trottoirs permanents durant la  
saison prochaine.

Je soussigné, une opinion des Avocats  
de la Cité au sujet de la demande  
de M. G. Limesse à l'effet d'exproprier  
son terrain situé à l'angle de  
la rue Moreau et de la rue pro-  
jetée Hochelaga.

M. Limesse qui est présent, demande  
que la ligne homologuée soit effacée  
ou que son terrain soit expro-  
prié.

Résolu:

Jeudi le 29 mars 1906.  
 Se déposer aux archives cette  
 opinion des Avocats de la Cité.

Soumis un rapport de l'Inspecteur  
 de la Cité au sujet de la requête de  
 demandant d'effacer les lignes homo-  
 loguées des rues Frontenac et Ter-  
 rasses sur la propriété des abattoirs  
 dans le quartier Hochelaga.

Renvoyé à la sous-commission des  
 Chemins de fer.

Soumis un rapport de l'inspecteur des  
 rues concernant la requête de M. N.  
 Gravel demandant de faire enlever  
 une réverbère de la rue Sainte-Catherine  
 et de le transporter à l'angle des rues  
 Sainte-Catherine et Metcalfe.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de faire  
 enlever complètement ce réverbère.

Soumis un rapport de la sous-com-  
 mission des Chemins de fer au sujet  
 de la demande de la compagnie du  
 Pacifique Canadien, à l'effet de pro-  
 longer sa voie d'internement qui s'étend  
 dans le marché de l'Est et dans la  
 propriété adjacente qui appartient  
 à la Cité.

Résolu:

De recevoir le dit rapport en attendant  
 qu'agisse la Commission des  
 Marchés.

Jeudi le 29 mars 1906.  
 Soumis un rapport de la sous-com-  
 mission des chemins de fer au sujet  
 de la requête demandant l'établissement  
 d'une ligne de tramways sur  
 l'Avenue Papineau.

Sur proposition de M. l'échevin White  
 il est

Résolu:

Que le dit rapport soit adopté et qu'on  
 agisse en conséquence.

Soumis un rapport de la sous-com-  
 mission des Chemins de fer au sujet de  
 la requête de la "Montreal & Southern  
 Counties Railway".

Résolu:

Que le dit rapport soit accepté et que  
 la "Montreal & Southern Counties Ry. Co."  
 soit notifiée en conséquence.

M. l'échevin Giroux dissident.

Soumis un rapport de la sous-com-  
 mission des Chemins de fer au sujet  
 de l'établissement des voies des tramways  
 au centre de la chaussée, sur la rue  
 St-Denis, au nord de la rue de Fleurymont.

Résolu:

Que le dit rapport soit reçu et déposé  
 aux archives.

Soumise une opinion des Avocats de la  
 Cité et autres documents se rattachant  
 à la question des traverses à niveau  
 du quartier Saint-Henri.

Résolu:

Que les dits documents soient renvoyés à la Commission Spéciale des finances à niveau.

L'étude de l'opinion des Avocats de la Cité sur le prolongement projeté de la voie d'évitement de la rue Saint-Patrice est remise à la prochaine assemblée.

Donné un rapport de l'inspecteur de la Cité déclarant qu'il existe une différence notable entre les taux de contribution foncière pour l'égoût de la rue des Carrières qui a été construit en deux sections, la première à la journée, et la deuxième à l'entreprise.

Résolu:

D'autoriser l'inspecteur de la Cité à dresser un <sup>seul</sup> rôle de contribution foncière pour l'égoût <sup>de la</sup> de la rue des Carrières attendu que les Avocats de la Cité ont déclaré que la chose peut se faire.

Donné un rapport de l'Inspecteur de la Cité déclarant que les travaux de défractement sont sérieusement retardés par le fait que les employés additionnels demandés ne sont pas encore obtenus.

Résolu:

D'amener le dit rapport au premier

Jeudi le 29 mars 1906.  
rapport qui a été préparé à ce sujet, et de plus, d'attirer l'attention du Conseil sur le besoin urgent d'employés additionnels.

M. l'échevin O'Connell déclare qu'il est informé par des personnes dignes de foi que les usines de la "Canadian Iron & Foundry Co." sont situées à Lachine et que cette compagnie n'emploie pas d'ouvriers organisés de Montréal.  
Sur proposition de M. l'échevin O'Connell il est

Résolu:

Que la proposition adoptée le 15 mars adjugant le contrat pour la fourniture des ouvrages en fonte à la "Canadian Iron & Foundry Co." soit reprise en considération.

M. l'échevin White dissident.

M. l'échevin O'Connell propose: D'adjuger à la "Garth Co." aux prix mentionnés dans sa soumission, le contrat pour la fourniture de fonte, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission.

M. l'échevin Lapointe propose en amendement: Que, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, le contrat pour la fourniture de fonte soit adjugé à la "Canadian Iron & Foundry Co." à la "Garth Co." et à M. E. Colas, aux prix mentionnés dans leurs soumissions.

Jeudi le 29 mars 1906  
 respectives pour toute quantité qu'on  
 décidera d'acheter de l'une ou de  
 l'autre de ces maisons.

L'amendement est adopté sur le par-  
 tage suivant des voix:

Pour: E. Lapointe, Leclaire, White et Giroux (4)  
 Contre: E. O'Connell et Martin (2)

Et il est

Résolu:

En conséquence:

M. E. Charpentier se présente de nouveau  
 devant la Commission au sujet de  
 la livraison de la pierre extraite de  
 l'excavation de l'égoût à l'avenue des  
 Cèdres et préparaite pour servir de  
 macadam.

La question est renvoyée à l'inspecteur  
 de la Cité.

M. N. Chevin Lapointe demande l'ont-  
 levement d'un poteau placé à l'angle  
 des rues Notre Dame et Napoléon.  
 Renvoyée à l'inspecteur de la Cité  
 avec prière de faire rapport.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant de voter un crédit  
 de \$185,766.00 pour la construction  
 de trottoirs permanents, conformé-  
 ment à la Charte de la Cité et à  
 ses amendements.

Jeudi le 29 mars 1906.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport re-  
 commandant de voter un crédit de  
 \$1,172,900.00 pour la confection de  
 pavages permanents.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport re-  
 commandant de voter un crédit de  
 \$4,500.00 pour l'achat des pavés requis  
 pour le pavage des voies ferrées  
 dans certaines rues.

Ajournement.

Emmy Larivière

Président.

Adjourned Road Committee Meeting  
Friday March 30/06.  
4 o'clock P.M.

Present:

Ald. Lavoie (Chairman)  
N. Lacombe  
Leduc  
Liron  
O'Connell  
Martyr J. B.

Mr. C. McDonald, General Manager of the Montreal Street Ry Co, was present, & the question of delivering stone by electric cars from the Corporation Quarry at Outremont was discussed.

Resolved:

That the Montreal Street Ry Co, be requested to state upon what terms and conditions they would be prepared to undertake the delivery of macadamizing stone from the Corporation Quarry in Outremont to stone dumps to be established at various points throughout the City.

The Chairman read the contract between Mr. J. B. Blanchard, C. E. and St. Henry. Mr. Blanchard who was present was requested to submit a letter to the effect that he would give his entire time during office hours to the Corporation of Montreal, at the City Hall, from now until May 1<sup>st</sup> 1906, at the same salary as he was paid by St. Henry. It was furthermore

Friday March 30/06.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to employ Mr. J. B. Blanchard C. E., until May 1<sup>st</sup> 1906.

Resolved:

It was

That Mr. Aug. Douquet be appointed section foreman of Dufferin Ward without any increase in salary.

Submitted an offer from interested proprietors to cede a strip of land for the widening of Parthenais Street from Sherbrooke Street to the northern limits of the City. Referred to the City Surveyor for report and plan.

Resolved:

It was

That the City Surveyor be instructed to draft a form of tender & specifications for the rental at so much per ton or so much per year of the Corporation Quarry and machinery for a term of one, two, three, four or five years, with the right to supply stone to any one; and in addition asking for a price for stone for the City, to be delivered at the quarry; and another price for stone delivered when required throughout the City.

Friday March 30<sup>th</sup> 1906.

Resolved:

It was

That the motion adopted at last meeting regarding the changing of street names be reconsidered in so far as the name of "De Lewis Street" in Hochelaga Ward, and "St. Antoine Street" from Chestnut Street to Côte St. Paul Road in St. Henry Ward, are concerned.

Resolved:

It was furthermore

That the name of De Lewis Street in Hochelaga Ward be changed to Percy Street and that the name of St. Antoine Street from Chestnut Street to Côte St. Paul Road in St. Henry Ward be changed to Cazalais St.

Emery Larivière

Chairman.

Séance de la Commission de la Voirie  
Jeudi le 5 avril 1906  
3 heures PM

Sont Présents:

L'Échevin Larivière Président.  
M. Lapointe  
Leclaire  
White  
Giroux  
O'Connell  
Martin J. B. A.

Les minutes des assemblées tenues les 16 et 28 mars sont lues et approuvées.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Description	Montant
187	Contingent	\$ 75.00
188	W. E. Boyd & Co.	2.85
184	Caverhill Stearns & Co.	5.37
185	Brothingham & Workman	2.61
186	The Lath Co.	5.04
187	C. Godbois & Co.	2.75
188	Ludger Gravel	19.40
189	Hamilton Powder Co.	19.25
190	Hudon Orsali	14.63
191	J. Labrecque & Co.	67.68
192	J. J. Marchand & Co.	40.92
194	Montreal Water Works	21.00
195	Montreal Light Heat & Power Co.	11.53
196	Jas. C. Ogilvy & Sons	4.00
197	A. Ramsay & Son Coy.	28.00
198	Ontario Powder Co.	40.25
199	Grand Trunk Ry. &	3.25
200	Alex. Lapierre	30.00

Mandat n° 10

Jeudi le 5 avril 1906.

201	Fred. Glover & Coy.	\$ 17.50
202	J. Leclair.	175.00
204	Jos. Koch.	40.46
205	H. D. Lawrence.	7.92
206	Leon Julien	3.45
207	Logement de Notre Dame.	50.00
208	Margloire Sicotte.	50.00
209	Seminaire St. Sulpice.	150.00
210	Jhs. Morel pour l'Improvement Co.	100.00
212	F. L. Rousseau	50.00
213	E. Shepard.	150.00

### Délégations.

M. l'échevin L. G. Lavallée se présente devant la Commission et soumet une lettre de M. J. Vanasse en vertu de laquelle il s'oppose vigoureusement au changement du nom de la rue Sainte-Elizabeth, dans le quartier Saint-Louis.

Résolu:

De déposer cette lettre aux archives.

M. l'échevin Lavallée demande avec instance qu'on n'efface pas les lignes homologuées de la rue Johnson. Sur proposition de M. l'échevin Leduc il est

Résolu:

D'abroger la résolution adoptée à l'assemblée du 22 mars, concernant l'effacement des lignes homologuées de la rue Johnson sur

Jeudi le 5 Avril 1906.

les lots portant les Nos 1203-278 et 1203-279 du cadastre.

M. l'échevin Marion se présente devant la Commission et la prie de mettre en bon état la rue Forsyth entre les rues Frontenac et Moreau, et de réparer convenablement la rue Montgomery.

Résolu:

De renvoyer cette question à l'inspecteur de la C.P. avec prière de préparer un rapport et une estimation sur ce qu'il en coûterait pour réparer les dites rues d'une manière convenable.

M. M. Wainwright, M. M. Mahé et P. L. Logan se présentent devant la Commission au sujet de la nouvelle voie d'entement qu'on se propose de construire sur la rue Communes et de la demande d'autorisation pour le prolongement de la voie d'entement qui existe actuellement sur Saint-Etienne.

La question de la nouvelle voie d'entement sur la rue Communes est d'abord prise en considération et après un long débat, M. l'échevin White propose que la proposition adoptée à l'assemblée du 16 février dernier soit abrogée et que, de plus, autorisation soit accordée à la compagnie du Grand Tronc de construire à travers la rue Communes une voie d'entement conduisant à la propriété de M. M. Roussau.

Jeudi le 5 Avril 1906.

située à l'angle sud-ouest de la rue  
McGill et communes aux conditions  
ordinaires, et à la condition sup-  
plémentaire que la dite compa-  
gnie défraie le passage de la dite rue  
Communes, en blocs de granit,  
d'un côté de la chaussée à l'autre  
côté tout le long de la dite voie  
d'alignement.

La dite proposition est rejetée sur  
le partage inégal des coûts:

Pour: Lecl. Lapointe (2), Hôte (2)

Contre: Lecl. Leclaire, Giroux, Chénail, Martineau (4)

Sur proposition de M. Lecl. Leclaire  
il est

Résolu

Qu'après la proposition adoptée  
à l'assemblée du 16 Mars dernier  
et de plus, d'autoriser la Compagnie du  
Grand Tronc à construire à travers les  
rues communes avec voie d'alignement  
appartenant à la propriété de M. W.  
Damsay, situées à l'angle sud-ouest  
des rues McGill et Communes aux  
conditions ordinaires, et à la condi-  
tion supplémentaire que la dite com-  
pagnie défraie le passage de la dite  
rue Communes, en blocs de granit, de  
côté de la chaussée à l'autre côté, sur  
toute l'étendue de la dite voie d'ali-  
gnement et à vingt cinq pieds  
au delà de chaque extrémité de la  
dite voie d'alignement.

Jeudi le 5 Avril 1906.

Les demandes d'alignement d'une voie  
d'alignement sur Saint-Labrie sont alors  
prises en considération.

Résolu:

De renvoyer la question à la sous-  
commission des Chemins de fer, de  
plus, de prier les Avocats de la Ville  
d'étudier la résolution du Bureau des  
Commissaires des Chemins de fer, ac-  
cordant la permission à la Compagnie  
du Pacifique Canadien de construire  
une voie d'alignement sur Saint-Labrie  
et de déclarer quel est l'effet de la dite  
permission.

M. S. C. Phillips se présente devant la Com-  
mission au sujet de la requête de la  
"Montreal Union Abattoir Co." et de la Com-  
pagnie du Pacifique Canadien, à l'effet  
de faire effacer les lignes homologues  
des rues Monténac et Berchères, sur  
la propriété des dites compagnies.

La sous-commission des Chemins de  
fer déclare verbalement que, si les lignes  
sont effacées, les compagnies intéressées  
devront donner le terrain requis sur  
une largeur suffisante à l'ouverture  
d'une rue; depuis la rue Trudelle  
jusqu'à la rue Thériault, et devront payer  
le coût du nivellement et du macadam  
de la dite rue pendant toute sa  
durée ou au plus tôt.

Sur proposition de M. Lecl. Leclaire  
il est

Résolu:



Jeuudi le 5 Avril 1906.

Le conseil des corporations est convoqué, de  
plus, un inspecteur de la ville est  
chargé de préparer un certain nombre  
de nouvelles de la nouvelle rue,  
et que les compagnies intéressées  
seront informées que la honoraires  
est prêt à recommander l'efface-  
ment des dites lignes, pourvu  
que les dites compagnies s'engagent  
à payer le coût de l'ouverture  
de la nouvelle rue et à accéder  
gratuitement à la cité de terrain  
requis pour cette entreprise.  
M. S. B. déclare dissident.

Requêtes, etc.

De M. C. W. Spencer, agent général  
du "Trackage, Manufacturing & Railway System"  
déclarant que vendredi sera le jour  
qui lui conviendrait le mieux pour  
rencontrer la sous-commission  
des Chemins de fer.

Résolu:

De prier M. Spencer d'être présent  
à deux heures de l'après-midi,  
vendredi prochain, pour rencontrer  
la dite sous-commission.

De M. Jas. H. Gillespie, 307 rue St-Jacques,  
suggérant qu'on mette une affiche  
à l'angle des rues Sherbrooke & St-Jacques  
pour indiquer que ladite rue St-Jacques

Jeuudi le 5 Avril 1906.

me conduit par au Parc d'Est Royal.  
une proposition de M. Jack Hall, de la

Résolu:

De prier l'inspecteur de la ville de faire  
approuver les avis au côté Nord de la  
rue Sherbrooke, au coin de la rue  
St-Jacques, et d'en faire autant à suite  
autre rue via l'inspecteur de la ville  
de juger à propos.

De la Commission des Travaux  
demandant de faire préparer un plan  
d'agrandissement du square "Opinion".

Résolu:

De renvoyer cette question à la formation  
des plans et d'adresser pour plus amples  
informations.

De la "Lang Trucking & Storage Co." ap-  
puyant la demande faite par la  
"Montreal & Southern Counties Ry Co."  
à l'effet d'exploiter une ligne de  
tramways électriques sur la rue St-Jacques  
renvoyé à la sous-commission des  
chemins de fer.

De propriétaires et de locataires de  
terres demandant que la voie des  
tramways de la rue St-Jacques soit  
prolongée jusqu'à la rue Sainte-  
Catherine, en passant par l'avenue  
Capineau.  
Renvoyé à la sous-commission des  
Chemins de fer.

Jeudi 10<sup>e</sup> Avril 1706.

La Cie. de Publication de la Patrie Limited  
a demandé la permission de composer sous le  
titre de "Journal de la Ville"  
un journal de nouvelles et de préparations  
de tous les détails de la Ville  
sous une forme condensée.

Résolu:

Accorder cette permission, pourvu  
qu'il en soit permis au Journal  
de faire des recherches  
devant se faire sous la surveillance  
de l'Inspecteur de la Cité. Tous  
plans et documents ne devant être  
consultés que lorsque il s'agit de  
juger à propos.

De M. L. J. Boileau N. P. au nom de Dame  
Élise Hogan, veuve de M. Pierre Trigon  
et aussi au nom de M. H. M. Trigon  
demandant de réduire au degré  
correct le nivellement de la  
surface de l'égout du champ d'Épandage.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité  
avec prière de préparer un rapport.

De M. Seth P. Leet C. P. disant que le  
réverbère auquel on se propose de  
permettre l'addition d'une lumière  
est situé à environ 20 ou 30 pieds  
de l'établissement de M. Loyer, Côte du  
Beauvillain; et il demande que le dit

Vendredi 11<sup>e</sup> Avril 1706.

réverbère soit placé en face de l'établissement  
de M. Loyer, Nos 10, 12 et 14 Côte du Beauvillain  
Hall.

Résolu:

D'informer M. Leet que le règlement No 343  
ne permet pas à la Commission  
d'acquiescer à cette demande.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recom-  
mandant d'autoriser la Cie. de Publication  
de la Patrie Limited, à construire des  
voûtes sous le trottoir, à l'angle sud-  
ouest de la rue Sainte-Catherine et  
de l'avenue de l'Hotel de Ville, con-  
formément aux conditions du règlement  
No 49 et aux conditions supplémentaires  
suivantes:

1<sup>o</sup> La dite compagnie sera responsable  
de tous dommages causés aux personnes  
ou à la propriété par le fait de  
la construction, de l'entretien, de la  
réparation ou de l'usage des dites  
voûtes. La dite compagnie sera tenue  
d'indemniser et de tenir indemne la  
Cité contre toute poursuite intentée,  
tout jugement rendu, ou toute récla-  
mation reconnue bien fondée contre la  
Cité, y compris les frais, pour les  
causes ci-dessus mentionnées.

2<sup>o</sup> La dite compagnie devra se conformer  
à tous changements, modifications,  
amendements ou additions, qui pourront

Jeudi le 5 avril 1906.

être apportés au sujet de telles voies, ou aux charges qui pourront être imposées sur les dites voies par la Cité.

Et de plus qu'un contrat notarié soit préparé à cet effet, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant que permission soit accordée à M. F. Fleury de construire une voie sous le trottoir de la rue Cuivillier à l'angle de la rue Sainte-Fatherine, conformément aux dispositions du règlement No 49 et aux conditions supplémentaires suivantes:

- 1<sup>o</sup> Le dit M. Fleury sera responsable de tous dommages causés aux personnes ou à la propriété par le fait de la construction, de l'entretien, de la réparation ou de l'usage de la dite voie. Le dit F. Fleury sera tenu d'indemniser et de tenir indemne la Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou toute réclamation reconnue bien fondée contre la Cité y compris les frais, pour les causes ci-dessus mentionnées.
- 2<sup>o</sup> Le dit F. Fleury devra se conformer

Jeudi le 5 avril 1906

à tous changements, modifications, amendements, ou additions qui pourront être apportés au règlement No 49, et devra aussi se conformer à tous nouveaux règlements ou règles qui pourront être adaptés au sujet de telle voie ou aux charges qui pourront être imposées sur la dite voie par la Cité.

Et de plus, qu'un contrat notarié soit préparé à cet effet, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant que permission soit accordée à M. E. Pigeon de construire une voie sous le trottoir de la rue Sauguiset, près de la rue Ontario, conformément aux dispositions du règlement No 49 et aux conditions supplémentaires suivantes:

- 1<sup>o</sup> Le dit E. Pigeon sera responsable de tous dommages causés aux personnes ou à la propriété à raison de la construction, de l'entretien, de la réparation ou de l'usage de la dite voie. Le dit E. Pigeon sera tenu d'indemniser et de tenir indemne la dite Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu ou toute réclamation reconnue bien fondée contre la Cité.

Jeudi le 5 avril 1906  
 y compris les frais, pour les raisons  
 ci-dessus mentionnées.  
 2° Le dit E. Figeon devra se conformer  
 à tous changements, modifications,  
 amendements ou additions qui  
 pourront être faits au règlement  
 No 49; et devra aussi se conformer  
 à tous nouveaux règlements ou  
 règles qui pourront être adoptés  
 au sujet de telle route ou aux  
 charges qui pourront être imposées  
 sur les dites routes par la Cité.  
 Et, de plus, qu'un contrat notarié  
 soit préparé à cet effet et que  
 Son Honneur le Maire et le Jefeffe,  
 de la Cité soient autorisés à le  
 signer au nom de la Cité.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant d'autoriser la  
 "Northern Electric & Manufacturing  
 Co." à poser un tuyau de décharge  
 16" de diamètre à travers la rue  
 William depuis l'établissement de  
 la dite compagnie jusqu'au bureau  
 Saint Gabriel No 4. Qualfacteur,  
 aux conditions suivantes:  
 1° La dite compagnie devra déposer  
 entre les mains du Trésorier de  
 la Cité, un montant de \$100.00  
 pour garantir la réfection du  
 pavage à la satisfaction de

Jeudi le 5 avril 1906  
 L'Inspecteur de la Cité  
 1° La dite compagnie sera responsable de  
 tous dommages causés aux personnes  
 ou à la propriété par le fait de la  
 construction, de l'entretien, de la ré-  
 paration ou de la mise en opération  
 dudit tuyau. La dite compagnie sera  
 tenue d'indemniser et de tenir  
 indemne la Cité contre toute pour-  
 suite intentée, tout jugement rendu,  
 ou toute réclamation reconnue bien  
 fondée contre la Cité, y compris  
 les frais, pour les raisons ci-dessus  
 mentionnées.  
 3° Ledit tuyau sera enlevé aux frais  
 de ladite compagnie lorsque le  
 Conseil jugera à propos d'en  
 ordonner l'enlèvement.  
 Et, de plus, qu'un acte notarié soit  
 préparé à cet effet et que Son  
 Honneur le Maire et le Jefeffe,  
 de la Cité soient autorisés à le  
 signer au nom de la Cité.

Rapports.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Cité  
 il est

Résolu

De présenter au Conseil un rapport re-  
 commandant d'opérer le virement  
 des balances suivantes des crédits  
 affectés aux pavages qui sont

Jeudi le 5 avril 1906

maintenant terminés:

Rue Roy depuis la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Cadieux	\$ 202.04
Rues Ontario et Amherst, passage	264.12
Rue Richmond, depuis la rue Notre Dame jusqu'à la rue Leclair	135.93
Rue St. Denis, depuis la rue Duluth jusqu'à la rue Rachel	1495.05
	\$ 2098.14

et d'appliquer ces montants à payer  
la quote part de la Cité aux trottoirs  
permanents qui doivent être construits.

Résolu:

Il est

De présenter au Conseil un rapport  
recommandant de laisser les impôts  
du Département de la Voirie sous  
le contrôle de ce département.

Soumettre une lettre de la "Montreal  
Light Heat & Power Co." demandant  
de lui désigner les endroits où  
planter les poteaux sur des Seigneurs.

Résolu:

De informer la compagnie que le  
réglement 343 ne permet pas à la  
Commission d'acquiescer à cette requête,  
et, de plus, de transmettre une copie  
de ce règlement à la compagnie.

Soumettre une requête de propriétaires  
intéressés demandant de suspendre  
les procédures dans l'instance en

Jeudi le 5 avril 1906  
expropriation du Parc Fontaine.  
Renvoyée à la Commission des Finances.

Il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de  
préparer un rapport concernant les  
contremaîtres et autres employés du  
Département de la Voirie de Saint-  
Leuri et de Sainte-Félicité et de  
dire si on a besoin des services de  
ces employés.

M. l'échevin Martin demande que l'Arrière  
Impériale soit entièrement réparée.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec  
prière de préparer un rapport et  
un estimé.

Il est

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport re-  
commandant d'adjuger à M. Jos.  
Brunet le contrat pour la fourniture  
des blocs de granit spéciaux, confor-  
mément au cahier des charges, aux  
termes et conditions de la formule de  
soumission, à raison de \$ 50.00 le 1000  
pour les blocs de 9" x 3½" x 4½" x 5"  
et de \$ 80.00 le 1000 pour les blocs de  
5" x 3½" x 4½" x 5" et ce pour toute quantité  
que la Commission jugera à propos  
de commander.

Jeu'di le 5 avril 1906

Sur proposition de M. l'échevin White  
il est

Résolu:

De donner instruction à l'Inspecteur de la Cité de n'acheter aucun pavé sans consulter la Commission

Sur proposition de M. l'éch. Martin  
il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer les estimés suivants:  
Pour le trottoir permanent, rue Richaud, des deux côtés depuis la rue Fedain jusqu'à la rue Saint-Jacques  
Pour le trottoir permanent, rue Saint-Jacques, des deux côtés, où il n'est pas encore construit dans le quartier Saint-Joseph.

La prise en considération de l'opinion des locataires de la Cité au sujet de l'ouverture de la rue Gain est différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Résolu:

De renvoyer à la Commission d'Hygiène le compte de M. N. Milloy s'élevant à \$25.00 en rapport avec l'ouverture de l'égout à l'angle des rues Finch et Pelissier, la dépense dont il s'agit ayant été faite par ordre du département d'Hygiène.

Jeu'di le 5 avril 1906

Il est Résolu:

De construire, conformément aux dispositions de la charte et de ses amendements les trottoirs permanents suivants.

		Quant. de la Ville	Quant. de prop.		City Share	Prop. Share
No 150 rue Saint-Luc	Dalles de pierre	\$43.00	\$43.00	No. 150 St. Luke	Flag-stone	\$43.00 \$43.00
No 25, 27 et 29 rue Ernest	" et goudron	27.50	27.50	No. 25, 27 et 29 Ernest	" coaltar.	27.50 27.50
No 96A rue Logan	" "	37.50	37.50	No. 96a Logan	" "	37.50 37.50
No 268 rue DeLorimier	" "	45.00	45.00	No. 268 DeLorimier	" "	45.00 45.00
Angle N. O. rues LaFontaine et DeLorimier	" "	225.00	225.00	N. W. Cor LaFontaine & Del.	" "	225.00 225.00
No 407 rue LaFontaine	" "	35.00	35.00	No. 407 LaFontaine	" "	35.00 35.00
Côté Sud de la rue Duluth, depuis la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Labelle	" "	470.00	470.00	S. Side of Duluth from St. Denis to Labelle Street	" "	470.00 470.00
Côté Sud de la rue Rachel, depuis la rue Berri jusqu'à la rue Rivard	" "	176.60	176.60	S. Side of Rachel from Berri to Rivard Street	" "	176.60 176.60
Côté Ouest de la rue St-Laurent depuis la rue Duluth jusqu'à l'avenue Mont Royal	Dalles de pierre et goudron	\$2,990.00	2,990.00	W. Side of St. Lawrence from Duluth to Mount Royal av.	Flag-stone and coaltar	\$2990.00 2990.00
Côté Ouest de la rue Labelle, depuis la rue Duluth jusqu'à la rue Rachel	" "	552.00	552.00	W. Side of Labelle from Duluth to Rachel Street	" "	552.00 552.00
Côté Nord de la rue Rachel, depuis l'avenue Hôtel de Ville jusqu'à la rue Sauguiet	" "	345.00	345.00	N. Side of Rachel from City Hall Ave to Sauguiet St.	" "	345.00 345.00
Angle Nord-Est de la rue Rachel et de l'avenue Coloniale	" "	132.50	132.50	N. E. Rachel & Colonial ave.	" "	132.50 132.50

Amery Larivière  
Président

Road Committee Meeting  
Monday April 9/06  
2 o'clock P.M.

Present:

Ald. Larivière (Chairman)  
H. Lapointe  
Leclair  
White  
Liron  
O'Connell  
Martin J. G.

Rev. Fr. Renaud J. and Mr. Lordeaux, advocate, appeared before the Committee in support of the petition to suspend expropriation proceedings for the St. Antoine Park expropriation.

Resolved:

That the matter be referred to the City Attorneys and the Expropriation Department (Experts)

Mr. G. Gravel came before the Committee and the lamp post which he wished to have moved on St. Catherine Street near Metcalfe Street.  
Referred to City Surveyor for a report to be placed on the order of the day for next meeting.

The City Surveyor submitted specifications for rental of Corporation Quarry at Outremont.

Referred to sub-committee already appointed to revise specifications

Monday April 9th 1906  
for manufacturing stone.

Ald. Drumbray submitted a petition for the following sewers in Hochelaga Ward:

Hogan Street, from Forsythe to Hochelaga,  
Hochelaga Street, from De Louis to Dickson,  
Mastel Street, from Ontario to Forsythe,  
Montgomery Street from Forsythe to Hochelaga Street,  
Desrois Street, from Forsythe to Hochelaga.

It was

Resolved:

That proposed sewer in Davidson Street, from end of existing sewer south of Ontario Street, to a distance of 48 feet southwards, be constructed by day labor.

Emmy Larivière

Chairman.

Séance de la Commission de la Ville.  
Jeudi le 19 Avril 1906  
7 heures P.M.

Tous Présents!

L'E. Ch. Larivière Président

M. Saponide

Leclaire

White

Giroux

O'Connell

J. B. Martin

Les minutes des assemblées tenues les 29  
et 30 mars sont lues et approuvées.

Les comptes suivants étant régulièrement  
certifiés, il est ordonné de les  
solder.

Mandat No.	Nom	Montant
215	Beauvais & Frères	\$ 18.00
216	A. Courtois	16.00
217	Paraud & Delorme	21.45
218	Frothingham & Workman	87.41
219	The Gaithe Co.	7.38
220	Hamilton Powder Co.	38.50
221	Budon & Orsali	14.40
222	Oliver Limoges	0.80
223	Montreal Land & Gravel Co.	2.40
224	A. McKay	7.00
225	Adrien Lhomme & Fils	18.38
226	C. Ramsay & Son Coy.	1.50
227	J. W. Roberts	1.00
228	Thos. Robertson & Co. Ltd.	10.42
229	Walker & Campbell	1.50
231	Morton Phillips Co.	5.70
234	St. Lubin & Larivière	17.48

Jeudi le 19 avril 1906.

Mandat No.	Nom	Montant
236	W. E. Boyd & Co.	3.00
237	The Canada Rubber Co.	34.77
238	Denis Ledaitting Signe Ltd.	10.57
239	Robt. Donaldson & Sons	1.50
240	Frothingham & Workman	16.95
241	The Gaithe Co.	3.60
242	Léon Julien	42.00
243	J. Marchand & Cie.	115.84
244	Montreal Light Heat & Power Co.	146.86
245	A. Plouffe	38.00

### Délégations

M. M. W. B. Powell et J. P. Harris, représentant  
la "Montreal and Southern Counties Railway  
Co." se présentent devant la Commission  
au sujet de l'autorisation demandée de  
poser des rails dans certaines rues.  
M. le Président informe les délégués que  
la Commission s'ajournera jusqu'à  
demain après-midi, à 2 heures, afin  
de leur permettre d'exposer leurs  
vues devant la Commission.

M. l'échevin Drumbray accompagne  
M. M. Guerin qui soumet le plan  
d'une rue projetée pour remplacer  
la rue qui se trouve entre les  
rues Chamblay et Nicolet. M. Guerin  
offre de céder à titre gratuit et  
sans conditions le terrain requis  
pour l'ouverture de la rue projetée.  
M. le Président dit qu'il s'est fait



Jeudi le 19 avril 1906  
 souhaitable d'accepter des rues à  
 moins qu'elles ne soient en bon  
 état, de manière à enlever la possi-  
 bilité de tout accident. M. le Président  
 déclare en outre qu'il va tâcher de  
 faire convoquer une assemblée con-  
 jointe des Commissions des Finances  
 et de la Voirie, afin de pouvoir y  
 étudier ces questions.

M. C. St. Omer, représentant la "Montreal  
 Gas Co.," se présente devant la Commission  
 au sujet des réfections des ouvertures  
 pratiquées dans le pavage par la  
 compagnie.

M. l'échevin Cleary, Président de la  
 Commission de l'Agueduc, et M. Geo  
 Janin, surintendant de l'Agueduc  
 assistent à l'assemblée dans le but  
 de s'entendre avec la Commission sur  
 la manière de réparer les coupes faites  
 pour la pose des conduites d'eau.

M. le Président démontre la nécessité de  
 lier le système adopté pour la  
 réparation de ces coupes.

M. l'échevin Cleary et M. Olerse  
 déclarent prêts à souscrire à tout  
 arrangement satisfaisant et de  
 nature à faciliter les réfections  
 en question, pourvu qu'il n'en  
 coûte pas plus cher pour ce faire.  
 M. Olerse est aussi averti que, si les  
 excavations faites pour le gaz ne  
 sont pas réparées dans un délai

Jeudi le 19 avril 1906  
 raisonnable, la Ville exécutera ces  
 réfections et en chargera le coût à  
 la compagnie.

M. l'échevin Houli et M. Baugh de la  
 "St. Henry Land Co.," se présentent devant  
 la Commission pour appuyer la  
 demande de la compagnie à l'effet de  
 faire effacer les lignes homologues de  
 la rue Coburn.

Résolus:

De présenter au Conseil un rapport  
 recommandant l'effacement des lignes  
 homologues de la rue Coburn, entre  
 le passage du Grand Tronc et l'avenue  
 Acorn, dans le quartier de Saint-Henry,  
 et, de plus, de priver les tracés de la  
 Cité d'adapter les procédures nécessaires  
 à cet effet. Le tout sujet à l'appro-  
 bation de l'Inspecteur de la Cité.

En présence de M. Duncan McDonald,  
 gérant général de la "Montreal Street Ry.  
 Co.," M. le Président demande que  
 soient au plus tôt exécutés les dé-  
 placements projetés des rails du  
 boulevard Saint-Laurent entre les rues  
 Notre-Dame et Saint-Jacques, afin de  
 ne pas nuire aux améliorations de  
 la chaussée.

M. McDonald dit que la question est à  
 l'étude et que qu'on en sera venu à  
 une décision, il en donnera avis à la  
 Voirie.

Jeudi le 19 avril 1906.  
 M. le Président demande aux ingénieurs de la compagnie des travaux de faire devant une attention toute spéciale aux intersections des rails.  
 M. McDonald dit que les intersections seront renouvelées aux endroits où la chose est nécessaire.  
 En réponse à M. l'échevin Dagenais, M. McDonald déclare que les rails de la rue Louis seront renouvelés cette année.

M. l'échevin Dagenais demande que des balayures soient déposées sur le terrain vacant situé entre les rues Hébert, Poppy, Grand-Trou et Muller, dans le but de préparer ce terrain à l'établissement d'un parc public. Il renvoie à l'Inspecteur de la Cité avec prière de faire droit à la requête de M. l'échevin Dagenais.

M. l'échevin Dagenais attire aussi l'attention sur la requête qui a été présentée pour obtenir l'autorisation de construire une nouvelle voie sur la rue Charbois afin d'établir une nouvelle voie d'évitement, à partir de la voie du Grand-Trou jusqu'à la propriété de M. A. R. Whittal.

Résolu:

De renvoyer la question à la sous-commission des chemins de fer, et de plus, lorsqu'il y a lieu, à la sous-commission

Jeudi le 19 avril 1906  
 se réunira pour étudier cette dernière d'un accord M. l'éch. Dagenais.

M. l'échevin Sadler se présente devant la Commission au sujet du rapport de ladite Commission, concernant les noms des rues, lequel rapport a été renvoyé de nouveau à la Commission de la Ville par le Conseil.

Résolu:

Que soit reprise en considération la proposition adoptée à l'assemblée du 27 mars 1906 au sujet des changements au nom de certaines rues, en attendant qu'il s'agit du changement du nom de la rue Workman, Quartier Saint-Joseph et de celui du nom de la rue Saint-Louis, Quartier Saint-Henri. Il est de plus

Résolu:

Que le nom de la rue Pichelin, dans le quartier Sainte-Léonarde, soit changé en celui de "Rue Workman", ladite rue Pichelin n'étant que le prolongement de ladite rue Workman, et de plus, que les immeubles ayant front sur ladite rue soient renumérotés en conséquence.

Il est

Résolu:

Que le nom de la rue Saint-Louis, dans le quartier Saint-Henri, soit changé en celui de "Rue Pichelin".

Jeu-di le 19 avril 1906.

## Requêtes, etc.

De la "Montreal Street Ry Co." exposant les conditions auxquelles ladite compagnie entreprendrait le transport de la pierre de la carrière de la Corporation à Outremont.

Déposée sur le bureau en attendant la prise en considération des communications pour la fourniture de la pierre à macadamiser.

De la "Montreal Street Railway Company" déclarant que la question de l'établissement d'une nouvelle voie sur l'avenue Papineau, à partir de la rue Sainte-Catherine, vers le nord, sera soumise au bureau des directeurs à la première occasion.

Résolu:

De déposer cette lettre aux archives et d'en faire parvenir une copie à M. l'échevin Lavolette.

De M. L. Lefebvre (642 rue Mentana) demandant que des trottoirs soient construits devant ses propriétés pour tant les Nos, 641 à 651 rue Mentana.  
Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité.

De la Commission scolaire d' Hochelaga demandant de construire un égout

Jeu-di le 19 avril 1906.  
dans la rue Saint-Germain.

Résolu:

De renvoyer la question à la Commission d'hygiène et de Statistiques.

De M. J. Mark Fisher Fils & Co., soumettant le plan de routes qui ils proposent de construire sous le trottoir en face du nouvel édifice de la dite compagnie, à l'angle du Square Victoria et de la rue Craig.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de faire rapport.

De M. D. Corbeil demandant l'autorisation de construire une route sous le trottoir au No 870 de la rue Parthenais.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder la permission demandée, conformément aux dispositions du règlement No 49 et, de plus, aux conditions supplémentaires suivantes.

1<sup>o</sup> Ledit D. Corbeil sera responsable de tous dommages causés aux personnes ou à la propriété par le fait de la construction, de l'entretien, de la réparation, ou de l'usage de la dite route. Le dit D. Corbeil sera tenu d'indemniser et de tenir indemne la Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou toute réclamation reconnue bien fondée contre la Cité, y compris les frais, pour

Jeu-di le 19 avril 1906.

les causes ci-dessus mentionnées.

2<sup>o</sup> Ledit D. Corbeil devra se conformer à tous changements, modifications, amendements ou additions qui pourront être apportés au règlement n<sup>o</sup> 49, et devra aussi se conformer à tous nouveaux règlements ou règles qui pourront être adoptés au sujet de telle route, ou aux charges qui pourront être imposées sur la dite route par la Cité.

Le tout sujet à l'approbation de l'Inspecteur de la Cité.

Et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé à cet effet et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

De M. Henry Birks, demandant l'autorisation de construire des routes sous le trottoir en face du nouvel édifice qu'il se propose de construire à l'angle du Square Phillips et de la rue Cathcart.

Résolu:

De présenter au Conseil un rapport recommandant que ladite permission soit accordée conformément aux dispositions du règlement n<sup>o</sup> 49 et aux conditions supplémentaires suivantes.

1<sup>o</sup> Ledit Henry Birks sera responsable de tous dommages causés aux personnes ou à la propriété par le fait

Jeu-di le 19 avril 1906.

de la construction, de l'entretien, de la réparation ou de l'usage de ladite route.

Ledit Henry Birks sera tenu d'indemnifier et de tenir indemne la Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou toute réclamation reconnue bien fondée contre la Cité, y compris les frais pour les causes ci-dessus mentionnées.

2<sup>o</sup> Ledit Henry Birks devra se conformer à tous changements, modifications, amendements ou additions qui pourront être apportés au règlement n<sup>o</sup> 49, et devra aussi se conformer à tous nouveaux règlements ou règles qui pourront être adoptés au sujet de telle route, ou aux charges qui pourront être imposées sur ladite route par la Cité. Le tout sujet à l'approbation de l'Inspecteur de la Cité.

Et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé à cet effet et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

De contribuables du Quartier Saint-Joseph demandant de réparer les trottoirs du côté sud de la rue Saint-Jacques et de construire un trottoir entre les rues Beignou et de la Montagne, rue Saint-Jacques Côté Sud.

Renvoyé à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et une estimation.

Jeu-di le 19 avril 1906

Des propriétaires intéressés demandant que la chaussée de l'avenue Paplar, dans le quartier Saint-Henri, soit réparée d'une manière convenable.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité pour rapport et estimé.

Des département des Chemins de fer et Canaux, (Ottawa), demandant de lui renvoyer sans signature le projet de bail de la rue Mill.

Renvoyée à la sous-commission des Chemins de fer.

De la "Canadian Bag Co." demandant à être autorisée à poser un tuyau d'un pouce à partir du déversoir en arrière du moulin O'Gilvie, le long des rues Saint-Martin et Mill jusqu'à la propriété de la "Canada Jute Co."

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de faire rapport.

Lue un extrait des minutes de la Commission des Finances demandant un plan de la propriété appartenant à la Cité et située dans le quartier Saint-Henri, et que les mesures nécessaires soient prises pour faire caducuer la dite propriété.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer le plan requis.

Jeu-di le 19 avril 1906

Lue un extrait des minutes de la Commission des Finances demandant des renseignements au sujet de certains travaux permanents pour lesquels le gouvernement fédéral refuse de payer les contributions foncières.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport détaillé.

Lue un extrait des minutes de la sous-commission des Réclamations demandant d'inscrire la rue Joly comme rue publique au répertoire des rues.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Cité avec prière de préparer un rapport et un plan, ledits rapport et plan devant être renvoyés à la sous-commission des Réclamations.

Loumise et lue une lettre du docteur J.E. Saberge, du service de l'Hygiène, renvoyée par le Conseil à la Commission de la Voirie, lettre demandant la permission de prendre à la carrière de la Corporation de la pierre en quantité suffisante pour construire une fondation de 35 X 40 pieds.

Résolu.

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à permettre au docteur Saberge de prendre la pierre dont il a besoin au prix du marché. Le transport sera aux frais du docteur Saberge.

Jeudi le 19 avril 1906.

Des propriétaires intéressés demandant de passer la rue au nord de la rue St. Catherine, entre l'avenue McGill College et la rue Victoria

Résolu:

De prier l'inspecteur de la Cité de préparer un estimé du coût des travaux à exécuter; et, de plus, d'informer les requérants que la Commission est prête à faire exécuter l'ouvrage, pourvu que les propriétaires en paient le coût et acceptent la responsabilité de tous dommages pouvant résulter de tout changement de niveau.

Rapports, etc.

De l'Inspecteur de la Cité au sujet de la requête demandant l'effacement des lignes homologuées de la rue LaGauchetière, à partir de la rue Saint-André jusqu'à la rue Visitation. Question différée jusqu'à ce que M. l'éch. Giroux soit présent.

De l'Inspecteur de la Cité déclarant que le terrain requis pour élargir la rue Parthenais, à partir de la rue Sherbrooke vers le nord, appartient à M. Peel.

Résolu:

Jeudi le 19 avril 1906.

De M. Saint-Amour, qui a demandé l'élargissement de ladite rue, soit notifié de ce fait.

M. l'échevin Lavolette étant présent, on procède à l'examen de la question de l'ouverture de la rue Gain, à partir de la rue Sainte-Catherine, côté Sud, jusqu'à la partie de ladite rue déjà ouverte. Lorsque quelques uns des membres de la Commission ne comprennent pas très bien l'endroit en question, il est décidé de différer l'étude de cette affaire jusqu'à la prochaine assemblée.

Lournis un rapport de M. Stuart Doyon au sujet du protêt du notaire L. J. Boileau au nom de Mme. Alice Légar, veuve de Pierre Trigon, et aussi de la part de M. Hubert M. Trigon.

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de répondre au dit protêt conformément au dit rapport.

Lournis un rapport renvoyé de nouveau par le Conseil à la Commission, au sujet de la permission accordée à la "Northern Electric & Manufacturing Co." de poser un tuyau de renvoi à travers la rue William.

Résolu:

De soumettre de nouveau au Conseil

Jeudi le 19 avril 1906.  
Ledit rapport, sans amendement.

L'Inspecteur de la Cité soumet le cahier des charges de la location de la Carrière de la Corporation à Outremont, et aussi celui de la fourniture de la pierre à macadam.

Résolu:

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à demander des soumissions pour la location de la Carrière de la Corporation à Outremont et pour la fourniture de pierre à macadam de la dite carrière, et aussi pour la fourniture de la pierre à macadam "haut rouge" de toute autre carrière.

Sur proposition de M. l'échevin White, appuyer par M. l'échevin Martin, il est

Résolu:

De prier l'Inspecteur de la Cité de préparer un plan et un estimé de l'expropriation du terrain requis pour l'élargissement de la rue Saint-Pierre côté Est, à partir de la rue Notre-Dame, vers le sud, jusqu'aux limites de la propriété ayant front sur la rue Notre-Dame.

Il est

Résolu:

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à commander de la "Thos. Dandridge"

Jeudi le 19 avril 1906.  
Mfg Co., aux prix soumis, les inscriptions des noms de rues et les numéros de maisons.

Sur proposition de M. l'échevin Lecours, il est

Résolu:

D'autoriser l'Inspecteur de la Cité à disposer de la pierre extraite des ouvertures d'égouts pour tout usage et à tout endroit qu'il jugera convenable.

Assemblée à demain à deux heures. M.

Amey Larivière

Président

Adjourned Road Committee Meeting  
Friday April 20/06  
2 o'clock P.M.

Present:

Ald: Lariviere (Chairman).

Leclaire

White

Giroux

O'Connell

Martin P.A.

Mr. W. B. Powell and Mr. J. M. Harris appeared before the Committee in support of the application of the Montreal and Southern Counties Ry. for permission to lay rails on certain streets.

Mr. Harris stated that both the President and the managing director of the Montreal Street Railway Company were absent from the City and that his company could not make arrangements with the Montreal Street Ry. Co. without considerable delay which would be prejudicial to the interests of his company.

He therefore asked that the application of the Montreal & Southern Counties Railway be reconsidered.

Resolved:

That the report of the City Surveyors and the plan of the proposed route of the Montreal and Southern Counties Railway be referred to the City Attorney for their opinion as to the rights

Friday April 20th 1906.

and powers of the City on those of the streets in question which it is alleged belong to the Federal Government; those upon which the Montreal Street Ry. Co. has a preference; those upon which the tracks of the Montreal Street Ry. Co. are already laid; and also as regards the crossings of the Grand Trunk siding on Common Street.

Submitted the City Surveyors report submitting a copy of a contract between the Town of St. Catherine (now St. Genevieve Ward) and Mr. Philias St. Jean for macadamizing and other work.

Resolved:

That the matter be referred to the City Attorneys to secure the necessary information and give their opinion as to the validity of said contract.

Submitted the City Surveyors report regarding the request of the Montreal Light Heat & Power Co. to have the trees trimmed where the branches interfere with the said company's wires.

Resolved:

That the question be referred to the City Attorneys for their opinion as to the respective rights of the City and the Montreal Light Heat & Power Co. in the matter.



Friday April 30<sup>th</sup> 1906.

Submitted the City Surveyor's report regarding the bridge over the Saint Pierre River on St. Patrick Street.

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to draw the attention of the authorities of the Town of St. Paul to the bad condition of said bridge; and, furthermore, to notify them that as the said bridge is outside the City limits, the City of Montreal is not responsible.

Mr. M. Guerin appeared before the Committee again and his offer to cede a street to be substituted for the lane between Nicolet & Charully Streets.

Mr. Guerin specially requested that the sewer and water pipes be put in the proposed street.

After deliberation, the City Surveyor was requested to make an estimate of the cost of constructing a sewer in said proposed street, and Mr. Guerin was requested to send a letter to the Committee asking that a sewer be constructed in said proposed street and stating that although the said proposed street does not belong to the City nevertheless he is willing to allow a sewer to be constructed thereon and that he will be responsible for

Friday April 30<sup>th</sup> 1906.

any damages which may result.

It was

Resolved:

That for purposes of administration and supervision the City be divided as follows:

Chairman: St. Mary, Papineau and Hochelaga Wards;  
 Ald. Lapointe: St. Cunigonde and St. Henry Wards;  
 Ald. Leclaire: St. Jean Baptiste, St. Denis & Desmarais Wards;  
 Ald. White: Centre, West and St. Lawrence Wards;  
 Ald. Giroux: East, St. James, Lafontaine and St. Louis Wards;  
 Ald. O'Connell: St. Louis, St. Gabriel & one-half St. George Wards;  
 Ald. J. B. Martin: St. Joseph, St. Andrew & one-half St. George Wards.

It was furthermore

Resolved:

That a copy of said resolution be given to the foremen and assistant foremen who will notify the members of the Road Committee having jurisdiction whenever men or carts are required in their respective districts.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to consult the Road Committee before undertaking any work of any importance in the streets.

It was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to report to the Road Committee before

Friday April 20th 1906

beginning any paving of the track space.

Resolved.

It was That the City Surveyor be instructed to notify the division foremen and the assistant foremen that it is strictly forbidden to engage more than two single carts belonging to one person, and that no horse or cart belonging to a widow is to be engaged unless a written report be previously made to the Road Committee in regard to the matter.

Resolved.

It was That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter and its amendments.

Endroit.	Matériel.	Quote-part de la Ville	Quote-part des propriétaires.	Location.	Matériel.	City's share.	Proprietors' share.
Côté Sud de la rue Saint-Antoine, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Windsor.....	Dalles de pierre et goudron	\$2,076.00	\$2,076.00	South Side of St. Antoine, from Craig to Windsor streets.....	Flagstone and coal tar	\$2,076.00	\$2,076.00
Angle N.-O. des rues Sainte-Catherine et McGill College Avenue	"	160.00	160.00	N. W. Corner St. Catherine and McGill College Avenue.....	"	160.00	160.00
Côté Ouest de la rue Drummond, depuis la rue Dorchester jusqu'à la rue Sainte-Catherine	"	640.00	640.00	West Side of Drummond, from Dorchester to St. Catherine.....	"	640.00	640.00
Côté Est de la rue Université, depuis la rue Dorchester jusqu'à la rue Sainte-Catherine...	"	1,010.00	1,010.00	East Side of University, from Dorchester to St. Catherine.....	"	1,010.00	1,010.00
Côté Est de la rue Saint-Alexandre, depuis la rue Craig jusqu'à la rue des Jurés.....	"	350.00	350.00	East Side of St. Alexander, from Craig to Jurors.....	"	350.00	350.00
Rue Elgin, vis-à-vis le lot No. 108 du cadastre	"	105.00	105.00	Elgin, opp. Cad. No. 108.	"	105.00	105.00
Côté Est de la rue Saint-André, depuis la rue Roy jusqu'à la rue Johnson.....	"	420.00	420.00	East Side of St. André, from Roy to Johnson...	"	420.00	420.00

Friday April 20th 1906

Côté Sud de la rue Johnson, depuis la rue Saint-André jusqu'à la rue Mentana.....	"	285.00	285.00	South Side of Johnson, from St. André to Mentana.....	"	285.00	285.00
Angle N.-O. des rues Saint-Christophe et DeMontigny.....	"	90.00	90.00	N. E. Corner St. Christophe and DeMontigny streets.....	"	90.00	90.00
Nos. 832 à 856 de la rue Saint-André.....	"	129.00	129.00	Nos. 832 to 856 St. André	"	129.00	129.00
Nos. 873 à 883 de la rue Papineau.....	"	146.00	146.00	Nos. 373 to 383 Papineau	"	146.00	146.00
Nos. 657 à 689 de la rue Champlain.....	"	340.00	340.00	Nos. 637 to 689 Champlain.....	"	340.00	340.00
Nos. 794 à 852 de la rue Chaussé.....	"	300.00	300.00	Nos. 791 to 852 Chaussé..	"	300.00	300.00
Nos. 196 à 216 de la rue Dufresne.....	"	143.00	143.00	Nos. 196 to 216 Dufresne.	"	143.00	143.00
Angle S.-E. des rues Dorion et DeMontigny...	"	163.00	163.00	S. E. Corner Dorion and DeMontigny.....	"	163.00	163.00
Nos. 244 A, B et C rue Panet.....	"	47.00	47.00	Nos. 244 A, B and C Panet.....	"	47.00	47.00
Deux côtés de la rue Rachel, depuis la rue Laval jusqu'à l'avenue Hôtel de Ville.....	"	354.00	354.00	Both sides of Rachel, from Laval to Hôtel de Ville avenue.....	"	354.00	354.00
Côté Ouest de l'avenue Hôtel de Ville, depuis la rue Duluth jusqu'à la rue Rachel.....	"	845.00	845.00	West Side of Hôtel de Ville, from Duluth to Rachel.....	"	845.00	845.00
Côté Sud de la rue Champ de Mars, depuis la rue Bonsecours jusqu'à la rue Berri.....	"	550.00	550.00	South Side of Champ de Mars, from Bonsecours to Berri.....	"	550.00	550.00
Nos. 268 à 270 de la rue Sainte-Catherine.....	"	81.00	81.00	Nos. 268 to 270 St. Catherine.....	"	81.00	81.00
No. 284 rue Désery.....	"	45.00	45.00	No. 284 Desery.....	"	45.00	45.00
Nos. 262 à 272 rue Désery	"	90.00	90.00	Nos. 262 to 272 Desery...	"	90.00	90.00
Rue Notre Dame, lot No. 90 du cadastre, Est de la rue Marlborough....	"	76.50	76.50	Notre Dame, Cad. No. 90 East of Marlborough...	"	76.50	76.50
Nos. 36 à 40 rue Aylwin..	"	37.00	37.00	Nos. 36 to 40 Aylwin....	"	37.00	37.00
Rue Désery, lot No. 64 du cadastre.....	"	79.00	79.00	Desery, Cad. No. 64.....	"	79.00	79.00
Rue Mentana, depuis No. 304 jusqu'à la rue Rachel.....	"	445.00	445.00	Mentana, from No. 304 to Rachel.....	"	445.00	445.00
Côté E.-t de l'avenue Hôtel de Ville, depuis la rue DeMontigny jusqu'à la rue Sainte-Catherine.....	"	300.00	300.00	East Side of Hôtel de Ville, from DeMontigny to St. Catherine...	"	300.00	300.00
		\$9,306.50	\$9,306.50			\$9,306.50	\$9,306.50

Ernest Perreault  
Chairman.

Board Committee Meeting  
Thursday April 26<sup>th</sup> 1906  
3 o'clock P.M.

Sont Présents:

L'Échevin Larivière Président  
Leclaire  
Groulx  
O'Connell  
J. M. Martin.

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 5 avril est lu et approuvé.

Les comptes suivants étant régulièrement certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat No.	Description	Montant
214	Gages	\$ 1680.05
230	Contingent	85.00
232	Gages	9185.33
233	do	5.70
235	do	9605.01
250	A. Bremner	90.75
251	Audon & Orsali	157.50
252	Prothmigham & Workman	48.30
253	Shephard Co.	7.68
254	Judge Cravel	52.00
255	Hamilton Powder Co.	48.13
256	Narrison & Co.	15.00
257	Audon & Orsali	3.11
258	Fred. D. Lawrence	437.40
259	J. E. Marchand & Co.	206.98
260	Montreal Plumbers Supplies	78.38
261	Montreal Steel Works Ltd.	9.84
262	Alex. McArthur & Co. Ltd.	137.20
263	The Paterson Mfg Co. Ltd.	56.00
264	The Pennsylvania Coal Co. Ltd.	7.50

Thursday April 26<sup>th</sup> 1906.  
Mandat No. 265. The Hos. Davidson Mfg Co. Ltd. 2.84

Déclarations

M. W. Thompson, Ing.énieur, St. Col. LaSalle, St. Col. St. Pierre et plusieurs autres se présentent devant la Commission pour appuyer la pétition des compagnies manufacturières et de transport protestant contre l'établissement d'une ligne de tramways rue Mill.

La délégation suggère que la compagnie "Montreal and Southern Counties Ry. Co." s'entende avec la "Montreal Street Ry. Co." pour obtenir d'elle un droit de passage sur la rue St. Charles au lieu de prendre la rue Mill.

M. le Président déclare à la délégation que la Commission s'efforcera de lui rendre sans tout délai en faveur de la "Montreal and Southern Counties Ry. Co." de s'assurer une entrée dans la Ville.

Il est aussi décidé de se procurer un copie de l'ordonnance du Bureau des commissaires de chemins de fer au sujet de la rue Mill.

M. M. C. Messier, maire de St. Laurent, M. G. Dandurand, Saint-Amand et autres se présentent devant la Commission et insistent pour que la compagnie du Pacifique Canadien soit tenue de construire un tunnel rue Streville conformément à ses obligations envers la Ville.

Résolu

De prier les avocats de la ville d'enjoindre à la Compagnie du Pacifique Canadien de soumettre immédiatement un plan du tunnel projeté sous la voie ferrée de ladite compagnie, rue Streville.

Jeu. de 26 Avril 1906  
 et de se préparer à construire le dit tunnel sans  
 délai, faute de quoi la Ville prendra les mesures  
 légales nécessaires pour forcer la compagnie à  
 remplir ses obligations au vertu du contrat exis-  
 tant entre la Ville et ladite compagnie au sujet  
 de la construction dudit tunnel.

M. l'échevin Dumbray, M. l'échevin Marin et le docteur  
 Paril se présentent devant la Commission au sujet  
 de la construction de l'égoût projeté de la rue St  
 Germain

Le docteur Paril représente le besoin urgent de l'égoût  
 pour la nouvelle école

Résolu

Se présenter au Conseil un rapport recommandant  
 d'autoriser la Commission de la Voirie à faire cons-  
 truire un égoût rue St Germain, à partir de la rue  
 d'Érnyte jusqu'à la rue Laoculaga.

M. l'échevin Vallières et M. G. Lewis se présentent  
 devant la Commission et appuient la requête qui  
 demande l'effacement des lignes homologuées dans  
 partie de la rue Pierreville.

Résolu

Se présenter au Conseil un rapport recommandant  
 qu'il soient effacées les lignes homologuées de la rue  
 Pierreville, depuis la rue de la Caisse de la rue Man-  
 cienne jusqu'à l'avenue Popineau; et, de plus, de prier  
 les avocats de la Ville de prendre des mesures légales  
 à cet effet. Le tout sujet à l'approbation de l'ins-  
 pecteur de la Ville.

M. l'échevin Scudé se présente devant la Commission  
 pour faire obtenir une meilleure service de tramways

Jeu. de 26 Avril 1906  
 aux citoyens de l'arrondissement quartier  
 Saint-Denis.

Résolu

Se donner instruction à l'inspecteur de la Ville  
 d'adresser à la "Montreal Street Ry Co." copie  
 du plan montrant la nouvelle extension  
 de la voie du "Park & Island Ry" jusqu'à  
 Villera (maintenant quartier St Denis) et de  
 s'assurer si la compagnie peut procéder à  
 la construction de cette extension.

M. l'échevin Scudé soumet une requête des pro-  
 priétaires intéressés au quartier Saint-Denis  
 demandant 1<sup>o</sup> des améliorations à la chaussée,  
 2<sup>o</sup> la construction de trottoirs dans les rues  
 Saint-Denis, Cowan, et Saint-Folique, 3<sup>o</sup> l'ins-  
 tallation d'une lampe électrique à l'angle des  
 rues Saint-Folique et Cowan.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de  
 préparer un rapport et un estimi.

M. M. Guerin soumet une lettre demandant que  
 des conduites d'eau soient posées dans la rue  
 devant remplacer la rue qui se trouve entre  
 les rues Nicot et Chamblé. M. Guerin accepte en  
 outre toute la responsabilité des dommages pou-  
 vant résulter de ce fait.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière  
 de préparer un rapport sur l'état actuel de  
 ladite rue et aussi un estimi de ce qu'il en coûtera  
 pour mettre cette rue en bon état.

M. D. M. Donald, gérant-général de la "Montreal Street  
 Ry Co." se présente devant la Commission et soumet

Judi 26 Avril 1866  
un plan indiquant les changements que la  
dite compagnie se propose d'effectuer aux rails  
de chemin de fer allant de la rue Notre  
Dame à Saint-Jacques.

Résolu

D'approuver les dits changements.

En ce qui concerne le nouveau circuit de l'  
arroyé Papineau, demandé par M. L'échevin  
Laviollette et par requête présentée par M. L'  
échevin Martin, M. M<sup>rs</sup> a décidé qu'il a été  
décidé de demander au bureau des directeurs  
de la "Montreal Street Ry Co." de construire une  
nouvelle ligne sur l'arroyé Papineau, depuis  
la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Rachel.

M. M<sup>rs</sup> Donald, au nom de la "Montreal Street  
Ry Co." soumet des demandes à l'effet d'obtenir  
de nouveaux raccordements avec l'usine de  
régénération (power house) que la compagnie se propose  
d'ériger rue Rampard; l'autorisation de construire  
au-dessus de la rue Notre-Dame, une passerelle  
couverte devant servir au transport du charbon;  
l'autorisation de construire une voie d'intérieur  
sur la ruelle fortification, au-delà de la Côte de  
la Place d'Armes, et enfin l'autorisation de cons-  
truire une voie sur les rues William et Saint-  
Thomas pour atteindre le canal Lachine.

Résolu

De renvoyer ces dites demandes à la sous-commis-  
sion des chemins de fer, avec prière de présenter  
un rapport à la prochaine assemblée.

Requêtes etc

Judi 26 Avril 1866  
De Son Honneur le Maire attirant l'attention de  
la Commission sur le cas de la rue Beaudet à  
laquelle a été refusé le travail qu'elle demandait  
pour son contrat et sa voiture.

Résolu

De prier le secrétaire d'accuser réception de l'adite  
lettre et d'informer Son Honneur le Maire que ses  
observations reçoivent de la Commission la plus  
sérieuse considération.

De M. J. V. Nouvel, au nom de la succession Masson,  
demandant l'autorisation de construire une route  
sous le trottoir au N° 50 de la rue des Inspecteurs.  
Renvoyé à l'inspecteur de la ville avec prière de  
faire rapport.

De M. M. E. P. Charlton & Co., demandant l'auto-  
risation de construire des routes sous le trottoir à  
l'angle Nord-Ouest de l'arroyé du Collège McGill et  
de la rue Sainte-Catherine.  
Renvoyé à l'inspecteur de la ville avec prière de  
faire rapport.

De M. J. Larceque demandant l'autorisation de  
construire une route sous le trottoir au N° 107  
de l'arroyé Duluth.  
Renvoyé à l'inspecteur de la ville avec prière de  
faire rapport.

De M. L. L. Renaud, démontrant les avantages  
de son fusil perfectionné et déclarant qu'il est  
prêt à terminer son contrat pour la fourniture de  
ses papiers de sûreté automatiques.

Résolu

Judi 26 Juin 1866

Reçu de l'adjudicataire aux ardoises.

M. J. C. Poirer, architecte au l'hôpital Ste. Anne, demandant un pavé en ardoises la rue St. Jean qui se joint à l'hôpital.

Résolu

Qu'on prie le secrétaire d'acquiescer réception de ladite lettre.

M. N. O. Charoux demandant la construction d'un trottoir permanent au N° 50 de la rue Paroisse.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

M. la "Sackawana Coal Co" se plaignant de l'état de la rue Cliv.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire un estimé de ce que coûterait le pavage de la rue Cliv au blocs de granit.

M. M. H. Wren demandant le pavage permanent de la chaussée de l'avenue Papineau, entre les rues Logan et St. Antoine.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et un estimé.

Électeurs du quartier Saint-Jacques demandant de ne pas prolonger la rue Comens.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer rapport et plan.

Les propriétaires des boutiques de la Commission des Marchés demandant de pavé la rue des Commissions.

Judi 26 Juin 1866

saies, et le chemin d'acier de Paris.

Revoilà à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport dans lequel, en ce qui concerne la Compagnie du Pacifique leur adresse est obligée de repaver ladite rue.

M. la "Michigan Light Coal & Saw Co" demandant de lui donner les endroits où doivent être plantés des poteaux dans certaines rues.

Résolu

Qu'on informe ladite compagnie qu'on ne peut lui octroyer cette permission, d'après le règlement 3434 et, de plus, que copie dudit règlement soit envoyée à ladite compagnie.

M. W. Mark Fisher, fils de M. demandant l'autorisation de construire des routes sous le trottoir, à l'angle sud-ouest du square Victoria et de la rue Craig.

Résolu

Qu'on présente au conseil un rapport recommandant que la dite permission soit accordée conformément aux dispositions du règlement N° 40 et aux conditions suivantes mentionnées.

Lesdits Mark Fisher, fils de M. seront responsables de tous dommages causés aux personnes, ou à la propriété par le fait de la construction de l'infirmité, de la réparation ou de l'usage des dites routes. Lesdits Mark Fisher, fils de M. seront tenus d'indemniser et de tenir indemne la ville contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou toute réclamation reconnue bien fondée contre la ville, y compris les frais, pour les causes ci-dessus mentionnées.

Jude 26 Juin 1866  
 De l'inspecteur de la ville, des lois, devant se conformer  
 à leurs règlements, modifications, amendements  
 ou additions qui peuvent être apportés au  
 règlement N° 16, et devant être en conformité  
 à leurs règlements existants ou à ceux qui  
 pourront être adoptés au sujet de telles ordonnances  
 ou aux clauses qui peuvent être imposées  
 sur les dites ordonnances par la ville.

Et, de plus, ce même cahier notarié est préparé  
 à cet effet et que son contenu le Vaire et les  
 greffiers de la ville soient autorisés à le signer  
 au nom de la ville.

Le V. Saint-Jean, un protêt notarié authentique  
 la ville qu'il est sur le point de commencer la  
 pose du macadam pour laquelle il a obtenu  
 un contrat de la ville de Saint-Louis.  
 Renvoyé aux avocats de la ville.

Rapports de

Seigneur une opinion des avocats de la ville au  
 sujet de la voie d'évitement projetée sur la rue  
 Saint-Patrice.

Renvoyé à la sous-commission des chemins de  
 fer.

De l'inspecteur de la ville soumettant un compte  
 de la "Montreal Street Ry Co" s'élevant à \$1,586.68  
 coût de l'entèvement et du remplacement des rails  
 sur le chemin de la Côte-des-Neiges à l'endroit  
 où un égout a été construit.

Renvoyé de nouveau à l'inspecteur de la ville avec prière de  
 se procurer un compte détaillé de la compagnie.

Jude 26 Juin 1866  
 De l'inspecteur de la ville soumettant l'histoire de  
 ceint de l'industrie et de la pose de la voie  
 de l'avenue Supérieure.  
 Question différée.

Soumis un rapport de l'inspecteur de la ville  
 au sujet du protêt de la succession Rolland  
 qui réclame la propriété d'une partie de la  
 rue Stadacona

Renvoyé aux avocats de la ville.

Relativement à l'effacement de la ligne homologuée  
 de la rue Sagauchoctière, depuis la rue Visitation  
 jus qu'à la rue St André sont soumis un  
 rapport de l'inspecteur de la ville, un certifi-  
 cat des évaluateurs, un plan ainsi que la  
 requête demandant l'effacement de cette ligne.  
 Après délibération, il est jugé préférable de  
 faire disparaître ladite ligne homologuée entre  
 l'avenue Papineau et la rue St André, et de

Résolu

De présenter au conseil un rapport recommandant  
 d'effacer la ligne homologuée du côté  
 sud de la rue Sagauchoctière depuis l'avenue  
 Papineau jus qu'à la rue St André, et de prier  
 les avocats de la ville de prendre les procédures  
 légales nécessaires à cet effet.

Résolu

De prier l'inspecteur de la ville de faire reculer  
 tous les poteaux jus qu'à la nouvelle ligne  
 aux endroits où des expropriations ont eu  
 lieu.

Résolu

Jeudi 26 Avril 1906

A la demande de M. l'échevin Connell, et est  
 Résolu  
 De prier le Com. des Incendies et de  
 l'Éclairage de faire installer une lampe électrique  
 dans le rue d'Orléans, au pont Victoria, près du  
 dépôt.

Résolu

Sur proposition de M. l'échevin Sicour, et est  
 Résolu  
 De donner instruction à l'inspecteur de la Ville de  
 construire immédiatement un trottoir en bois vis-à-  
 vis les Nos. 286 à 296, rue Pleasis.

Résolu

Sur proposition de M. l'échevin Sicour, et est  
 Résolu  
 De prier l'inspecteur de la Ville de préparer un estim  
 de ce qu'il en coûtera pour placer une chaîne de  
 pierre autour du square à l'angle des rues Notre-  
 Dame et Beaudry.

Résolu

A la demande de M. l'échevin Martin, l'inspecteur  
 de la Ville est prié de préparer une liste par quartier  
 de tous les entrepreneurs, assistants-entrepreneurs, con-  
 sultants et autres employés, permanents et dispen-  
 sés.

Résolu  
 De présenter au Conseil un rapport recommandant  
 qu'un crédit additionnel de \$750.00 soit affecté à la  
 construction de l'égoût intermédiaire de la rue  
 Laflèche, entre les avenues De Lorimier et Papineau.

Remise une lettre de J. H. Dillon demandant sa  
 démission comme secrétaire de la Commission

Résolu

Jeudi 26 Avril 1906

de la Veille afin d'entrer à l'étude de M. M.  
 l'échevin Ducharme, et est.

Résolu  
 D'accepter avec regret la démission de M. J.  
 H. Dillon.

Résolu

De présenter au Conseil un rapport recom-  
 mandant la construction des trottoirs per-  
 manents suivant conformément aux  
 dispositions de la loi de ces amende-  
 ments.

Endroit.	Matériel.	Quote-part de la Ville	Quote-part des propriétaires.	Location.	Material.	City's share.	Proprietors' share.
Côté Sud de la rue Saint-Antoine, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Windsor.....	Dalles de pierre et goudron	\$2,076.00	\$2,076.00	South Side of St. Antoine, from Craig to Windsor streets.....	Flagstone and coal tar	\$2,076.00	\$2,076.00
Angle N.-O. des rues Sainte-Catherine et McGill College Avenue.....	"	160.00	160.00	N. W. Corner St. Catherine and McGill College Avenue.....	"	160.00	160.00
Côté Est de la rue St-Mathieu, depuis la rue St-Catherine jusqu'à la rue St-Luc.....	"	440.00	440.00	E. S. St. Matthew, from St. Catherine to St. Luke.....	"	440.00	440.00
Côté Est de la rue Université, depuis la rue Dorchester jusqu'à la rue Sainte Catherine...	"	1,010.00	1,010.00	East Side of University, from Dorchester to St. Catherine.....	"	1,010.00	1,010.00
Rue Dorchester, depuis le No 1286 jusqu'à l'avenue Atwater.....	"	201.00	201.00	Dorchester St., from 1286 to Atwater Ave.....	"	201.00	201.00
Côté Est de la rue Ste-Famille, depuis la rue Milton jusqu'à 250 pieds au Sud.....	"	380.00	380.00	Ste. Famille St., East side, from Milton to 250 feet South.....	"	380.00	380.00
Nos 109 à 147 et 165 à 205 de la rue Mentana.....	"	344.00	344.00	Mentana St., from Nos. 109 to 147 and 165 to 205	"	344.00	344.00
Angle N.-E. des rues Saint-Christophe et DeMontigny.....	"	90.00	90.00	N. E. Corner St. Christophe and DeMontigny streets.....	"	90.00	90.00
Nos 272 à 278 de la rue Visitation.....	"	80.00	80.00	Visitation St., from 272 to 278.....	"	80.00	80.00
Rue Visitation, depuis la rue Ontario jusqu'au No 354 A.....	"	80.00	80.00	Visitation St., from Ontario to 354 A.....	"	80.00	80.00
Ave. Papineau vis-à-vis les Nos 373 à 383.....	"	146.00	146.00	Opp. Nos. 373 to 383 Papineau Av.....	"	146.00	146.00
Nos 657 à 689 de la rue Champlain.....	Dalles de pierre et goudron	\$340.00	340.00	Nos. 657 to 689 Champlain St.....	Flagstone and coal tar	\$340.00	340.00
Nos. 244 A, B et C rue Panet.....	"	47.00	47.00	Nos. 244 A, B and C Panet St.....	"	47.00	47.00
Nos 196 à 216 de la rue Dufresne.....	"	143.00	143.00	Nos. 196 to 216 Dufresne St.....	"	143.00	143.00
Nos 187 à 243 de la rue Dufresne.....	"	250.00	250.00	Nos. 187 to 243 Dufresne St.....	"	250.00	250.00
Deux côtés de la rue Rachel, depuis la rue Laval jusqu'à l'avenue Hôtel de Ville.....	"	354.00	354.00	Both sides of Rachel, from Laval to Hôtel de Ville avenue.....	"	354.00	354.00
Angle S. O. de la rue St-Denis et ave. Duluth.....	"	210.00	210.00	Duluth Av. South-West corner of St. Denis....	"	210.00	210.00
Côté Sud de l'avenue Duluth, depuis la rue Cadieux jusqu'à l'avenue Coloniale.....	"	322.00	322.00	Duluth Ave. South side, from Cadieux to Coloniale.....	"	322.00	322.00



*jeudi 26 Avril 1866*

Côté Nord de la rue Rachel, depuis la rue Berri jusqu'à la rue Rivard	350.00	350.00	Rachel St., N. side, from Berri to Rivard.....	350.00	350.00
Côté Sud de la rue Champ de Mars, depuis la rue Bonsecours jusqu'à la rue Berri.....	550.00	550.00	S. side of Champ de Mars, from Bonsecours to Berri.....	550.00	550.00
Nos. 268 à 270 de la rue Sainte-Catherine.....	81.00	81.00	Nos. 268 to 270 St. Catherine St.....	81.00	81.00
No. 284 rue Désery.....	45.00	45.00	No. 284 Desery St.....	45.00	45.00
Nos. 262 à 272 rue Désery	90.00	90.00	Nos. 262 to 272 Desery St.	90.00	90.00
Rue Notre-Dame, vis-à-vis le lot du cadastre No. 90, à l'Est de la rue Malborough.....	76.50	76.50	Notre-Dame St., opp. Cad. No. 90, East of Malborough.....	76.50	76.50
Rue Saint-Germain, vis-à-vis les Nos 12, 14 et 16.....	83.00	83.00	St. Germain, opp. Nos. 12, 14 & 16.....	83.00	83.00
Rue Désery, vis-à-vis le lot du cadastre No. 54.....	79.00	79.00	Desery St., opp. Cad. No. 54.....	79.00	79.00
Côté Est de l'avenue Hôtel de Ville, depuis la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Prince-Arthur..	792.00	792.00	E. side of Hôtel de Ville, from Sherbrooke to Prince-Arthur.....	792.00	792.00
Rue Frontenac, vis-à-vis les Nos 154 à 170.....	114.00	114.00	Opp. Nos. 154 to 170 Frontenac St.....	114.00	114.00
Rue Logan, vis-à-vis les Nos 92 à 102.....	147.00	147.00	Opp. Nos. 92 to 102 Logan St.....	147.00	147.00
Angle S.-E. des rues Frontenac et Ontario.....	65.00	65.00	S. E. Cor. of Frontenac & Ontario Sts.....	65.00	65.00
Rue Logan, vis-à-vis les Nos 126 à 134.....	113.00	113.00	Opp. Nos. 126 to 134 Logan St.....	113.00	113.00
Angle S.-E. des rues Dufresne et Logan.....	81.50	81.50	S. E. Cor. of Logan & Dufresne Sts.....	81.50	81.50
Rue Dufresne, vis-à-vis les Nos 132 à 142.....	81.00	81.00	Opp. Nos. 132 to 142 Dufresne St.....	81.00	81.00
	59,307.00	\$9,307.00		\$9,307.00	\$9,307.00

*Résolu* Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est  
 Résolu  
 Que l'inspecteur de la Ville reçoive instruction de préparer un rapport au sujet du poteau qui se trouve au milieu d'une porte d'entrée au N<sup>o</sup> 202 de la rue Beaudry.

*Adjournement*  
 Emery Larivière  
 Président

*Road Committee Meeting  
 Sunday May 1<sup>st</sup> 1866  
 3 o'clock P.M.*

*Present:*  
 Alderman Larivière Chairman  
 Leclair  
 Giroux  
 White  
 O'Connell  
 J.B.C. Martin

*The minutes of the meetings held on the 9<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> April were read and approved.*

*The following accounts being duly certified vouchers were signed*

203 Wages	\$ 8,166.64
211 "	83.62
247 "	1,704.36
248 "	12,246.64
249 "	19.72
162 "	1,719.75
282 Leclair & Mc Donald	716.16
283 "	1,396.65

Messrs W. O. Powell and J. W. Harris appeared before the Committee in support of the application of the Montreal & Southern Counties Ry. for permission to lay rails on certain streets.  
 Mr. L. J. Ethier, City Attorney, submitted his opinion on the application of said company, also answers to three questions put by a resolution of this Committee, dated the 20<sup>th</sup> of April last.

*Resolved* That the City Attorney be instructed to write to

Tuesday Jan 1st 1906

The Medical School building, he was a civil  
engineer, he was to construct a sidewalk 1/2  
m. long, and that, with the water tower, the  
with the visit to the school in question.

M. Laroche appeared before the committee  
in support of the application of L. J. Martineau's  
application for a permanent sidewalk on  
Ernest street.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

M. Laroche, on behalf of Mrs. M. Leclair,  
asked that her request be granted.

M. Laroche, on behalf of Mrs. Proulx, Mrs.  
D. Squire and Mr. Chaboussier asked for the  
same favor.

The Secretary was instructed to write to said  
parties stating their applications should be  
made in writing.

M. P. Pauset, asst. City Clerk, then opened the  
tenders received for the supply of broken stone  
for macadamizing purposes, also for renting  
the Corporation Quarry at Coteau.

Referred to the City Surveyor with instructions to  
tabulate the prices submitted and report whether  
it would be more profitable to award the contract  
for the supply of stone, or to rent the quarry.

M. Juge appeared before the Committee in sup-  
port of the appointment of Mr. E. Blanchard as  
civil engineer.

Resolved

That a report be made to Council recommending

Tuesday Jan 1st 1906

That \$300 be voted accordingly, and, that besides  
Mr. E. Blanchard's salary, he will be paid, per  
month, to be paid from the 1st of January until  
the 1st of May 1906 or until he is worked for the  
department.

Mr. Jos. St. Martin proprietor, appeared before  
the Committee and asked that the horizontal  
lines of about street be erased.

Resolved

That a report be made to Council recommend-  
ing that said horizontal lines of about  
street be erased from the St. Charles street  
Lane to East St. Desjardins Avenue, St. Mary's  
ward, subject to the approval of the City Sur-  
veyor.

Submitted applications for permission to con-  
struct vaults under sidewalks, from Messrs.  
Ferdinand Laroche (107 Duluth St.) estate Masson  
150 Inspector street and E. J. Chailton 160 North  
western corner of St. Catherine and St. Jule College Ave.

Resolved

That a report be made to Council, recommen-  
ding that, in each case, permission to construct  
vaults be granted on the ordinary conditions  
and in conformity with the provisions of  
By-law N. 119 and future amendments.

Mr. E. Pelancour appeared before the Committee  
against Mr. M. Pagnuelo's tender for the laying  
of merite concrete sidewalks, and explained  
to the Committee the value and advantage of  
said artificial stone.

Tuesday Nov 1<sup>st</sup> 1906

Resolved

That Mr. E. Thériault be invited to submit a tender for the design of said sewer.

Submitted a petition protesting against the acquisition to the District of South Shore Counties of the right of entering the City by Mill Street and on the table.

Submitted a petition from citizens of St. Henry ward protesting against the deplorable State of St. Mary Street.

Referred to the City Surveyor for an estimate and report.

Submitted a letter from the secretary-treasurer of the Corporation of Desjardins asking that certain pieces of land, required for the opening of Dupuis and Desjardins streets, be ceded.

Referred to the City Surveyor for a plan and report.

Submitted a letter from Mr. E. Lafontaine protesting against the removal of an iron ornament post at the south-western corner of Notre-Dame street and St. Gabriel street.  
Laid on the table.

Submitted on behalf of Mr. O. Thériault an application for a position as chairman.  
Laid on the table.

Submitted a petition from the St. Denis Land Co. for the laying of a sewer in Caron street.  
Referred to the City Surveyor for an estimate.

Tuesday Jan 1<sup>st</sup> 1907

Mrs. M. D. Martin asked the Council to have a sewerage main added to different sidewalks on certain streets in St. Joseph Ward.

Referred to the City Surveyor for instructions. He was asked to report if he deemed it advisable.

Resolved

That a report be made to Council recommending that a sewer be put in Secour Street, from the end of existing sewer to St. Louis Street.

Resolved

That a report be made to Council recommending that the Sauris Engine Co. be paid an amount amounting to \$251<sup>00</sup> for repairs in 1905 to the pumping station on St. Louis Street.

Resolved

(a notice of Mr. D. B. D. D. D.)  
That a report be made to Council recommending that St. Peter Street be widened at the south-eastern corner of Notre-Dame Street, forming part of cadastral lot No 108, West Ward.

Submitted a report from the City Surveyor asking for an appropriation of \$103,900<sup>00</sup> for certain repairs to permanent pavements, macadamizing certain streets, repairs to sewers, gullies, wooden sidewalks opposite new buildings, and etc.

Resolved

That a report be made to Council recommending that a sum of \$103,900<sup>00</sup> be voted for purposes therein mentioned.

Tuesday, Jan 1, 1906

At the request of Ald. Leclaire, it was

Resolved

That the sewer on St. Pierre, which is constructed by day work.

Submitted an appeal from the lot owners against the letter of Messrs. Sturwin & Sarasin asking that the side walk opposite their mills on Du-Roy street be removed by the city.

Resolved

That said matter be referred to the City Attorney in order to ascertain whether the said gentlemen have the right to remove said sidewalk themselves, should the City refuse to remove same; and, in the meantime, that the secretary be instructed to write to Messrs. Sturwin & Sarasin asking them to send to this Committee a copy of the powers they had obtained from the municipal council of St. George's (now St. Louis ward) concerning the removal of said sidewalk.

Submitted an application from Mr. Jos. Lamoureux for promotion in the department.  
Laid on the table.

Submitted a letter from Mr. J. M. Girard asking the department to accept the delivery of 600 tons of stone being the balance required to finish the contract for last year with E. Sauriol & Co.  
Referred to the City Surveyor and that he be authorized to take said stone, if he deems it advisable.

At the request of Ald. Leclaire, it was

Tuesday, Jan 1, 1906.

Resolved

That Mr. J. McQuibban, who is now in the department, be reimbursed his salary kept back on account of sickness.

Resolved

At the request of Ald. Leclaire, it was

That a report be made to Council against the extension of Jap. street to St. Louis street, in La Fontaine Ward, recognizing the injustice done to proprietors in said portion of street in not having erased the homologated lines, thereby preventing the said proprietors from selling their lots and obliging them moreover to pay assessments to the City, and admitting their request as well founded.

The Committee were of opinion that the matter was not urgent, for the present, but as they will perhaps, in the near future, be obliged to make a decision; they desired that the question be submitted to Council.

Resolved

At the request of Ald. White, it was

That a report be made to Council against the extension of Vain street, from St. Catherine street to the north-western limits of lot cadastral n<sup>o</sup> 436, subdivision 6, Papineau Ward, in conformity with the homologated plan, stating that on the 28<sup>th</sup> of November 1904, a report of the Road Committee was made to Council recommending that the homologated lines of Vain street, from St. Catherine street to the southern limits of lot cadastral n<sup>o</sup> 444 subdivisions 3, 4, 5 and 6,

Quanda, May 1<sup>st</sup> 1906

St. Jean's Ward (now Papineau Ward) be erased. Said report was rejected by Council on the 30<sup>th</sup> January 1905. On the 11<sup>th</sup> May 1905, the Finance Committee concurred in the report of the Road Committee, adopted by Council on the 22<sup>nd</sup> of May 1905, provided the interested proprietors, for a six feet to the northern limit of said street, should bind the users, in writing, to pay all damages and costs resulting from the opening of said street; and inasmuch as the interested parties have again requested that the appropriation be proceeded with, the Committee decided to refer back the question to Council together with the opinion of the City Attorney dated the 5<sup>th</sup> April 1906.

Adjourned

Ernest Lavigne

Chairman

Reçu de la Commission de la Ville  
Le 11 Mai 1906

Le 1<sup>er</sup> Mars

J. C. ...  
Secrétaire  
Trésorier  
...  
Commissaire  
... Parti

Les minutes des assemblées tenues le 20, 26  
Avril et le 1<sup>er</sup> Mai 1906 sont lues et  
approuvées.

Les comptes suivants étant régulièrement  
certifiés, il est ordonné de les solder.

Mandat N°	Description	Montant
144	Sages	27.00
266	The Canadian Furber Co.	29.46
264	Campana Serravallo & Co.	73.53
268	J. Thorne	65.00
269	Potomac & Portman St.	11.51
270	Mc. Ed. Co.	3.36
271	Mc. Galloway & Co. Ltd.	48.15
273	The Suspender Co. Ltd.	7.00
274	J. P. Lawrence	227.50
275	J. J. Marchand & Co.	1,295.61
276	Montreal Plumbers Supplies	2.71
278	A. Gaudin & Co.	38.75
279	A. Poirer & Co.	1.50
281	Mc. S. Martin	4.17
284	Chas. E. Todd	10.00
285	W. Smith	200.00
286	The Eric Adams Co.	0.26

Vendredi 11 Mai 1866

No. du l.

287	Leves	11.406.97
288	"	36.60
289	Grand Street Ry Co.	37.15
290	Montreal Lake Desces	3.50
291	Co. L'Éclair	60.00
292	Marchais Fils	41.94
293	Mrs. Fournier	90.75
294	B. E. Fay & Co.	142.75
295	Corp. de la Ville de Longueuil	373.40
296	M. Hareau	130.00
297	Wolffington & Co. Amas	122.60
298	R. S. Adams & Son Ltd	15.00
299	The Bank Co.	88.00
300	A. J. J. J.	9.00
301	Canillan Powder Co.	57.75
302	M. S. Lawrence	169.60
304	J. O. Sabreque & Co.	99.87
305	J. J. Marchand & Co.	394.51
306	Montreal S. & Co. & Co. Co.	11.63
307	Montreal Plumbers Supplies	191.18
308	H. & Co. Messer & Co.	245.00
309	Messrs. Quarry Co.	222.75
311	Eges	12.482.75
32	Canadian Architect & Builders	2.00

M. le président, proteste contre les critiques dirigées sur la Commission de la Veine par M. l'Échevin Payette, président de la Commission des Finances, au cours d'une interview publiée dans plusieurs journaux. Après discussion, la Commission souscrit aux remarques de M. le président de la Veine.

Délégations

Vendredi 11 Mai 1866

M. N. D'Amour, ingénieur de la Ville de Longueuil, a présenté devant la Commission des Finances un rapport sur l'état de la ville de Longueuil au sujet de l'état des rues. Le rapport est en faveur de la ville de Longueuil et a été adopté par la Commission des Finances. Le rapport a été lu par M. le président de la Commission des Finances.

Revoilà à la Commission des Finances et l'inspecteur de la ville est prié de préparer un rapport pour la prochaine séance.

M. les Échevins Ducharme et D'Amour se présentent devant la Commission à l'appui de la requête des citoyens de la rue Guyllet qui demandent des modifications sur cette rue. Revoilà à l'inspecteur de la ville avec prière de préparer un plan.

M. l'Échevin D'Amour se présente devant la Commission au sujet de l'état des rues du quartier Couronne. Revoilà à l'inspecteur de la ville pour rapport.

M. les Échevins Guay et David se présentent devant la Commission et demandent des modifications dans les rues suivantes: St-Pierre, St-Antoine pour des trottoirs; un égout pour la rue St-Élisabeth et des réparations dans la rue Poplar.

Revoilà à l'inspecteur de la ville avec prière de s'aboucher avec le surintendant de l'Incinération pour déposer des cendres sur les rues en question.

Vendredi 11 Mai 1906

M. J. Turin se présente devant la Commission  
relativement à la construction de la rue de la  
place à notre cuisine toute cette rue  
du Nord et vers le Sud.  
Renvoyée à la sous-commission des Ecoles,  
pour rapport.

M. l'échevin Picoté, au nom de la Commission  
Lecan, se présente devant la Commission  
et a pour objet de décider gratuitement et de conditions  
idées à la rue, entre la rue Silord et l'avenue  
Laurier, et la rue, Silord, entre l'avenue Pap  
neau et la rue St-Jacques.  
Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière  
de préparer un rapport et un plan.

M. M. les échevins Duchette et Scudé se  
présentent devant la Commission à  
l'appui d'une requête demandant des  
écoles dans la partie annexée de l'illure  
qui fait partie de la partie du quartier St-Jacques.  
Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière  
de préparer un rapport et un plan.

M. A. Champagne se présente devant la Com-  
mission et demande l'ouverture de la rue  
survivante, entre les rues Dupresne et l'illure.  
Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière  
de préparer un rapport et un plan.

M. l'échevin Scudé se présente devant la Com-  
mission au sujet de la confusion qui existe  
dans le numérotage des maisons de la Place  
d'Armes et de la Côte de la Place d'Armes.

Vendredi 11 Mai 1906

M. l'échevin Picoté se présente devant la Commission  
relativement à la construction de la rue de la  
place à notre cuisine toute cette rue  
du Nord et vers le Sud.

Requêtes de

De M. l'échevin P. P. P. protestant contre  
une injustice que la Commission a commise  
en refusant à son endroit au sujet de la requête  
demandant l'établissement d'une ligne  
de bonneter sur l'avenue d'Armes.

Résolu

De donner l'acte de la dite aux archives.

De la Commission Electrice de demander et l'ins-  
tamment d'un poteau en bois le N° 8 de la  
rue St-Jacques.

Renvoyée à la sous-commission des Poteaux,  
avec prière de faire rapport.

De M. M. Piquette, offrant de transporter  
et de poser de la pierre en bloc émaillée,  
à raison de 55<sup>¢</sup> la verge.

Résolu

D'accepter l'offre de M. M. Piquette et de prier  
l'inspecteur de la Ville de faire passer l'acte  
pour un montant n'excédant pas 100<sup>00</sup> \$.

De M. P. Morin, notaire de la Corporation de  
la Ville de Montréal, au sujet du contrat  
conclu avec M. Emory S. S. pour la con-  
struction de pierre concassée, suivant l'ins-  
truction du Conseil en date du 15 Mai 1905.

Résolu

De prier l'inspecteur de la Ville de prendre

Vendredi 11 Mai 1866  
 de M. C. Sauriol les lectures de pierre concassée qui sont la balance de la quantité spécifiée dans son contrat de l'année dernière.

De M. N. S. A. Morrison & Co. qui demandent un maximum à mettre les rues pavées à raison de \$1.500<sup>00</sup>!  
 Question différée.

De la compagnie Spanis, Judge & Son Vrs Ltd demandant la permission d'ériger une crue mobile électrique sur sa propriété située à l'angle des rues Bellingham et Shannon.  
 Renvoyé à l'inspecteur de la ville, avec prière de s'aboucher avec M. L'Echoir.  
 Le Conseil et de préparer un rapport.

De M. W. H. Brando, M. Secare, Wagner et A. Chalifoux demandant de l'emploi pour leurs chevaux dans le département.  
 Renvoyé à la sous-commission des Employés.

De M. S. P. Leet déclarant la proposition de la Commission au sujet du réverbère placé en face de l'établissement de M. Sayer.  
 Dépêche l'adite lettre aux archives.

De la "Rutherford & Sons Co" au sujet de l'état de la partie basse de la rue St. Elizabeth, quartier St. Henri.  
 Renvoyé à l'inspecteur de la ville pour rapport.

Vendredi 11 Mai 1866  
 De la Compagnie de l'Éclairage à l'Électricité de Montréal, au sujet du nouveau état de la rue St. Louis, à savoir la limite de la municipalité de la langue-Pointe jusqu'au pied du cimetière.

Résolu  
 De prier le secrétaire d'accuser réception de cette lettre et d'informer les intéressés que leurs observations recevront la plus sérieuse considération.

De la "Montreal Street Light & Power Co" demandant de lui désigner les endroits où devant être placés ses poteaux sur les rues suivantes: St. St. Xavier, côté Ouest, entre les rues St. Paul et St. Jacques; St. St. Xavier, côté Est, entre la rue St. Joseph et la rue St. Jacques, etc.

Répondre sur le bureau.

De M. A. Shoppier au sujet de l'état des rues Corvair et Saint-Jacques.  
 Renvoyé à l'inspecteur de la ville pour rapport.

Résolu  
 De prier le trésorier de la ville de restituer ou de rembourser les dépôts effectués relativement aux submissions reçues le 8 mars dernier, suivant la liste soumise par l'inspecteur de la ville en date du 7 Mai 1866.

De M. M. Auberdeau demandant l'autorisation.



Vendredi 11 Mai 1906

de construire deux routes sous le trottoir au  
N° 135 de la rue Sainte-Catherine Est.

Résolu

De présenter au Conseil un rapport recom-  
mandant d'accorder cette permission suivant  
les conditions ordinaires et les dispositions  
du règlement N° 19 et les amendements  
proposés.

Admissions.

Scimus un rapport de l'ingénieur de la Ville  
au sujet des prix soumis pour la fourniture  
de la pierre à macadam, ainsi que pour  
la location de la carrière de la Corporation  
à Cutmont, et pour la fourniture d'environ  
15.000 tonnes de pierre concassée

M. l'échevin Giroux

Propose: D'adjuger le contrat pour la location  
de la carrière de la Corporation à Cutmont, et  
pour la fourniture d'environ 15.000 tonnes  
de pierre concassée à M. Arthur E. Dubuc  
pour 5 ans, ledit M. Dubuc étant le plus  
bas soumissionnaire et offrant le plus d'  
avantages.

M. l'échevin Leclair propose en amendement  
Que, conformément au cahier des charges,  
aux termes et conditions de la formule de  
soumission, le contrat pour la fourniture  
de 15.000 tonnes de pierre à macadam, est  
adjugé à la "Morison Quarry Co"

Sedit amendement est négatif par le partage  
suivant des voix

Voix: Leclair (1)

Vendredi 11 Mai 1906

Le baron Lapie, le Doy, Giroux, l'échevin Martin (5)  
M. l'échevin Leclair propose en amendement  
Que la carrière de la Corporation de Cutmont, à  
Cutmont, soit exploitée par la Ville  
ledit amendement est négatif par le partage  
suivant des voix:

Voix: Leclair (1)

Le baron Lapie, le Doy, Giroux, l'échevin Martin (5)

La proposition de M. l'échevin Giroux est affir-  
mative par le partage suivant des voix:

Voix: Lapie, Doy, Giroux, l'échevin Martin (5)

Le baron Leclair (1)

Et dit

Résolu

De présenter au Conseil un rapport recom-  
mandant que le contrat pour la location de la carrière de  
la Corporation, à Cutmont, et pour la fournis-  
ture d'environ 15.000 tonnes, plus ou moins, de  
pierre concassée, suivant les devis, termes et con-  
ditions de la formule de soumission, soit accordé  
pour cinq ans, à partir de 1906, au plus bas et  
plus avantageux soumissionnaire, à M. Arthur  
E. Dubuc, à raison de 90<sup>¢</sup> par tonne et de  
2000 livres, moins 16<sup>¢</sup> de royauté par tonne,  
et aussi pour n'importe quelle quantité dont  
la Ville aura besoin, si toutefois elle en a  
besoin, et aux conditions supplémentaires  
suivantes:

1<sup>o</sup> Ledit Arthur E. Dubuc sera responsable de  
tous dommages causés aux personnes ou à  
la propriété par le fait de l'emploi de mati-  
ères explosives pour l'extraction de la pierre, de  
l'entretien, de la réparation ou de l'exploita-  
tion de ladite carrière. Ledit Arthur E. Dubuc

Vendredi 11 Mai 1906

sera tenu d'indemniser et de tenir indemne la Ville contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou réclamation reconnue comme bien fondée contre la Ville, y compris les frais pour les raisons ci-dessus mentionnées.

2<sup>e</sup> Ledit Arthur E. Tubac devra payer à la Ville, en sus de son contrat avec la Ville, une royauté de 16<sup>e</sup> par tonne de 2000 livres pour toute pierre qui sera prise dans ladite carrière;

3<sup>e</sup> Ledit Arthur E. Tubac n'aura aucun recours pour dommages contre la Ville dans le cas où cette dernière serait forcée, pour une raison ou pour une autre, de faire discontinuer l'exploitation de ladite carrière.

Le tout sujet à l'approbation des avocats de la Ville.

Le montant, dans aucun cas, ne devant préjudicier les fonds disponibles.

Toute commission recon mande de plus qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

### Rapports.

Je soussigné, inspecteur de la Ville demandant un crédit de \$5,190<sup>00</sup> pour certaines réparations aux pavages permanents, macadam à certaines rues, réparations aux égouts, bouches d'égouts, hottes sur bois devant les maisons neuves, etc.

Résolu

Vendredi 11 Mai 1906

Je présente au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$5,190<sup>00</sup> soit affecté aux fins sus-dites.

Résolu

Je prie l'inspecteur de la Ville de déplacer un poteau qui se trouve à l'angle du square Victoria et de la rue St. Michel, pour la compagnie du téléphone des Trararands.

Résolu

À la demande de M. Théophile Lecœur, et

Je prie l'inspecteur de la Ville d'informer la "Montreal Street Railway Co." d'avoir à mettre ses rails au niveau de la rue Saint-Jacques, entre les avenues Duluth et Port Royal.

Résolu

Je présente au Conseil un rapport recommandant que la Compagnie du Téléphone Bell soit requise d'effectuer un dépôt de \$1,100<sup>00</sup> entre les mains du trésorier de la Ville, comme garantie que les réparations aux pavages s'exécuteront à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville dans les rues où ladite Compagnie se propose de poser des conduits souterrains, d'après sa lettre du 10 Mai 1906.

Résolu

Je présente au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$1,000<sup>00</sup> soit affecté au parachèvement

Vendredi 11 Mai 1906  
de l'égoût en vue de construction dans la  
rue Mayjerie.

L'inspecteur de la ville recense un rapport au  
sujet du compte de la "Montreal Street Ry. Co."  
pour l'entretien et le remplacement de ses  
rails sur le chemin de la Côte des Neiges,  
lors de la construction de l'égoût.  
Déposé sur le bureau.

Résolu

De présenter au conseil un rapport recom-  
mandant la construction d'égoûts dans  
les rues suivantes:

Rue Rachel, depuis l'ancien Hotel de Ville  
jusqu'à la rue Cadieux.

Rue Hogan, depuis la rue Terayth jusqu'à la  
rue Hochelaga.

Rue Montgomery, depuis la rue Terayth jus-  
qu'à la rue Hochelaga.

Rue DeLevis, depuis la rue Terayth jusqu'à  
la rue Hochelaga.

Rue Martel, depuis la rue Terayth jusqu'à  
la rue Hochelaga.

Rue Martel, depuis la rue Terayth jusqu'à  
la rue Ontario.

Rue Hochelaga, depuis la rue DeLevis jus-  
qu'à la rue Richelieu.

Rue Milton, depuis la rue University  
jusqu'à l'avenue Lorne.

Rue Cowan, depuis la rue St-Zotique  
jusqu'à la rue Comte.

Résolu

Vendredi 11 Mai 1906  
De présenter au conseil un rapport  
recommandant d'approuver la désigna-  
tion des rues (conformément au rapport de l'  
inspecteur de la ville) et d'accorder le  
passage de l'ouïe voie de la "Montreal  
Street Railway Co." pour lequel passage  
un crédit de \$25,000.00 a été voté par  
résolution du conseil en date du 30  
avril dernier.

Ajournement

Emmy Lavigne

Président.

Read Committee Meeting  
 Wednesday May 16<sup>th</sup> 1906  
 5 o'clock P.M.

Present:

- Alderman Lariviere, Chairman
- Sapote
- Leclaire
- White
- Troix
- Charvill.
- J.B.C. Martin

The following accounts being duly certified warrants  
 were signed.

Warrant Nos

317 J. A. Neuffe	\$ 3000
318 Beauvais Troies	750
315 Le Beauvais	0.00
316 R. K. Buchanan & Co.	16.80
317 R. E. Boyd & Co.	73.50
318 Cauchill Searmont & Co.	4.70
319 Cie d'Courants des Marchands Ltd.	57.30
320 Frothingham & Mackinnon	132.48
321 The Garth Co.	45.75
322 L. Gravel	122.36
323 Camille's Powder Co.	48.70
324 Hyde & Webster	104.50
325 The Imperial Oil Co.	6.97
326 F. D. Lawrence	1547.00
327 J. L. Marchand & Co.	3073.51
328 Montreal Steel Works	9.68
329 Montreal Plumbers Supplies	131.09
330 Morrison's Quarry Co.	130.91
331 J. H. S. Martin	38.02
332 A. Walker & Co.	79.50
333 J. E. Blanchard	250.00

Monday, May 16<sup>th</sup> 1906  
 316 St. Lawrence \$ 501.00  
 317 J. C. Lariviere & Co. 65.00  
 318 282.00

Declarations

Mr. P. Troix appeared before the Committee regarding the construction of the sewer as proposed Troix street.

Resolved

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in proposed Troix street between St. Katherine and Levee streets.

Aldermen White and Troix dissenting.

Mr. Pagenais appeared before the Committee and asked that the sidewalks on St. Andrew, St. Pierre, St. Charles and St. Charles streets, be laid at a width sufficient to permit of making grass borders.

Referred to the City Surveyor with instructions to accede to his request.

Mr. Pagenais also requested that Hebert and St. Patrick streets be macadamized.  
 Referred to the City Surveyor for an estimate.

Mr. A. P. Whittall appeared before the Committee and asked permission to lay a siding across Charles street to his factory.

On motion of Ald. White, it was

Resolved

That the request of Mr. A. P. Whittall be not granted, but the City will see no objection to grant the permis-

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1866  
 sign, if the request is made directly by the Grand  
 Street Ry. Co.

Resolved

At the request of Ald. Leclair, it was  
 That a report be made to Council recommending  
 that the Montreal Street Ry. Co. be requested to remove  
 their tracks on St. Dominique street, from Sherbrooke St.  
 to Mount Royal Ave. without prejudice to the right  
 of way that the said company has acquired on said street.

Mr. D. McDonald, general manager of the Montreal Street  
 Ry. Co. appeared before the Committee and the modifications  
 to be made to the track on Boulevard St. Louis, between  
 Notre Dame and St. James streets, and for new connections  
 for the company's proposed power house on Raymond St.  
 for permission to cross Notre Dame street with an overhead  
 covered coal conveyor; for a sidewalk on participation lane  
 off Place d'Armes Hill, and finally, for a track on  
 William and St. Thomas streets, to connect with the Lachine  
 canal.

Resolved

That a report be made to Council in each case, recom-  
 mending that said permission be granted in conformity  
 with the ordinary conditions, subject to the approval of  
 the City Attorney and City Surveyor, and on the condition  
 that St. Thomas street be macadamized in its entirety,  
 and at the expense of the said company.

Ald. Giroux dissenting in regard to permission to cross  
 Notre Dame street with an overhead covered coal conveyor.

Resolved

At the request of Ald. Lavallée, it was  
 That the City Surveyor be instructed to write to Mr. D.

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1866  
 Surcouf, and to give a demand to give to  
 the City with plans of that portion of Sherbrooke street  
 annexed, set at the City Surveyor was established the  
 value of the same according to section 3 of by-law  
 No. 353, and with the agreement entered into between  
 Mr. H. Surcouf and the Municipality of the Village  
 of Petite Côte, was discussed.

Messrs. Roussin and Tiffin, head foreman of the Road  
 Department, informed the Committee that if there had  
 been any delay in removing mud from the streets, it was  
 due to the fact that his City could not get carts enough to  
 haul the refuse away.  
 The Committee instructed them to watch their men care-  
 fully, and when they found a man was not doing  
 his work properly, to get rid of him without delay.

Ald. Labèque appeared before the Committee, asking the  
 removal of a pole situated at the south-west corner of St. An-  
 toine and Ontario streets, and to have 2 gullies placed on  
 Picard Lane. Referred to the City Surveyor for a report.

At the request of Ald. Lavallée to inscribe and describe Mercier  
 avenue as a public street, it was  
 Referred to the City Surveyor for report and plans.

Ald. Major appeared before the Committee asking why more  
 appropriations were voted in the west end than east for  
 permanent sidewalks, and stating the deplorable state  
 of sidewalks in Duvernay ward.  
 The chairman informed him that his remarks would  
 be taken in consideration when the new appropriations  
 were voted.

Wednesday May 16<sup>th</sup> 1866.

Md. Savard<sup>th</sup> appeared before the Committee asking for wooden sidewalks on St. Denis street.

Referred to the City Surveyor.

Moved by Ald. Sirois:

That the report of the Road Committee referred back by the Council and now before the Committee, be amended as follows:

1<sup>st</sup> That the contract for supplies for the Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont, be awarded to Mr. Arthur E. Dubuc, for 5 years, beginning from 1866, and that the contract for supplying the City of Montreal with about 15,000 tons more or less, of broken stone taken from the Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont, according to specifications, terms and conditions and forms of tender, be awarded only for the current year, to the lowest and most advantageous tenderer Mr. Arthur E. Dubuc, at the rate of 90¢ per ton of 2000 lbs. less 16¢ of royalty per ton, and also for whatever quantity is required, if any, and by adding the following clauses:

4<sup>th</sup> The said Arthur E. Dubuc shall also supply the City during the term of his lease of the said quarry, all the macadamizing stone that the City may require at the rate of not more than 90¢ per ton of 2000 lbs. less the royalty of 16¢ per ton, whenever the Road Committee deem it advisable to take stone from the said Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont.

5<sup>th</sup> The said Arthur E. Dubuc shall sign an agreement with the Montreal Street Ry. Co. for the hauling of broken stone from the Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont to any part of the City, when the Montreal Street Ry. tracks are laid, at the rate of \$0.35 per ton delivered. 6<sup>th</sup> In the event of the said Arthur E. Dubuc refusing to supply the City of Montreal with broken stone from the said quarry, at the contract price, namely 90¢ per ton of 2000 lbs. less the royalty of 16¢ per ton, the City shall have the right to cancel its contract with the said Arthur E. Dubuc for the leasing of the said Corporation of Montreal Quarry situated at Outremont.

Wednesday May 16<sup>th</sup> 1866

" and the said Arthur E. Dubuc shall not be entitled to any claim for damages against the City by reason of the cancellation of either contract.

And so amended the said report be sent back to Council.

It was moved and seconded by Ald. Leclaire

" That the contract for supplying 15,000 tons of broken stone be awarded to the Montreal Quarry Co.

The amendment was rejected on the following division:

Yeas: Leclaire (1)

Nays: Lapointe, White, Sirois, McConnell and Parker (5)

The question was then put on the main motion, when the meeting again divided:

Yeas: Lapointe, White, Sirois and Martin (4)

Nays: Leclaire and McConnell (2)

So it passed in the affirmative, and was

Resolved

Accordingly.

Md. Savard asked Mr. Arthur E. Dubuc, who was present at the meeting, the location of the necessary land for the opening of Laurier Avenue, through the estate Dubuc quarry. Mr. Dubuc said he could not accede to Ald. Savard's request, because the portion mentioned is in use.

Petitions, etc.

From H. P. Richards complaining of waste of money in the resetting of four paving flags on Notre Dame Street.

The City Surveyor explained that the men were not employed by the City, but by the Montreal Light Heat & Power Co.

From L. Salpean for a claim of damages amounting to \$43<sup>00</sup> for a drain connection badly made and permitted by the City at No 109<sup>th</sup> Montcalm street.

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1906.

Referred to the City Surveyor with instructions to prepare a warrant to that effect, and charge the same to the appropriation for repairs to sewers.

Petition from the proprietors and tenants of Henry Street asking that the steps opposite the church of the Gesù on said street be removed, it was

Resolved

That the question be referred to the City Surveyor with instructions to confer with an architect and to study the matter with the Rev. Fathers of the Gesù Church as to the cost of said removal, and to prepare a report as soon as possible.

From J. N. St. Charles asking repairs of St. Gabriel Street.  
Referred to the City Surveyor for an estimate and that a report be made to Council accordingly.

From Ex. Ald. J. Sauvageau asking an extension of 18 feet of St. Antoine Street sewer.  
Referred to the City Surveyor for a report and an estimate.

From the Board of School Commissioners of Hochelaga asking compelling the Great Northern Ry. Co. to erect a fence along their line on East side of Duquette Street, between Duquette and St. Germain streets, and to have the gates on the North side of Duquette Street, corner of Deseray Street, transferred to the East side of Duquette Street, etc.  
Referred to the sub-committee on Railways.

From Messrs J. Martel and L. Bergeron, asking for a permanent sidewalk at Nos 315 to 325 St. Harbour Street.  
Referred to the City Surveyor for an estimate.

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1906.

From the Grand Trunk Ry. Co. asking for a sidewalk across the river and stating that the two paving will cover the part that portion of street proposed, from the curb to the outside track, as requested, with granite blocks on a bed of sand, providing that the City will maintain the pavement in good order after the work is completed, it was

Resolved

To accept the offer of the Grand Trunk Ry. Co. as per letter dated May 16<sup>th</sup> 1906.

From Messrs. Guertin and Duchard to supply broken stone to the City.

Resolved

That the Secretary be instructed to acknowledge receipt of the same, and to request them to specify the quality of the broken stone offered.

From the "Municipalité" Scolaire de Saint-Basile le Trou-naturel asking for a gully on Rachel Street, opposite the St. Stanislas Xavier School, near Duchesne Street, also macadamizing Bedford Street, from Chamberland to Lasalle (Cardinal) Streets.

Referred to the City Surveyor for a report.

Reports

From the City Surveyor about the supply of sewer bricks by Messrs. Hyde & Hebert, and the Atkinson-Keel Builders' Supply Co., between whom the contract for the current year has been divided, and stating that they have supplied several lots of square and brook bricks smaller in size than that called for in the specifications, and as the work could not be delayed, the bricks in question were used; and stating also that the Atkinson-Keel Builders' Supply Co. is willing to reduce

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1906.

The square bricks supplied from \$10.00 to \$11.00 per thousand, but insist on the contract price of \$13.00 per thousand for the best bricks, and that Messrs Snyder & Debeton decline to make any reduction whatever, it was

Resolved

That a report be made to Council recommending that the contract for the supply of bricks awarded to Messrs Snyder & Debeton, and the Stinson-Kerr Builders' Supply Co. for the current year be rescinded, and furthermore, that the contract for the supply of bricks, according to specifications, terms and conditions as form of tender be awarded to Mr. John Kegan at the price mentioned in his tender for same.

Then A. Howard, deputy City Surveyor, plans showing the proposed drainage of St. Denis Ward, and recently annexed portion of Villeray, it was

Resolved

That the secretary be instructed to request the parish of St. Laurent, the Turnpike Trust and the owners on the Beach River avenue to grant the City of Montreal the necessary right of way for the portion of the proposed St. Denis drain which crosses through their property.

Resolved

At the request of Ald. Thibault, it was

That the City Comptroller and Auditor be requested to supply in the future to the members of this Committee, a weekly statement of expenditure of this department.

Resolved

At the request of Ald. Savallie, it was

That the City Surveyor be requested to macadamize Villeray street, from Robin to Ontario streets, and charge the same one half to Lafontaine ward, and the other half to Papineau ward.

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1906.

from the appropriation of repairs to macadamizing streets, if deemed very urgent.

Resolved

At the request of Ald. Lapointe, it was

That the City Surveyor be requested to issue orders to Mr. M. Paquette to supply ornamental concrete flags.

Resolved

At the request of Ald. Declair, it was

That the City Surveyor be requested to place a gully on Rivard street, between Mary Ann and St. Royal ave.

Resolved

At the request of Ald. Giroux, it was

That the City Surveyor be requested to place a gully at the North-east corner of St. Montigny and Champlain streets.

Resolved

At the request of Ald. J. B. A. Martin, it was

That the City Surveyor be requested to place a brick gully at the South-East corner of Holland and Aqueduct streets.

Submitted and read a report from the City Surveyor re paving of Commissioners street, between St. Viateur and Berri streets, as requested by the Market Committee, and stating that there is nothing in the agreement entered into between the C. P. Ry. Co. and the City, which obliges the said Company to maintain the said part of street properly graded and macadamized, it was

Resolved

That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate and that a report be made to Council accordingly.



Thursday May 16<sup>th</sup> 1906  
 Submitted an estimate of cost of laying granite block pavement in Capineau Avenue, from Logan to Lafontaine streets.  
 Laid on the table.

Submitted an estimate of cost of macadamizing and laying wooden sidewalks on East side of Ave. Church Street, from Grant to Catherine streets.  
 Laid on the table.

Submitted an estimate of cost of paving the lane north of St. Catherine street, between McGill College Av. and Victoria St.  
 Laid on the table.

Resolved

That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Dagenais street, between St. Renee street and Cote St. Paul Road.

Submitted an estimate for improvements to Poplar street  
 Laid on the table.

Submitted a report of Mr. S. Howard, deputy City Surveyor, on a sewer in St. Elizabeth street, from St. Charles street to St. James street, and stating that there is a sewer shown in the total length of the street (according to Mr. Vanier's map); but it would have to be found out whether such a sewer really exists.

Referred to the City Surveyor with instruction to find out if there is a sewer in said street.

Submitted a petition presented by Ald. M. Martin, asking permanent sidewalks in different streets

Thursday May 16<sup>th</sup> 1906  
 Referred to the City Surveyor to prepare estimates.

Resolved

That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter, the material to be chosen by the aldermen of the wards concerned, according to tenders already accepted by the Road Committee

QUARTIER SAINT-GABRIEL			ST. GABRIEL WARD.		
Endroit	Matériaux	Coût total	Location	Matériaux	Total Cost.
Rue St. Charles, angle S. O. de Laprairie,		\$272	St. Charles street, S. W. Cor. of Laprairie,		\$372
Rue Coleraine, Nos. 170 à 182,		140	Coleraine, Nos. 170 à 182.....		140
Rue Grand-Tronc, côté Nord, Soulange à Island,		950	Grand Tronc, N. side, Soulange to Island		950
Rue Island, vis à vis le No. 131 à 130.....		260	Island, opp. 131 to 130.....		260
Rue Centre, vis à vis le No. 211 à 203.....		400	Centre, opp. 211 to 203.....		400
Rue Centre, " " 200 à 203.....		115	Centre, opp. 200 to 203.....		140
Rue Centre, coin Sud Est de Ropery.....		310	Centre, opp. 200 to 203, cor. of Ropery.....		510
Rue Charlevoix, côté Est, Centre à St. Charles.....		750	Charlevoix, East side, Centre to St. Chas..		750
Rue Hibernia, vis à vis le No. 280 à 286.....		200	Hibernia opp. 280 to 286.....		200
Rue Chateauguay, du No. 125 à Ropery.....		840	Chateauguay, from 125 to Ropery.....		840
<b>Total.....</b>		<b>\$1,338</b>			<b>\$1,338</b>
QUARTIER SAINTE-ANNE			ST. ANN WARD.		
Rue Nazareth, côté Ouest, Commune à Wellington.....		\$1,500	Nazareth, w. side, Common to Wellington		\$1,500
Rue Shearer, vis à vis le No. 185.....		1,300	Shearer, opp. 185.....		384
Rue McCord, côté Est, Ottawa à William		1,720	McCord, west side, Ottawa to William.....		1,300
Rue Brennan, côté Nord, Sainte-Anne à Prince.....		1,200	Brennan, north side, Ann to Prince.....		1,720
Rue Anne, côté Est, Wellington à Ottawa		1,200	Ann, east side, Wellington to Ottawa.....		1,200
Rue Richmond, côté Ouest, William à Notre-Dame.....		1,580	Richmond, west side, William to Notre		1,200
Rue St. Patrick, côté Sud, Conde à Richmond.....		800	Dame.....		1,200
Rue Richmond, côté Est, Wellington à Mullin		110	St. Patrick, south side, Conde to Richmond		1,580
Rue l'onde, vis à vis le No. 49 à 55.....		125	Richmond, east side, Wellington to Mullin		800
Rue Congregation, vis à vis les Nos 220 à 222		125	Conde, opp. 49 to 55.....		110
<b>Total.....</b>		<b>\$10,650</b>	Congregation, opp. 220 to 222.....		125
QUARTIER SAINT-JOSEPH			ST. JOSEPH WARD.		
Rue Fulford, côté Est et Ouest, Workman à St. Jacques.....		2,000	Fulford, E. and W. side, Workman to St. James.		\$2,000
Rue Coursol, côtés Est et Ouest, Canning à McGill Ouest.....		3,840	Coursol, E. and W. side, Canning to west City limit.....		3,840
Rue St. Jacques, côté Sud, Seigneurs à Guy.....		2,310	St. James South Side, Seigneurs to Guy.....		2,310
Rue St. Jacques, côté Nord, Aqueduc à Versailles.....		640	St. James North Side, Aqueduc to Versailles		640
<b>Total.....</b>		<b>\$8,790</b>	<b>Total.....</b>		<b>\$8,790</b>
QUARTIER SAINT-ANDRÉ			ST. ANDREW WARD.		
Endroit	Matériaux	Coût Total	Location	Matériaux	Total Cost.
Rue St. Math eu, côté Ouest, Ste. Catherine à St. Luc.....		280	St. Mathew, west side, St. Catherine to St. Luke.....		280
Rue Seymour, côté Ouest, Dorchester à Tupper.....		1,800	Seymour, west side, Dorchester to Tupper		1,800
Rue Chomedey, côté Ouest, Ste. Catherine à l'extrémité de l'église.....		400	Chomedey, west side, St. Catherine to end of Church.....		400
Rue St. Luc, côté Sud, Guy à St. Mathieu & No. 10.....		1,340	St. Luke, south side, Guy to St. Mathew and No. 10.....		1,340
Rue Croissant, angle S.-E. de la rue Ste. Catherine.....		370	Croissant, south-east cor. of St. Catherine		370
Rue Simpson, vis à vis le No. 83.....		900	Simpson, opp. No. 83.....		900
Rue Ste. Catherine, côté Sud, St. Mathieu à Blosson.....		3,089	St. Catherine, south side, St. Mathew to Blosson.....		3,089
<b>Total.....</b>		<b>\$9,013</b>	<b>Total.....</b>		<b>\$9,013</b>
QUARTIER SAINT-GEOURGES			ST. GEORGE WARD.		
Avenue des Pins, côté Sud, Peel vers l'Ouest.....		870	Pine, south side, Peel westwards.....		870
Avenue des Pins, vis à vis le No. 580 et vis à vis le No. 560.....		340	Pine, opp. 556 and opp. 500.....		840
Rue Drummond, vis à vis le No. 55.....		72	Drummond opp. 58.....		72
Rue Stanley, vis à vis le No. 228.....		180	Stanley, opp. 228.....		180
Rue Stanley, vis à vis le No. 200.....		75	Stanley, opp. 200.....		75
Rue Belmont, côté Sud, Beaver Hall à Ste. Genevieve.....		1,400	Belmont, South side, Beaver Hall to St. Genevieve.....		1,400
Rue St. Antoine, angle N.-E. de Ste. Genevieve.....		341	St. Antoine, North-east cor. St. Genev.....		341
Avenue des Pins, côté Sud, Durocher à Université.....		2,287	Pine, South side, Durocher to University		2,287
Avenue McGill College, côté Ouest, Ste. Catherine à Sherbrooke.....		1,800	McGill College, West side St. Catherine to Sherbrooke.....		1,800
Rue Peel, deux côtés, Ste. Catherine à Sherbrooke.....		2,622	Peel, both sides, St. Cath to Sherbrooke..		2,622
<b>Total.....</b>		<b>\$9,896</b>	<b>Total.....</b>		<b>\$9,896</b>

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1906

Wednesday, May 16<sup>th</sup> 1906

QUARTIER SAINT-LAURENT	
Avenue du Parc, deux côtés, Sherbrooke à Milton	\$4,800
Rue Milton, côté Sud, Avenue du Parc à Durocher	950
Rue Dorchester, côté Sud, Bleury à St. Alexandre	700
Rue St. Laurent, côté Ouest, Avenue des Pins à Duluth	3,430
<b>Total</b>	<b>\$9,880</b>
QUARTIER SAINT-LOUIS	
Rue Cadieux, deux côtés, Prince-Arthur à Avenue des Pins	3,810
Avenue Hôtel de Ville, côté Ouest, Sherbrooke à Prince-Arthur	1,600
Avenue Hôtel de Ville, côté Ouest, St. Catherine à DeMontigny	850
Avenue Lavul, vis-à-vis les Nos. 221 à 230	110
<b>Total</b>	<b>\$6,370</b>
QUARTIER LA FONTAINE	
Rue Beauvry, deux côtés, Robin à Ontario	2,510
Rue Montcalm, côté Est, Ontario au No. 389 et rue Montcalm, côté Ouest, No. 382 à Ontario	1,700
Rue Wolfe, deux côtés, Robin à Ontario	2,900
Rue St. André, vis-à-vis les Nos. 832 à 839	258
<b>Total</b>	<b>\$7,368</b>
QUARTIER SAINT-JACQUES	
Rue Amherst, côté Est, Craig à St. Catherine	4,430
<b>Total</b>	<b>\$4,430</b>
QUARTIER PAPINEAU	
Rue Plessis, vis-à-vis les Nos. 402 à 410	192
Rue Plessis, angle N.-O. de la rue LaFontaine	104
Rue Plessis, vis-à-vis les Nos. 378 à 382, et 770 à 774 LaFontaine	424
Rue Dorion, angle S.-E. de DeMontigny	386
Rue Dorchester, deux côtés, Papineau à Panet	3,872
<b>Total</b>	<b>\$5,978</b>
QUARTIER SAINTE-MARIE	
Avenue DeLorimier, vis-à-vis 290 à 311	900
Rue Frontenac, " 154 à 170	228
" " " 197 à 201	60
" LaFontaine, angle N.-E. de Poupart	180
" Chaussé, vis-à-vis le No. 791 à 852	600
" Ontario, " 653 à 657	100
" LaFontaine, vis-à-vis le No. 180 à la rue de l'Est	84
Rue LaFontaine, côté sud, à l'ouest depuis la rue Poupart jusqu'à la rue de l'Est	208
Rue Fullum, vis-à-vis le No. 227 à 235, et 258 à 260 et 263 à 265	108
Rue Fullum, vis-à-vis le No. 395 à 430	656
" vis-à-vis le No. 681, 550 à 593 et	318
Rue Ontario, vis-à-vis Nos. 1457 à 1477 et 1488 à 1478	980
<b>Total</b>	<b>\$4,212</b>

ST. LAWRENCE WARD.	
Park Ave., both sides, Sherb. to Milton	1,800
Milton, South side, Park A. to Durocher	850
Dorchester, South side, Bleury to St. Alexander	700
St. Lawrence, West side, Pine to Duluth	3,430
<b>Total</b>	<b>\$9,880</b>
ST. LOUIS WARD.	
Cadieux, both sides, Prince Arthur to Pine	3,810
Hôtel-de-Ville, West side, Sherbrooke to Prince-Arthur	1,600
Hôtel de Ville, West side, St. Catherine to DeMontigny	850
Laval av., Opp. 221 to 230	110
<b>Total</b>	<b>\$6,370</b>
LA FONTAINE WARD.	
Beauvry, both sides, Robin to Ontario	2,510
Montcalm, East side, Ontario to No. 389 & West side, No. 292 to Ontario	1,700
Wolfe, both sides, Robin to Ontario	2,900
St. André, opp. Nos. 832 to 839	258
<b>Total</b>	<b>\$7,368</b>
ST. JAMES WARD.	
Amherst, East side, Craig to St. Cather	4,430
<b>Total</b>	<b>\$4,430</b>
PAPINEAU WARD.	
Plessis, Opp. 402 to 410	192
Plessis, north-west cor. of LaFontaine St.	104
Plessis, opp. 378 to 382, & 770 to 774 LaFontaine	424
Dorion, South east cor. of DeMontigny	386
Dorchester, both sides, Papineau to Panet	3,872
<b>Total</b>	<b>\$5,978</b>
ST. MARY WARD.	
DeLorimier, Opp. Nos. 290 to 311	900
Frontenac, " " 154 to 170	228
Poupart, " " 197 to 201	60
LaFontaine, North-East corner of Poupart	180
Chaussé, Opp. Nos. 791 to 852	600
Ontario, " " 653 to 657	100
LaFontaine, Opp. No. 180 to lane East	84
" South side, West from Poupart to lane	208
Fullum, Opp. Nos. 227 to 233, and 253 to 259 and 263 to 265	108
Fullum, Opp. 395 to 430	656
" 550 to 593 and opp. 681	318
Ontario, " 1457 to 1477 and 1488 to 1478	980
<b>Total</b>	<b>\$1,212</b>

QUARTIER HOCHÉLAGA	
Rue St-Germain, vis-à-vis le No. 4	90
St-Catherine, angle N.-O. de Préfontaine	510
Rue Aylwin, vis-à-vis le No. 38 à 40	71
" Harbour, " 315 à 321	113
<b>Total</b>	<b>\$823</b>
QUARTIER DUVERNAY	
Rue Montana, côté Ouest, Rachel à Marie-Anne	1,000
Rue Montana, côté Ouest, 301 à Rachel	810
<b>Total</b>	<b>\$2,410</b>
QUARTIER ST-DENIS	
Ave. Mont-Royal, côté sud de St-Denis à Drolet	606
Ave. Mont-Royal, vis-à-vis le No. 289	85
Rue Comte, angle N.-O. de St-Hubert	60
Rue St-Hubert, angle N.-E. de Carrières	65
Rue St-André, vis-à-vis le No. 1799 à 1795	50
Rue Marquette, vis-à-vis le No. 107 à 151	160
Rue Marquette, vis-à-vis les lots Nos. 339, 343, 344 et 345	90
Rue St-Denis, côté Est, Carrières à St-Joseph	1,600
<b>Total</b>	<b>\$3,196</b>
QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE	
Rue St. Laurent, côté Ouest, Duluth à Mont-Royal	6,000
Rue St. Laurent, côté Est, Duluth à Marie-Anne	3,000
Rue Laballe, côté Ouest, Duluth à Rachel	1,469
Avenue Espérance, côté Est, Duluth à Rachel	1,800
<b>Total</b>	<b>11,869</b>

HOCHÉLAGA WARD.	
St. Germain, Opp. No. 4	90
St. Catherine, N. W. cor. of Préfontaine	510
Aylwin, Opp. Nos. 38 to 40	71
Harbour, " 315 to 321	113
<b>Total</b>	<b>\$823</b>
DUVERNAY WARD.	
Montana, West side, Rachel to Marie-Anne	1,000
Montana, West side, 301 to Rachel	810
<b>Total</b>	<b>\$2,410</b>
ST. DENIS WARD.	
Mount-Royal, N. S. St. Denis to Drolet	606
" Opp. 289	85
Comte, North-West cor. St. Hubert	60
St. Hubert, N. E. cor. Carrières	65
St. André, Opp. 1799 to 1795	50
Marquette, Opp. 107 to 151	160
" lots Nos. 339, 343, 344 and 345	90
St. Denis, East side, Carrières to St. Joseph	1,600
<b>Total</b>	<b>\$3,196</b>
ST. JEAN-BAPTISTE WARD.	
St. Lawrence, West side, Duluth to Mont-Royal	6,000
St. Lawrence, East side, Duluth to Marie-Anne	3,000
Laballe, West side, Duluth to Rachel	1,469
Espérance, East side, Duluth to Rachel	1,800
<b>Total</b>	<b>\$11,869</b>

QUARTIER EST	
Rue Champ de Mars, de la rue Bonsecours au No. 118 A	226
QUARTIER SAINT-HENRI	
Rue Notre-Dame, angle Nord Ouest de St. Marguerite	258
<b>Total</b>	<b>\$484</b>
Quote-part de la Ville	
	<b>\$20,000</b>

EAST WARD.	
Champ de Mars, Bonsecours to No. 118A	226
ST. HENRI WARD.	
Notre-Dame, North West cor. of St. Marguerite	258
<b>Totals</b>	<b>\$484</b>
City's share	<b>\$20,500</b>

Adjourned

Emery Larivière  
Chairman

Assemblée Spéciale de la Commission de la Ville  
 Samedi 19 Mai 1906  
 2 heures P.M.

Sont présents:

L'échevin Larivière Président  
 Lapeinte  
 Leclaire  
 Giroux  
 O'Connell  
 J.B.A. Martin

Le maire et les autres membres de la Commission de la Ville au sujet du rapport de la Commission de la Ville recommandant l'adjudication d'un contrat à M. Arthur E. Dubuc, pour la fourniture à la Ville de Montréal de toute la pierre dont elle aura besoin pour le macadam, ladite pierre devant être extraite de la carrière de la Corporation, à Outremont.

Résolu Sur proposition de M. l'échevin Giroux, de

Qu'il soit abrogée la résolution adoptée à l'assemblée du 6 mai dernier, adjugeant à M. Arthur E. Dubuc le contrat pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, et pour la fourniture de 15,000 tonnes de pierre à macadam à la Ville.

M. l'échevin Giroux propose:

Que le contrat pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, soit adjugé à M. Arthur E. Dubuc, pour cinq (5) ans.

La proposition de M. l'échevin Giroux est affirmative par le partage suivant des voix:

Samedi 19 Mai 1906  
 Leves: Lapeinte, Giroux et Martin (3)  
 Contre: Leclaire et O'Connell (2)  
 Et abst.

Résolu

Qu'il soit présenté au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, suivant les devis, termes et conditions de la formule de soumission, soit adjugé à M. Arthur E. Dubuc pour cinq (5) ans, à partir de 1906, et aux conditions supplémentaires suivantes:

1<sup>o</sup> Sedit Arthur E. Dubuc sera responsable de tous dommages, causés aux personnes ou à la propriété par l'emploi de matières explosives pour l'extraction de la pierre, de l'entretien, de la réparation ou de l'exploitation de ladite carrière. Sedit Arthur E. Dubuc sera tenu d'indemniser et de tenir indemne la Ville contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou réclamation reconnue bien fondée contre la Ville, y compris les frais pour les raisons ci-dessus mentionnées.

2<sup>o</sup> Sedit Arthur E. Dubuc devra payer à la Ville une redevance de 16¢ par tonne de 2,000 livres, pour toute pierre qui sera prise dans ladite carrière.

3<sup>o</sup> Sedit Arthur E. Dubuc n'aura aucun recours pour dommages contre la Ville, dans le cas où cette dernière serait forcée, pour une raison ou pour une autre, de faire cesser l'exploitation de la carrière de la Corporation.

4<sup>o</sup> Dans le cas où sedit Arthur E. Dubuc refuserait de payer à la Ville de Montréal la

Samedi 19 Mai 1906

royauté de Co. par tonne, pour toute pierre qui  
serait prise dans la dite carrière, la Ville aura  
le droit de résilier son contrat avec ledit Arthur  
E. Dubuc, pour la location de ladite carrière  
de la Corporation, ledit Arthur E. Dubuc n'aura  
droit à aucune réclamation pour dommages  
contre la Ville, par le fait de la résiliation de  
son contrat.

Le tout sujet à l'approbation des avocats  
de la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin Sirois, il  
est

Résolu

De présenter au Conseil un rapport recom-  
mandant que le contrat pour la fourniture  
à la Ville de Montréal de 5.000 tonnes de  
pierre à macadam, suivant les devis, termes  
et conditions de la formule de soumission,  
soit adjugé à la "Marion Quarry Co", à raison  
de 83¢ par tonne de 2.000 livres.

M. l'échevin O'Connell dissident.

A journevent

Ernest Carrière  
Président.